

Insee
Département Coordination Statistique
et Internationale
Timbre L301
88 avenue Verdier
CS 70058 92541 Montrouge cedex

Téléphone : (33) 1 87 69 55 38

IRD DIAL,
4, rue d'Enghien
75010 Paris

Téléphone : (33) 1 53 24 14 50

AFRISTAT
BPE 1600
Bamako
République du Mali

Téléphone : (223) 20 21 55 00

Directeur de la publication
Jean-Luc Tavernier

Co-rédacteurs en chef
Thomas Calvo, IRSEM, DIAL
Mireille Razafindrakoto, IRD, DIAL
François Roubaud, IRD, DIAL
Arouna Sougané, INSTAT, DIAL

Secrétariat de rédaction
Emilie Laffiteau, consultante
Constance Torelli, Insee

Comité de rédaction
Alain Brilleau, Afristat
Jean-Pierre Cling, Insee
Mokhtar Kouki, Essai
Emilie Laffiteau, consultante
Anne-Sophie Robilliard, IRD, DIAL
Constance Torelli, Insee

Tirage à 500 exemplaires

© Insee 2022
ISSN 0224-098X

Numéro spécial sur les statistiques de Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS)

Avant-propos 1
Jean-Luc Tavernier

Introduction générale - Des données GPS à double titre 3
Les statistiques de Gouvernance, Paix et Sécurité : quelles mesures pour quels résultats ?
T. Calvo, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, A. Sougané

1- Des avancées institutionnelles et méthodologiques significatives incarnées par deux pays

Now is the Time to Close Gaps in Governance Statistics – And the Praia Group is ready for the challenge 11
O. Borges and M. Laberge

La mesure de la gouvernance, la démocratie et la participation au Pérou : enseignements d'une expérience de deux décennies 17
J. Herrera, N. Hidalgo, M. Razafindrakoto et F. Roubaud

2- Mesurer la gouvernance et les violences : défis et enjeux

Public sector governance statistics in Brazil. Challenges and perspectives, and focus on transparency 31
L. Athias and L. Botelho

De la mesure de la violence dans les pays en crise : un enjeu politique pour le développement, la paix et la sécurité 43
M.-A. Pérouse de Montclos

Une enquête multimode annuelle pour mesurer la victimation en France à compter de 2022 : chronique d'une refonte en 4 actes 53
H. Guedj, T. Razafindranovona et S. Zilloniz

3- Potentiel analytique des statistiques de gouvernance

Perceptions et expériences à Madagascar : d'où viennent les écarts lorsque l'on mesure la corruption, la violence criminelle et la discrimination ? 67
A. Y. Assany et F. H. Rakotomanana

Panorama des discriminations au Cameroun en 2014 : entre perception et expérience, prédominance du phénomène 81
G.F. Ndeffo, R. Niekou et J. Tedou

Jeunesse et participation citoyenne en Côte d'Ivoire 95
C. J. Boga Agodio

4- Perceptions et expériences des violences : causes et conséquences

Causes économiques des guerres civiles : une revue de la littérature	107
T. Calvo et M. Mercier	
Aux soubassements de la crise anglophone au Cameroun : frustrations politiques et défiance à l'égard des institutions publiques	121
M. Razafindrakoto et F. Roubaud	
Sentiment d'insécurité et profil des victimes de la criminalité au Mali de 2014 à 2020	139
S. Cissé, A. Coulibaly, D. A. Fané, S. Haïdara et A. Sougané	

Avant-propos

Statéco célèbre cette année son 50^{ème} anniversaire. La revue a été créée par l’Insee en 1972 pour capitaliser les savoirs sur les méthodologies statistiques appliquées aux pays en développement. Cinquante ans après sa création, elle continue à constituer un lieu d’échanges essentiel et unique entre les statisticiens travaillant sur le domaine du développement. Depuis 2004, la revue est publiée en partenariat avec Afristat, l’observatoire économique et statistique d’Afrique sub-saharienne, et avec l’Institut de recherche pour le développement.

Je me félicite de la publication de ce numéro spécial de Statéco consacré à la thématique des statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité. Ce numéro très ambitieux comprend 11 articles écrits par un total de 25 auteurs originaires de pays situés sur trois continents : Afrique (Cameroun, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Madagascar et Mali), Amérique (Brésil, Canada, et Pérou) et Europe (France). Ces auteurs sont des chercheurs (économistes, politologues, etc.), des cadres d’organisations internationales et des statisticiens. Parmi ces derniers, je salue la participation de Directeurs généraux de trois instituts nationaux de la statistique : ceux du Cameroun, du Cap Vert et du Mali. La publication de ce numéro s’inscrit également dans le partenariat entre l’Insee et l’Institut de recherche pour le développement, dont relèvent deux des coordinateurs du numéro.

Cette thématique est importante pour l’Insee et pour le service statistique public français, comme le montre l’article de ce numéro rédigé par des statisticiens du Service statistique ministériel sur la sécurité intérieure, consacré à la nouvelle enquête annuelle sur la victimation lancée en 2022 par ce service. Cette enquête remplace l’enquête Cadre de Vie et Sécurité, conduite annuellement depuis 2007 en partenariat avec l’Insee, qui est une des plus anciennes enquêtes régulières sur ces questions au niveau mondial. En outre, la France suit de près les travaux du groupe de Praia sur les statistiques de gouvernance, auquel le premier article de ce numéro spécial est consacré.

A la lecture de ce numéro spécial d’une grande richesse, on perçoit les deux dimensions, nationales mais aussi internationales, du sujet. Au moment de la publication de ce numéro, un conflit armé meurtrier entre la Russie et l’Ukraine est en cours. Ce drame rappelle si besoin est l’actualité brûlante de cette thématique qui est malheureusement universelle, et le rôle indispensable que doit jouer la statistique officielle en toute circonstance.

Jean-Luc Tavernier



Directeur Général de l’Insee

Les statistiques de Gouvernance, Paix et Sécurité : quelles mesures pour quels résultats ?

Introduction générale

Des données GPS à double titre

T. Calvo, M. Razafindrakoto, F. Roubaud, A. Sougané*

L'utilité des coordonnées GPS (*Global Positioning System*) ne fait aujourd'hui aucun doute. Elles permettent de savoir une position géographique, de se repérer dans un système, de tracer, suivre, évaluer une trajectoire, et aussi de synchroniser des actions, etc. Toute donnée statistique sert potentiellement à assurer cette fonction de positionnement-suivi-évaluation de la situation d'un groupe ou d'une entité dans un domaine donné. S'agissant des statistiques de gouvernance, comme illustré par le contenu de ce numéro spécial, elles cherchent précisément à répondre au besoin de mesure, de suivi et d'évaluation des actions et du fonctionnement des institutions, en particulier de l'Etat. Elles permettent de situer les avancées par rapport à des objectifs, de repérer les blocages relatifs à des principes-cibles sur la manière dont le pouvoir est exercé, sur les relations entre gouvernants et gouvernés. Constituant clairement un instrument de « navigation » stratégique pour les décideurs comme pour la population, les statistiques de *Gouvernance, Paix et Sécurité* sont des *données GPS* à double titre (sigle que nous adoptons dans la suite de cet article).

Longtemps considérées comme un hors champ de l'économie dominante (*mainstream*) et des politiques publiques, ces thématiques GPS sont progressivement, depuis une vingtaine d'années, entrées au cœur de la discipline, et plus largement de l'agenda de la communauté internationale du développement, où elles se retrouvent de plein-droit aujourd'hui. L'accent mis sur la notion de gouvernance suscite souvent des interrogations en raison du paradigme qu'elle peut

véhiculer, notamment quand elle est utilisée pour remettre en question le rôle de l'Etat. Toutefois, malgré la distance critique qu'il convient de garder par rapport à l'usage de cette notion, l'intérêt accordé à la qualité des institutions, aux questions de participation ou de redevabilité (*accountability*) dans les politiques de développement marque un tournant. Le fait qu'un des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations unies soit centré sur la gouvernance (ODD16) constitue donc de ce point de vue une avancée majeure, d'autant plus que les ODD sont universels et engagent tous les pays du monde, alors que les Objectifs du millénaire pour le développement ne couvraient que les pays en développement. En Afrique, la gouvernance, la paix et la sécurité font également partie des aspirations soulignées par l'agenda 2063¹.

L'adoption des ODD s'est accompagnée en parallèle de l'appel à une révolution des données (*Data Revolution*) par le Secrétaire général des Nations unies (GCEU, 2014). Le rapport sur la révolution des données prend acte du besoin croissant de statistiques dans le monde et du fossé de plus en plus large entre pays développés et en développement en matière d'accès à l'information. Il formule plusieurs recommandations pour mobiliser l'innovation technologique et les ressources financières en faveur des statistiques dans le cadre d'un partenariat entre tous les acteurs (Bédécarrats *et alii*, 2016). Pourtant, malgré ce contexte porteur, la situation en termes de statistiques reste critique, notamment en Afrique comme en atteste le

¹ Aspiration 3 : « Une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme,

la justice et l'état de droit » ; et Aspiration 4 : « Une Afrique pacifique et sécurisée ».

* Thomas Calvo est chercheur à l'IRSEM et affilié à l'équipe IRD-Dial, calvo@dia.pr.fr, Mireille Razafindrakoto est directrice de recherche à l'IRD-Dial razafindrakoto@dia.pr.fr, François Roubaud est directeur de recherche à l'IRD-Dial roubaud@dia.pr.fr et Arouna Sougané est directeur général de l'Institut national de statistique du Mali (INSTAT) sougane_arouna@yahoo.fr

Rapport sur la Gouvernance en Afrique (Mo Ibrahim Foundation, 2019)². Cette alerte quant au « Data gap » sur le continent montre que les bilans alarmistes tirés dans la première moitié des années 2010 sont toujours d'actualité (Jerven, 2013 ; Devarajan, 2013, dont l'article s'intitulait : *Africa's statistical tragedy*).

Malgré les lacunes, la demande croissante a créé un formidable appel d'air en matière de statistiques GPS, avec l'émergence d'une floraison de sources statistiques (enquêtes ménages, enquêtes experts, données administratives, big data...). La statistique publique a pris la balle au bond, avec la création en 2015 d'un *City Group* sur les statistiques de gouvernance, qui a publié début 2020 un Manuel sur le sujet (Praia Group et UNSD, 2020). L'UNODC élaborait dans le même temps un Manuel sur la mesure de la corruption (UNODC *et alii*, 2018). D'autres institutions déployaient des efforts considérables à la fois pour placer la thématique de la gouvernance au cœur de l'agenda international du développement, et pour faire avancer la connaissance et les politiques sur ce thème. C'est par exemple le cas de l'OCDE, qui a fait de la confiance institutionnelle un sujet central de réflexion, aussi bien en termes analytiques et politiques que méthodologiques, avec la rédaction d'un manuel sur la mesure (OCDE, 2017).

L'Afrique quant à elle, sous l'égide de l'Union africaine, a développé sa propre méthodologie GPS, dans le cadre de sa Stratégie pour l'Harmonisation de la Statistique en Afrique (SHaSA ; Razafindrakoto et Roubaud, 2015 et 2019), conférant au continent une avance sur le reste du monde dans ce domaine (Cling *et alii*, 2016). Ce leadership n'est pas nouveau, puisque les premières mesures de la gouvernance dans le dispositif de statistiques officielles, initiées à Madagascar dès 1995, ont été étendues et consolidées au cours des années 2000, en Afrique d'abord, mais également en Amérique latine et en Asie et dont *Statéco* s'est largement fait l'écho (Razafindrakoto et Roubaud, 2005 ; Herrera *et alii*, 2007).

Ce projet éditorial se donnait pour objectif d'actualiser l'état des lieux sur la thématique GPS : conceptualisation, expériences, avancées et perspectives. Il avait pour vocation d'accueillir des contributions originales, aussi bien de type méthodologique (comment « mesurer » la gouvernance ?) qu'analytique (quels résultats peuvent être tirés des statistiques GPS ?). Une large palette de disciplines était convoquée : statistique, *data analysis*, économie, sciences politiques, sociologie, anthropologie, etc. Les terrains d'application appelés

étaient multiples : l'Afrique bien sûr, mais également d'autres pays en développement voire des pays développés, pour une mise en perspective ; la question GPS n'étant l'apanage d'aucune région particulière. Si les propositions centrées sur la statistique publique constituaient le cœur de notre appel à contributions, les approches pilotées par d'autres acteurs (recherche, société civile, etc.) étaient également les bienvenues. Enfin, le profil des contributeurs était largement ouvert, en privilégiant les auteurs du Sud.

Lancé fin 2019, ce numéro spécial, après plus de deux années de patiente élaboration, notablement entravée par le déclenchement de la pandémie de la Covid-19, a finalement débouché et répondu à nos attentes. Composé de onze articles, ce volume couvre un large spectre de thématiques, d'approches et de perspectives, de champs géographiques et d'auteurs issus de différentes origines, disciplinaires et continentales. Au total, 25 contributeurs Brésiliens, Camerounais, Canadiens, Capverdiens, Français, Ivoiriens, Maliens, Malgaches et Péruviens, représentant trois continents (Afrique, Amérique et Europe) ont participé à ce numéro, avec une dominante marquée pour les pays en développement. En termes de formation, de professions et d'ancrages institutionnels, la grande majorité (17) est constituée de statisticiens qui travaillent (ou ont travaillé) dans des instituts nationaux de statistique (INS), mais également d'universitaires et de chercheurs, comme économistes ou politistes, ou encore des consultants internationaux, spécialistes des questions de gouvernance. La présence parmi les auteurs de trois Directeurs Généraux de la statistique africains (Cameroun, Cap Vert et Mali)³ démontre à la fois l'intérêt suscité par la thématique de la gouvernance au sein de la statistique publique, et le rôle central joué par le continent dans ce champ des statistiques émergentes (Cling *et alii*, 2016).

Enfin, nous soulignerons la diversité des thématiques abordées, des approches et des outils de mesure. Sur le dernier point, la plupart des données empiriques mobilisées dans les articles sont issues d'enquêtes officielles auprès des ménages, avec notamment les cas emblématiques du Mali (leader historique en Afrique) et du Pérou (leader au niveau international), mais les sources administratives offrent également des possibilités (voir l'article sur le cas brésilien). Ce déséquilibre reflète probablement la difficulté à exploiter des registres publics à des fins statistiques, avec de bonnes propriétés de représentativité et de fiabilité, tout spécialement dans des pays caractérisés par la faiblesse de leurs institutions (et dont la statistique est loin d'être la priorité). Pour ne prendre

² Le jour même de la finalisation de notre appel à contribution (20/12/2019), le quotidien *Le Monde* titrait sa Chronique : « L'Afrique dans le brouillard statistique ».

³ Osvaldo Borges est Président de l'INE du Cap-Vert, qui assure le Secrétariat du Groupe de Praia depuis sa création en 2015. Arouna Sougané est Directeur Général de l'INSTAT du Mali, qui a institutionnalisé la collecte d'un module GPS

dans son dispositif d'enquêtes annuelles auprès des ménages depuis 2014, et de ce fait dispose de la série la plus complète de données sur ces thématiques. Joseph Tedou, également Directeur Général de l'INS du Cameroun, qui est un des pionniers de l'initiative GPS-SHaSA, est le doyen des DG des INS sur le continent.

qu'un exemple, on peut citer les cas de dénonciation (ou de condamnation) des cas de corruption auprès de la justice, qui non seulement sous-estiment massivement l'incidence réelle du phénomène, mais aussi en fournissent une image biaisée (grande corruption, cas médiatiques). Le même phénomène est à l'œuvre, bien que dans une moindre mesure, en matière de victimation (violences, harcèlement, incivilités...). Si les questions méthodologiques (sondage, mesure) en amont sont au cœur du numéro, les traitements analytiques, sur une grande palette de thématiques (discriminations, corruption, violence, transparence, participation politique et citoyenne, etc.) ainsi que les usages politiques des données de gouvernance sont également abordés.

Parmi les originalités de ce numéro, un point mérite d'être souligné en particulier. De plus en plus de voix se font entendre pour s'inquiéter du faible nombre d'auteurs originaires des pays du Sud dans les revues académiques, en sciences sociales et en économie notamment, publiant sur les questions de développement, l'Afrique étant concernée au premier chef. Dans un article récent, Amarante et alii (2021) mettent en lumière la sous-représentation massive des ressortissants des pays du Sud dans le champ de l'économie du développement, quel que soit le type d'indicateurs retenus : en termes d'articles publiés bien sûr (16% entre 1990 et 2019 ; 27% si on compte les co-auteurs Nord-Sud), ou encore de papiers présentés à des conférences (9%), leurs articles étant aussi beaucoup moins cités. Le problème n'est pas nouveau (Bardham, 2003 ; King 2004 ; Tijssen, 2007), mais il est généralisé. Il semble même s'aggraver. Par exemple, Briggs et Wheathers (2016) montrait que le nombre d'articles publiés dans deux revues africanistes de premier plan (*African Affairs* et *The Journal of Modern African Studies*) entre 1993 et 2013 par des auteurs basés en Afrique était non seulement réduit à la portion congrue mais qu'il était en baisse (d'environ 25% en début de période à moins de 15% à la fin). Ce constat a conduit notamment au lancement d'un appel en ligne en faveur d'une plus grande participation des chercheurs du Sud dans les débats autour de la recherche sur le développement économique⁴ à l'initiative du réseau canadien PEP (*Partnership for Economic Policy*). De nombreux économistes ont répondu à cet appel, parmi les plus prestigieux, sur la base de propositions concrètes : un agenda de recherche conduit par les priorités des populations du Sud et un accent sur les pays les plus « invisibles », une meilleure reconnaissance par les revues académiques de la valeur des contributions locales (auteurs, référés, comités éditoriaux), un accroissement des réseaux de recherche Sud-Nord, une plus grande attention à la participation dans les conférences internationales et une promotion

des programmes de recherche initiés par des institutions du Sud (en termes de financement notamment).

Ce numéro a en quelque sorte anticipé cet appel et cherché à remédier à ce biais de sous-représentation, perpétuant il est vrai une spécificité propre à la revue *Statéco*. Parmi les 25 auteurs des articles, 18 proviennent de pays du Sud, dont 14 d'Afrique subsaharienne. Un tel résultat n'a pas été atteint spontanément. Ayant cet objectif en tête, il a fallu orienter notre rôle d'éditeurs scientifiques aux différentes étapes du processus, notamment à deux stades : d'abord, au moment de la diffusion de l'appel à contributions, en veillant à ce que ce dernier atterrisse bien dans les institutions susceptibles de contribuer mais pas forcément attentives ou connectées sur les réseaux internationaux ; ensuite, au moment de la rédaction et de la finalisation des articles sélectionnés par un accompagnement continu et personnalisé de tous les auteurs en ayant accepté le principe. C'est notamment le cas des jeunes chercheurs, ou encore des auteurs issus du monde de la statistique, pour qui les codes standards de l'écriture d'articles académiques ne sont pas toujours bien maîtrisés ou même connus, voire hors du champ de leur pratique quotidienne, en dépit du potentiel de leur savoir pour l'avancée de la connaissance scientifique. Une telle stratégie a clairement un coût (en temps surtout), mais elle est enrichissante pour tous et nous espérons montrer par l'exemple que cette voie est possible (et souhaitable).

Pour présenter les articles de ce numéro, nous les avons regroupés en quatre parties. Les articles de la première partie visent à mettre en avant la nécessité de combiner les avancées institutionnelles et techniques pour consolider la place des données GPS dans les systèmes statistiques nationaux. Ceux de la partie suivante porte sur des défis méthodologiques que la mesure des dimensions de la gouvernance soulève. Enfin, les articles présentés dans la troisième et la quatrième partie fournissent des illustrations des questions analytiques que les statistiques GPS permettent d'approfondir.

Des avancées institutionnelles et méthodologiques incarnées par deux pays

Le numéro s'ouvre en mettant à l'honneur deux pays qui ont joué un rôle significatif dans la promotion des statistiques de gouvernance : d'une part, le Cap Vert, qui du point de vue institutionnel assure depuis sa création la présidence du *Groupe de Praia* ; d'autre part, le Pérou qui a réussi sur le front méthodologique une expérience de deux décennies de suivi des statistiques GPS.

Le premier article présente le chemin institutionnel et les activités concrètes réalisés par le *Groupe de Praia*, unique plate-forme globale réunissant les INS autour

⁴ <https://www.pep-net.org/call-to-action>

des statistiques de gouvernance. Sa première réalisation a été l'élaboration et la diffusion du « *Handbook on Governance Statistics* » qui réunit pour la première fois dans un seul document officiel diverses expériences de différents pays ainsi que des directives et conseils en matière de collecte des données GPS. Les deux auteurs, Osvaldo Borges et Marie Laberge, deux acteurs-clefs du *Groupe de Praia* de par leur implication active, montrent comment ce collectif a su pousser les frontières et mettre encore plus en avant le caractère crucial du suivi des statistiques de gouvernance dans le contexte de la pandémie. Partant des acquis, et pour passer des préconisations aux actions, le *Groupe de Praia* a lancé des « *Task Teams* » qui vont travailler sur l'élaboration de normes internationales et d'outils standardisés, aussi bien en matière d'enquêtes que de collecte de données administratives. Les deux premières à avoir été mises en place fin 2021 portent sur deux des dimensions de la gouvernance : la non-discrimination et l'égalité d'une part, la participation politique et aux affaires publiques de l'autre.

Le deuxième article porte sur une expérience nationale, celle du Pérou, singulière par sa durée, son institutionnalisation et sa diffusion, mais également par les innovations méthodologiques mises en application. Lancée, coordonnée et suivie sur longue période, depuis le début des années 2000, par les auteur.e.s (Javier Herrera, Nancy Hidalgo, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud) dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'INS et une institution de recherche (IRD-DIAL), l'initiative péruvienne a fourni, bien avant l'adoption de l'ODD16, la démonstration de la pertinence du recours aux enquêtes auprès de la population pour la production et le suivi périodique des indicateurs de gouvernance. La richesse des données issues du dispositif d'enquête découle de la taille de l'échantillon avec une couverture nationale représentative et la possibilité d'inférence régionale et départementale, de la composante de panel, de l'intégration des modules GPS spécifiques *ad hoc* dans une enquête plus large sur les conditions de vie, permettant de croiser les informations et surtout d'identifier les disparités économiques, sociales ou régionales. La spécificité de l'expérience péruvienne tient par ailleurs au processus mis en œuvre et aux défis institutionnels qui ont pu être surmontés pour assurer la pertinence et la qualité des indicateurs et la pérennisation du dispositif avec l'implication de différents types d'acteurs, ainsi qu'à la mise à disposition des données et à la large diffusion des résultats auprès de différentes catégories d'utilisateurs.

Mesurer la gouvernance et les violences : défis et enjeux

Les articles suivants traitent de l'évolution, des avancées et des enjeux en matière de suivi statistique de la gouvernance, la paix et la sécurité. Le premier article, de Leonardo Athias et Luanda Botelho, se

concentre sur la mesure de la gouvernance, et particulièrement de la transparence institutionnelle au Brésil. Les deux suivants s'intéressent à la mesure des violences dans les pays en crise d'une part (Marc-Antoine Pérouse de Montclos) et de victimation en France d'autre part (Hélène Guedj, Tiaray Razafindranovona et Sandra Zilloniz). Ce dernier article présente la spécificité de discuter des enjeux méthodologiques que soulèvent la collecte des données GPS dans un pays à revenu élevé, illustrant par là le caractère universel de ces questions. Chacun de ces trois articles présente des sources de données différentes souvent spécifiques aux objets mesurés. Au Brésil, les auteur.e.s mettent particulièrement l'accent sur des données administratives collectées à différents niveaux administratifs pour mesurer divers aspects de la qualité des institutions publiques ou semi-publiques. Concernant les données de violence mesurées dans les pays en crise, Marc-Antoine Pérouse de Montclos interroge surtout la qualité des bases de données d'événements géocodées. En France, les auteur.e.s décrivent le processus de refonte du dispositif d'enquête pour mesurer les niveaux de victimation en tenant compte en particulier de l'essor de la collecte multimode.

Chacun de ces articles met ainsi en lumière les avancées mais aussi les enjeux à considérer afin d'améliorer ces mesures. Tous soulignent la nécessité d'harmonisation des définitions et/ou de coordination des organismes collecteurs non seulement pour limiter les coûts de la collecte mais surtout pour éviter les ruptures temporelles et méthodologiques. En effet, seules des données issues de dispositifs cohérents dans leur phase d'élaboration peuvent donner lieu à des comparaisons et dégager des dynamiques qui font sens. Or, d'une institution à l'autre, on observe un manque de coordination et l'utilisation de définitions et d'indicateurs différents (voir Athias et Botelho) et parfois inégaux d'une période à l'autre (voir Pérouse de Montclos). Cette situation rend difficile l'analyse de ces indicateurs au niveau global. Des voies d'amélioration sont clairement identifiées pour chacun de ces types de données dont il est essentiel de souligner que la collecte reste relativement récente. Ces bases de données, aussi nouvelles et diverses soient-elles, ont bénéficié des avancées scientifiques et méthodologiques qui ont permis de remédier au moins en partie aux problèmes potentiels de fiabilité. Même si les marges de progression sont toujours possibles, elles permettent d'ores et déjà de répondre à des questions de recherche centrales pour une meilleure compréhension des défis liés aux thématiques GPS, et pour éclairer les représentants d'instituts publics et de la société civile.

Potentiel analytique des statistiques de gouvernance

Les trois articles qui suivent mobilisent les données issues des modules GPS, des instruments développés dans le cadre de la Stratégie harmonisée des statistiques en Afrique (SHaSA ; Razafindrakoto et Roubaud, 2015). Même si les entrées thématiques des articles sont bien spécifiques et circonscrites dans des champs précis, ceux-ci proposent une illustration du potentiel analytique de ce type d'enquêtes puisque différentes dimensions de la gouvernance sont invoquées pour chercher à comprendre les phénomènes observés. Ainsi, Andriameva Yvan Assany et Faly Rakotomanana partent des données malgaches pour étudier les raisons de la faible corrélation entre les indicateurs de perception (qui relèvent du ressenti, considérés donc comme « subjectifs ») et d'expérience (qui relèvent du vécu, considérés comme « objectifs »), un constat qui soulève des débats dans la littérature au-delà du cas malgache. Ils appliquent leur analyse à trois types de fléaux dont la population peut être directement victime : la corruption, les discriminations et la violence. Ils montrent que l'exposition aux médias, l'éducation, la confiance et le contact avec l'administration sont des facteurs qui jouent significativement sur les écarts entre les indicateurs d'expérience et de perception. Selon les phénomènes analysés (corruption, discriminations ou violences), ces facteurs n'influent pas de la même façon sur les variables relatant l'expérience et la perception. Un tel résultat souligne la complexité du processus d'élaboration des appréciations ou points de vue des citoyens pour évaluer les questions de gouvernance. Les auteurs concluent que les phénomènes captés par les indicateurs de perception et d'expérience reflètent des dimensions différentes et certainement complémentaires.

L'article présenté par Joseph Tedou, Rosalie Niekou, Guy Ndeffo met également en regard perception et expérience mais en se focalisant sur une thématique : les discriminations au Cameroun. Les auteur.e.s tirent avantage de l'exploitation des données GPS-SHaSA de 2014, greffées à l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM4), une enquête visant une analyse approfondie du phénomène de pauvreté et permettant de disposer d'indicateurs précis de pauvreté monétaire. L'analyse met en évidence les formes de discrimination au Cameroun ainsi que les caractéristiques des victimes. Le niveau élevé des discriminations (vécues et ressenties) ainsi que l'identification du rôle non négligeable des forces de l'ordre en tant qu'acteur à l'origine des discriminations constituent des résultats forts de l'étude. La discrimination relative à la situation économique (pauvreté ou richesse) est la forme la plus répandue. Le niveau d'éducation, les origines régionales ainsi que certaines caractéristiques individuelles (sexe, milieu de résidence) expliquent certaines formes de discrimination. Ces constats

permettent de tirer des enseignements sur les politiques à mettre en place pour lutter contre ce problème.

Dans un registre différent, Christian Boga mobilise également les données GPS-SHaSA pour analyser la participation citoyenne, un critère de cohésion sociale, en s'intéressant en particulier au cas des jeunes en Côte d'Ivoire en 2018. En se basant sur différents indices composites construits à partir des variables de participation politique et sociale, il met en exergue la faible implication de la population en général, et celle des jeunes en particulier dans les activités citoyennes, aussi bien politiques que sociales. Parmi les facteurs explicatifs de cette faiblesse des engagements, il identifie l'impact de la corruption, de l'insécurité grandissante et des problèmes de confiance chez les jeunes comme chez les plus âgés. Parallèlement, il montre que le milieu de résidence, le fait d'être sans emploi (chômeur ou inactif) et le statut de pauvreté des jeunes jouent sur leur implication dans les affaires publiques. Enfin, il observe que les deux formes de participation, politique et sociale se renforcent mutuellement. Ces résultats sont essentiels pour comprendre les dysfonctionnements de la société ivoirienne et notamment pour remédier aux risques de généralisation du sentiment de défiance du côté des jeunes.

Perceptions et expériences des violences : causes et conséquences

Les trois derniers articles de ce numéro spécial examinent les facteurs déterminants de la violence. Trois formes de la violence sont étudiées : la violence politique au travers de l'analyse des causes des guerres civiles dans une revue de la littérature en économie (par Thomas Calvo et Marion Mercier), la violence symbolique mais aussi politique par l'étude des causes de la crise anglophone au Cameroun (par Mireille Razafindrakoto et François Roubaud) et la violence criminelle au travers de l'examen du profil des victimes de la criminalité non létale au Mali depuis le début du conflit (par Siaka Cissé, Aminata Coulibaly, Daouda Aba Fane, Sékou Haïdara et Arouna Sougané). Dans le premier article, les auteur.e.s montrent comment la disponibilité de données de plus en plus précises, notamment des données d'événements mais aussi climatiques et d'enquête, toutes géocodées, parallèlement à l'évolution des techniques économétriques ont permis de progresser dans l'identification empirique des relations causales jusqu'alors restreintes à la théorie économique. C'est par exemple le cas de l'examen du rôle des revenus dans l'émergence des guerres civiles. Une variation des revenus peut mener à l'émergence des conflits par deux canaux de transmission qui s'opposent : le gain potentiel issu de la victoire (effet positif sur la probabilité de conflit) et le coût d'opportunité à combattre (effet négatif). L'étude de chocs exogènes à la violence comme la variation des prix de certains biens ou les variations climatiques a été primordiale

pour différencier ces mécanismes dans le monde réel. Les auteur.e.s couvrent de nombreux autres facteurs catalyseurs des violences comme les inégalités et les institutions.

Les deux articles suivants s'appuient sur les données issues des modules d'enquête GPS-SHaSA pour d'une part analyser les origines de la crise anglophone au Cameroun et d'autre part établir le profil des victimes de la criminalité au Mali depuis le début du conflit. Ces deux travaux tirent profit de la possibilité de mobiliser à la fois des données sur l'expérience des citoyens en matière de gouvernance et de sécurité au niveau local et national mais aussi des données de perception. Ils contribuent à une littérature récente suggérant que les coûts des perceptions et particulièrement du sentiment de peur associé sont supérieurs à ceux de l'expérience elle-même. Les deux articles sont de parfaites illustrations de l'atout que représente la précision des données GPS-SHaSA, représentatives au moins au niveau régional. Leur intégration à des enquêtes classiques sur l'emploi, incluant des données socio-démographiques, permet aux auteur.e.s d'effectuer des croisements entre des indicateurs de GPS et des indicateurs économiques. Au Cameroun, cela permet non seulement d'identifier les régions et ethnies primaires concernées par la crise anglophone et de les comparer aux autres mais aussi de mettre en lumière l'origine institutionnelle plutôt qu'économique de la crise.

Nous avons choisi de boucler ce numéro avec l'expérience malienne non seulement compte tenu de l'actualité dans ce pays et de l'acuité des questions de gouvernance au moment de l'écriture de cette introduction, mais surtout pour saluer la réalisation sur plusieurs années des enquêtes GPS par les statisticiens de l'INS et cela malgré un contexte politique difficile. L'analyse présentée ici sur le Mali est ainsi sans pareille pour différentes raisons. Tout d'abord, le Mali joue un rôle leader sur le continent africain en matière de collecte de données GPS. Les auteur.e.s tirent ainsi profit de la disponibilité de données annuelles de gouvernance et sécurité depuis 2014 dans toutes les régions du territoire. La série mobilisée est d'autant plus unique que les enquêtes GPS s'intègrent sous forme de modules dans l'enquête modulaire et permanente qui couvre un large spectre de thématiques en lien avec les ODD. L'analyse contribue à saisir le phénomène de la criminalité, au second plan depuis l'explosion des violences dues à la crise politique et sociale que traverse le pays depuis le coup d'État en mars 2012. Elle permet de mettre en lumière un profil de victimations au Mali.

Finalement, ces trois derniers articles soulignent l'importance de la collecte régulière et fréquente de l'ensemble des indicateurs GPS. Elle permet d'identifier en amont des signaux d'alarmes aux crises actuelles et d'effectuer des analyses précises de leurs causes afin d'élaborer des mesures ciblées et adéquates pour tenter d'y remédier.

Ainsi, les onze articles de ce numéro couvrent une large palette de sujets sur GPS. Ils donnent une illustration de l'étendue du champ thématique que les statisticiens, les chercheurs et tous les acteurs intéressés peuvent chercher à éclairer à partir des données. Une revue du contenu de cette livraison montre qu'elle touche à quasiment l'ensemble des huit dimensions de la gouvernance identifiées dans le cadre des travaux du *Groupe de Praia* (Praia Group et UNSD, 2020) : non-discrimination et égalité, participation, ouverture, accès à la justice, réceptivité/réactivité, absence de corruption, confiance et enfin, paix et sécurité. Toutefois, ce numéro ne prétend pas assurer une couverture exhaustive des questions GPS : d'une part, du point de vue géographique, l'Asie n'est pas représentée ; d'autre part, les perspectives ouvertes par la mobilisation des « *big data* » ne sont par exemple pas du tout abordées. Il s'agit donc d'une première étape qui en appelle d'autres.

Mais au-delà du simple constat de l'éventail des thématiques abordées, les articles montrent surtout à quel point les données statistiques sont susceptibles d'apporter un éclairage utile sur différents phénomènes auparavant considérés comme difficiles à appréhender, voire totalement méconnus. L'objectif n'est pas seulement de fournir des indicateurs, dont la signification peut rester opaque, et difficile à traduire en termes de mesures ou de politiques. Les articles démontrent comment des données pertinentes, élaborées avec les INS dans le cadre de partenariats de long terme, partant des connaissances du terrain et des contextes, suivant une approche de bas en haut (*bottom-up*), peuvent faire la différence pour une analyse fine des réalités.

Pour conclure, la production de connaissances sur des phénomènes peu ou mal connus, sur lesquels les données étaient auparavant lacunaires (comme la corruption, les discriminations, la violence politique, etc.) est d'autant plus cruciale à l'heure où l'information est au centre des enjeux de gouvernance. D'un côté, l'information est susceptible d'être dissimulée, filtrée, voire travestie par des organisations qui en ont le pouvoir à des fins de manipulation des opinions. De l'autre, suivant justement le processus inverse, la disponibilité de l'information est la condition *sine qua non* pour que le citoyen puisse exercer un suivi, exiger que les gouvernants ou tout autre acteur du développement, soient comptables de leurs actions.

Soulignons enfin que de manière générale, la mise à disposition d'informations statistiques permet de concrétiser les principes d'inclusion, de transparence, et de participation de la population prônés par l'ODD16. La statistique est ainsi directement un enjeu de gouvernance. Comme les données statistiques sur les thématiques GPS résultent en grande partie d'enquêtes auprès de la population, relayant ainsi leur voix auprès des gouvernants (*voicing*), elles contribuent doublement à la réalisation des principes de l'ODD16.

Nous ne saurions terminer cette introduction sans remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la confection de ce numéro, en tant que contributeurs, mais aussi le secrétariat de rédaction, Emilie Laffiteau

et Constance Torelli qui nous ont appuyé avec une grande efficacité dans l'accompagnement des auteurs tout au long du chemin.

Références bibliographiques

Amarante V., Burger R., Chelwa G., Cockburn J., Kassouf A., McKay A. and Zurbrigg J. (2021), "Underrepresentation of developing country researchers in development research", *Applied Economics Letters*.

Bardhan P. (2003), "Journal publication in economics: A view from the periphery", *The Economic Journal*, 113(488), pp. F332–337.

Bédécarrats F., Cling J.-P. et Roubaud F. (éds) (2016), « Gouverner par les nombres en Afrique », *Afrique Contemporaine*, No. 258, numéro spécial, 2016/2.

Briggs R.C. and Wheathers S. (2016), "Gender and location in African politics scholarship: The other white man's burden?", *African Affairs*, 115(46), pp. 466-489.

Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2016), « L'ODD 16 sur la gouvernance et sa mesure. L'Afrique en tête », *Afrique Contemporaine*, 2016/2, 258, pp. 73-93.

Devarajan S. (2013), "Africa's statistical tragedy", *Review of Income and Wealth*, 59 (S1), pp. S9–S15.

GCEU (2014), *Un monde qui compte : Mobiliser la révolution des données pour le développement durable*, Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable.

Jerven (2013), *Poor Numbers. How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*, Cornell University Press, Ithaca et Londres.

Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2007), "Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America", *International Statistical Review*, 75(1), pp.70-95.

King D.A. (2004), "The scientific impact of nations", *Nature*, 430(6997), pp. 311-316.

Mo Ibrahim Foundation (2019), *African governance report. Agenda 2063 & 2030: Is Africa on track?* Mo Ibrahim Foundation.

OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2015), « Les modules *Gouvernance, Paix et Sécurité* dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (*GPS-SHaSA*) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Statéco* No. 109, pp.122-158.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2005), « Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des *enquêtes 1-2-3* en Afrique francophone », *Statéco* No. 99, pp.117-141.

Tijssen R. J. (2007), "Africa's contribution to the worldwide research literature: New analytical perspectives, trends, and performance indicators", *Scientometrics*, 71(2), pp. 303-327.

Union Africaine (2014), *Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons*, Union Africaine, Addis Abeba.

UNODC, UNDP, UNODC-INEGI Center of Excellence in Statistical Information on Government, Victimization and Justice (2018), *Manual on Corruption Surveys. Methodological guidelines on the measurement of bribery and other forms of corruption through sample surveys*, UNODC Research, UNODC, Vienne.

UNSD et Praia Group (2020), *Handbook on Governance Statistics*, UNSD, New York.

Now is the Time to Close Gaps in Governance Statistics – And the Praia Group is ready for the challenge

O. Borges and M. Laberge*

Investing in another type of vaccine: The value of governance statistics in a crisis such as COVID-19

After more than two years of the global COVID-19 pandemic, it's nearly impossible to overstate the importance and unprecedented need and demand for governance data. "Is testing and medical treatment for COVID-19 accessible to everyone without discrimination?" "What are the most common justice problems created or exacerbated by the pandemic for which people need help?" "To what extent are patients resorting to paying bribes to receive medical care before those unable to pay?" These headline-grabbing questions confronting leaders across the world can only be responded to if timely and reliable governance statistics are available – and often, they're not.

Few national statistical offices (NSOs) have invested in the production of governance statistics lately, for a host of legitimate reasons. For one, they struggle to find internationally accepted methodologies to produce official statistics on a range of governance issues. They also wrestle with severe budget cuts, which can make it more challenging to start producing new types of statistics. This is creating a dangerous 'blind spot' in our information landscape: if we don't have the *statistical* means to know whether our public institutions are serving the public equitably and whether they are responsive to the needs of everyone, if we don't have a *statistical* sense of whether people feel they have a say in public decision-making, and whether they trust their leaders to govern with their best interest at heart (both of which are essential for securing public support for emergency measures and recovery policies), how

can we ensure that the trillions of dollars currently being spent on COVID-19 recovery will not go wasted?

Thus blindfolded, policymakers have been slow to detect flashpoints that quickly degenerated into civil unrest and violence, for example in reaction to the stark inequalities laid bare by the crisis or to emergency powers overreach. Meanwhile, the media, national oversight institutions and civil society groups have been ill-equipped to hold their government to account on its commitment to assist the most in need and to 'build back better'.

We must address this blind spot if we want to come out of this crisis with improved institutions. Even in a time of fiscal constraint, investing in the expertise and systems needed to collect more and better data on prime-time governance issues is a smart long-term investment. Strengthening national governance data infrastructures will serve us now and will also prepare our systems to better respond to future shocks.

This is the utmost priority of the Praia Group on Governance Statistics¹, which is the only existing global platform on governance statistics specifically dedicated to NSOs. Created in 2015 by the United Nations Statistical Commission (UNSC) "to contribute to establishing international standards and methods for the compilation of statistics on the major dimensions of governance," the Praia Group published in March 2020 the first-ever Handbook on Governance Statistics², which provides guidelines on producing and compiling official statistics on eight dimensions of governance, namely: non-discrimination and equality; participation; openness; access to and quality of justice; responsiveness; absence of corruption; trust; and safety and security.

¹<https://unstats.un.org/unsd/methodology/citygroups/praiia.cs.html>

²https://ine.cv/praiagroup/wp-content/uploads/2020/08/PRAIA-Handbook-final_web.pdf

* Osvaldo Borges is President of the Cabo Verde Statistical Office and Chair of the Praia Group on Governance Statistics borges.osvaldo@ine.gov.cv, Marie Laberge is an expert consultant on Governance Statistics for the UNDP Oslo Governance Centre mlaberge@governance-data.com

In September 2020, the Praia Group published a sequel to the Handbook that looks specifically at the governance challenges posed by COVID-19 in each of these areas. In a set of eight thematic briefs, this new Guidance Note on Governance Statistics in the COVID-19 Era³ provides advice to statisticians on what specific statistics could be useful to produce to help address the governance questions most likely to arise during this pandemic or similar crises. This Guidance also keeps in

mind the acute operational constraints faced by NSOs and other governance data producers – such as their greatly reduced mobility for data collection and declining funding for statistical production. This makes the resource applicable not only to the current COVID-19 pandemic, but also to other multidimensional crises that may arise in the future, and that will require a similarly robust governance response.

A new resource for statisticians: How to provide policymakers battling the COVID-19 pandemic with the governance data they need

The Guidance Note on Governance Statistics in the COVID-19 Era was developed by the Praia Group to assist NSOs and other governance data producers in meeting the governance information needs most likely to arise during the pandemic and its aftermath, while keeping in mind the operational and financial constraints placed on traditional field-based operations. National oversight institutions, civil society groups and the media can also use this Guidance Note to demand more governance statistics and to hold the government to account on its response and recovery strategy, at a time when many normal oversight and accountability processes have been severely disrupted.

Each thematic brief – one for each of the eight dimensions of governance covered in the Handbook on Governance Statistics – starts by outlining illustrative policy questions that can provide a useful starting point for discussions between statisticians and prospective data users, such as national COVID-19 Taskforces and other stakeholders on the frontline of the response. These questions will help statisticians identify which information might be most needed in their context. A first set of questions point to likely governance data needs of national actors to inform the *immediate* response to COVID-19. In the area of justice, for instance: What are the most common justice problems created or exacerbated by the pandemic and ensuing economic crisis, for which people need help? Are people able to resolve their problems using the new modes of delivery of the justice system in a satisfactory way – such as the electronic filing of cases, the use of video- or teleconferencing for conducting trials, etc.?

A second set of questions point to *medium-term* data needs likely to arise as a country transitions from the immediate response to the recovery phase. For instance, how is the demand for justice services changing over time, as the public health emergency translates into an economic, employment and financial crisis? How prepared are governments to conduct justice proceedings through electronic means in the longer term?

Practical measurement guidance is then provided to help generate the information needed to respond to these questions. In the area of justice, for instance, guidance is provided on how to leverage administrative data to get a good overview of the demand placed on the justice system at any point in time, and to help manage priority caseloads effectively, such as cases of violence against women and children. With justice services moving online, guidance is also provided on how to conduct user surveys to assess the accessibility and navigability of online legal services for various population groups.

The following section of each thematic brief outlines readily available data sources (national, regional or international) that could be considered, when time is of essence and if options to collect new data at country level remain constrained. For instance, advice is provided on how data compiled by legal aid providers – for instance, on changes in requests received over time – can be used by the justice sector to anticipate what lies ahead and organize itself accordingly. Previous legal needs surveys conducted by NSOs or other actors are also highlighted as a readily available source to review the justice problems faced by people in normal times, and to identify those that are likely to be exacerbated by COVID-19.

The next section invites NSOs to consider engaging with non-official data producers (private sector, civil society, research organizations, etc.), either to help them improve the quality of the data they are already producing (recognizing that some of these actors are best placed to produce certain types of data, due to their proximity to certain communities, etc.), or to seek their inputs in the design of methodologies that the NSO intends to implement itself. In the area of justice, for example, NSOs can gain important insights from partnering with civil society legal service providers when designing and running legal needs surveys, given their proximity to vulnerable communities and their first-hand understanding of the obstacles they face in accessing justice.

The last part of a brief compiles a few recommended indicators, which are also aligned with the illustrative policy questions considered at the outset of each brief. In the area of justice, for instance, specific indicators are proposed to monitor changes in the demand for justice, in the accessibility and quality of justice services, and in the legal capability of justice users.

³<https://ine.cv/praiagroup/wp-content/uploads/2020/09/PRAIA-GROUP-Guidance-Note-Governance-Statistics-in-Covid-19-Era-FINAL.pdf>

The Praia Group's second term: Translating international guidance into action on the ground

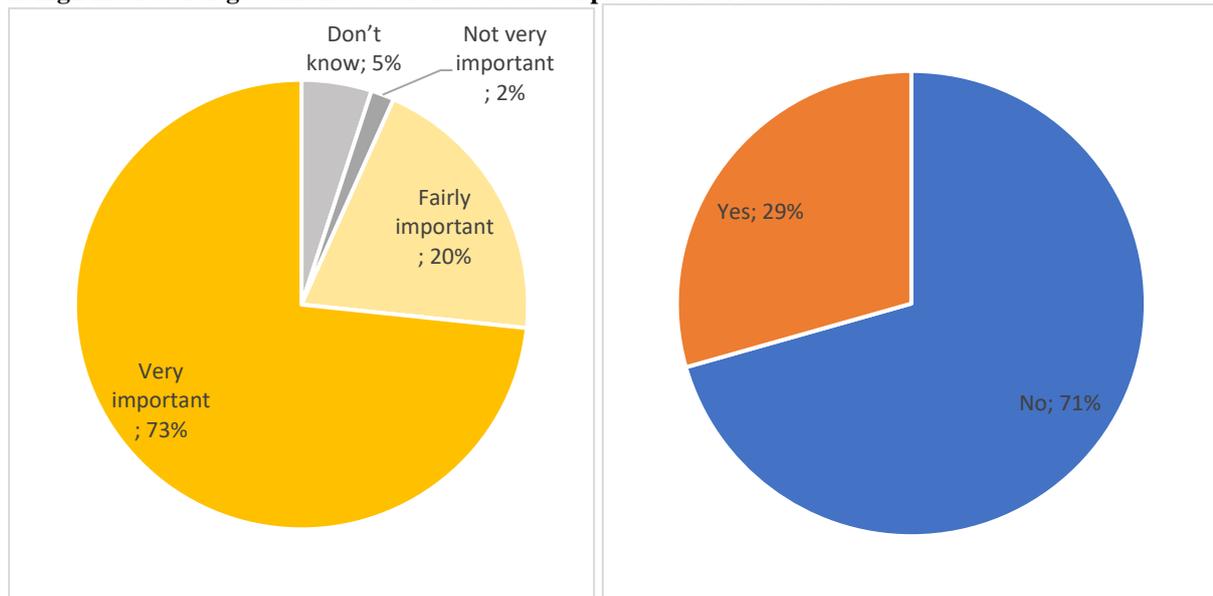
For its second term, running from 2020 to 2025, the UN Statistical Commission (UNSC) has requested the Praia Group to “further develop the conceptualization of governance statistics, further improve methodology and standardization, [and] add practical experiences.”⁴

In October 2020, the Praia Group Secretariat launched an extensive consultation of its members and other relevant actors in the field of governance statistics to collect views and recommendations on potential ‘key deliverables’ that the Group could produce over the next four years to address this request by the UNSC. The consultation asked governance data producers what they thought would be most useful for them, given the challenges they are currently facing and given available instruments and guidance on governance statistics.

In total, 24 organisations were consulted⁵, including NSOs, research organizations, UN agencies, international organizations, regional organizations and other relevant working groups under the UNSC. Preliminary findings from this consultation were presented at the 3rd Membership Meeting of the Praia Group (held on 11 November 2021), which was attended by 97 participants, including NSOs from all regions, government agencies, international and regional organisations, research institutes, civil society and independent experts. The feedback provided by members at this meeting also informed the Praia Group’s workplan for its second term, as well as the results of a short survey completed by the meeting’s attendees. This survey confirmed the high interest of Praia Group members in producing governance statistics, but their inability, by and large, to produce such statistics (see Figure 1). It also served to establish their own prioritization of possible ‘deliverables’ by the Praia Group during its second term (see Figure 2).

Figure 1

A high interest for governance statistics but actual production remains low⁶



How important does your organisation think it is to produce governance statistics during a crisis such as COVID-19?

Is your organisation currently producing (or planning to produce) governance statistics to inform your country's response to COVID-19?

⁴ See UNSC 51/117/c, 51st Sess, March 2020.

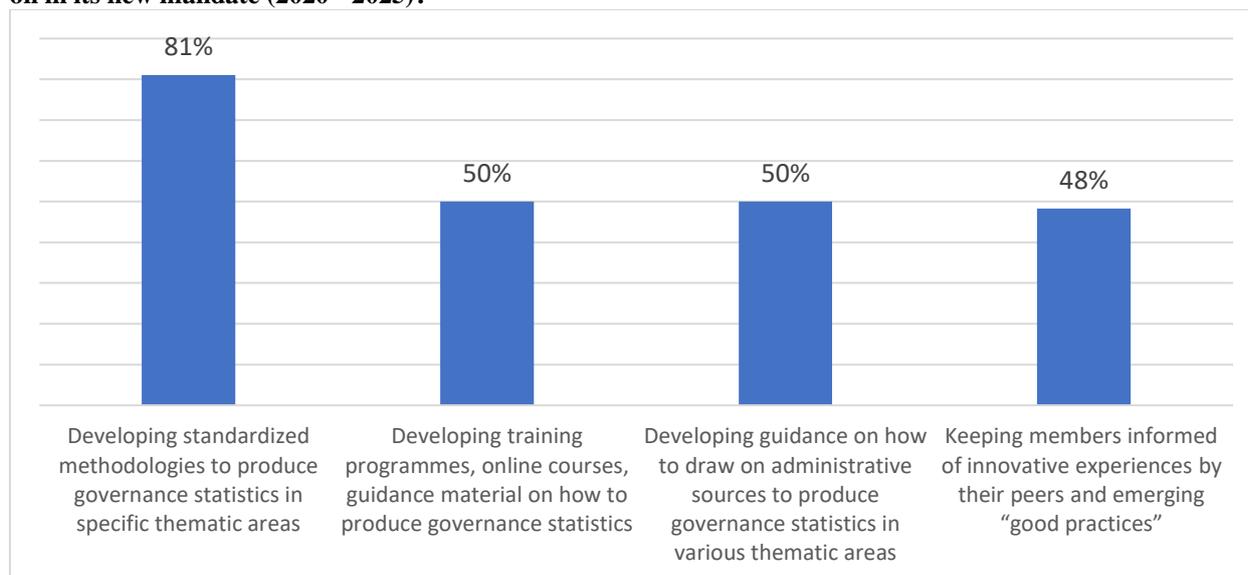
⁵ Namely: the NSOs of: Cabo Verde, Colombia, Mali, Malawi, Mexico, Mozambique, Norway, Pakistan and the United Kingdom; the following research organizations: IRD, Prio, University of Oslo, World Justice Project, Pathfinders; the following UN agencies: UN Statistics Division, UNDP, UNODC, UNOHCHR, UNWomen; the following international organizations: OECD, Paris 21; the following regional organization: AfDB; and the following existing

working groups under the UN Statistical Commission: the Intersecretariat Working Group on Household Surveys and the Collaborative on Administrative Data.

⁶ Survey participants (71) consisted in 51% of NSOs, 26% of international organizations, 8% each of civil society organizations and regional organizations, 5% of government agencies, and 2% each of independent experts and research institutions.

Figure 2

The demand from members: What do you see as the most important priorities for the Praia Group to focus on in its new mandate (2020 - 2025)?



As shown by Figure 2, members consulted unanimously identified the further development of standardized methodologies to improve the production of governance statistics in specific thematic areas as the no.1 priority for the Praia Group going forward. Many shared the view that the Praia Group was in a strategic position to support a transition from scattered governance measurement experiments by countries applying methodologies of varying quality, to a more coordinated approach to governance statistical production, based on harmonized methodologies.

Members recognized the Handbook as a key achievement of the Praia Group's first term, but also pointed to some limitations of this resource that the Group could try to address in its second term:

- 1) *The Handbook did not map out relevant national experiences for individual dimensions of governance:* Drawing mainly from available international guidance, the Handbook lacks the concrete national illustrations that members find most convincing. Going forward, they recommended that extensive mappings of national experiences be conducted as a starting point for any methodological work to be undertaken by the Praia Group. Useful national innovations can thus be identified and can inform future methodological developments.
- 2) *The Handbook did not develop nor promote the use of specific methodologies, for each dimension of governance:* The Handbook directs users to a range of existing methodologies on any given dimension, but these methodologies often address only partially the key sub-dimensions of interest. NSOs interested in publishing comprehensive statistics on any one dimension are therefore left to assemble survey

questions and indicators from various instruments on their own, with no guarantee that the resulting questionnaire or administrative data collection instrument will produce reliable statistics. Going forward, members recommended that the Praia Group should develop standardized data collection instruments, especially in thematic areas where methodological developments are less advanced.

- 3) *The Handbook did not undertake any piloting exercise at country level:* Members noted that on-the-ground testing across various national contexts would have strengthened the evidence base for some of the recommendations made in the Handbook, and in turn, enhanced their legitimacy. While this may not have been necessary in the first phase of the Praia Group's mandate, which was aimed at "providing a foundation for the development of international statistical guidance and standards", members made clear that this would be a necessity in the next phase.
- 4) *Finally, the length and 'somewhat academic style' of the Handbook can be overwhelming for time-pressed statisticians:* Several of the NSOs consulted admitted not having read the Handbook yet, largely due to its sheer size and unavailability in languages other than English. Members advised that future guidance produced by the Praia Group should have a more operational focus and should focus on individual dimensions of governance: members will find more convenient to draw from smaller bite-size resources on specific topics than having to sift through a single, all-encompassing publication.

To help NSOs translate the Handbook's guidance into real action on the ground, dedicated "Task Teams" have been established to advance the development

of international statistical guidance, standards and instruments to measure each one of the eight dimensions of governance reviewed in the Handbook. Specifically, each dimension-specific Task Team aims to develop two products: a model survey questionnaire (with core and optional modules) and guidance on the collection of administrative data to produce statistics on the dimension of interest.

In November 2021, the Praia Group launched its first two Task Teams which aim to break new grounds in the measurement of Non-Discrimination and Equality and Participation in Political and Public Affairs. Led by the Peruvian and Finnish NSOs on Non-Discrimination and by the Norwegian and Tunisian NSOs on Participation, these Task Teams will bring together national statisticians and other governance data practitioners to design the first internationally harmonized survey modules on these two topics. Importantly, these two survey modules will enable the production of comprehensive survey-based statistics on discrimination and participation that are comparable across different cultures, languages and contexts, and across time. This will be an important contribution as existing datasets produced by private- or civil society-led international and regional survey programs focus on different subsets of issues and apply very different question formulations, which affects the comparability of the data produced.

The dimensions of discrimination and participation have been prioritized this year because these two thematic areas registered the highest demand from Praia Group members for more readily available methodologies and practical guidance. Not only do they represent central pillars of a resilient recovery from COVID-19, but existing international and regional questionnaires often do not capture important emerging issues, such as the extent to which political spaces in countries around the world are opening to younger generations, or the impact on digitally excluded populations of the growing number of public services and participation channels moving online. Task Teams will be mapping these gaps in current survey instruments and crafting new questions to better respond to emerging information needs.

The severe limitations imposed by the COVID-19 pandemic on face-to-face surveys has also highlighted the urgency of increasing the use of administrative data sources for producing governance statistics. In addition to making the production of governance statistics more resilient in times of crises, the high disaggregation potential of administrative data and its accessibility at any point in time are also key advantages, especially in the area of governance. As such, the two Task Teams will also be developing guidance on various types of administrative data that can be used to produce official statistics in these two thematic areas, as well as recommendations on data quality assurance, on linking with other sources, indicator calculation, etc.

COVID-19 and the responses to it have brought to the fore urgent human rights and governance concerns, which must be monitored if they are to receive attention, and to be addressed effectively. The Praia Group prioritized in 2021-22 the two dimensions of Non-Discrimination and Participation and will look to support Task Teams on other dimensions of governance that require further methodological work in the coming years.

There has never been a more opportune time to push the frontiers of governance statistics – and the Praia Group is ready for the challenge.

La mesure de la gouvernance, la démocratie et la participation au Pérou : enseignements d'une expérience de deux décennies

J. Herrera, N. Hidalgo, M. Razafindrakoto et F. Roubaud*

Cet article présente l'expérience unique du Pérou en matière de mesure de la gouvernance par voie d'enquêtes auprès des ménages. Mis en place à l'instigation des auteurs au début des années 2000, et coordonné depuis lors par l'une d'entre eux, il s'agit à notre connaissance du module d'enquête le plus ambitieux (longueur des séries, propriétés statistiques, appropriation) conduit par un institut national de la statistique (INEI) à l'échelle mondiale. L'expérience péruvienne a contribué à la fois à montrer la validité de l'approche retenue, avant l'adoption de l'ODD 16 en 2015, et à alimenter la production régulière d'indicateurs, au premier chef ceux de l'ODD 16. La première partie fournit un bref aperçu du contexte péruvien et montre l'importance du suivi des questions de gouvernance en général, et dans le pays en particulier. Dans la deuxième partie, nous exposons les principales options et innovations méthodologiques retenues par l'INEI depuis la mise en place du module. La troisième partie illustre le potentiel analytique de l'approche à partir de quelques exemples empiriques, tandis que les différents usages qui ont pu en être faits et les défis institutionnels qu'il a fallu affronter font l'objet de la quatrième partie. Enfin, en conclusion, nous tirons les enseignements les plus saillants de cette initiative et nous brossons quelques perspectives pour l'avenir.

Introduction

Au cours des trente dernières années, les champs de la recherche et des politiques de développement se sont élargis, notamment afin de mieux comprendre les interactions entre au moins quatre dimensions : la croissance bien sûr, mais aussi la distribution (des revenus ou des actifs), la qualité des institutions (notamment publiques) et le type de régime politique ou plus généralement le système de valeurs de la société (Stiglitz et al., 2009 ; OCDE, 2011). Le passage des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD), avec la création de l'ODD 16 spécialement dédié au suivi de la gouvernance, de la paix et de la sécurité est venu consacrer l'intérêt pour ces thématiques.

Avec la montée des questions de gouvernance et de la nature des régimes politiques comme facteurs explicatifs du développement économique, mais

également comme composante intrinsèque du développement et du bien-être des populations en général, un nouveau besoin de données dans ce domaine s'est fait jour dès le milieu des années 1990. Cette demande s'est traduite dans un premier temps par la multiplication des bases de données internationales, essentiellement issues de dires d'experts (agences de notations, bailleurs de fonds, monde des affaires) : indice de perception de la corruption, *Transparency International* ; *Worldwide Governance Indicators*, Banque mondiale ; *Democracy and Rule of Law*, *Heritage Foundation*, pour n'en citer que quelques-unes). L'émergence des données massives (*Big Data*) a donné un nouvel essor à cette industrie.

Dès le milieu des années 1990, les auteurs de cet article ont exploré une voie alternative : à savoir la mesure de la gouvernance à travers la greffe de modules sur des enquêtes auprès des ménages (et secondairement auprès des entreprises) conduites par les instituts

Javier Herrera est directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) javier.herrera@ird.fr, Nancy Hidalgo est directrice des recensements et enquêtes à l'Institut National de Statistique et Informatique (INEI) du Pérou nancy.hidalgo@inei.gob.pe, Mireille Razafindrakoto est directrice de recherche à l'IRD-Dial razafindrakoto@dial.prd.fr et François Roubaud est directeur de recherche à l'IRD-Dial roubaud@dial.prd.fr

nationaux de la statistique. Après une première expérience à Madagascar en 1995, la méthode a essaimé au début des années 2000 et les enquêtes se sont multipliées en Afrique et en Amérique latine (Herrera et al., 2007 et 2008). Cette approche novatrice est aujourd'hui reconnue au niveau international et constitue même le cœur de la mesure des indicateurs de l'ODD 16 (OECD, 2017 ; UNSD & Praia Group, 2020). Le cas du Pérou, objet de cet article est intéressant à double titre. Par son contexte institutionnel d'abord : pays à revenu intermédiaire, il a connu une période de fortes turbulences politiques liées tout particulièrement à la corruption. Par la richesse de ses données statistiques ensuite : l'Institut national de statistique et informatique (INEI) a mis en place un dispositif de suivi sur une longue période des indicateurs de gouvernance, encore en vigueur aujourd'hui. Ces deux décennies de collecte de données font du Pérou le leader mondial en matière de statistique de gouvernance.

C'est cette expérience unique que se propose de présenter cet article depuis un poste d'observation privilégié, puisque nous avons été à la fois les concepteurs de la méthode, ses initiateurs au Pérou et l'une d'entre nous la responsable de la mise en œuvre de l'enquête depuis 20 ans. La première partie sera consacrée à fournir un bref aperçu du contexte péruvien montrant l'importance du suivi des questions de gouvernance dans le pays. Dans la deuxième partie, nous exposerons les principales options méthodologiques retenues par l'INEI depuis la mise en place du module gouvernance au début des années 2000. La troisième partie illustrera le potentiel analytique de l'approche à partir de quelques exemples empiriques, tandis que les différents usages qui ont pu en être faits et les défis institutionnels qu'il a fallu affronter seront l'objet de la quatrième partie. Enfin, en conclusion, nous tirerons les enseignements les plus saillants de cette initiative et nous brosserons quelques perspectives pour l'avenir.

Le contexte péruvien : la gouvernance au cœur du débat national

Quelques éléments de contexte seront utiles afin de mieux comprendre les enjeux mais aussi les implications de l'expérience péruvienne. Parmi d'autres, nous prendrons exemple du cas de la corruption, particulièrement emblématique. Si la corruption est un phénomène « endémique » dans l'histoire républicaine du Pérou (Quiroz, 2013), l'histoire politique du pays de ces trente dernières années a été marquée par des cas de corruption au plus haut niveau de l'Etat. Au début des années 2000, le Pérou se trouvait dans une période de transition démocratique après la chute du gouvernement autocratique de Fujimori (1990-2000), délégitimé par les cas de corruption mis en évidence par une

abondance de preuves matérielles (McMillan et Zoido, 2004). L'héritage des années 1990 dans le pays était une corruption systématique et la construction d'un État de type mafieux, ce qui se reflétait dans la prise du pouvoir politique par un groupe prêt à user de tous les moyens pour s'y maintenir. Ainsi, le recours au premier chef à la corruption était courant. Il en est de même pour la soumission de hauts gradés des forces armées et des organes de contrôle de l'État et la complicité de secteurs privés importants tels que les médias, les entrepreneurs, les banquiers, entre autres. Le phénomène de la corruption a continué à marquer l'histoire récente du pays. Ainsi, les six derniers présidents se sont trouvés accusés et inculpés de corruption au cours de cette période. Plus récemment, en 2021, année d'élections, 68 élus au Congrès sont enquêtés pour divers délits et 11 font face à des accusations de corruption.

Après la chute du régime corrompu de Fujimori, le gouvernement de transition convoqua des nouvelles élections en 2001 et entreprit une série de politiques visant à combattre la corruption et à rendre plus transparentes les décisions de politique publique. Selon Pozsgai-Alvarez (2019), le travail de *l'Iniciativa Nacional Anticorrupción* (INA) et les nouvelles règles de transparence et d'accès à l'information ont été à la base des efforts pour la prévention de la corruption. La chute de Fujimori a conduit à des niveaux particulièrement élevés de sensibilisation face à la corruption et à une plus grande vigilance vis-à-vis du comportement du personnel politique.

Au début des années 2000, de nouvelles pratiques institutionnelles ont alors été mises en place par le nouveau directeur de l'Institut national de statistique (INEI). Ainsi, les chiffres sur la pauvreté, qui avaient été manipulés par son prédécesseur, ont été corrigés en rendant accessibles les micro-données de l'enquête nationale auprès des ménages (ENAHO) ainsi que l'ensemble des rapports détaillant la méthodologie des nouvelles estimations (Herrera et al., 2015). C'est aussi dans ces circonstances qu'en 2001 l'INEI décida, avec l'aide de la coopération internationale (Projet METAGORA de l'OCDE et le Secrétariat général de la Communauté andine des nations – CAN) et l'assistance technique de chercheurs de l'IRD-DIAL, d'explorer ensemble les possibilités offertes par les enquêtes auprès des ménages, comme instrument de mesure et de suivi quantitatif de ces nouvelles dimensions du développement (Herrera et al., 2007 & 2008). Trois thématiques spécifiques (« *Multiples dimensions de la pauvreté* », « *Gouvernance* » et « *Démocratie* ») ont été greffées à l'ENAHO sous la forme d'un module dont nous allons présenter ici les traits les plus saillants.

Les trois modules ont été incorporés à partir de 2002 dans le dispositif d'enquêtes auprès des ménages dans quatre pays andins : Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou (Herrera J. et al., 2007). Au total, plus de 50 000 personnes ont été interrogées dans les quatre pays latino-américains, avec un niveau d'inférence

statistique nationale et régional. Face au succès de l'opération tant du point de vue méthodologique (la gouvernance et la démocratie peuvent être mesurées de façon fiable) qu'analytique (les résultats peuvent servir à éclairer les politiques publiques), un processus d'appropriation du dispositif s'est enclenché, l'INEI du Pérou ayant décidé d'intégrer de façon pérenne et sur ressources propres, ce type d'enquêtes au sein du système national d'informations statistiques.

Principales caractéristiques du module Gouvernance, Démocratie et Transparence de l'ENAHO

L'expérience du Pérou en matière de suivi de la gouvernance par voie d'enquête auprès des ménages est, à notre connaissance, la plus accomplie à ce jour à l'échelle mondiale, les modules faisant partie intégrante de l'enquête ENAHO, au même titre que les modules sur l'emploi, les revenus ou la consommation. En suivant le plan de sondage de l'ENAHO, les modules portent sur un échantillon d'environ 35 000 ménages (en moyenne annuelle), avec un niveau de représentativité nationale, régionale (8) et même départementale (24). De plus, comme l'ENAHO est une enquête continue, on peut construire, depuis l'introduction des modules en mai 2003 sous leur forme actuelle, des indicateurs de suivi temporel sur une base annuelle, trimestrielle et même mensuelle.

Un module intégré dans une enquête multi-objectif

L'ENAHO est une enquête couvrant divers aspects des conditions de vie des ménages (éducation, santé, emploi, pauvreté, dépenses, ethnicité, etc.), ce qui permet de présenter les résultats en distinguant, par

exemple, la victimisation de la corruption par catégories d'âge, ethnicité, emploi, pauvreté, entre autres. Il est donc possible de croiser toutes les composantes de la gouvernance abordées dans le module dédié avec les variables classiques sur les caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages (revenu, activité, sexe, âge, etc.). La désagrégation des résultats permet alors de mettre en exergue les spécificités ou les disparités entre différentes catégories de population, en étudiant notamment le cas des plus démunies ou de celles qui souffrent le plus de discriminations. On dispose par exemple d'indicateurs comparant les situations (et les perceptions) des hommes et des femmes, des pauvres et des riches, ou encore des différents groupes ethniques. Il faut noter à ce propos que la plupart des enquêtes d'opinion existantes sur les questions de gouvernance et de démocratie (par exemple les enquêtes *Latino barómetro* pour ne citer que les plus importantes) avec un questionnaire réduit en termes de descripteurs socio-économiques (statut de pauvreté monétaire ou quintiles de dépense, par exemple), ne permet pas d'élaborer des indicateurs désagrégés selon ces catégories de la population. La question des inégalités face aux multiples dimensions de la gouvernance ne peut donc pas être abordée.

La richesse des informations collectées sur la gouvernance et la démocratie permet aussi de mener des analyses approfondies, inaccessibles par d'autres méthodes, plus utiles pour l'élaboration de politiques spécifiques que les indicateurs agrégés disponibles dans les bases de données internationales. Ainsi, par exemple, il a été possible d'étudier au Pérou les conséquences directes de la victimisation de la corruption sur les ménages pauvres et non pauvres (Herrera et Roubaud, 2004).

Graphique 1

Principaux thèmes abordés dans le module *Gouvernance, Démocratie et Transparence*



Autre originalité : le module collecte deux types d'informations sur la gouvernance : 1) des informations objectives (outre celles portant sur les thématiques classiques telles que l'éducation, l'emploi, la santé, ou les dépenses de consommation), comme l'incidence de la corruption et des discriminations, la participation politique et citoyenne, entre autres ; et 2) des questions subjectives, de perception, qui relevaient traditionnellement du domaine des sondages d'opinion réalisés par des instituts privés de qualité parfois douteuse. Dans le cas du module *Governabilidad, Democracia y Transparencia* de l'ENAH, on considère, par exemple, l'opinion de la population sur les principaux problèmes du pays, la confiance dans les institutions, l'adhésion aux principes et le fonctionnement de la démocratie, la pauvreté subjective, la perception des discriminations, les préférences politiques, les perspectives économiques futures individuelles et collectives (Graphique 1).

De cette façon, on se donne les moyens de suivre et de mettre en relation deux dimensions essentielles, aussi importantes et non réductibles l'une à l'autre (comme le montrent plusieurs articles dans ce numéro ; voir par exemple Assany et Rakotomanana), de ces thématiques et de multiples possibilités de décomposer l'information selon différentes catégories de ménages ou d'individus.

Une série longue d'indicateurs sur 20 ans

On dispose d'une série d'indicateurs s'étalant sur 20 ans, au cours desquels se sont succédés différents types de gouvernement, de centre-droite, néolibéraux ou réformistes. Il a été donc possible de suivre la performance de ces régimes et d'en faire une première évaluation des politiques publiques en la matière à travers une batterie d'indicateurs sur la corruption, la confiance dans les institutions, le fonctionnement et l'adhésion à la démocratie, la participation citoyenne, etc.

Ce suivi en continu permet non seulement de construire des indicateurs avec différentes périodicités (trimestrielle, semestrielle, annuelle) mais il a aussi servi, sur le front méthodologique, comme éléments de diagnostic de la robustesse des enquêtes. Ainsi, d'une part, on a pu constater la stabilité des variables structurelles, sujet de toutes les appréhensions *ex ante*. D'autre part, les variations des indicateurs dans le temps étaient corrélées avec des changements significatifs dans la conjoncture politique et les politiques publiques. Les *a priori* quant à la faisabilité des enquêtes comportant un module sur la gouvernance, ont été démentis. En fait, les ménages ont répondu volontiers aux questions sur la gouvernance (ils ont même montré plus d'intérêt pour ces questions que pour celles sur leurs revenus, leur consommation, etc.). Enfin, l'INEI n'a pas été soumis à une pression politique lui interdisant d'inclure ce module ni de publier les résultats. Cette expérience confirme les résultats obtenus par Calvo et al. (2019), qui montrent

que, dans le cas africain, les enquêtes de gouvernance conduites par les INS ne présentent pas plus de biais de réponse que celles menées par des institutions considérées comme indépendantes de l'Etat (instituts de sondages privés, centres de recherche, ONG, etc.)

Une enquête représentative de l'ensemble de la population

La sélection aléatoire dans chaque ménage d'une personne âgée de 18 ans (par la méthode de la date d'anniversaire la plus proche) garantit la possibilité d'obtenir des indicateurs représentatifs de l'ensemble de la population adulte. Il faut noter que la plupart des instituts de sondage d'opinion procèdent par la méthode des quotas afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population. En dehors des risques d'engendrer des biais de sondages, cette méthode présente aussi l'inconvénient de rendre impossible le calcul des intervalles de confiance et de mesurer la précision des résultats. Par ailleurs, dans certaines enquêtes, seul le chef du ménage est interviewé, ce qui biaise également les résultats (les chefs des ménages sont plus souvent des hommes, d'âge mûr, etc.), alors que les questions sur la gouvernance affectent différemment les hommes et les femmes, les jeunes et les anciens, etc.

La représentativité de l'enquête peut aussi être interprétée au sens propre du terme, porteuse d'une valeur intrinsèque de contribution à la démocratie. Les réponses aux questions sur la gouvernance sont une opportunité pour faire entendre la voix des populations marginalisées, discriminées ainsi que de l'ensemble des citoyens, dans les différentes régions du pays. On peut affirmer donc que les résultats de l'enquête, dans la mesure où ils alimentent le débat public, sont un outil pour un meilleur fonctionnement de la démocratie.

Une couverture nationale et une inférence au niveau départemental

La représentativité infranationale permet d'élaborer des indicateurs régionaux (désagrégation spatiale : voir cartes en annexe), perspective particulièrement pertinente pour le pilotage des processus de décentralisation en cours et le renforcement de la démocratie locale. Au-delà de la désagrégation régionale, le module gouvernance a inclus, avant et après la mise en œuvre du processus de décentralisation, des questions spécifiques sur les attentes et l'évaluation a posteriori de la décentralisation sur les différents résultats attendus. L'hétérogénéité des situations à l'égard de la gouvernance (très contrastées par rapport à la gestion des royalties minières, aux conflits sociaux liés à l'absence d'infrastructures de base et à la contamination de l'environnement par les industries extractives, etc.), peut être appréhendée finement grâce à la représentativité infranationale de l'enquête. Aussi, grâce à une géo-codification standardisée, l'enquête auprès des ménages peut être appariée avec des

données provenant d'autres sources, comme les registres administratifs (dotations en ressources publiques, niveau d'exécution des budgets d'investissement, données électorales, etc.) ouvrant ainsi la voie pour des analyses statistiques et économétriques plus poussées.

A titre d'illustration, les cartes présentées en annexe montrent, au niveau des départements, la forte hétérogénéité régionale de l'incidence des discriminations. Le sentiment d'injustice ressenti par certaines catégories de la population face à la discrimination dont elles sont victimes, est un puissant facteur de mécontentement, de remise en cause des régimes politiques et, in fine, de conflits sociaux. Le module de Gouvernance de l'ENAHO permet d'apprécier la discrimination de manière géographiquement désagrégée, par lieu et selon le motif.

Les départements du sud du pays, andins en particulier, affichent un pourcentage de population qui se sent discriminée bien plus élevé que la moyenne nationale. Au cours des dernières années, la tendance à la diminution de l'incidence des discriminations a été assez marquée, sauf dans les départements du sud et dans la capitale. Une analyse plus détaillée des principales situations où s'exercent les discriminations révèle qu'elles sont à l'œuvre dans les centres de santé, sur les lieux de travail, lors de l'accès aux services auprès de l'administration ou lors des interactions avec la police. Fait notable, la population du sud des Andes présente un taux de discrimination plus élevé que la moyenne sur tous ces lieux, que ce soit dans l'espace public ou privé.

Les raisons évoquées varient aussi selon le lieu où les discriminations se produisent. Ainsi, dans les centres de santé, les commissariats, ou l'administration en général, ce sont des facteurs économiques (pauvreté, n'avoir pas de « piston ») qui prédominent (70 %). Dans l'espace public et les écoles, les facteurs liés à l'identité ethnique tiennent une place importante (entre 45 % et 50 %).

Une enquête continue avec une composante de panel ménages et individus

Cette approche présente tous les avantages reconnus des enquêtes statistiques par sondage aléatoire : transparence des procédures de mesure, représentativité des informations collectées et quantification des phénomènes, calcul de la précision des indicateurs, assurant notamment leur comparabilité inter-temporelle. La dimension panel ajoute la possibilité de rendre compte des perceptions sur la gouvernance en fonction des changements dans la situation des individus. Par exemple, ont-ils plus de confiance dans telle ou telle institution à la suite d'une perte d'emploi, après être tombé dans la pauvreté ou après avoir été victime d'un vol ou de corruption ? Un autre avantage tient à la meilleure précision des estimateurs. En effet, les paramètres des régressions en coupe transversale ont une erreur standard plus grande que dans le cas des variations des indicateurs estimés à partir d'un panel d'individus ou de ménages (Deaton, 2019).

Le plan de sondage de l'ENAHO (avec ses modules respectifs) comporte une dimension de panel. Il s'agit de panels rotatifs complexes avec une durée maximale de 5 ans et avec une représentativité nationale, urbaine et rurale. A l'épuisement de l'échantillon panel, un nouveau panel est sélectionné pour une durée également de 5 ans. Ainsi, sur la période 2007-2020 (où la sélection panel suit le même schéma de panel rotatif) nous avons la possibilité d'étudier les trajectoires individuelles des ménages sur des périodes de différentes durées : sur deux, trois, quatre et cinq ans consécutifs. Le nombre des ménages dans chaque panel est suffisamment large pour permettre l'élaboration de profils relativement détaillés des indicateurs de gouvernance selon le type de trajectoire personnelle (par exemple, la confiance dans les institutions pour les ménages qui sont tombés dans la pauvreté, la participation politique des pauvres chroniques, etc.). En moyenne, 8 052 ménages sont suivis dans les panels biannuels, 4 914 sur 3 périodes, 3 166 sur 4 ans et 1 358 sur les 5 ans de durée du panel (Graphique 2).

Graphique 2

Nombre des ménages suivis selon la durée du panel, 2007-2020

Année début panel	Panels 2 ans	Panels 3 ans	Panels 4 ans	Panels 5 ans
2007	6293	4247	2565	1129
2008	6130	4169	1164	1006
2009	6205	1262	2999	1940
2010	6114	3272	4015	
2011	7153	7239	4062	
2012	8058	4223	4193	
2013	8535	6340		
2014	9464	6684		
2016	9400	6787		
2017	9466			
2018	9823			
2019	9987			
Moyenne	8052	4914	3166	1358

Source : ENAHO ; calculs des auteurs.

Note : en jaune (type de panel sur la période 2007-2010) ; en saumon (type de panel sur la période 2011-2014) ; en mauve (type de panel sur la période 2016-2019).

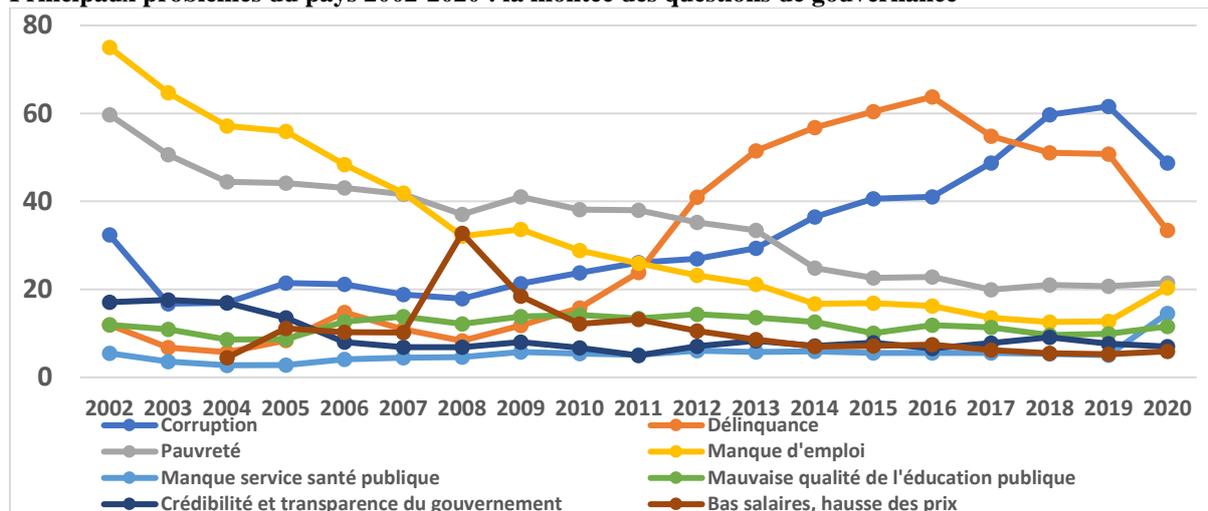
Quelques résultats illustratifs

Afin de mieux apprécier la richesse des données disponibles et leur potentiel analytique, nous présentons dans cette partie une sélection d'exemples illustratifs.

La gouvernance : le principal problème du pays et l'agenda du débat public

Graphique 3

Principaux problèmes du pays 2002-2020 : la montée des questions de gouvernance



Source : ENAHO, Module Gouvernance 2002-2020, INEI ; calculs des auteurs.

Il convient de préciser que la question posée est une question ouverte dont les réponses sont ensuite codifiées. Ceci permet de faire émerger librement et spontanément la perception de chaque individu. On peut considérer l'enquête comme un moyen d'expression libre des citoyens à propos de leurs propres priorités, et par là même une illustration de la contribution intrinsèque de l'enquête à la démocratie. Cette contribution est particulièrement critique dans le cas où, précisément, la liberté d'opinion et de la presse sont limitées par un régime autocratique autoritaire, voire une dictature. Dans le cas péruvien, ces résultats ont été relayés par les médias, contribuant ainsi à inclure les questions de gouvernance et transparence au cœur du débat public. Les gouvernements successifs ont été contraints de réagir en mettant en place des Commissions de haut niveau anti-corruption, en organisant un débat public et en affichant le combat contre la corruption comme une priorité politique (voir partie suivante)¹. Les candidats à la présidence ont tous, sans exception, inclus dans leurs programmes de

Un des résultats importants du module est précisément de mettre en lumière l'importance que les questions de gouvernance ont prise parmi les principaux problèmes du pays selon les ménages au cours des deux dernières décennies (Graphique 3). Si au début des années 2000 les questions économiques (pauvreté, chômage) occupaient de très loin la première place, cette situation a radicalement changé vers 2014 lorsque la corruption et l'insécurité sont devenues, selon la population, les principaux problèmes du pays.

campagne l'objectif d'une lutte frontale contre la corruption².

Dans le cas du Pérou où l'on dispose d'un recul de vingt ans, le manque de volonté pour combattre la corruption, et de façon plus générale, la multiplication des promesses non satisfaites, a accru de façon significative le pourcentage de ceux qui pensent que le « manque de crédibilité du gouvernement » et le « manque de transparence du gouvernement » sont les problèmes les plus importants (de 5 % en 2011 à 9 % en 2018).

Pauvreté et corruption

Le scandale provoqué par la mise à jour en 2000 du réseau de corruption organisé par le conseiller présidentiel Montesinos précipita non seulement la chute de Fujimori, mais eut aussi pour conséquence de placer le thème de la lutte contre la corruption au centre du débat public. Si la grande corruption a fait l'objet de toutes les attentions, à travers notamment la poursuite et l'emprisonnement de nombreuses figures politiques

¹ Le gouvernement du président Toledo déclara l'année 2004 comme l'année de « l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique ». Le gouvernement de Fujimori inaugura même à Lima la Conférence Internationale contre la Corruption. Cependant, il s'est avéré ensuite que les deux présidents étaient impliqués dans des actes de corruption pour lesquelles ils ont été accusés et condamnés. Plus tard, le président Vizcarra (accusé lui aussi de corruption), a déclaré

l'année 2019 comme l'année de « la lutte contre la corruption et l'impunité ».

² Un effet direct est que cette question a été placée au centre du débat public et a exigé la redevabilité des pouvoirs politiques et une réponse du pouvoir judiciaire. Ainsi, cinq présidents ont été condamnés, trois emprisonnés et un (Alain Garcia) s'est suicidé quand la police a tenté de l'arrêter.

du régime antérieur, la petite corruption a été jusqu'à présent relativement délaissée. Ainsi, le procès public de Montesinos, la création au Congrès de la République de cinq Commissions de Recherche de cas de corruption et la mise en place au sein de l'appareil judiciaire de différents dispositifs anti-corruption (« *Juzgados anticorrupcion, Salas especiales, Fiscales anticorrupción, Procuraduría ad hoc, Policía anticorrupción* »), ont contribué activement à la lutte contre la grande corruption. En matière de marchés publics, la création du *Portail de Transparence de l'Etat* ainsi que le rôle actif du *CONSUCODE* dans la surveillance des contrats ont rendu plus difficile la corruption dans les rapports entre l'Etat et les entreprises privées. En revanche, aucun dispositif sérieux de traitement de la petite corruption n'a encore été mis en place. C'est pourtant cette forme de corruption qui affecte au quotidien la population, qui ne peut accéder aux services publics que moyennant le paiement de « cadeaux » et autres pots de vin à des fonctionnaires de base ou de rang intermédiaire et dont elle est victime. Sur ce plan, la population se trouve largement dépourvue de recours, malgré l'existence de la *Defensoría del Pueblo* qui est loin de remplir la fonction de protection qui lui est dévolue. Cette forme de corruption, au-delà de son coût financier direct, entrave l'accès aux services de l'Etat qui eux-mêmes sont loin de couvrir l'ensemble du territoire national, et induit aussi une perte de confiance dans les institutions publiques. Cet ensemble de mécanismes accentue ainsi les inégalités. La lutte contre la corruption et la pauvreté, ainsi que le renforcement de la démocratie et la défense des droits de l'homme ont été au centre des discussions du sommet des chefs d'Etat du Groupe de Rio. Ce *City Group* dont le Pérou assume la présidence tournante et qui s'est tenu fin mai 2021 à Cusco, a permis d'aborder de front ces questions.

La dernière décennie a été marquée par la forte montée de la perception de la corruption et de la délinquance comme étant les principaux problèmes du pays, loin devant les problèmes touchant l'économie des ménages (emploi, pauvreté, bas salaires, hausse des prix). On constate aussi qu'au cours des cinq dernières années l'importance de la délinquance diminue alors qu'elle progresse encore dans le cas de la corruption, au point de devenir le principal problème du pays selon la population. Les résultats de l'enquête permettent d'affiner une possible interprétation. En premier lieu, il convient de distinguer la grosse corruption impliquant la classe politique (notamment le scandale Odebrecht qui a éclaté pendant cette période) et la petite corruption touchant directement les ménages. En second lieu, l'évolution récente de la conjoncture politique et celle des indicateurs « objectifs » montrent une situation contrastée. Tandis que l'incidence de la petite corruption se maintient à un niveau relativement bas, la grande corruption a déclenché une forte réponse de la part de la population à travers des mobilisations massives de contestation. Le résultat a été que le Pérou a eu cinq présidents au cours de cinq dernières années

(2016-2021, chaque mandat devait durer cinq ans) et qu'un ancien président s'est suicidé lors de son arrestation. Simultanément, l'incidence de la victimisation s'est maintenue stable touchant néanmoins environ une personne sur quatre.

Cependant, que sait-on de la corruption du point de vue des ménages ? On a vu qu'elle constitue une priorité centrale parmi les problèmes nationaux. Mais quelle est l'incidence de la petite corruption et quelles sont les institutions publiques les plus touchées ? Qui sont les principales catégories ciblées ? Quel est son « coût » direct et combien pèse-t-il dans le budget des différentes catégories de ménages ? Quelle proportion des cas de corruption fait l'objet de plaintes et dans le cas où elle n'est pas dénoncée, quelles en sont les raisons ?

Contrairement à une idée assez répandue, au Pérou, les pauvres sont plutôt moins touchés que les autres, comme le montre le tableau 1 pour l'année 2002. Plus généralement, l'incidence de la corruption s'accroît avec le niveau de vie. Deux éléments viennent cependant nuancer ce diagnostic. D'une part, l'accès différentiel aux services publics est justement en partie dû à la corruption qui décourage en priorité les individus les moins bien armés pour faire respecter leurs droits, donc avant tout les pauvres. D'autre part, si le coefficient budgétaire global de la corruption varie peu selon le niveau de vie, les sommes ainsi détournées pèsent d'autant plus lourdement sur les pauvres qu'elles viennent grever des dépenses en besoins essentiels (alimentaire, éducation, santé, etc.) déjà très insuffisantes.

L'analyse de la série longue montre que selon l'enquête, l'incidence de la corruption pour les usagers des services publics (soit 90 % de la population) est en baisse (Graphique 4), après un pic atteint en 2008, sous la mandature du Président Garcia (lequel s'est suicidé en 2018 alors même qu'il allait être arrêté pour corruption). En 2018, la nouvelle augmentation de l'incidence de la corruption coïncide avec l'emprisonnement des anciens présidents Kuczinsky et Toledo, ainsi que du maire de Lima, Villarán, pour avoir accepté des pots de vin de l'entreprise brésilienne Odebrecht. Il est ainsi possible que la grande corruption ait facilité la petite corruption bureaucratique, chez les fonctionnaires en position de soutirer des dessous-de-table.

Dans l'enquête de 2018, la question a été encore plus détaillée que dans les éditions antérieures, en désagrégeant les résultats institution par institution. En premier lieu et sur le front méthodologique, il apparaît que l'estimation de l'incidence de la corruption mesurée au niveau le plus fin est supérieure à celle obtenue à travers une question directe, toutes institutions confondues (4,8 % vs. 2,9 %). En second lieu, considérant uniquement les ménages qui ont été en contact avec l'institution, le palmarès des institutions montre que la police arrive en tête, 26 % des ménages

déclarant en avoir été victime. Viennent ensuite le Tribunal Electoral National (19,6 %), les autorités provinciales (12,6 %), régionales (8,8 %) et enfin municipales (6,9 %). Interrogés pour connaître les raisons pour lesquelles les cas n'ont pas tous été reportés, les ménages invoquent dans l'ordre la peur de représailles (25,8 %), le manque d'intérêt des autorités

(27,2 %) et le manque de temps (23 %). De plus, environ 15 % des ménages affectés n'ont pas rapporté les épisodes parce qu'ils ont tiré bénéfice de la corruption. La corruption a donc deux faces : d'un côté, elle pèse sur la population lors de ses interactions avec les services publics, et de l'autre, elle permet à certains d'obtenir des services indument.

Tableau 1
Petite corruption bureaucratique et pauvreté au Pérou en 2002

Quintiles de dépenses	Incidence (total des individus)	Incidence (individus en contact avec l'Etat)	Coût moyen (soles par tête/an)	Pression de la corruption (% des dépenses alimentaires)	Raison de la non-dénonciation (crainte de représailles, ne sait pas comment faire)
I	2.6 %	3.1 %	4.8	0.8 %	49.3 %
II	4.4 %	5.3 %	8.4	0.9 %	41.1 %
III	5.0 %	5.8 %	7.2	0.7 %	22.5 %
IV	6.2 %	7.1 %	21.6	1.4 %	30.9 %
V	7.9 %	8.9 %	33.6	1.2 %	29.5 %
Condition de pauvreté					
Non-pauvre	6.8 %	7.9 %	69	1.3 %	29.6 %
Pauvre	3.9 %***	4.6 %***	15***	0.7 %	36.5 %***
Total	5.2 %	6.1 %	48	1.1 %	32.3 %

Source : ENAHO, Module Gouvernance 2002, IV trimestre, INEI ; calculs des auteurs. 18 598 ménages.

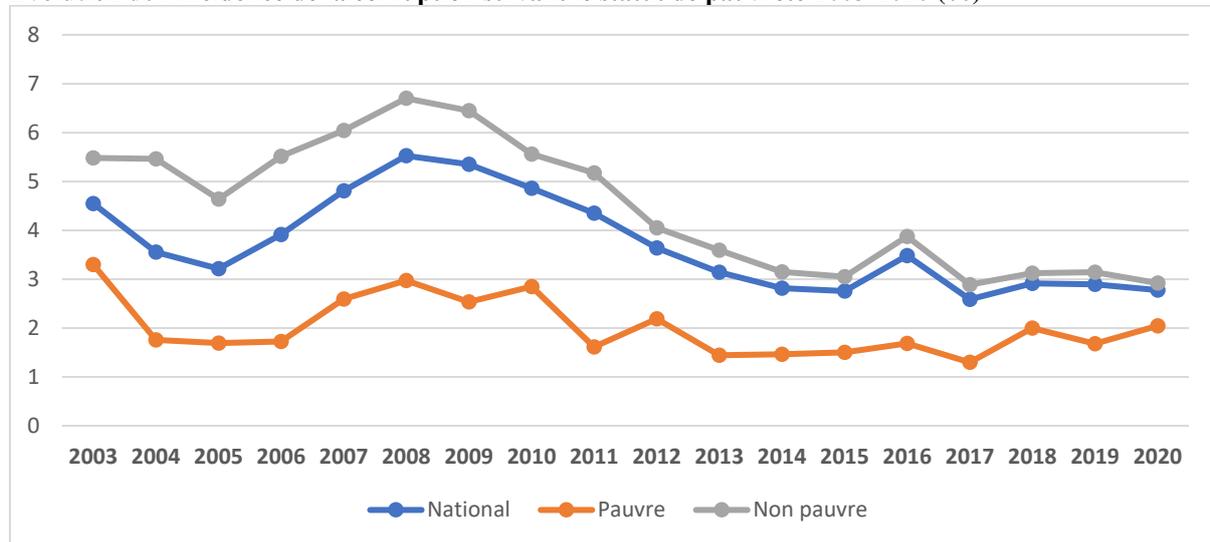
Note : il s'agit du nombre d'individus résidant dans un ménage dont au moins un membre a été victime de la corruption
Coût moyen par tête pour les victimes de la corruption qui ont dû déboursier de l'argent.

La pression de la corruption est la part des dépenses en corruption par rapport aux dépenses alimentaires

*** différence significative à 1 % entre pauvres et non-pauvres.

Graphique 4

Evolution de l'incidence de la corruption suivant le statut de pauvreté 2003-2020 (%)



Source : ENAHO 2003-2020, INEI ; calculs des auteurs.

Note : A partir de 2012, la question sur la victimisation de la corruption est posée au chef du ménage tandis que pour les années antérieures c'est un membre du ménage âgé de 18 ans et plus. Ainsi, les évolutions entre 2011 et 2012 doivent être interprétées avec prudence.

La confiance dans les institutions

La confiance institutionnelle est de plus en plus considérée comme un indicateur central de l'état de santé démocratique d'un pays (OCDE, 2017). Le cas péruvien est emblématique à cet égard. Le graphique 5

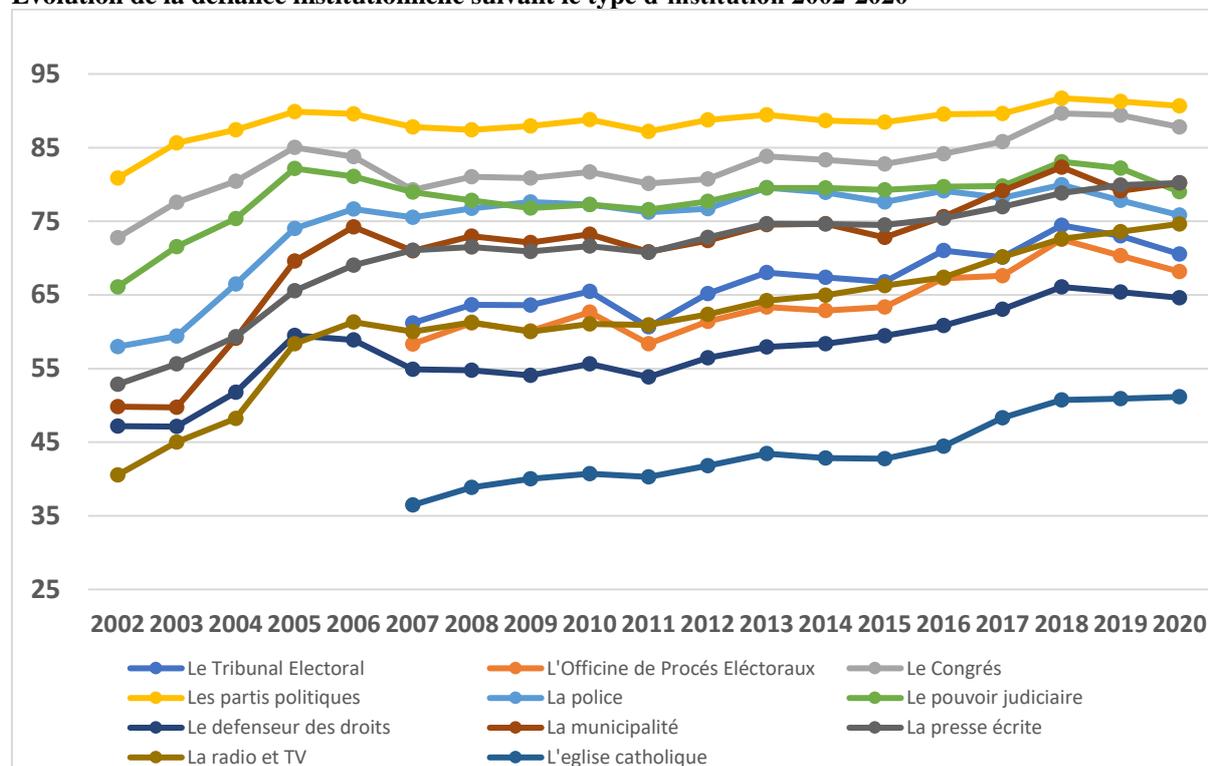
présente le niveau de défiance depuis 2002 pour quelques institutions sélectionnées. En première analyse, trois faits majeurs se dégagent. En premier lieu, le niveau de défiance envers les institutions est exceptionnellement élevé en moyenne. Il atteint près de 90 % envers les partis politiques, totalement

discrédités, mais aussi le parlement. Pour toutes les institutions publiques retenues, la défiance n'est jamais inférieure à 60 %. En deuxième lieu, non seulement la défiance est massive mais une tendance inquiétante et convergente à la hausse est à l'œuvre sur longue période, si l'on exclut le léger mieux de l'année atypique de 2020. Par exemple, alors que 40 % des Péruviens ne faisaient pas confiance à la police au début

des années 2000, ils sont maintenant près du double (75 %). Enfin, dans ce contexte général, toutes les institutions ne sont pas logées à la même enseigne. L'armée, l'éducation nationale et l'Eglise catholique semblent relativement épargnées. Cette dernière est celle qui inspire le plus confiance, mais la situation est en rapide dégradation.

Graphique 5

Evolution de la défiance institutionnelle suivant le type d'institution 2002-2020



Source : ENAHO, Module Gouvernance 2002-2020, INEI ; calculs des auteurs.

Note : % de ceux qui déclarent faire "pas du tout" ou "peu" confiance à l'institution concernée.

Tableau 2

Insatisfaction avec le fonctionnement de la démocratie selon le statut socio-économique 2005-2020

%	2005	2010	2015	2020	2005	2010	2015	2020	
Urbain	78,3	64,0	59,6	61,6	Niveau d'éducation				
Rural	60,1	43,2	38,6	44,0	Primaire	63,0	48,6	41,8	44,9
Homme	76,3	60,1	57,5	60,2	Secondaire	77,7	63,7	58,6	60,6
Femme	71,1	58,0	52,9	56,3	Supérieur	83,0	64,7	64,0	67,8
Pauvre	66,7	46,4	43,2	45,3	Occupé	73,2	58,8	55,0	57,9
Non pauvre	79,8	63,4	57,6	60,2	Chômeur	83,7	67,6	57,9	63,9
Quechua	63,7	49,0	44,9	52,5	Inactif	72,8	58,6	54,4	57,0
Espagnol	76,1	61,5	57,6	59,8	Total	73,5	59,0	55,0	58,0

Source : ENAHO, Module Gouvernance 2002-2020, INEI ; calculs des auteurs.

Note : % de ceux qui déclarent que la démocratie fonctionne "mal" ou "très mal".

La performance de la démocratie n'est pas la même pour tous

Les premières analyses des enquêtes apportent un éclairage nouveau sur des phénomènes jusque-là peu

explorés, voire totalement méconnus : par exemple, l'adhésion massive des citoyens aux principes démocratiques, tout spécialement les plus pauvres. Ce résultat vient à l'encontre des idées reçues. L'adhésion est marquée malgré des lacunes dans le respect de

certaines droits civils et politiques – liberté d’expression, transparence électorale et surtout égalité devant la loi –, et malgré l’ampleur de la petite corruption ainsi que le discrédit profond de la classe politique, dont le rôle a été néfaste dans la crise actuelle.

Cependant, malgré le soutien massif de la population aux principes démocratiques, le niveau de satisfaction avec la façon dont ils fonctionnent au Pérou est particulièrement faible, comme l’illustre le tableau 2. En 2020, 58 % des Péruviens considéraient que la démocratie fonctionnait « *mal* » ou « *très mal* ». Néanmoins, en dynamique, la situation de moyen terme est plutôt en voie d’amélioration. En 2005, ils étaient 74 % à s’en plaindre. Les gains ont surtout été enregistrés dans la seconde moitié des années 2000, et ont stagné depuis, avec même une légère dégradation en 2020 par rapport à 2015, qu’on peut sans doute imputer à la pandémie de Covid-19. Toutes les catégories de population sont concernées par les dysfonctionnements démocratiques. Mais dans l’ensemble, ce sont les couches les plus favorisées qui se montrent les plus critiques (non-pauvres, éduqués, urbains, populations non-autochtones...). Les

chômeurs, qui sont parmi les plus insatisfaits, constituent la seule exception à cette règle.

Participation électorale et défaillance de l’Etat

Notre dernier exemple porte sur le problème de l’exclusion politique des plus défavorisés, révélée de façon concrète dans le cas du Pérou par une participation électorale plus faible, qui résulte en majeure partie des défaillances de l’Etat. Ainsi, le pourcentage de ceux qui n’ont pas voté aux élections municipales de 2002 passe de 20 % pour le quartile le plus pauvre à moins de 10 % pour le plus riche (Tableau 3). Ce phénomène s’explique principalement par l’inefficacité des institutions publiques chargées du registre électorale et du registre national d’identité, et non par un faible intérêt ou un découragement à l’égard du politique. L’absence de « papiers » d’identification non seulement empêche nombre de citoyens d’exercer leur droit fondamental de voter, mais aussi réduit leur accès aux opportunités économiques (accès au crédit, transactions foncières, possibilités de voyager à l’étranger, etc.).

Tableau 3

Participation électorale et raisons de la non-participation selon le quartile de revenu

	Quartile I	Quartile II	Quartile III	Quartile IV	Total
% de ceux qui n’ont pas voté	20 %	15 %	10 %	8 %	13 %
Raison de la non-participation					
N’a pas de carte électorale	63 %	65 %	55 %	36 %	58 %
Pb de transport (coût, éloignement, etc.)	12 %	12 %	14 %	19 %	13 %
Sans document d’identité	12 %	12 %	7 %	4 %	10 %
Voter ne sert à rien	2 %	1 %	1 %	3 %	2 %
Autres*	11 %	10 %	22 %	38 %	17 %

Source : Herrera et al. (2007), en base à l’ENAHQ, Module Gouvernance 2002, INEI.

Note : Il s’agit des élections municipales réalisées en novembre 2002. Le quartile I est le plus pauvre et le quartile IV le plus riche.

* Motifs très divers (maladie, garde-malade, en voyage, etc.).

Usages et enjeux politiques du module gouvernance

La production d’indicateurs sur la gouvernance, si pertinents et opportuns soient-ils, resterait un exercice sans lendemain si les résultats demeuraient méconnus de la population, des chercheurs et des décideurs en matière de politiques publiques. Pour maintenir le module gouvernance dans la durée, il a fallu vaincre des réticences aussi bien à l’intérieur de l’INEI qu’à l’extérieur, en s’appuyant notamment sur la demande exprimée par des acteurs institutionnels puissants et convaincus de l’intérêt de l’approche.

La méfiance des INS envers les enquêtes d’opinion

L’expérience péruvienne a montré que l’adoption d’un module portant sur les différentes dimensions de la

gouvernance et la démocratie par l’Institut National de Statistique ne se fait sans rencontrer des obstacles et du scepticisme. Tout d’abord, la perception selon laquelle des enquêtes d’opinion avec toute leur charge de subjectivité, ne peuvent pas permettre de construire des indicateurs fiables et pertinents, ancrés dans une réalité vérifiable et utiles pour les politiques publiques, est très répandue. Pourtant, au Pérou comme dans la plupart des pays du monde, de longue date les enquêtes de conjoncture s’appuient sur des perceptions. La Banque centrale mène, depuis longtemps, une enquête d’opinion parmi les leaders de grandes entreprises sur leur perception des perspectives de croissance, leur confiance dans l’avenir, etc. Les décisions des agents (investissements, embauches, etc.) se fondent en effet largement, sur la manière dont ils perçoivent les évolutions futures. De nombreux travaux ont montré la forte corrélation entre les indicateurs subjectifs et les indicateurs objectifs.

Un deuxième obstacle est lié à l'idée selon laquelle les INS doivent s'abstenir de s'immiscer dans le champ des questions politiques. Ces dernières sont non seulement jugées par certains comme hors du périmètre des attributions des INS (elles sont considérées du domaine exclusif des instituts privés de sondage), mais elles exposeraient également les INS à une censure de la part des autorités politiques (voire, de manière plus sournoise, à une autocensure sur les résultats moins favorables au gouvernement). L'expérience péruvienne, par sa longévité, sa fiabilité et sa crédibilité met en lumière le manque de fondements de ces réserves. Un autre point de vue, dans un certain sens opposé au précédent, considère qu'un organisme public, qui, comme l'INEI, dépend directement de la présidence du conseil des ministres, ne peut pas être « juge et partie » dans l'évaluation de la gouvernance. Cette objection ne résiste pas non plus à la confrontation avec les faits : des indicateurs classiques, comme les taux de chômage ou de pauvreté, au moins aussi sensibles et directement liés aux critères d'évaluation et « d'accountability » de l'action du gouvernement, sont régulièrement publiés par les INS.

Une stratégie « bottom-up » répondant à la demande sociale

L'adoption du module gouvernance a suivi une stratégie « bottom-up ». Elle a été mise en œuvre dans la période de transition démocratique au Pérou (chute de la dictature et gouvernement de transition) dans un contexte de forte demande d'informations de la part de la société civile. Les organismes multilatéraux engagés dans la lutte anti-corruption ont aussi joué un rôle important. De plus en plus, dans les négociations financières les questions de « bonne gouvernance » ont été mises au centre des discussions et ont poussé les autorités à répondre aux demandes d'information statistique sur la gouvernance. Le gouvernement a répondu positivement en s'appuyant sur des données produites localement. Autrement, les indicateurs auraient été fournis par des organismes privés, pour certains d'entre eux très orientés politiquement (*Heritage Foundation*, etc.).

Du côté de la demande, le processus de mise en place des enquêtes constitue un des points forts du dispositif. Le cas péruvien est exemplaire à cet égard : appropriation nationale de l'enquête, sous la coordination conjointe de l'INEI, du ministère des Finances et du Cabinet du Premier Ministre, participation élargie de la société civile dans l'élaboration du questionnaire et l'analyse des données, institutionnalisation du processus de révision de l'enquête au cours du temps, coopération Sud-Sud des experts péruviens vers les autres pays de la région. En aval, l'expérience montre que dans de nombreux cas,

les indicateurs de gouvernance et de démocratie font l'objet d'une demande sociale plus forte que les indicateurs socio-économiques classiques, comme en atteste la forte réactivité du public et des médias lors des séances de restitution organisées dans les pays suivis (au Pérou, mais aussi ailleurs : à Madagascar, au Mali, etc.). De plus, comme nous l'avons déjà souligné, en alimentant le débat public sur les politiques et les grandes questions de développement, ce type d'enquêtes constitue en lui-même un facteur de renforcement de la démocratie, un révélateur des préférences citoyennes et finalement d'*empowerment* des populations « sans voix ».

L'offre crée sa propre demande

La gouvernance, la confiance dans les institutions, la corruption, les droits de l'homme étaient non seulement des réalités quantitativement difficiles à saisir, les mesures et indicateurs statistiques étaient limités, mais ce sont également des domaines qui étaient peu étudiés par les sciences sociales au Pérou. Les sociologues et politologues ne les abordaient pas car ces derniers étaient peu outillés en techniques statistiques. Du côté des économistes, ils considéraient que ces questions, perçues comme trop « subjectives », se situaient en dehors de leur champ de recherche. Cette situation rendait particulièrement fragile l'initiative de l'INEI, accompagnée par les chercheurs de l'IRD, d'inclure un module centré sur la gouvernance et la corruption. Le risque d'échec était donc loin d'être négligeable, comme en atteste nombre d'expériences antérieures d'autres enquêtes novatrices, souvent promues par des organismes internationaux, qui n'avaient pas trouvé de débouchés durables et avaient dû être abandonnées prématurément. Il fallait donc d'une part convaincre les décideurs publics de l'intérêt du suivi des indicateurs de gouvernance et d'autre part, convaincre les chercheurs maîtrisant les analyses statistiques de l'importance des questions de gouvernance pour répondre aux questions qu'ils se posaient sur les obstacles à la croissance économique, et au développement de façon plus générale.

C'est pourquoi une approche « participative » a, dès le départ, été mise en œuvre afin d'engager la participation des principaux usagers (effectifs et potentiels) des résultats des enquêtes. Elle a commencé par associer des représentants des divers organismes publics dans l'élaboration du questionnaire afin de recueillir leurs points d'intérêt et préoccupations. Ont également été associés des membres des organisations de la société civile³ pour qui les questions de gouvernance et de droits de l'homme étaient au cœur de leurs préoccupations, l'enquête participant à la nécessaire redevabilité (*accountability*) des gouvernements à la population. Un autre point

³ Parmi les organismes publics qui ont participé à l'une des étapes du processus, on compte le *Ministerio de Economía, Contraloría General de la República, Defensoría del Pueblo, Congreso de la República, Presidencia del consejo de*

Ministros. Du côté de la société civile, on peut citer la Comisión Nacional de la Juventud, Instituto de Estudios Peruanos (ONG), Ciudadanos al Día (ONG), les centres de recherche académique.

stratégique a été la décision d'ancrer le module sur la gouvernance dans une enquête annuelle déjà inscrite dans le budget récurrent de l'INEI ; ceci afin d'assurer sa pérennisation, au-delà des raisons d'intérêt scientifique évoquées ci-dessus. La notoriété des chercheurs ayant mis le fonctionnement des institutions au centre de leurs réflexions, avec pour certains d'entre eux l'octroi du prix Nobel d'économie (North en 1993, Stiglitz en 2001, Orstrom et Williamson en 2009), la publication d'articles fondateurs (Acemoglu et al. 2001), et d'ouvrages de référence (comme l'influent *Handbook* sur la Corruption ; Rose-Ackerman, 1997, 1999 et 2007) ont dissipé les doutes sur la pertinence du module et ses possibilités analytiques.

Dernier point, mais non des moindres, une politique de transparence et d'accès libre et sans restriction aux données brutes de l'enquête ainsi qu'une politique active de diffusion d'indicateurs à travers des bulletins semestriels (semestre mobile), ont consolidé l'usage des résultats dans les médias et par là, dans le débat public. La résistance des autorités politiques a été surmontée grâce à une politique institutionnelle de remise mensuelle des résultats de toutes les variables du module gouvernance aux autorités nationales au plus haut niveau (chef de l'État, présidence du Conseil des ministres et institutions de l'État). Le gouvernement pouvait ainsi disposer d'un diagnostic opportun sur l'état de la gouvernance basé sur des indicateurs robustes, d'une couverture nationale et d'inférence départementale selon les caractéristiques socio-économiques de la population. Aucune de ces caractéristiques n'étaient réunies dans les multiples études d'opinion qui jusqu'alors avaient dominé le marché sur les questions considérées par la population comme faisant partie des principaux problèmes du pays, et au centre de leurs propres préoccupations quotidiennes.

Conclusions et perspectives

L'expérience péruvienne conduite par l'INEI en matière de mesure de la gouvernance par voie d'enquête auprès des ménages est exemplaire à plus d'un titre. En premier lieu, par sa longévité : elle est pionnière à l'échelle mondiale dans son domaine et offre des séries temporelles continues sur deux décennies (depuis le début du millénaire jusqu'aujourd'hui). En deuxième lieu, elle mérite l'attention par ses qualités techniques et ses innovations sur le front statistique : couverture nationale représentative avec possibilité d'inférence régionale et départementale, composante de panel, questionnaire à large spectre et intégration dans une enquête plus générale sur les conditions de vie, permettant de croiser les informations, mise en évidence de l'importance des

indicateurs de perception, contrôles de qualité, mise à disposition des micro-données... Enfin, elle se démarque par le processus qui a conduit à son émergence et sa pérennisation. Fruit d'une collaboration Sud-Sud en amont, une expérience africaine antérieure étant déclinée et adaptée au contexte péruvien, elle a su susciter une demande interinstitutionnelle latente, qui en retour a permis de la consolider. Solidement établie au niveau national, elle a servi à poursuivre la route des transferts Sud-Sud, en s'exportant à travers des initiatives de réplication et de dissémination dans la région.

Ce succès est loin d'avoir été un long fleuve tranquille. Au cours de ce chemin semé d'embûches, il a fallu vaincre des réticences de tous ordres, provenant d'institutions extérieures doutant de la capacité et de la légitimité d'un institut de la statistique à s'engager sur ce front, aussi bien que de la part des statisticiens eux-mêmes. A plusieurs reprises le module a été menacé de disparition. On peut raisonnablement penser que l'expérience péruvienne a contribué de manière significative à valider une approche aujourd'hui reconnue comme un standard à l'échelle internationale (UNSD/Groupe de Praia, 2020). En amont de la seule statistique, l'adoption de l'ODD 16, qui peut paraître une évidence aujourd'hui, a nécessité de prouver empiriquement que les questions de gouvernance étaient au cœur des processus de développement au même titre que la croissance, les inégalités, la pauvreté, l'exemple péruvien apportant une belle illustration.

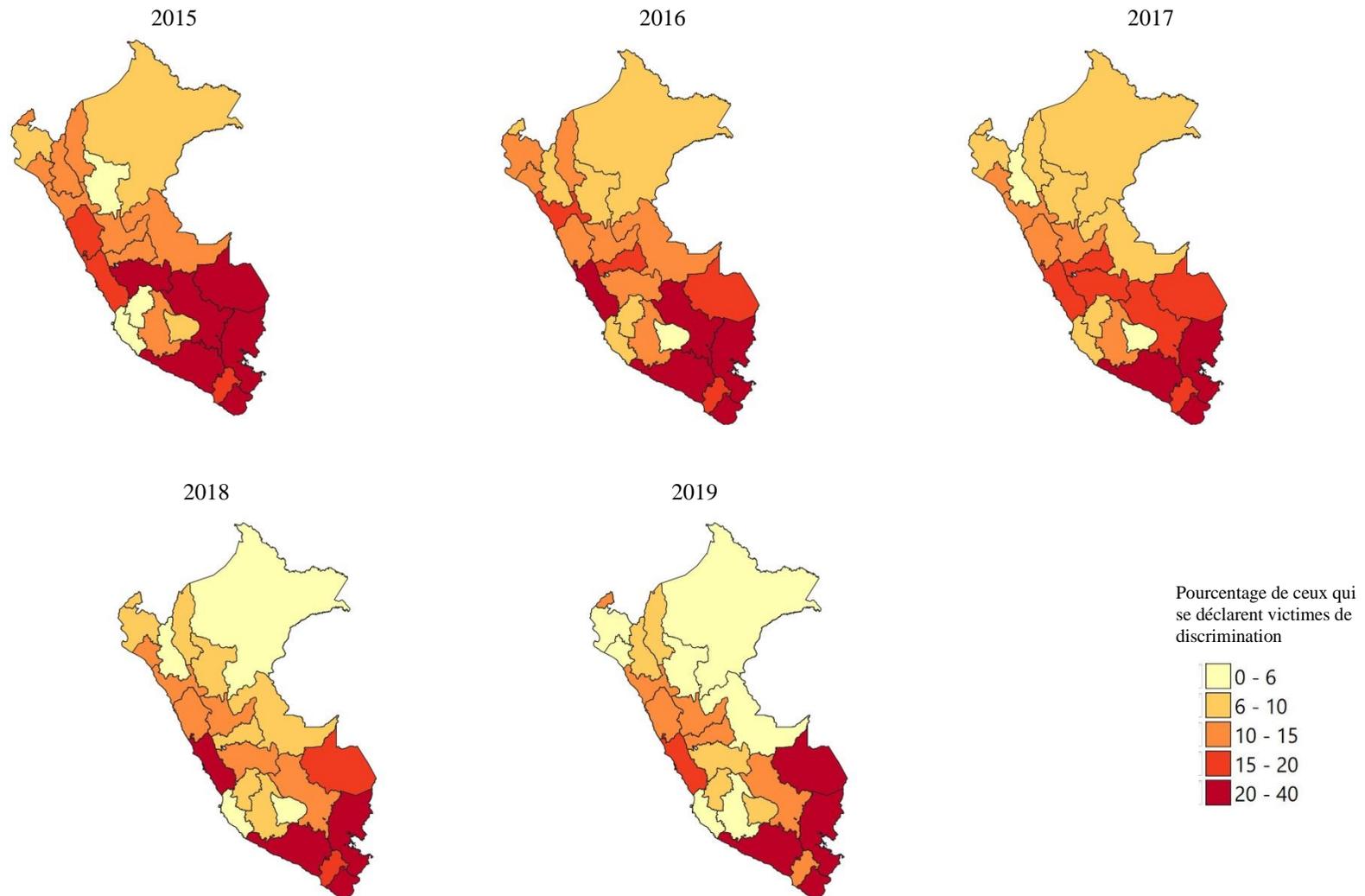
Loin d'être achevée, l'expérience péruvienne offre de nombreuses perspectives et plusieurs défis restent à relever, la gouvernance restant encore, par sa jeunesse, du domaine des statistiques émergentes. A l'échelle internationale, l'INEI continue à participer activement au Groupe de Praia. En particulier, il co-dirige avec l'INS finlandais la *task team* « non-discrimination et égalité » du Groupe de Praia, lancée en novembre 2021⁴. Parmi les questions à approfondir, on soulignera sur le front analytique, la nécessité d'une meilleure compréhension des interactions entre perceptions et expériences et entre économie et politique, qui ne pourra passer que par une pluridisciplinarité accrue des chercheurs s'attelant à ce programme. Enfin, il conviendrait de mieux valoriser les données collectées, qui nous apparaissent encore sous-utilisées (par rapport à leur potentiel), aussi bien en termes académiques⁵ que sur le front des politiques publiques. Les données servent aussi bien au suivi et évaluation de ces dernières que pour favoriser le débat démocratique. Les enquêtes constituent en effet un formidable instrument de dialogue entre différents acteurs, qu'ils soient issus de la sphère publique ou du secteur privé et de la société civile.

⁴ Elle est chargée d'élaborer un module d'enquête sur la non-Discrimination et l'égalité ainsi que des recommandations pour la collecte de données administratives sur ces questions.

⁵ C'est la question de la corruption qui semble avoir suscité le plus d'intérêt ; voir par exemple les travaux de J. Hunt (2007a et 2007b) ou Yamada et Montero (2011).

Références bibliographiques

- Acemoglu D., Johnson S. and Robinson A. (2001)**, “The colonial origin of comparative development”, *American Economics Review*, 91(5), pp. 1369-1401.
- Assany Y. et Rakotomanana F. (2022)**, « Perceptions versus expériences dans le champ et la gouvernance à Madagascar : les cas de la corruption, de la violence et des discriminations », *Statéco*, No.116 (dans ce numéro).
- Deaton A. (2019)**, *Analysis of household surveys. A microeconomic approach*, The World Bank, Washington D.C.
- Herrera J., Razafindrakoto M. and Roubaud F. (2007)**, “Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America”, *International Statistical Review*, 75(1), pp. 70-95.
- Herrera J., Razafindrakoto M. and Roubaud F. (2008)**, “Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region”, *OECD Journal on Development*, Special Issue: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, 9(2), pp. 99-118.
- Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2015)**, « Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud : enjeux, supports, retombées. Résultats d'expériences dans le champ de l'économie et de la statistique », in Vidal L. (ed.), *Les savoirs des sciences sociales : débats, controverses, partages*, chapitre 6, Editions de l'IRD, Marseille, pp. 95-123.
- Herrera J. and Roubaud F. (2004)**, “Corruption and Poverty in Peru”, *Global Corruption Report 2004*, Transparency International, pp. 343-345.
- Herrera J. et Roubaud F. (2004)**, « Pauvreté et corruption au Pérou », *Rapport Mondial sur la Corruption 2004*, Transparency International, Karthala, pp. 411-413.
- Hunt J. (2007a)**, “How corruption hits people when they are down”, *Journal of Development Economics*, 84, pp. 574-589.
- Hunt J. (2007b)**, “Why are some public officials more corrupt than others?”, in Rose-Ackerman S (éd.), *International Handbook on the Economics of Corruption*, Edward Elgar, pp. 323-351.
- Mauro P. (1997)**, “The effects of corruption on growth, investment and government expenditure: a cross country analysis”, in Elliott, K. (éd.), *Corruption and the Global Economy*, Institute for International Economics, pp. 83-107.
- McMillan J. and Zoido P. (2004)**, “How to Subvert Democracy: Montesinos in Peru”, *Journal of Economic Perspectives*, 18(4), pp. 69-92.
- OCDE (2011)**, *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2017)**, *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris.
- Pande R. (2008)**, “Understanding-Political Corruption in low income countries”, in P. Schultz and J. Strauss (éds.), *Handbook of Development Economics*, vol. 4, pp.3156-3184.
- Pozsgai-Alvarez J. (2019)**, « El ciclo político de la lucha contra la corrupción: La experiencia del Perú con su primera Comisión Nacional Anticorrupción », *Derecho y Sociedad*, (52), pp. 81-96.
- Quiroz A. (2013)**, *Historia de la corrupción en el Perú*, IEP, Pérou.
- Rose-Ackerman S. (1997)**, “The political economy of corruption”, in Elliott K. (éd.), *Corruption and the Global Economy*, Institute for International Economics, pp. 31-60.
- Rose-Ackerman S. (1999)**, “The economic impact of corruption”, in Rose-Ackerman, S. (1999), *Corruption and Government: Causes, Consequences and Reform*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Rose-Ackerman S. (éd.) (2007)**, *International Handbook on the Economics of Corruption*, Edward Elgar.
- Stiglitz J.E., Sen A. et Fitoussi J. (2009)**, *Richesse des nations et bien-être des individus : Performances économiques et progrès social*, Odile Jacob, Paris.
- UNSD, Praia Group (2020)**, *Handbook on Governance Statistics*, UNSD, New-York.
- Yamada G. y Montero G. (2011)**, « Corrupción e inequidad en los servicios públicos », Universidad del Pacífico et CIES, Documento de Trabajo No. 87.

Annexe : La dimension infra-nationale de la gouvernance. L'exemple des cartes départementales des discriminations 2015-2019

Sources : ENAHO 2015-2019, INEI ; élaboration des auteurs.

Public sector governance statistics in Brazil. Challenges and perspectives, and focus on transparency

L. Athias and L. Botelho *

The text explores the production of statistics on public sector governance in Brazil both by the official statistical office (IBGE) and other producers, most of them control agencies. The article gives details about the main data sources. Some challenges and perspectives related to regular and comprehensive production are explored. There is also an example of analysis with data on transparency in municipal government collected using different methodologies. This exercise shows some issues faced when one tries to put together different data sources.

Introduction

As it has been discussed for some time and more effectively since the creation of the Praia Group and the SDG (Post-2015 agenda), governance statistics¹ are still often on the margins of regular production by official statistical offices. However significant progress is being made around the world.² At the same time, this is still an area of exploration. Brazil is no exception.

In addition to classical definitions related to the proper functioning of central, federal and local governments, such as the definition adopted by the OECD (“*Governance is the exercise of political, economic and administrative authority necessary to manage a nation's affairs*”), governance is understood here as an umbrella concept encompassing many dimensions, including those listed in the recently published handbook (Praia Group, 2020).

- Non-discrimination and equality
- Participation
- Openness

- Access to and quality of justice
- Responsiveness
- Absence of corruption
- Trust
- Safety and security

Within the official Brazilian statistics office (Brazilian Institute of Geography and Statistics - IBGE), federative issues have been a trigger for data production efforts since the 1990s. In contrast, the idea of structuring governance as a field of study is quite recent³.

Even if statistics related to governance have been produced by some institutions since the last century, the discussion on the subject gained momentum in Brazil in the early 2000s, due to efforts to rationalize the functioning of the public sector, initiatives (or reaction from the public administration at the three levels of government – federal, state, and municipal⁴) and actions made by control bodies. New laws are also noteworthy, such as the Fiscal Responsibility Law –

¹ Here only public sector governance is explored. There is however a consolidated production in Brazil and elsewhere of studies related to the governance of private institutions with focus on accountability, relationships between agent (managers) and principal (shareholders and other stakeholders), etc.

² Refer to <https://www.sdg16hub.org/> for examples.

³ One step in this direction was the production by IBGE in 2019 of a methodological publication with national and

international experiences related to governance statistics (Athias and Botelho, 2019).

⁴ Brazil is a federative republic, with 26 states, a Federal District (which has characteristics of both a municipality and a state) and 5,568 municipalities. Living in a large territory (8.5 million km²) the estimated population for 2021 was 213 million. See more details on the structure of municipalities in section 2.

*Leonardo Athias is researcher at the Brazilian Institute of Geography and Statistics leonardo.athias@gmail.com
Luanda Botelho is researcher at the Brazilian Institute of Geography and Statistics luachb@gmail.com. IBGE is not responsible for any opinion stated here. The researchers' analyses have respected the statistical secrecy to which IBGE is obliged by law.

Another tool on the TCU website is the Fraud and Corruption Controls Weakness Index Map (<https://meapffc.apps.tcu.gov.br/>). According to available metadata, 287 institutions of the federal executive power were evaluated to define how much each institution was exposed to the risk of fraud and corruption. To measure exposure to such risks, a set of controls was divided into five categories: appointment of managers; risk management and internal controls; ethics management and integrity program; internal audit; transparency and accountability. These five categories were then mapped and related to two characteristics that enable the calculation of the exposure map: (a) economic power, based on the General Budget of the Union and the Global Expenditure Plan; and (b) regulatory power, defined as the power to create rules or oversee the private sector. Figure 1 locates a set of federal governments in these bidimensional summaries.

This tool does not say to which year the data refer, but from the results it seems that the mapping was done from 2016 to 2018. For example, (a) highlights Petrobras (oil company - mixed economy company under state control) with strong economic power and low values in the Fraud and Corruption Controls Weakness Index. After a series of scandals involving this company in 2015/2016, one would then question the efficiency of an evaluation based on the presence/absence of structures/procedures. That is however a general deficiency of many such indicators that have no easy task to evaluate if governance mechanisms are working in practice inside a (public or private) company/administration.

CGU (Controladoria geral da União; Ministry of Transparency and Controller-General of the Union)

To fulfill its mission to promote the improvement and transparency of public management, the Ministry of Transparency and Controller-General of the Union - CGU developed, as of 2015, the Transparent Brazil Scale (*Escala Brasil Transparente - EBT*), an assessment of the adequacy of federated levels of government (States, Federal District and municipalities) regarding the aspects of transparency required by law, in particular the Access to Information Law. There were two editions in 2015, and a third in 2016, with a sample of municipalities. In the most recent one, all states, the Federal District and 2,301 municipalities were investigated.

The Scale distinguishes between passive transparency, which is the provision of information to meet specific demands, and active transparency, when information is made available spontaneously. Each one corresponded to 50 % of the value of the final grade, which ranged from 0 to 10. Passive transparency was verified through the existence of a face-to-face service unit, website(s) providing access to electronic form, if there were requirements to carry out the requests, and finally,

CGU technicians made three information requests to assess service quality.

The active transparency assessment incorporated aspects such as "verification of the publication of information on revenue and expenditure, tenders and contracts, administrative structure, public servants, monitoring of public works, among others" (CGU, 2016), that is, mandatory information according to the Access to Information Law and other legislation (such as the Fiscal Responsibility Law). CGU published full results on its website, with rankings and breakdowns, but has not updated the study since 2016.

MPF (Ministério Público Federal; Federal Public Prosecutor's Office)

Based on the same laws that founded the Brazil Transparent Scale (EBT), the Federal Public Prosecutor's Office - MPF developed the National Transparency Ranking (*Ranking Nacional de Transparência - RNT*), which assesses compliance with national legislation in the disclosure and control of public spending, including taking judicial measures to correct flaws in states and municipalities. The diagnosis was carried out twice, in 2015 and 2016, and had a census nature, as it evaluated all 26 states, the Federal District and 5,568 municipalities.

The items evaluated were Internet transparency portal, revenue, expenditure, bids and contracts, reports, passive transparency, structure and type of contact, and good transparency practices. One important aspect that has been monitored was the existence and operation of a "Citizen Information System" (*Sistema de informações ao Cidadão - SIC*), including its electronic version (e-SIC).

The investigations carried out by MPF (National Transparency Ranking) and CGU (Brazil Transparency Scale) have a similar methodology. Both use their central and local staff personnel to evaluate the webpages of public administrations, but they differ in some respects: the content of the questionnaires and other aspects, for example, CGU sends requests and evaluates responses. In addition, only MPF investigated all municipalities (census).

CETIC.br (Centro Regional de Estudos para o Desenvolvimento da Sociedade da Informação; Regional Center for Studies on the Development of the Information Society)

Regarding information and communication technology (ICT) infrastructure and policies at the public sector, the ICT Electronic Government Survey, by the Regional Center for Studies on the Development of the

Information Society - CETIC.br⁵, can be mentioned. The survey has been biannual since 2013. It had the institutional support by the Ministry of Planning and various federal agencies, such as IBGE and the Institute of Applied Economic Research - IPEA.

Through telephone interviews in CETIC.br surveys, various aspects of e-government have been investigated, in federal, state, and municipal bodies. The ICT Electronic Government Survey is conducted as a census of municipalities, states and the federal district since 2019. Response units also include a sample of other types of federal government entities, such as ministries, agencies, and the justice system. More details on methodology can be found on CGI.br (2020). At the time of writing this article, CETIC.br was collecting data related to 2021 and it was expected to keep investigating regularly. That is related to its self-sustainability and self-management. In addition, the ICT Household Survey⁶ investigates access to e-government services by the population annually since 2005.

About data production

To summarize the production of governance statistics in Brazil, we can comment that it is generally carried out in a decentralized manner through various federal authorities and some other entities, such as CETIC.br. This disarticulated system is subject to inefficiency in the allocation of resources and work, lack of coordination and a “silo culture”, which is common in Brazilian public authorities.

In Brazil, governance indicators consist of structural indicators as well as some process ones. These are the result of studies produced by authorities on other government offices, with evaluation of administrative structures, websites, policies/laws, and, especially in the case of IBGE and CETIC.br, with structured questionnaires applied to public bodies of local (IBGE) and/or federal government (CETIC), responded by civil servants. Response units are public agencies as a whole or other units (e.g., secretariats within a state government).

Indicators in which the population is the unit of analysis are rare in Brazil. CETIC.br stands out notably, producing indicators related to e-government on the demand side. Except for aspects relating to user interaction with public services, at the level of individuals, the IBGE addresses governance tangentially and irregularly, as described in the next

section, which details the production of governance statistics by the official statistical office in Brazil.

IBGE main data sources on governance

As said before, IBGE approaches governance (as a broad concept) with some statistical operations. The main one is the Survey of Basic Municipal Information - MUNIC, started in 1999 and applied annually, except for Demographic Census years⁷. Since 2012, the Survey of Basic State Information - ESTADIC has been reproducing the same investigation as MUNIC at the level of the states and the Federal District. Although there was no specific section or supplement with the name of governance before 2019, several themes concern governance statistics at the municipal and state level, such as:

- Human resources (personnel by sex, age, education, type of contract, people with disabilities, training, regularity of entrance exams, existence of quotas to ethnic groups, persons with disabilities, etc.). Gender and education level of heads of thematic areas have been investigated since the early 2000s. In 2018, the race of these professionals began to be investigated as well.
- Material resources, computerization.
- Resources for management (tax collection, real estate registration, incentive mechanisms, etc.).
- Electronic government (communication and information technology), infrastructure, types of services and information available on webpages, etc.
- Mechanisms for contacting the population, telephone, internet, etc.
- Councils, committees, consortia, and conferences on various themes of municipal and state action; issues related to gender policies, citizen participation mechanisms and horizontal federative integration – between municipalities / states – or vertical – including municipalities, states, and the Union.
- Transparency, implementation of the Access to Information Law, type of information made available, channels etc.
- Legislative instruments, funds, hiring advisors to implement policies and social/citizen control mechanisms, social participation mechanisms.

⁵ In addition, ICT infrastructure and policies are investigated in other CETIC.br surveys, applied to different types of establishments, public and private: ICT Health, ICT Culture etc. It is noteworthy that CETIC.br has all its production published in Portuguese and English (<https://www.cetic.br/en>) and a part in Spanish.

⁶ Disclosure takes place through publications and indicator systems, and since 2018, microdata has been available free of charge to the public on the CETIC.br portal.

⁷ Even if it was called “survey” from the beginning, the investigation was intended to be a census and, each year, has a response rate of about 99.9%. Recent Brazilian demographic censuses took place in 2000, 2010 and is scheduled for 2022 (delayed due to the COVID-19 pandemic).

- Human rights (human and material resources allocated, policies, funds, commissions etc.).
- Public security institutions and access to justice.
- “Governance”, investigated in 2019, included questions about Internal control together with transparency (a theme that gained substance compared to previous investigations, when it was combined with other communication and information technology issues).⁸

All these themes concern dimensions identified with the effectiveness of administrations, the existence of an inclusive and transparent public service, with space for social/citizen control mechanisms, social participation, etc. In other words, they concern the governance of the public sector (in this case, municipal, state and district governments) and the evaluation of mechanisms for “good governance”.

Since the 2010s, IBGE has tried to organize MUNIC and ESTADIC to rotate themes every four years, and has been successful, despite budgetary constraints. The budget of IBGE (a public foundation) is influenced by decisions of the ministry to which it is subordinate, currently the Ministry of Economy, and many investigations depend on cooperation agreements with other institutions that will then have a say on the investigation content and transfer funds to IBGE. Table 3 in annex shows the distribution of topics (themes) investigated in MUNIC (since 1999) and in ESTADIC (since 2012).

Regarding the methodology of these surveys, it is worth discussing the collection method. Until 2019, the surveys were carried out with a paper questionnaire, either applied by IBGE interviewers going to city halls and state executives or left for self-completion. This method varied according to the practicality perceived by each IBGE state division responsible for the data collection. The advantage of the paper questionnaire comes from the fact that the survey covers several themes in the same year, so the questionnaire could “travel” among the different administrative divisions. Challenges came from transport, typing, validation.

Since 2020, and accelerated by the pandemic, the collection method was changed to online questionnaires (Computer Aided Web Interview, CAWI). This method has always raised fears, due to the issue of non-response. Some small municipalities do not even have a landline.⁹ Table 1 shows that, in 2021, 3,770 or 68 % of the municipalities had up to 20,000 inhabitants, concentrating 15 % of the population. In most cases, these municipalities have few resources and

administrative structure. Regional inequalities in Brazil are significant.

IBGE researchers responsible for the implementation and analysis of MUNIC and ESTADIC have the perception that these surveys are poorly under-used considering their potential (for monitoring government plans, policies, assessment of institutionalization levels of policies/themes, benchmark studies with comparison between federative entities, etc.). This situation is more a pity since the results are available in open data: the databases are available for free in xls/ods format on the IBGE website among other dissemination initiatives.

These Brazilian (establishment) surveys coincide with instruments existing in other Latin American countries. In Mexico, government censuses¹⁰ started in 2009, with different contents, initially investigating justice and security sectors and then other governments offices. This investigation includes a set of statistics with the purpose of supporting the processes of design, implementation, monitoring and evaluation of government public policies. In Peru, the National Registry of Municipalities, established in law since 2001 (Peru, 2001), also investigates issues related to different policies in all the municipalities.

Besides ‘government censuses’, Mexico (INEGI) draws up a benchmark of the production of public sectors governance statistics. The research agenda includes ‘social cohesion and delinquency prevention’ (INEGI, 2015), ‘quality and government impact’ (INEGI, 2018a), ‘Regulatory quality and government Impact on companies’ (INEGI, 2017), ‘victimization of companies (including corruption)’ (INEGI, 2019). INEGI has also had an important role in the production of a manual about corruption surveys, coordinated by UNODC and UNDP.

Peru (INEI) also has a consistent production, regarding ‘governance, citizenship perceptions, democracy and trust in institution’ (INEI, 2018a), integrated inside a household survey about poverty and living conditions (Peru, 2018b); see Herrera et al., 2021, in this issue).

Concerning other IBGE data sources, it is worth exploring its household surveys. The National Household Sample Survey - PNAD was, between 1967 and 2015, the main source of socioeconomic data for Brazil. It was a face-to-face household cross-sectional multipurpose survey.¹¹ PNAD focused on the labor market but included as well specific modules (which varied year after year, since they were commissioned by different ministries, after technical agreements and resource transfers).

⁸ IBGE (2020a) and IBGE (2020b) publications explore the governance topic, along with communication and informatics (comparing with 2014 edition), respectively at the state and municipal level.

⁹ The 2020 survey is under analysis (October 2021). Conversations with the responsible team indicated that there were no major non-response issues.

¹⁰ Government censuses can be found on the INEGI website: <<https://www.inegi.org.mx/datos/?ps=Programas>>.

¹¹ It was collected in September of each year, with national coverage between 2004 and 2015, used Computer Aided Personal Interview - CAPI from 2007 and 2017. The last edition (2015) had a sample of about 150,000 households.

Table 1
Municipalities in 2021

Population strata	# of municipalities	% Total	population	% Total
1 - up to 5 000	1,250	22 %	4,184,620	2 %
2 - 5 001 up to 10 000	1,201	22 %	8,576,898	4 %
3 - 1 001 up to 20 000	1,319	24 %	18,861 814	9 %
4 - 20 001 up to 50 000	1,120	20 %	34,172,858	16 %
5 - 50 001 up to 100 000	354	6 %	24,498,937	11 %
6 - 100 001 up to 500 000	277	5 %	54,999,084	26 %
7 - > 500 000	49	1 %	68,023,428	32 %
Total	5,570	100 %	213,317,639	100 %

Source: Based on IBGE population estimates.

Note: Municipalities listed in the table include two districts, one federal (Brasília) and one state district (Fernando de Noronha).

Since 2012, a new survey (Continuous PNAD) has started with a different logic. It is a survey under a rotating panel format, in which households respond 5 times, once per quarter, before leaving the sample.¹² This investigation replaced the PNAD (annual, national) and the Monthly Employment Survey (PME, 1980 – 2016) which covered only the 6 main metropolitan areas). Continuous PNAD provides national estimates with more geographic disaggregation than the previous PNAD and PME. Employment statistics are disclosed by moving quarters. The research also includes modules, investigated throughout the year, such as for housing, but also in specific quarters, such as education (2nd quarter) and ICT (4th quarter).

Inequalities of access to public services have been part of investigations in PNAD, Continuous PNAD and other surveys such the National Health Survey (PNS - 2013, 2019), fielded by IBGE in partnership with (and financed by) the Health Ministry. PNS is a necessary next step further (health was a module in PNAD in 1998, 2003 and 2008). The need for detailed information led to the implementation of a single purpose survey. PNS interviews can be longer than 1 hour.

Issues related to democracy, political participation, trust in institutions and civic engagement (themes closer to the core definition of governance) were investigated with PNAD in 1988 (close to the end of the dictatorial military regime in 1985) and never since.

Victimization has always been a sensitive and very relevant topic in Latin America, the area of the world with the highest homicide rates. This theme was investigated in PNAD modules in 1988 and 2009. For years, high turnover in ministerial departments and changing political priorities are among the reasons for difficult negotiations between IBGE and possible sponsors (Ministry of Justice, Justice National Council, etc.). In contrast, a new victimization (and access to justice) module is commissioned by the Ministry of Justice and has been fielded with Continuous PNAD in 2021 and should be repeated in 2022 and onwards.

Modules regarding Information Communication Technology (ICT) in PNAD (2003, 2008, 2013) and in the Continuous PNAD (annually since 2016), commissioned by the Ministry of Communications, have been linked mainly to infrastructure issues (existence of ICT equipment at the households, access to cabling, etc.). The population's access to e-government services was investigated only in 2003 and 2008. As stated, investigations concerning the main dimensions of governance, as defined in the Praia Group Handbook (2020), with persons or households as collection units are somewhat rare in Brazil. More details about perspectives will be mentioned in the closing remarks. Table 2 summarizes the main IBGE governance data sources at the household level.

¹² Continuous PNAD has a higher spread of the sample than the annual PNAD and investigates about 900,000 households per year. In 2020, it was hurriedly transferred to telephone data collection. Was still in this format at the time of

completion of this text (Oct. 2021), but with the prospect of returning to face-to-face format at the end of the pandemics. Microdata is available for free download on the IBGE website.

Table 2

IBGE governance data sources at the household level

Themes related to governance statistics	Year												
	1988	1998	2003	2008	2009	2013	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (est.)
Political Participation	PNAD												
ICT			PNAD	PNAD		PNAD	PNADC	PNADC	PNADC	PNADC			PNADC
ICT + e-government			PNAD	PNAD									
Access to justice	PNAD				PNAD								PNADC
Victimization					PNAD							PNADC	PNADC
Health (1)		PNAD	PNAD	PNAD		PNS				PNS			

Source: IBGE household surveys. Details available in www.ibge.gov.br.

Note: PNAD - National Household Sample Survey; PNADC - Continuous National Household Sample Survey; 2022 investigation agenda is estimated. (1) Includes access to services and experience of discrimination.

Approaches of transparency at the municipal level

After having explored governance data sources from different producers (section 1) and from IBGE (section 2), here is an example of a study that uses transparency data at municipal level.

Transparency (part of the openness dimension) is one of the main dimensions of governance and probably that with most data available in Brazil. This section retrieves then part of a previous analysis (Athias, 2018), which illustrates the possibility of combining different data sources. Here we try to pinpoint regularities and again additional insights from the data (triangulation logic).¹³ The exercise was based on four indexes, created by the author using surveys questions from four data sources¹⁴:

1. *Survey of Basic Municipal Information - MUNIC - 2014 edition* (IBGE, 2015): responses from municipal executives if there were services (e.g., access to documents and forms, debt clearance certificates, etc.) and various other information published on the municipality website, such as expenditures, bidding procedures, etc.

2. *ICT Electronic Government survey - 2015 edition* (CGI.br, 2016): responses by the municipal executive to questions such as: Does the local government's website provide information on its organizational structure, such as an organizational chart and the names of the people responsible for areas, departments or sectors? Does the local government's website provide services that allow users to obtain electronic invoices? Does the local government's website provide services

that allow users to schedule appointments, consultations, and services, among others?

3. *National Transparency Ranking (RNT), 2nd edition* (MPF, 2016): forms filled by MPF staff related to the municipal government websites or transparency portals with responses to questions such as: does the organization provide information about transparency on the Internet? Does the website contain research tools that allow access to information? Is there information about revenue in the last six months, including the nature of revenue, predicted amount and amount collected?

4. *Brazil Transparency Scale (EBT), 3rd edition* (CGU, 2016): the Investigation included evaluations of websites and transparency systems along with requests for information. It encompassed questions such as: Were the [transparency] regulations available on the organization's website? Has the organization regulated the Access to Information Law? Has it regulated the creation of a citizen information services (SIC)?

All four indexes were a sum of positive responses to the existence of the above-mentioned transparency mechanisms. As for results, Figure 2 shows a territorial distribution of transparency levels in the four investigations (unit of analysis is the municipal executive branch). The North and Northeast regions of Brazil are the ones with the lowest standard of living, showing lower transparency levels in rankings. The most relevant segmentation regarding levels of transparency of the municipalities is however constructed with population size of the municipalities. The larger municipalities are more structured with instruments related to transparency.

¹³ In addition to what was explored here, the source study evaluated the evolution of services offered in municipal executive websites from 2006 and 2014 and tested "the hypothesis that longer time since the implementation of complex services on the websites of the municipalities would be positively correlated with greater commitment to ICT-based transparency in recent years. To test this hypothesis, the number of services reported by the municipalities in 2006, 2009, 2012, and 2014 (according to the MUNIC) was cross-referenced with the RNT assessment about municipalities

websites in 2016, based on the questions: "10. Does the page allow citizens to request information in electronic format (e-SIC)?" and "11. Does it allow citizens to follow upon requests?". As for results "the presence of additional services on their websites impacted the likelihood of municipalities answering 'yes' to questions 10 and 11 ..." in most comparisons (Athias, 2018: 207-8). See as well IBGE (2020b).

¹⁴ The detailed listing of items can be found at Athias (2018): 209-2012.

Figure 2

Mean value of indexes based on surveys about transparency, by region and population size of municipalities (2014-2016)

Brazil, macroregions, and population size of municipalities		Munic 2014 Index	ICT Electronic Government 2015 Index	RNT 2016 Index (2nd edition)	EBT 2016 Index (3rd edition)
BRAZIL	Up to 10,000 inhabitants	33.8	35.2	55.0	37.4
	10,001 to 100,000 inhabitants	39.1	45.0	54.4	39.2
	1100,000 to 500,00 inhabitants	57.9	72.7	70.7	55.0
	More than 500,000 inhabitants	67.6	75.6	76.8	85.8
	Total	37.9	42.2	55.6	39.4
NORTH	Up to 10,000 inhabitants	26.4	30.3	40.9	35.5
	10,001 to 100,000 inhabitants	24.4	29.5	35.8	23.0
	100,001 to 500,00 inhabitants	46.1	60.5	65.0	47.2
	More than 500,000 inhabitants	64.1	66.7	53.8	87.5
	Total	26.5	31.6	39.2	28.9
NORTHEAST	Up to 10,000 inhabitants	22.6	26.6	43.6	35.7
	10,001 to 100,000 inhabitants	32.0	37.4	47.0	35.4
	100,001 to 500,00 inhabitants	53.9	63.8	62.8	47.2
	More than 500,000 inhabitants	64.0	69.7	81.4	91.7
	Total	29.8	34.8	46.5	36.1
SOUTHEAST	Up to 10,000 inhabitants	31.0	28.9	47.9	26.0
	10,000 to 100,000 inhabitants	43.4	48.5	57.3	39.9
	100,000 to 500,00 inhabitants	59.2	75.7	70.6	58.9
	More than 500,000 inhabitants	68.5	81.7	78.8	78.7
	Total	39.3	41.9	54.3	35.3
SOUTH	Up to 10,000 inhabitants	46.0	47.2	74.6	52.3
	10,001 to 100,000 inhabitants	54.0	64.9	76.9	52.9
	100,001 to 500,00 inhabitants	63.0	78.5	83.5	62.3
	More than 500,000 inhabitants	79.3	85.4	97.5	89.6
	Total	49.8	55.2	75.9	53.0
CENTER-WEST	Up to 10,000 inhabitants	38.8	44.4	57.3	38.0
	10,001 to 100,000 inhabitants	49.4	53.4	61.0	49.3
	100,001 to 500,00 inhabitants	61.6	79.2	65.9	39.6
	More than 500,000 inhabitants	65.2	60.4	57.5	85.0
	Total	44.4	49.4	59.2	43.6

Source: Athias (2018): 206.

Notes: 1. Because of the different number of questions used to build each index, they were normalized to 100 to allow for comparison; 2. Color scale defined in each column. 3. Based on Survey of Basic Municipal Information - MUNIC (IBGE, 2015); ICT Electronic Government survey 2015 (CGL.br, 2016); National Transparency Ranking (Ranking Nacional de Transparência - RNT), 2nd edition (MPF, 2016); and Brazil Transparency Scale (Escala Brasil Transparente - EBT), 3rd edition (CGU, 2016).

Beyond differences of questions, other challenges to the comparison can be highlighted. First, there were methodological differences (some already pointed out in sections 1 and 2), such as the fact that some sources are the census and others are based on a sample of municipalities. Secondly, CETIC.br considers that municipalities are respondents under imperatives of confidentiality, sharing only aggregate data, not even with a cooperation agreement and guarantee of confidentiality with IBGE, which was negotiated at the time of the disclosure of the ICT Gov 2017 survey

results. Data matching at the individual level (municipality by municipality) was then impossible.

In addition to the methodological differences and diverse understandings of confidentiality, the exercise shown above presented an additional difficulty. CGU data did not include municipality codes produced by the official Brazilian statistical office (IBGE). To better explore the data (merge databases) it was then necessary to edit the names of the municipalities and cope with related difficulties (names with spaces, accents, apostrophes, municipalities that have changed their names over time etc.).

Final considerations

In this article we present some data sources and efforts related to the production of governance statistics in Brazil, both by the official statistics agency, IBGE, and other public administrations, all linked to investigation and control purposes or the mapping of ICT in Brazil.

IBGE has a consistent production, especially on issues related to the capacity (resources, policies, etc.) of states and municipalities to fulfill their missions (MUNIC and ESTADIC surveys). Household surveys have been investigating governance issues only marginally and irregularly, mostly about inequalities of access to public services. IBGE company surveys regularly collect a series of information, but in many cases the respondent is an external accountant. That means a challenge to the investigation of issues related to practices (management, for example) for which only the top management or the company's human resources department could properly report.

The theme of victimization of companies due to corruption (important for the monitoring of target 16.5 of the SDGs) then collides with the current structure of investigations. To advance on this research agenda, it will be necessary to innovate in terms of the structure of the surveys, with investment and tests. The production of indicators related to the connection between citizens and public services (and their quality) is also part of IBGE's production, but it depends on agreements with Ministries (therefore political decisions) to finance the statistical operations.

In relation to other producers mentioned (CGU, MPF and TCU), there has been no recent update (since 2016 or 2018) of the studies. Specific study would be necessary, but the situation may be linked to the fact that Brazil went through its worst economic crisis in 2015 and 2016, with a slow and insufficient recovery since then. The crisis coincided with the impeachment of President Dilma Rousseff (August 2016), followed by governments with high top management turnover and fiscal austerity.

Collaboration and standardization in the Brazilian statistical system could be fostered with the update of the main statistical laws (from the 1970s). Problems of data sharing are one of the major challenges, which lead

to inefficiency and reengineering. One can also mention the need to invest more in promoting meetings, seminars, training of data producers to adapt them to statistical purposes, to facilitate the merging of database, etc.

The exercise of bringing together four data sources that address transparency at the municipal level disclosed some of the difficulties faced by researchers due to the lack of standardization. At the same time, results showed consistency in the approach, as the most populous municipalities have a more developed administrative structure and a structure of websites including services for e-government transactions and transparency portals (some evolving as open data projects) along with other transparency mechanisms.

In Brazil there is clearly a "lack of governance" regarding governance statistics, i.e., there is no institutional structure to orchestrate the data / indicator production. The official statistical body has a proactive role, but is faced with budgetary and personnel limitations, which make it difficult to build a comprehensive and regular research agenda.

Inter-institutional initiatives have historically brought results: surveys, studies, training of civil servants, compilation of statistics and publications, but they suffer from staff turnover and, with exceptions (e.g., ENCCLA - National Anti-Corruption and Money Laundering Strategy), do not usually reach a "critical mass" necessary to institutionalize themselves. At the same time, the participation of some organizations in international forums and the requests made in these forums and expressed by the international system also lead to data collection and/or the production of studies, however without guarantee of continuity.

In terms of new research fronts, the agenda related to companies' victimization (including by corruption) may be promising avenues due to the interest of employers' associations. External financing has been one important driver to innovation in the Brazilian Statistical System. Regarding perceptions (especially the trust dimension), there is still a long way to go, which may be accelerated if Brazil moves on in the project of integrating the OECD. In October 2021, this country had adhered to about 40 % of instruments¹⁵.

¹⁵ Cf. the Brazilian National Confederation of Industries panel to monitor Brazil's adherence to OECD instruments. [http://www.portaldaindustria.com.br/cni/canais/assuntos-](http://www.portaldaindustria.com.br/cni/canais/assuntos-internacionais/o-que-fazemos/temas-prioritarios/acordos-comerciais/ocde-e-a-industria-brasileira/)

[internacionais/o-que-fazemos/temas-prioritarios/acordos-comerciais/ocde-e-a-industria-brasileira/](http://www.portaldaindustria.com.br/cni/canais/assuntos-internacionais/o-que-fazemos/temas-prioritarios/acordos-comerciais/ocde-e-a-industria-brasileira/)

References

- Athias L. (2018)**, *Governance, transparency and ICT use in municipal administration*. In: *CGI.br - Brazilian Internet Steering Committee (2018). Survey on the use of information and communication technologies in the Brazilian public sector: ICT Electronic Government 2017*. São Paulo: CGI.br.
- Athias L. and Botelho L. (org.) (2019)**, *Panorama nacional e internacional da produção de indicadores sociais: estatísticas de governança*. Rio de Janeiro: IBGE, 125 p.
- CGI.br - Brazilian Internet Steering Committee (2016)**, *Survey on the use of information and communication technologies in the Brazilian public sector: ICT Electronic Government 2015*. São Paulo: CGI.br.
- CGI.br - Brazilian Internet Steering Committee (2018)**, *Survey on the use of information and communication technologies in the Brazilian public sector: ICT Electronic Government 2017*. São Paulo: CGI.br.
- CGI.br - Brazilian Internet Steering Committee (2020)**, *Survey on the use of information and communication technologies in the Brazilian public sector: ICT Electronic Government 2019*. São Paulo: CGI.br.
- CGU - Ministry of Transparency and Controller-General of the Union (2016)**, *Escala Brasil transparente – EBT 3.0*. Brasília: CGU.
- IBGE - Brazilian Institute of Geography and Statistics (2015)**, *Perfil dos estados e dos municípios brasileiros: 2014*.
- IBGE - Brazilian Institute of Geography and Statistics (2020a)**, *Perfil dos estados brasileiros: 2019*.
- IBGE - Brazilian Institute of Geography and Statistics (2020b)**, *Perfil dos municípios brasileiros: 2019*.
- INEGI (2015)**, *Encuesta de Cohesión Social para la Prevención de la Violencia y la Delincuencia (ECOPRED)*, Aguascalientes México : Instituto Nacional de Estadística y Geografía – Inegi.
- INEGI (2017)**, *Encuesta Nacional de Calidad Regulatoria e Impacto Gubernamental de Empresas (ENCRIGE)*, Aguascalientes, México : Instituto Nacional de Estadística y Geografía – Inegi.
- INEGI (2018a)**, *Encuesta Nacional de Calidad e Impacto Gubernamental (ENCIG)*, Aguascalientes, México : Instituto Nacional de Estadística y Geografía – Inegi.
- INEGI (2018b)**, *Encuesta Nacional de Victimización y Percepción sobre Seguridad Pública (ENVIPE)*, Aguascalientes, México : Instituto Nacional de Estadística y Geografía – Inegi.
- INEGI (2019)**, *Encuesta Nacional de Victimización de Empresas (ENVE)*, Aguascalientes, México : Instituto Nacional de Estadística y Geografía – Inegi.
- INEI (2017)**, *Indicadores de gestión municipal 2017*, Lima: Instituto Nacional de Estadística e Informática – INEI.
- INEI (2018a)**, *Ficha técnica: Encuesta Nacional de Hogares sobre Condiciones de Vida y Pobreza 2018*, Lima: Instituto Nacional de Estadística e Informática – INEI.
- INEI (2018b)**, *Percepción ciudadana sobre gobernabilidad, democracia y confianza en las instituciones*, Informe técnico No1, Lima: Instituto Nacional de Estadística e Informática – INEI.
- MPF - Federal Public Prosecutor's Office (2016)**, *Ranking nacional de transparência – RNT – 2nd evaluation*.
- Perú (2001)**, Ley n. 27.563. Ley que autoriza la creación del registro nacional de municipalidades. Lima: Congreso de la República.
- PRAIA GROUP ON GOVERNANCE STATISTICS (2020)**, *Handbook on governance statistics*.
- TCU - Federal Court of Accounts (2013)**, *Referencial básico de governança aplicável a órgãos e entidades da administração pública e ações indutoras de melhoria*. Brasília: TCU.
- UNODC (2018)**, *Manual on corruption surveys*.

ANNEX

Table 3
Topics investigated in MUNIC and ESTADIC surveys – 1999-2021

Topics investigated in questionnaire sections	1999	2001	2002	2004	2005	2006	2008	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
MDG Agenda																				
Agriculture																E			E	
Interinstitutional articulations																				
Social assistance											E					E				
Science and technology												E						E		
Communication and IT												E						E		
Municipal/state councils and Funds										E										
International cooperation																				
Culture																E			E	
Human rights										E		E					E			
Education												E				E			E	
Sport																			E	
Risk Management and Disaster Response															E			E		
Governance																	E			
Housing															E			E		
Productive inclusion										E	E	E				E				
Legislation and planning instruments																			E	
Environment											E				E			E		
Mayor/governor profile															E				E	
Gender policy										E	E					E				
Human resources (employment relationship)										E	E				E		E	E	E	
Human resources (employment relationship x education)										E	E					E				
Management Resources																				
Sanitation																				
Health											E					E			E	
Food safety										E	E					E				
Public security												E					E			
Outsourcing and computerization																				
Labor and income																				
Transport															E			E		
Health surveillance																				
Migration Management Instruments																				
Confronting birth under-registration																				
COVID																			E	E
Topics investigated in detailed supplements	1999	2001	2002	2004	2005	2006	2008	2009	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019	2019	
Social assistance										E										
Culture												E								
Sports															E					
Public finances																				
Legislative power																				
Environment																				
Sanitation																				

Note: Marked fields indicate the years in which the themes were investigated by MUNIC, while those marked with the letter "E" by ESTADIC.
Sources: 1. IBGE, Basic Municipal Information Survey 1999/2021 and Basic State Information Survey 2012/2021.

Appendix - list of acronyms

CAWI - Computer Aided Web Interview

CETIC.br - Regional Center for Studies on the Development of the Information Society

CGI.br - Brazilian Internet Steering Committee

CGU - Ministry of Transparency and Controller-General of the Union

EBT - Brazil Transparency Scale (CGU)

ENCCLA - National Anti-Corruption and Money Laundering Strategy

ESTADIC - Survey of Basic State Information

IBGE - Brazilian Institute of Geography and Statistics

INEGI - [Mexican] National Institute of Statistics and Geography

INEI - [Peruvian] National Institute of Statistics and Informatics

ICT - Information and Communications Technology

MPF - Federal Public Prosecutor's Office

MUNIC - Survey of Basic Municipal Information

OECD - Organization for Economic Co-operation and Development

PME - Monthly Employment Survey

PNAD - National Household Sample Survey

PNAD Contínua - Continuous PNAD – Continuous National Household Sample Survey

PNS - National Health Survey

RNT - National Transparency Ranking (MPF)

SDGs - Sustainable Development Goals

SIC - Citizen Information System

TCU - Federal Court of Accounts

UNODC - United Nations Office on Drugs and Crime

UNDP - United Nations Development Program

De la mesure de la violence dans les pays en crise : un enjeu politique pour le développement, la paix et la sécurité

M.-A. Pérouse de Montclos*

Cet article interroge les données, les indicateurs, les catégories statistiques et les outils mobilisés pour mesurer les niveaux de violence dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Il montre que les méthodologies utilisées sont très disputées et peuvent fausser les résultats, notamment dans le sens d'une perception à la hausse. Partant, il invite à reconsidérer le lien entre développement, paix et sécurité.

Adoptés en 2015 par les Nations unies, les Objectifs de développement durable (ODD) reposent sur des indicateurs qui visent, entre autres, à mesurer les niveaux de violence dans chaque pays en vue de promouvoir des sociétés stables et prospères. Les taux d'homicides, en particulier, retiennent l'attention. Certes, ils ne peuvent pas résumer à eux seuls la complexité de violences aux aspects multiformes et parfois invisibles lorsqu'elles sont confinées à la sphère domestique et qu'elles touchent des zones difficiles d'accès. Mais ils permettent d'essayer d'objectiver des tendances. Aussi les taux d'homicides sont-ils utilisés pour, par exemple, évaluer le risque pays des investisseurs, calculer le montant des primes d'assurance ou définir les situations de crises qui déterminent l'attribution de statuts de réfugiés, la déclaration d'états d'urgence ou les niveaux d'alerte à partir desquels la communauté internationale peut décider d'intervenir et de déployer son aide.

Le problème est qu'il est difficile de trouver des indicateurs standardisés permettant de rendre compte de la complexité des phénomènes de la violence. Avec le projet appelé Sphere, par exemple, les organisations humanitaires ont essayé d'introduire des seuils de surmortalité et de malnutrition pour évaluer l'intensité des crises, notamment dans les camps de réfugiés et de déplacés internes¹. Initialement, le standard fut fixé en 1997 à plus d'un mort par jour pour 10 000 habitants (Glasman, 2019, p.140). Mais à partir de 2011, il fut

ensuite modulé en fonction des niveaux de développement des zones considérées, à raison de 0,03 mort en Europe, de 0,15 en Amérique latine, de 0,46 en Asie du Sud et de 1,07 en Afrique subsaharienne, soit un rapport de 1 à 35 entre les situations les plus extrêmes de l'échiquier mondial.

Dans un premier temps, cet article analyse les difficultés à mesurer la violence lorsque les statistiques officielles se révèlent défailtantes. À partir des trois principales méthodologies utilisées en pareil cas, il fait le constat qu'il existe un relatif consensus académique sur l'indicateur du nombre de morts pour apprécier l'intensité et l'évolution des conflits armés dans le temps et dans l'espace. Les autres points de la discussion, en revanche, continuent d'être très disputés. Dans un deuxième temps sont donc analysés les termes d'un débat qui ne porte pas que sur la fiabilité des données et des méthodologies mobilisées, mais aussi sur les résultats obtenus, d'une part, et la qualification des événements et des victimes, d'autre part. Sont notamment évoquées les raisons qui peuvent favoriser des perceptions à la hausse sur la base de biais spatio-temporels. Le décryptage de rapports produits par les Nations unies et la Banque mondiale le montre à sa manière. En guise de conclusion, l'article revient alors sur les liens entre développement et sécurité, un débat qui est loin d'être clos.

¹ <https://spherestandards.org/>

* Marc-Antoine Pérouse de Montclos est politiste et directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il est le fondateur et directeur scientifique du projet *NigeriaWatch*, marc-antoine.perouse-de-montclos@ird.fr

Difficultés à mesurer la violence

Lorsqu'ils veulent comparer des situations dans le temps et dans l'espace, les spécialistes de la criminalité et des guerres se focalisent en général sur l'indicateur du nombre de morts résultant directement de violences volontaires ou accidentelles. En fonction de l'étendue de leur champ d'étude, leurs appareils statistiques peuvent donc inclure les homicides de nature strictement criminelle, les victimes de conflits armés et, parfois, les morts de la route. Les spécialistes estiment en revanche qu'il n'est pas raisonnable d'assigner la même valeur à un meurtre et à un simple vol de sac à main. De ce point de vue, leur méthodologie diffère beaucoup de l'approche des concepteurs d'ACLED (*Armed Conflict Location & Event Data*), un projet porté par une ONG homonyme (encadré 1).

Bien entendu, la qualité et l'exactitude des données utilisées sont aussi importantes. La plupart du temps, l'analyste navigue dans le « brouillard de la guerre ». En vertu des conventions de Genève, les belligérants doivent théoriquement déclarer les morts dans les rangs des combattants. Mais ils n'ont pas de telles obligations concernant les civils. Commentant l'impact humain des interventions militaires des Etats-Unis en Afghanistan en 2001 puis en Irak en 2003, qui ont tué bien davantage de civils qu'Al-Qaïda, un général américain de l'état-major déclarait ainsi ne pas tenir la comptabilité des morts. « *We don't do body counts* », disait-il (Bonney, 2004, p.385). Au Sahel, en revanche, les armées engagées dans la lutte contre le terrorisme ont souvent cherché à faire du chiffre pour rassurer les opinions publiques. Les communiqués sur les bilans de leurs opérations n'en sont pas moins restés flous. En général, ils se sont contentés de décompter les morts « amis » ou « ennemis », sans mentionner les victimes civiles (Bagayoko, 2021, p.14).

D'une région à l'autre, les pratiques en la matière varient en fait du tout au tout. Les Nations unies, par exemple, rendent publiques les pertes subies au cours de leurs opérations de paix et identifient nommément les casques bleus tués au combat afin de mieux en honorer la mémoire. Mais les organisations régionales ne procèdent pas toutes ainsi. En Somalie, par exemple, les troupes de l'Union africaine refusent de déclarer leurs pertes afin de ne pas démoraleser leurs soldats (Williams, 2018, p.357). Pour masquer ses nombreuses défaites contre Boko Haram, l'armée nigériane a quant à elle pris l'habitude d'enterrer ses soldats à la sauvette, en secret, dans les fosses communes de la caserne de Maimalari près de la ville de Maiduguri (Parkinson, 2019). Les récits recueillis sur place montrent cependant que les pertes subies sont très supérieures

aux bilans que l'état-major veut bien communiquer (Oriola, 2021, p.165)².

Encadré 1 : Les approximations d'ACLED

Financée par le Département d'Etat américain, ACLED est la base de données la plus prisée des agences de développement, des Nations unies et de la Banque mondiale pour analyser l'évolution des niveaux de conflictualité armée³. Son approche se focalise sur le dénombrement des troubles à caractère politique, plutôt que des auteurs ou des victimes des violences. Certains chercheurs lui reprochent en conséquence de traiter indifféremment des événements létaux ou non : tueries, arrestations, manifestations, simples mouvements de troupes... Kristine Eck, par exemple, souligne les biais et la fragilité de statistiques produites par un système qui met sur le même plan le massacre de Srebrenica et une attaque de sniper à Sarajevo (2012). ACLED, fait-on également remarquer, tend à présenter comme « politiques » des conflits où, en réalité, il est très difficile de déterminer ce qui relève ou non de la criminalité de droit commun ; une telle confusion peut donner à tort un sentiment d'augmentation à partir du moment où l'on étend le champ des événements couverts. Autre problème, les sources des données qu'utilise la base d'ACLED ne sont pas toujours disponibles. Aussi ne permettent-elles pas de vérifier la véracité des informations fournies.

De telles approximations n'empêchent cependant pas les agences intergouvernementales de continuer à recourir au projet ACLED sans le confronter aux méthodologies employées par d'autres bases de données qui se sont mises en réseau pour essayer de développer des standards communs sous l'égide de l'ONG Every Casualty Worldwide (ECW, 2016). L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), par exemple, fonde toutes ses analyses de la conflictualité en Afrique du Nord et de l'Ouest à partir des seules sources d'ACLED. A aucun moment ses chercheurs ne proposent la moindre réflexion critique sur la qualité de la méthodologie et des données mobilisées. Au contraire, ils entreprennent de mesurer l'intensité des violences en fonction du nombre d'incidents répertoriés, quel que soit leur degré de létalité, et ne mettent pas leurs résultats en relation avec la croissance démographique ou avec la taille des pays en proie à des conflits armés, du Libéria jusqu'au Nigeria, pays le plus peuplé du continent (Trémolières et al., 2020, p.72).

Assez logiquement, ils en concluent alors que l'Afrique du Nord et de l'Ouest n'a jamais connu autant de violences que sur la période 2014-2019. Ce faisant, ils oublient de préciser que la qualité et la quantité des données se dégrade à mesure qu'on remonte dans le temps jusqu'en 1997, point de départ du projet ACLED, au début de la « digitalisation du monde ». Les chercheurs de l'OCDE soutiennent également que les conflits d'aujourd'hui seraient plus fluides et plus complexes : ils tueraient une plus grande proportion de civils, déborderaient davantage des frontières nationales et seraient moins structurés par des idéologies (Trémolières et al., 2020, pp.78-9). Leur description correspond toutefois fort bien aux caractéristiques des affrontements qui ont ravagé le Libéria puis la Sierra Leone entre 1990 et 1997, avant les débuts de la « digitalisation du monde » par ACLED.

² De source officielle, on estime que près d'un millier de soldats meurent au combat chaque année depuis l'instauration d'un état d'urgence en 2013, un chiffre à comparer aux cinquante hommes que les troupes britanniques ont perdu lorsqu'elles ont défait le califat de

Sokoto en 1903 puis parachevé la conquête militaire du Nigeria avec l'unification des territoires du Nord et du Sud en 1914 (Siollun, 2021, p.334).

³ <https://acleddata.com/#/dashboard>

Le débat est loin d'être clos car la fiabilité des statistiques utilisées dépend également des méthodologies employées et de leur séquençage, pendant ou après les hostilités (Pérouse de Montclos et al., 2016). Aucune approche n'est vraiment satisfaisante. Les sondages d'opinion, d'abord, traitent seulement des perceptions de l'insécurité et peuvent donner des résultats très différents, voire contradictoires, suivant la façon dont les questions sont posées et traduites dans les langues vernaculaires. Quant aux enquêtes de victimation conduites dans des pays affectés par des conflits armés, elles risquent parfois d'extrapoler les résultats à partir d'une seule région. De plus, elles ont beaucoup de difficultés à identifier les familles dont tous les membres ont été tués et elles risquent en permanence d'être biaisées car elles dépendent des possibilités d'accès aux différents camps en lice⁴. Il n'y a pas d'échantillon représentatif et elles ne produisent qu'une photo de la situation à un moment donné. Rarement reproductibles dans des conditions similaires, elles ne permettent donc guère d'apprécier des évolutions dans le temps. Fondées sur l'autopsie orale des survivants, enfin, les tentatives de reconstitution rétrospective de l'histoire des violences sont également limitées, l'âge aidant, par les défaillances de la mémoire humaine.

Très déductive, l'analyse ex-post des recensements de population ne suffit pas non plus pour estimer la surmortalité résultant de conflits armés. En effet, le procédé consiste généralement à établir des bilans de pertes humaines par soustraction, à partir du nombre attendu d'habitants en temps normal. Une telle approche ne permet guère de prendre en compte le départ de réfugiés qui n'auraient pas été tués mais qui, une fois en exil, échapperaient aux tentatives de dénombrement des citoyens restés sur le territoire national au sortir d'un conflit. L'analyse ex-post des recensements ne permet pas non plus de distinguer la surmortalité résultant directement de violences ou, bien plutôt, d'une plus grande vulnérabilité aux maladies du fait de la corruption des autorités et de l'effondrement des services publics de santé.

Quant aux enquêtes judiciaires, enfin, elles sont beaucoup plus précises car elles reposent sur les outils scientifiques de la médecine légale et visent à identifier nommément les victimes, souvent sur la base d'exhumations de cadavres retrouvés dans des charniers ou des fosses communes. Mais elles ont généralement pour inconvénient d'être menées des années après la fin des hostilités, par exemple dans le cadre de commissions vérité et réconciliation. Elles ne permettent donc pas de suivre en continu l'évolution d'un conflit pour alerter les décideurs et la communauté internationale quand la situation se dégrade brusquement. De plus, elles sont parfois tributaires

d'arrangements politiques qui répondent à la justice du vainqueur et qui introduisent des biais dans les enquêtes.

Encadré 2 : NigeriaWatch, un système de surveillance passive à l'épreuve du feu

Destiné à pallier l'absence de données fiables dans le pays le plus peuplé d'Afrique, NigeriaWatch est un projet qui est basé à l'université d'Ibadan et qui fonctionne en continu depuis 2006⁵. L'outil fournit un dispositif d'analyse scientifique et d'appui à la décision dans des environnements à risque. Il permet de dégager des tendances et de mieux gérer l'incertitude en recoupant les informations disponibles et en objectivant les niveaux de violence dans un pays qui ne dispose pas d'appareil statistique opérationnel en la matière. Les indicateurs résultent d'une base de données qui repose sur la quantification, la qualification et la localisation des homicides et des morts violentes, y compris accidentelles. Réactualisée en permanence et utilisable en continu, celle-ci s'améliore constamment à mesure qu'elle engrange des informations à partir de sources ouvertes : plus de 30 000 événements létaux et près de 160 000 décès enregistrés en quinze ans, de 2006 à 2021.

Comme les autres organisations membres du réseau d'Every Casualty Worldwide, le projet NigeriaWatch se heurte cependant à de nombreux obstacles. Face à des données souvent contradictoires, d'abord, le système doit calculer des moyennes des nombres de morts. Plutôt que de se risquer à spéculer sur la base d'informations invérifiables, il se garde également la possibilité, en cas de doute, de mentionner plusieurs causes et protagonistes des violences. Toute la difficulté est en effet de qualifier des événements létaux, le statut de leurs victimes et les raisons qui ont conduit à des pertes en vies humaines. Guerre, attaque terroriste, émeute, règlement de compte communautaire, assassinat politique, banditisme de grand chemin : le choix est vaste.

L'équipe de NigeriaWatch n'a évidemment pas les moyens de mener des enquêtes policières et judiciaires pour trancher et échelonner les responsabilités. A la différence du projet ACLED, elle ne vise donc pas à couvrir seulement des incidents que certains considèrent comme « politiques ». Dans le même ordre d'idées, elle ne qualifie pas non plus de « civils » ou « combattants » des morts qui, dans bien des cas, sont anonymes, sans qu'on puisse identifier leur statut de porteur d'armes au moment de leur décès. Les controverses à ce sujet sont innombrables, ainsi que le montrent, par exemple, les déclarations contradictoires de l'armée française et des enquêteurs de l'ONU à propos du bombardement du village de Bounti dans le centre du Mali le 3 janvier 2021.

Enfin, NigeriaWatch n'échappe pas aux tentatives de manipulations politiques qu'ont également connues d'autres membres du réseau d'Every Casualty Worldwide à propos de l'Irak ou du Pérou. Ses données ont ainsi été utilisées et extrapolées par des ONG protestantes pour avancer l'idée d'un génocide de chrétiens dans le nord à dominante musulmane du Nigeria, une hypothèse qu'il a fallu récuser dans plusieurs tribunes (Hiribarren, 2019 ; Pérouse de Montclos, 2019).

A tout prendre, les systèmes dits de « surveillance passive » sont sans doute les moins mauvais. S'appuyant souvent sur des sources ouvertes,

⁴ Sur les controverses qu'ont suscitées les enquêtes de victimation et les extrapolations de l'ONG américaine International Rescue Committee à propos de l'Irak ou de la République Démocratique du Congo, voir, par exemple,

Pérouse de Montclos (2010) et Pérouse de Montclos, Minor & Sinha (2016).

⁵ <http://www.nigeriawatch.org/>

notamment des rapports de presse et d'organisations de défense des droits de l'homme, ils peuvent jouer un rôle d'alerte et pallier les défaillances des autorités dans des environnements extrêmement incertains, quand il n'existe pas de statistiques officielles sur les morts violentes (voir l'encadré 2). Pour le scientifique, le défi est alors de monter des bases de données indépendantes. De telles entreprises demandent du temps et de l'argent. Elles ne correspondent donc pas aux modalités de financement de la recherche sur des programmes à court terme. Enfin, leur fiabilité dépend toujours de la qualité des données recueillies, de leur couverture géographique et de la possibilité de les recouper à partir de plusieurs sources contradictoires. Les médias, on le sait, ont souvent pour défaut de sélectionner les événements en fonction de leur audience possible et de leur immédiateté, sans se préoccuper du sort des victimes qui décèdent des suites de leurs blessures après, par exemple, un attentat retentissant.

Les termes du débat

Au-delà des questionnements académiques sur la fiabilité des données et des méthodologies utilisées, les débats portent aussi sur les résultats obtenus. D'un côté, on trouve surtout des auteurs anglo-saxons qui constatent une diminution durable des taux d'homicides et de la létalité des affrontements qualifiés de guerres (Mack *et al.*, 2005 ; Pinker, 2011 ; Harari, 2017)⁶. De l'autre côté, certains chercheurs récusent les approches quantitatives pour apprécier l'évolution de la conflictualité dans le monde. C'est notamment le cas d'un bon nombre de politistes en France. Bertrand Badie, par exemple, dénonce « une myopie, habillée d'optimisme, proclamant à tout vent que la guerre est en recul alors qu'elle se diversifie dans une polymorphie qui la décentralise hors des champs de bataille classiques » (2019, p.38). Sans aller jusqu'aux théories les plus extrêmes de l'effondrement, l'idée est également que, face à l'émergence de la Chine et des pays en développement, le désordre du monde serait de plus en plus insaisissable et de moins en moins quantifiable depuis la fin de la bipolarité du temps de la guerre froide.

Dans une très large mesure, le débat bute en fait sur la capacité des scientifiques et des praticiens de la sécurité à mesurer la violence et son évolution dans le temps et dans l'espace. Pendant longtemps, les chercheurs ont développé à ce sujet une approche très euro-péo-centrée. Nombre d'entre eux ont ainsi ignoré les spécificités des pays du Sud et modélisé leurs travaux à partir des événements de la Première Guerre mondiale, un conflit censé symboliser la quintessence d'affrontements entre les armées régulières et les soldats en uniforme d'États-nations au faite de leur puissance. A leurs yeux, un tel cadre spatio-temporel n'en faisait que mieux ressortir la singularité des guerres civiles d'aujourd'hui, en

particulier dans le contexte de mouvements insurrectionnels qui sont dorénavant qualifiés de terroristes.

La référence aux affrontements de 1914-1918 n'en est pas moins discutable pour comprendre les violences contemporaines à l'échelle mondiale. En effet, la Grande Guerre ne constitue pas le socle d'un modèle qui permettrait d'apprécier l'évolution des conflictualités dans le temps et dans l'espace. Elle fut exceptionnelle par la proportion de ses victimes militaires, relativement aux civils, et de ses soldats tués au combat, plutôt que morts de maladie ou de faim comme autrefois, avant les progrès de la médecine et des transports observés pendant la deuxième moitié du 19^e siècle. En revanche, elle n'a pas atteint de record en matière de surmortalité due à des conflits armés. Selon les historiens, sa ponction démographique fut, toutes proportions gardées, moindre que les cinq millions de morts comptabilisés lors des guerres révolutionnaires qui ravagèrent l'Europe entre 1792 et 1815 (Cabanes, 2018, p.160). En valeur absolue, elle n'est pas non plus comparable aux affrontements de la révolte des Taïping, qui ont fait entre vingt et trente millions de morts en Chine sur la période allant de 1851 à 1864.

Pour suivre l'évolution des niveaux de violence d'un pays et d'une période à l'autre, le choix d'un marqueur historique peut ainsi introduire des biais spatio-temporels qui perturbent l'analyse. Au sortir de la guerre froide, par exemple, de nombreux chercheurs s'attendaient à une pacification du monde du fait de la diminution des tensions entre les superpuissances américaine et soviétique. Certains ont alors eu tendance à exagérer la gravité des conflits armés qui ont continué de ravager les pays en développement et qui défiaient leur compréhension de violences autrefois comprises comme des affrontements par procuration entre l'Est et l'Ouest. Pour ce qui est de l'Afrique, en particulier, les théoriciens des guerres dites « nouvelles » se sont beaucoup inspirés des travaux d'une politiste américaine, Mary Kaldor (1999), et d'un économiste britannique, Paul Collier (2000).

Constatant la diminution des affrontements directs entre États et entre armées en uniformes, ces auteurs ont en l'occurrence insisté sur la multiplication des exactions et les mobiles lucratifs des conflits contemporains, schéma qui a bien correspondu au sentiment de désordre qu'a provoqué le terrorisme de type djihadiste après les attentats d'Al-Qaïda à New York en 2001. A les en croire, les belligérants auraient ainsi renoncé à poursuivre les objectifs géopolitiques et idéologiques d'autrefois en vue de capturer des territoires, de défendre le monde libre ou de se battre sous l'étendard de la révolution sociale. Aujourd'hui, on aurait plutôt affaire à des bandes de criminels qui auraient surtout pour but d'extorquer de l'argent, de

⁶ Du côté français, voir Tertrais, 2011.

pillier les ressources disponibles et de rançonner la population.

Pourtant, la dimension prédatrice des conflits menés par des forces gouvernementales ou des groupes insurrectionnels est une réalité fort ancienne. Les théoriciens des « nouvelles guerres » ont en conséquence été très critiqués à cause de leur myopie historique et de leur incapacité à recourir aux outils de l'anthropologie pour décrypter et rendre intelligibles des affrontements aux logiques fort complexes (Marchal & Messiant, 2003 ; Cramer, 2006 ; Newman, 2004 ; Pérouse de Montclos, 2007). Mary Kaldor n'en a pas moins persisté (2018). Forte de son audience dans certains cénacles internationaux, elle a continué à défendre la thèse de « nouvelles guerres » définies sur la base de quatre éléments qui méritent d'être énoncés car ils ont très largement contribué à formater le regard que l'on porte à présent sur les insurrections du Moyen Orient ou de l'Afrique subsaharienne.

En premier lieu, Mary Kaldor a insisté sur la privatisation, la décentralisation et, in fine, la fragmentation des acteurs de la violence dans le cadre de conflits déstructurés où, désormais, on enregistrait peu d'affrontements entre groupements militaires constitués. Deuxièmement, elle a souligné l'importance des motivations identitaires d'insurgés qui, pour l'essentiel, avanceraient dorénavant des revendications de nature ethnique et religieuse. Troisièmement, elle a constaté l'effacement du soutien que les Etats apportaient aux guérillas du temps de la guerre froide. Les relais dans les diasporas outre-mer n'ont pas compensé ce manque à gagner et les groupes insurrectionnels d'aujourd'hui auraient donc davantage tendance à vivre de trafics et de diverses activités criminelles, ceci sans parler du détournement de l'aide internationale. Enfin, les conflits se caractériseraient par des violences accrues contre les civils, à la fois pour créer un climat de terreur, pour embrigader des jeunes de force et pour se financer en rackettant ou en kidnappant les habitants des zones de conflit (Kaldor, 2018).

En fait de nouveauté, il n'y a pourtant pas besoin de remonter jusqu'au Moyen-Age pour retrouver tous ces éléments dans les affrontements de l'Afrique ancienne, quoi qu'il en soit par ailleurs du développement de l'aide internationale et d'éventuels prolongements diasporiques. Assurément, les guerres d'autrefois n'étaient pas plus « propres » et moins meurtrières pour les civils. La remarque s'applique aux attentats terroristes. Au Sahel, par exemple, les groupes insurrectionnels aujourd'hui qualifiés de djihadistes n'ont sûrement pas la primeur des attaques indiscriminées contre des civils. Autour du lac Tchad, les armées de pays comme le Nigeria et le Cameroun se caractérisent également par la brutalité de rafles qui s'accompagnent souvent d'exécutions extrajudiciaires et, parfois, de massacres de paysans (Pérouse de Montclos, 2020).

En Europe, les attentats terroristes des années 1970 étaient sans doute plus ciblés. Mais ils n'ont pas épargné les simples passants, victimes collatérales de la fureur des assaillants. D'une manière générale, les massacres d'innocents ont été très nombreux dans l'histoire de l'humanité. Du sabre jusqu'à l'avion, il convient donc de ne pas s'arrêter à leurs modalités techniques pour en tirer des conclusions hâtives sur la prétendue innovation d'attentats suicides qui, en réalité, ne sont spécifiques ni aux djihadistes, ni aux musulmans, ni aux Africains, ni aux Arabes. Il n'est qu'à songer, en France, à cet horloger de Senlis qui se fit exploser dans la foule avec sa machine infernale au début de la Révolution de 1789, ceci sans parler des anarchistes de la fin du XIX^e siècle (Mazeau, 2012).

Les raisons d'une perception à la hausse

Dans une très large mesure, la tendance à embellir le passé et à dramatiser la dangerosité du monde contemporain a en fait tenu à des tropismes géographiques et à des effets de mémoire courte. D'ordinaire, on se souvient plus facilement des traumatismes les plus proches et les plus récents, en particulier ceux que l'on a vécus. A l'inverse, on a parfois intérêt à oublier des événements désagréables et déshonorants, occultation qui confine parfois à une forme de myopie historique, voire de négationnisme dans le cas des Turcs vis-à-vis des Arméniens. Tout dépend aussi du devoir de mémoire que l'on veut entretenir. Les victimes de la Shoah, par exemple, ont été tuées à l'abri des regards. Il était donc crucial de les dénombrer afin de dissiper tout doute sur la réalité et l'ampleur du génocide perpétré par les nazis. En France au sortir de la Première guerre mondiale, en revanche, il n'y eut pas besoin de compter les victimes tombées au champ de bataille pour convaincre la population de l'abomination des tranchées et entretenir la mémoire de soldats dûment identifiés sur les monuments aux morts de chaque village. Si les pacifistes de l'époque mirent en cause la légitimité du recours aux armes, le bilan humain des hostilités, lui, ne fit pas débat. Les autorités se contentèrent de produire un rapport qui avait surtout pour but d'organiser le versement de compensations aux familles des hommes tués au front. Mais aucun scientifique n'essaya de façon indépendante de vérifier les chiffres fournis par l'armée française, qui avaient peut-être été sous-estimés et qui, de toute façon, ne traitaient pas des victimes civiles (Prost, 2008).

A l'occasion, la propension à miser sur une hausse plutôt qu'une baisse de la violence suit également des logiques bureaucratiques. Dans un monde globalement moins ravagé par les guerres, des organisations militaires et humanitaires peuvent en effet avoir intérêt à élargir leur mandat et leurs critères d'intervention pour justifier la poursuite de leurs opérations, quitte à nourrir artificiellement le sentiment d'une aggravation de la situation. Le cas du HCR (Haut-Commissariat des

Nations Unies pour les Réfugiés) et du CICR (Comité International de la Croix-Rouge) en témoigne à sa manière. Alors que diminuait le nombre de réfugiés recensés à la fin des années 1990, le premier a étendu sa protection aux déplacés internes qui n'avaient pas franchi de frontières internationales, contribuant ainsi à entretenir l'illusion d'une amplification des conséquences migratoires des conflits armés (Pérouse de Montclos, 2013, p.27). Le CICR, regrettait un de ses anciens délégués, a quant à lui laissé croire à tort à une augmentation impressionnante du nombre de détenus politiques en commençant à publier dans ses rapports d'activités l'ensemble des effectifs des prisons qu'il visitait, droits communs compris (Nessi, 2019, p.183).

L'élargissement des mandats de protection et la multiplication des catégories de victimes ne sont pas seuls en cause. Sur le plan méthodologique, le sentiment d'une aggravation de la situation dépend aussi de la volonté ou non d'inclure dans des décomptes macabres les morts résultant indirectement des violences. Au sortir de la Première Guerre mondiale, on sait par exemple que le virus de la grippe espagnole, convoyé par des soldats, fit davantage de victimes que les combats pendant toute la durée des hostilités. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Égypte a vécu un drame assez similaire, certes à une échelle plus réduite. A l'époque, on y a ainsi recensé entre 100 et 200 000 victimes de malaria, dont la gravité a été exacerbée par l'état d'urgence, tandis que les combats contre les Allemands en Libye faisaient entre 50 et 70 000 morts en 1942 (Mitchell, 2002, pp.19-27).

Assez logiquement, l'inclusion des décès résultant indirectement des conflits a contribué à propulser les tendances à la hausse. Mathématiquement, le sentiment d'une montée des violences a aussi accompagné la croissance démographique et l'amélioration de la recension des violations des droits de l'homme. La digitalisation du monde, notamment, a permis d'accélérer le traitement des données relatives aux victimes de conflits armés. L'économiste Paul Collier en a ainsi déduit un peu trop rapidement que les guerres d'aujourd'hui dureraient plus longtemps et étaient par conséquent plus meurtrières (Collier et al., 2001). Mais ses conclusions provenaient très largement du fait que son appareillage statistique était de moins en moins fourni à mesure que l'on remontait dans le temps, quitte, par exemple, à ignorer complètement les premières phases de la guerre civile au Soudan dans les années 1960 (Pérouse de Montclos, 2016).

Dans un monde global, le développement des transports et des médias, l'accélération du rythme de circulation des informations et la multiplication d'organisations humanitaires ont tous contribué à entretenir le sentiment d'une augmentation de la

conflictualité armée, à mesure que se multipliaient les institutions susceptibles de « capter » et enregistrer les violences. Le nombre d'ONG, par exemple, a augmenté depuis les années 1980⁷. Paradoxalement, on a ainsi vu davantage de secouristes se déployer sur les terrains de crises alors même qu'il y avait de moins en moins de guerres et de famines : une tendance qui, en l'occurrence, confirme la thèse de certains chercheurs selon qui l'aide internationale, notamment alimentaire, est d'abord déterminée par l'offre, bien plus que par la demande (Barrett, 2005).

Parallèlement, l'affirmation progressive d'un droit d'ingérence humanitaire a par ailleurs contribué à sensibiliser les opinions publiques et à rendre plus visible la souffrance d'autrui. L'évolution du contexte international a aussi joué un rôle. Au sortir de la guerre froide, l'apaisement des tensions entre les États membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies a permis de monter davantage d'opérations de paix et a pu donner l'impression d'une multiplication des conflits à travers le monde, en particulier en Afrique.

Le cas des Nations unies et de la Banque mondiale

A travers la question de la conflictualité armée, et pas seulement du crime, le sentiment d'une montée des violences est ainsi partagé par une bonne partie de la communauté académique et des experts des organisations intergouvernementales. A l'échelle mondiale, cependant, les données recueillies par les quantitativistes montrent une tendance inverse (Lacina et al., 2006, 2005). De telles conclusions amènent à repenser un débat qui, bien souvent, se focalise davantage sur les raisons de l'instabilité d'un monde multipolaire que sur les difficultés à mesurer la violence. Publié conjointement par les Nations unies et la Banque mondiale, une première dans l'histoire de ces institutions, un récent rapport des deux plus grosses organisations intergouvernementales de la planète en donne un aperçu significatif dans un contexte où la poursuite des opérations de guerres se concentre désormais dans trois principaux pays : l'Afghanistan, l'Irak et la Syrie (United Nations, 2018).

Centré sur la prévention des conflits, il soutient en effet que, depuis 2010, les violences armées seraient reparties à la hausse après avoir décliné au sortir de la guerre froide. A l'en croire, le nombre de personnes tuées sur les théâtres d'opérations militaires depuis 2005 aurait été multiplié par dix en dix ans et on retrouverait cette hausse dans des proportions assez similaires concernant les victimes de terrorisme⁸. L'année 2016 serait un record : on n'y aurait jamais enregistré autant de pays en guerre au cours des trente

⁷ Quant au nombre d'organisations intergouvernementales, il est passé de 123 en 1951 à 7 710 cinquante ans plus tard (United Nations, 2018, p.236).

⁸ Sur l'augmentation d'événements désormais qualifiés de terroristes, voir, par exemple, De Young, 2007.

dernières années. *Last but not least*, les violences toucheraient surtout les régions les plus pauvres de la planète. Dans le monde développé, les démocraties libérales, elles, resteraient relativement épargnées, même si, au cours du siècle passé, les Etats-Unis ont été le pays le plus souvent en guerre si l'on en juge par la fréquence de leurs interventions militaires... à l'étranger.

Bizarrement, cependant, les chiffres cités par le rapport ne confirment pas toujours le constat alarmiste des Nations unies et de la Banque mondiale. En effet, ils montrent bien que le grand moment des conflits armés ne date pas des années 2010 mais des années 1990, au sortir de la guerre froide. De plus, la façon dont les experts des Nations unies et de la Banque mondiale utilisent les statistiques produites par des institutions d'origines fort diverses ne laisse apparaître aucune réflexion sur la fiabilité des indicateurs choisis et les limites des approches quantitatives. A sa manière, le rapport en question synthétise en fait la plupart des problèmes habituels à l'exercice, notamment pour ce qui est des unités de compte, des catégories de victimes et des définitions des violences.

En premier lieu, on peut légitimement s'interroger sur la pertinence d'un procédé qui consiste à énumérer et dénombrer des conflits dont la létalité n'est pas du tout comparable, quitte à aligner les millions de morts de la Seconde guerre mondiale avec les dizaines de victimes de la tentative de sécession de l'île d'Anjouan aux Comores en 1997. Pour calculer une tendance à la hausse, considérer les pays touchés par des violences n'est pas non plus très probant si on ne prend pas en compte l'augmentation du nombre de territoires reconnus indépendants par la communauté internationale depuis la fin de la décolonisation. En effet, on recense aujourd'hui quatre fois plus d'Etats qu'en 1945. En soi, le nombre de pays en guerre et de conflits armés ne nous dit donc pas grand-chose de l'évolution de la dangerosité du monde, en particulier si on ne le met pas en regard avec la densité et la croissance démographique de la population.

Les différentes nomenclatures et catégories de victimes telles qu'elles ressortent du droit international humanitaire méritent aussi qu'on leur prête davantage attention. Dans leur rapport, les Nations unies et la Banque mondiale appuient leur démonstration sur l'augmentation du nombre de combattants tués au cours des hostilités, des morts qualifiées de *battle deaths*. Pourtant, les civils sont en général les plus touchés par les conflits, une loi bien éprouvée au cours des siècles. Ne s'intéresser qu'aux catégories de victimes les plus faciles à recenser peut introduire des distorsions dans l'analyse. En effet, les conventions de Genève font seulement obligation aux belligérants de publier des informations sur les morts militaires et non civiles. De plus, il arrive parfois que les survivants préfèrent déclarer des morts militaires plutôt que civiles, par exemple en Bosnie pour toucher des pensions d'un montant supérieur (Delpla, 2008, p.157).

Pour dégager des tendances, il faudrait en fait se mettre d'accord sur des indicateurs et des catégories qui permettent la comparaison et qui résistent à l'épreuve du temps dans des contextes sociaux, culturels, politiques et économiques très différents. Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de ne pas confondre les taux et les valeurs absolues. En effet, une augmentation du nombre d'homicides ou de *battle deaths* peut simplement suivre la croissance démographique sans pour autant signaler une aggravation du risque à un niveau individuel. Si tant est que l'on veuille restreindre la discussion à la question des conflits armés, encore faudrait-il aussi s'entendre sur des définitions plus ou moins inclusives des catégories de victimes et des actes de violences.

Développement et sécurité : un lien disputé

Etudier l'évolution de la conflictualité ou de la criminalité létales dans le temps et dans l'espace n'est sûrement pas chose aisée. De deux choses l'une, cependant : soit on considère que tous les chiffres sont faux et on s'interdit de parler d'une augmentation ou d'une diminution des violences mortifères dans le monde ; soit on admet les limites des approches quantitatives et on tente quand même d'en tirer des leçons raisonnables. Les débats à ce propos n'épuisent certainement pas le sujet et invitent à dépasser les disputes académiques sur le mode de calcul de la surmortalité due aux conflits lorsque les désaccords portent sur les raisons de l'augmentation ou de la diminution des affrontements armés à travers le monde.

Un bon nombre d'auteurs anglo-saxons, on l'a vu, tablent sur une tendance à la baisse qui, pour l'équipe d'Andrew Mack (2005), résulterait d'abord de la multiplication des opérations de paix et des interventions humanitaires depuis l'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide. Dans la longue durée, l'amélioration de l'accès à la santé, les progrès technologiques, le développement des transports, l'augmentation de la production agricole et l'efficacité de l'aide internationale auraient par ailleurs permis de réduire l'impact mortifère des conflits armés et d'éliminer les grandes famines de la surface de la planète après la conquête coloniale et les deux guerres mondiales (Waal, 2018, p.6). Pour Steven Pinker (2011), la diminution des affrontements armés témoignerait aussi du triomphe des modèles démocratiques et libéraux sur le plan politique et économique.

A sa manière, le débat renvoie ainsi à la sempiternelle question de la relation entre développement et sécurité. L'idée selon laquelle il ne pourrait y avoir de développement sans sécurité et, inversement, de sécurité sans développement est bien ancrée dans les démocraties occidentales qui ont l'habitude de faire la guerre « chez les autres » mais surtout pas sur leur territoire. Elle est également partagée par les milieux

néolibéraux selon qui la croissance économique serait source de prospérité et de paix plutôt que de compétition et d'inégalité sociale. C'est notamment le cas de certains économistes qui, de façon très optimiste, s'intéressent seulement aux facteurs de développement en considérant que la pauvreté n'a pas de causes en tant que telle puisque le dénuement serait l'état naturel de l'homme (Bauer, 1972).

Les chercheurs qui travaillent sur la question des inégalités sociales ont évidemment un point de vue différent. Les adeptes de la fameuse théorie de l'agression-frustration y voient un lien direct avec la violence (Dollard, 1939). Ils supposent en effet que les inégalités engendrent des frustrations si intenses qu'elles finissent par déboucher sur des révoltes collectives ou des attaques individuelles contre les personnes. En témoigne par exemple l'étude d'épidémiologistes qui, s'intéressant aux pays développés, montrent que les sociétés les plus inégalitaires connaîtraient généralement des taux d'homicides plus élevés (Wilkinson & Pickett, 2009). En sens inverse, la théorie de l'agression-frustration expliquerait aussi pourquoi, aujourd'hui, les affrontements armés diminueraient à l'échelle mondiale, si tant est que l'on constate bien un amenuisement des inégalités sociales, à mesure que les pays émergents rattrapent leur retard avec les pays riches.

Le lien entre frustration et violence n'est certes pas univoque et, dans son célèbre essai, Ted Gurr se demandait plutôt pourquoi les hommes ne se rebellaient pas plus souvent dans des contextes de grande pauvreté (1970). A l'évidence, d'autres facteurs jouent, qui questionnent bien autant la relation entre développement et sécurité. En effet, la question de la

pauvreté ne doit pas faire oublier que ce sont les pays riches qui ont été le plus souvent en guerre au 20^{ème} siècle, avec, par ordre décroissant d'importance, les Etats-Unis, l'ex-URSS, la Grande-Bretagne et la France. Contrairement aux présupposés de la théorie de l'agression-frustration, qui plus est, les sentiments d'injustice ne nourrissent pas forcément des tensions susceptibles de déclencher des sortes de « guerres des classes ». L'insatisfaction, en particulier, est une notion assez variable, suivant les contextes, et les sociologues ne trouvent pas de corrélation systématique avec les niveaux de violence, si tant est que l'on puisse mesurer le bonheur (Kelley & Evans, 2016). Le Nigeria en fournit un exemple significatif. Réputé compter parmi les pays les plus violents d'Afrique, il abrite une population qui, selon des sondages de Gallup en 2015, affiche un optimisme sans égal ailleurs dans le monde⁹.

En allant encore plus loin, enfin, on peut interroger le lien entre insécurité, développement et paix. En effet, il arrive que les guerres relancent la croissance économique, favorisent le plein emploi et permettent de relever les salaires de travailleurs moins nombreux du fait de la disparition d'un bon nombre d'entre eux au cours des hostilités. A l'occasion, les conflits armés réduisent aussi les inégalités sociales en nivelant les revenus par le bas, en renversant les anciens régimes, en bouleversant les hiérarchies traditionnelles, en mobilisant les masses et en tuant les riches comme les pauvres (Scheidel, 2017). De ce point de vue, le débat sur le lien entre sécurité et développement est loin d'être clos. Une chose est sûre, cependant : la question dépasse très largement les disputes académiques sur les méthodes de mesure de l'évolution des niveaux de violence.

Références bibliographiques

- Badie B. (2019)**, « Le monde en 2050 : la fin de la géopolitique ? », *Diplomatie* n°100, p.38.
- Bagayoko N. et al. (2021)**, *Sahel : Ce qui doit changer*, Bamako, Coalition citoyenne pour le Sahel.
- Barrett C. and Maxwell D. (2005)**, *Food Aid After Fifty Years: Recasting Its Role*, London, Routledge.
- Bauer P. T. (1972)**, *Dissent on development*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Bonney R. (2004)**, *Jihad: From Qur'an to bin Laden*, London, Palgrave Macmillan.
- Cabanes B. (ed.) (2018)**, *Une histoire de la guerre : Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil.
- Collier P., Hoeffler A. and Söderbom M. (2001)**, "On the Duration of Civil War", Policy Research Working Paper No2681, Washington, World Bank.
- Collier P. and Hoeffler A. (2000)**, "Greed and grievance in civil war", Policy Research Working Paper No2355, World Bank, Washington.
- Cramer C. (2006)**, *Civil War Is Not A Stupid Thing: Accounting for Violence in Developing Countries*, London, Hurst.

⁹<https://www.leparisien.fr/societe/infographie-le-classement-de-l-optimisme-dans-le-monde-03-01-2015-4416673.php>

- De Young K. (2007)**, “Terror database has quadrupled in four years”, *The Washington Post*, p.A1.
- Delpla I. (2008)**, « La preuve par les victimes. Bilans de guerre en Bosnie-Herzégovine », *Le Mouvement social* n°222.
- Dollard J. (1939)**, *Frustration and Aggression*, New Haven, Yale University Press.
- Eck K. (2012)**, “In Data We Trust? A Comparison of GED and ACLED Conflict Events Datasets”, *Cooperation and Conflict* vol.47, No1, pp.124-41.
- ECW (2016)**, *Standards for Casualty Recording*, Londres, Every Casualty Worldwide, 62p.
- Glasman J. (2019)**, *Humanitarianism and the Quantification of Human Needs: Minimal Humanity*, London, Routledge.
- Gurr T. R. (1970)**, *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press.
- Harari Y. N. (2017)**, *Sapiens : une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel.
- Hiribarren V. et al. (2019)**, « La notion de “génocide” est un mot-clef dans la politique nigériane, employé à tort et à travers », *Le Monde* (7 dec.).
- Kaldor M. (2018)**, “War”, in Allen, Tim (ed.), *Humanitarianism: a dictionary of concepts*, London, Routledge, pp.340-51.
- Kaldor M. (1999)**, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, California, Stanford University Press.
- Kelley J. and Evans M. (2016)**, “Societal income inequality and individual subjective well-being: results from 68 societies and over 200,000 individuals, 1981-2008”, *Social Science Research* vol.62, pp.1-23.
- Lacina B., Gleditsch N. P. and Russett B. (2006)**, “The Declining Risk of Death in Battle”, *International Studies Quarterly* vol.50, pp.673–80.
- Lacina B. and Gleditsch N. P. (2005)**, “Monitoring Trends in Global Combat: A New Dataset of Battle Deaths”, *European Journal of Population* vol.21, pp.145–66.
- Mack A. and al. (2005)**, *Human Security Report 2005*, Vancouver, University of British Columbia, Human Security Centre.
- Marchal R. and Messiant C. (2003)**, « Les guerres civiles à l'heure de la globalisation : nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », *Critique internationale* No18, pp.91-112.
- Mazeau G. (2012)**, « Violence politique et transition démocratique : les attentats sous la Révolution française », *La Révolution française* No1.
- Mitchell T. (2002)**, *Rule of Experts: Egypt, Techno-politics, Modernity*, Berkeley, University of California Press.
- Nessi S. (2019)**, *Autrefois... l'humanitaire*, Genève, Slatkine.
- Newman E. (2004)**, “The ‘New Wars’ Debate: A Historical Perspective Is Needed”, *Security Dialogue* vol.35, No2, pp.173-189.
- Oriola T. (2021)**, “Nigerian Soldiers On The War Against Boko Haram”, *African Affairs* vol.120, No479, pp.147-175.
- Parkinson J. (2019)**, “Nigeria Buries Soldiers at Night in Secret Cemetery”, *The Wall Street Journal* (July 31).
- Pérouse de Montclos M.-A. (2020)**, “The Nigerian military response to Boko Haram: a critical analysis”, *African Conflict and Peacebuilding Review* vol.10, No2, pp.65–82.
- Pérouse de Montclos M.-A. (2019)**, « Les persécutions antichrétiennes en Afrique, un sujet sensible », *The Conversation* (23 janvier).
- Pérouse de Montclos M.-A. (2016)**, « Les guerres d’aujourd’hui sont plus nombreuses, plus meurtrières, plus prédatrices et plus barbares ! », dans Courade, George (ed.), *L’Afrique des idées reçues*, Paris, Belin, pp.143-9.
- Pérouse de Montclos M.-A. (2013)**, « Crises et migrations : effets de rhétorique autour d’un enjeu politique », dans Pérouse de Montclos M.-A., Petit V. et Robin N. (dir.), *Migrations et crises dans les pays en développement*, Paris, L’Harmattan.
- Pérouse de Montclos M.-A. (2010)**, « Contes et légendes des guerres africaines : polémiques et politiques des chiffres de la mortalité violente », *Politique étrangère* No3, pp.661-71.

- Pérouse de Montclos M.-A. (2007)**, *Guerres d'aujourd'hui : les vérités qui dérangent*, Paris, Tchou.
- Pérouse de Montclos M.-A., Minor E. and Sinha S. (ed.) (2016)**, *Violence, statistics, and the politics of accounting for the dead*, Dordrecht, Springer.
- Pinker S. (2011)**, *The Better Angels of Our Nature: The Decline of Violence in History and Its Causes*, New York, Viking.
- Prost A. (2008)**, « Compter les vivants et les morts, l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », *Le Mouvement social* No222, pp.41-60.
- Scheidel W. (2017)**, *The Great Leveler: Violence and the history of inequality from the Stone Age to the twenty-first century*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Siollun M. (2021)**, *What Britain Did to Nigeria: A Short History of Conquest and Rule*, London, Hurst.
- Tertrais B. (2011)**, *L'apocalypse n'est pas pour demain : pour en finir avec le catastrophisme*, Paris, Denoël.
- Trémolières M., Walther O. and Radil S. (2020)**, *The Geography of Conflict in North and West Africa*, Paris, OECD.
- United Nations (ed.) (2018)**, *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*, Washington, DC, World Bank.
- Waal (de) A. (2018)**, *Mass starvation: the history and future of famine*, Cambridge, Polity.
- Wilkinson R. and Pickett K. (2009)**, *The Spirit Level: why more equal societies almost always do better*, London, Allen Lane.
- Williams P. (2018)**, *Fighting for Peace in Somalia: A History and Analysis of the African Union Mission (AMISOM), 2007-2017*, Oxford, Oxford University Press.

Une enquête multimode annuelle pour mesurer la victimation en France à compter de 2022 : chronique d'une refonte en 4 actes

H. Guedj, T. Razafindranovona et S. Zilloniz*

En 2022, l'enquête de victimation « Vécu et ressenti en matière de sécurité » conçue par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) prend la suite de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » menée chaque année par l'Insee entre 2007 et 2021. Cette nouvelle enquête multimode menée en population générale sur large échantillon est le fruit d'un important travail de refonte engagé dès 2019 par le SSMSI en impliquant l'Insee et l'ensemble des acteurs nationaux intéressés par la thématique de la sécurité. Pour aboutir, ce projet a nécessité une revue rigoureuse de l'existant, la mise au point et l'évaluation d'un protocole innovant et ambitieux dans un contexte de développement du multimode en plein essor ainsi que l'animation et le pilotage d'une concertation au sein d'un comité pluriel. Cette première édition marque le début d'un processus au long cours qui nécessitera de futurs développements méthodologiques qui participeront à la consolidation des connaissances et pratiques acquises en matière de bascule multimode d'enquête en population générale.

Introduction

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) a été conduite chaque année de 2007 à 2021 par l'Insee en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), jusqu'à sa disparition en 2020, et avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI, créé en 2014). Enquête dite de « victimation », elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et les individus ont pu être victimes dans les deux années précédant l'enquête, que ces faits aient, ou non, donné lieu à une déclaration dans les services de police ou de gendarmerie. Les informations obtenues par enquête de victimation sont distinctes et complémentaires des données enregistrées par la police et la gendarmerie nationales car les victimes ne déposent pas toujours plainte. Combinées, elles offrent des outils précieux pour évaluer et analyser tant la délinquance que le

sentiment d'insécurité. L'enquête CVS a concerné en moyenne chaque année environ 15 000 ménages interrogés en face-à-face. Comme les autres enquêtes de la statistique publique, l'enquête CVS a évolué au fil des années avec des modifications de questions, des ajouts ou modifications de modules thématiques, des extensions territoriales ponctuelles en Outre-mer ou encore des révisions méthodologiques.

En avril 2018, l'Insee a annoncé au SSMSI et à l'ONDRP qu'en raison de ses fortes contraintes budgétaires, il n'aurait plus la capacité de réaliser l'enquête CVS sous sa forme actuelle (rythme annuel, collecte face-à-face) à partir de 2022. Le ministère de l'Intérieur s'est engagé à mettre en œuvre des moyens financiers et humains pour garantir, par l'intermédiaire du SSMSI, la pérennité d'un dispositif d'enquête de victimation¹. Ainsi conformément aux engagements pris devant le Conseil national de l'information statistique (Cnis), le SSMSI pilote depuis le printemps

¹ Cette orientation a été affirmée par le ministère de l'Intérieur dans la réponse du 9 avril 2019 à la question écrite parlementaire n°14645 du 27 novembre 2018.

Hélène Guedj est cheffe de la section "Enquêtes statistiques" SSMSI helene.guedj@interieur.gouv.fr, Tiaray Razafindranovona est chef de la section "Méthodes statistiques et analyses conjoncturelles" SSMSI tiaray.razafindranovona@interieur.gouv.fr, Sandra Zilloniz est responsable de la conception et du suivi d'enquêtes statistiques, SSMSI, sandra.zilloniz@interieur.gouv.fr

2019 avec l'appui de l'Insee la réflexion sur l'évolution à horizon 2022 du dispositif global de l'enquête CVS, en explorant notamment les opportunités offertes par la combinaison de différents modes de collecte (internet, téléphone, papier, face à face, etc.) en cours de développement au sein du service statistique public.

L'objectif du présent article est de présenter en 4 actes les grandes lignes du projet ayant permis d'aboutir à la conception de la nouvelle enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » dont la première édition aura lieu au deuxième trimestre 2022.

Acte I : faire le bilan de l'existant et dresser une feuille de route pour le nouveau dispositif

Une solide expérience française en matière d'enquête de victimation

Historiquement, la mesure de la délinquance s'est basée sur les statistiques administratives, notamment les statistiques pénitentiaires, judiciaires et plus récemment policières (Robert et Zauberman, 2011a). Les limites des données enregistrées par la police sont bien connues (Zauberman *et al.*, 2009 ; Estival et Filatriau, 2019). Elles ne permettent pas une mesure exhaustive des phénomènes délinquants car elles recensent uniquement les infractions portées à la connaissance des forces de sécurité ou de l'autorité judiciaire (plainte, constatation, intervention, etc.). Elles dépendent donc fortement de la propension des victimes à porter plainte, des pratiques d'enregistrement des plaintes et de l'action des services. Par ailleurs, la typologie sur laquelle reposent les statistiques de délinquance enregistrée doit s'adapter aux changements législatifs et aux réformes qui définissent les contours des infractions, des contraventions, des délits, etc. En outre, ces statistiques ne permettent pas d'établir un profil sociodémographique détaillé des victimes ni d'appréhender l'influence de la délinquance sur les représentations ou les comportements des individus. Compte tenu de ces limitations bien identifiées et documentées, s'est développée dans le monde anglo-saxon, à partir des années 60, une autre approche, celle des enquêtes de victimation (Zauberman, 2015). Elles permettent d'acquérir de la connaissance sur la délinquance à victime directe, que les individus aient ou non signalé l'atteinte subie aux autorités compétentes. Leur principe est simple : on contacte des ménages et/ou des individus, auxquels on demande d'indiquer et de décrire les faits de délinquance (dans une liste déterminée) dont ils ont été victimes pendant

une période de référence. On peut en outre les interroger sur leurs opinions et perceptions en matière de sécurité et sur l'action des pouvoirs publics pour lutter contre la délinquance (répression, prévention, réponse pénale, etc.).

En France, il est possible de distinguer grossièrement trois périodes en matière de mesure de la victimation directe par enquête (Robert et Zauberman, 2011b) :

- 1980-1995 « l'ère des premières enquêtes » : au début des années 1980, le Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) s'est lancé dans un programme soutenu d'enquêtes de victimation nationales et locales. Après une enquête qualitative réalisée en 1982, le Cesdip a réalisé en 1986 la première enquête nationale sur une large gamme de victimations. Cette première enquête comportait en outre une importante section sur les opinions et les attitudes, surtout celles concernant la délinquance et le changement social (Zauberman *et al.*, 1990 ; Zauberman et Robert, 1995).

- 1996-2006 « l'ère des EPCV » : à partir de 1996, l'Insee a inclus un module de victimation d'une vingtaine de questions sur un nombre restreint d'atteintes aux biens et aux personnes dans la partie fixe de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) menée annuellement en janvier en face-à-face. Dans le sillage des préconisations du rapport parlementaire Caresche/Pandraud en 2002 et de la création de l'Observatoire national de la délinquance² (OND), l'Insee a enrichi le module de victimation de l'EPCV de janvier 2005. Les années 2005/2006 constituent ainsi une période charnière entre l'ère des EPCV et l'ère suivante : le module enrichi dénommé « Cadre de vie et sécurité (CVS) » a permis de détailler les victimations de la partie fixe habituelle des EPCV auprès d'un échantillon de plus de 12 000 ménages répondants. Ce montage a été reconduit en janvier 2006.

- 2007-2021 « l'ère CVS » : en 2007, la mise en place du panel SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie – dispositif européen EU-SILC) a conduit à mettre fin à la série EPCV. Le partenariat Insee-OND s'est poursuivi avec la réalisation à partir de 2007 d'une enquête annuelle consacrée à l'étude de la victimation reprenant le nom du prototype mené en 2005 et 2006. L'enquête CVS a donné lieu de 2007 à 2021 à quatorze éditions annuelles en France métropolitaine (il n'y a pas eu d'enquête en 2020 en raison de la crise sanitaire). Elle a également connu des déclinaisons en Outre-Mer (à la Réunion en 2011, dans les 3 Dom américains en 2015, et en 2020 à Mayotte). Le SSMSI est associé depuis sa création en 2014 à la co-maîtrise d'ouvrage de l'enquête CVS.

²Département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), créé en 2003. L'OND est ensuite devenu l'ONDRP jusqu'à sa disparition en 2020.

CVS 2007-2021 : un dispositif assez stable

La collecte de l'enquête CVS s'est effectuée chaque année pendant environ 2,5 mois sous la forme d'un questionnaire informatisé (« capisé ») en face-à-face par un enquêteur du réseau Insee. En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 n'a pas eu lieu et l'édition 2021 a été principalement réalisée par téléphone. Le taux de collecte de l'enquête avoisine annuellement les 70 % sur la période 2007-2017, à l'exception de l'édition 2013 (63 %, en lien avec la mise en place des nouvelles conditions d'emploi des enquêteurs Insee). Ces dernières années, le taux de collecte de CVS, comme celui des autres enquêtes ménages réalisées en face à face par l'Insee, est orienté à la baisse (65 % en 2019 après 68 % en 2018), principalement en raison de la difficulté à entrer en contact avec les individus sélectionnés en particulier dans les grandes agglomérations (en 2019, le taux de collecte de CVS en région parisienne s'est établi à 46 % et entre 55 % et 60 % en PACA et dans les Hauts-de-France). Sur la période, le nombre annuel de ménages répondants est globalement compris entre 15 000 et 17 000 et environ 12 500 en 2019.

L'enquête CVS repose sur 4 questionnaires qui sont passés successivement. Leurs structures et contenus ont un socle commun au cours des éditions. Toutefois, certains modules ont pu être ajoutés ou supprimés entre 2007 et 2020 (transports, arnaques, corruption, discrimination, etc.). En 2019, le questionnaire de l'enquête CVS est structuré de la façon suivante :

1. le « tronc commun des ménages » (TCM), administré dans la grande majorité des enquêtes ménage de l'Insee et plus généralement de la statistique publique, il permet de recueillir de très nombreuses informations sociodémographiques sur le ménage et les personnes qui le composent. C'est de préférence la personne de référence du ménage qui répond au TCM (temps de passation moyen du TCM : 15 mn).
2. le questionnaire ménage (QM) auquel répond en face-à-face de préférence la personne de référence du ménage. Il permet de recueillir les victimations ayant visé les biens du ménage. (temps de passation moyen du QM : 8 mn) : atteintes ayant visé la résidence principale, i.e. cambriolages et tentatives, vols sans effraction, vandalisme contre le logement ; les cambriolages, tentatives et vols sans effraction de résidences secondaires et autres lieux possédés ou loués par les ménages ; les atteintes ayant visé les véhicules possédés par les ménages, i.e. vols et tentatives de vol de voiture, de deux-roues à moteur et de vélo, vols et tentatives de vol d'objets dans ou sur la voiture et vandalisme contre la voiture ; les débits frauduleux sur

les comptes bancaires possédés par les ménages (« escroqueries bancaires »).

3. le questionnaire individuel (QI) administré en face-à-face s'adresse à une seule personne par ménage (le « kish ») : elle est tirée au sort parmi les personnes du ménage âgées de 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année de collecte de l'enquête. Le proxy n'est pas autorisé dans l'enquête CVS. Ce questionnaire (temps de passation moyen de 15 mn) permet de recueillir les victimations « personnelles » en dehors des violences « sensibles » : les atteintes aux biens ayant visé les biens possédés par le kish, i.e. vols et tentatives avec violences ou menaces et vols et tentatives sans violences ni menaces ; les atteintes aux personnes commises par une personne non cohabitante au moment de l'enquête (« hors ménage ») hors atteintes sexuelles, i.e. violences physiques, menaces et injures ; les arnaques (section introduite en 2018) ; la corruption (section introduite en 2018) ; les discriminations (section introduite en 2018). Le QI comprend également les sections consacrées au recueil des opinions, perceptions et expériences du kish en matière de sécurité, principalement évaluées à l'échelle du quartier ou du village³ de résidence, i.e. opinions sur les problèmes préoccupants dans la société et dans le quartier, sentiment d'insécurité au domicile, dans le quartier/village, renoncement à sortir de chez soi pour des raisons de sécurité, observation de phénomènes délinquants dans le quartier, opinions et satisfaction à l'égard de l'action de la police/gendarmerie en général et dans le quartier/village, et satisfaction à l'égard de l'action de la justice en général.

4. le questionnaire individuel auto-administré au moyen d'un casque (QAA) pour la personne interrogée en face-à-face dite « kish » (temps de passation moyen du QAA : 9 mn). Il porte sur les violences dites sensibles (sexuelles et intrafamiliales) : les exhibitions sexuelles, les « gestes déplacés » et les violences sexuelles (attouchements du sexe, viols et tentatives de viol) d'une part et les violences physiques commises par personnes vivant avec l'enquêté au moment de l'enquête d'autre part. Il s'adresse à la personne tirée au sort pour le questionnaire « individuel » en face-à-face sous condition que cette personne soit âgée de 18 ans au moins au jour de l'enquête et de 75 ans ou moins au 1^{er} janvier de l'année d'enquête. Le QAA est disponible en français et en 5 autres langues (arabe, turc, portugais, anglais et allemand).

Les principaux indicateurs, et leurs précisions, fournis à partir de l'enquête CVS (édition 2019 sur l'année 2018) sont présentés dans le tableau 1. La dynamique annuelle des principaux indicateurs de victimation sur la période 2011-2018 est illustrée sur le graphique 1.

³La notion de quartier est différente selon qu'il s'agit d'une grande ville, d'un village ou d'un hameau. Les enquêtes délimitent eux-mêmes ce qu'ils considèrent comme étant leur quartier. Ainsi dans le cas d'hésitation sur la délimitation du

périmètre du quartier pour une personne habitant un hameau (c'est-à-dire le hameau seul ou bien le village auquel il appartient), c'est au répondant de choisir.

Si le dispositif a été assez stable entre 2007 et 2019, il a connu néanmoins au cours du temps des changements plus ou moins importants :

- des changements de contenus : introduction ou suppression de modules ou questions. En 2017, la modification de la question permettant le recueil des violences sexuelles a engendré, dans un contexte post vague #MeToo, une possible rupture de série ;
- une importante refonte de la méthodologie de redressement qui a conduit à une révision et une rétropolation des séries en 2016 ;

- la dernière édition de l'enquête CVS (2021) a subi trois changements notables susceptibles d'induire des ruptures de série en amont de la refonte prévue pour 2022 : le recul du calendrier de collecte (démarrage mi-avril au lieu de mi-février pour permettre à l'enquête SRCV sous règlement européen d'être réalisée en début d'année), le changement de base de sondage (à partir de 2021 toutes les enquêtes ménages de l'Insee s'appuient sur le nouvel échantillon maître Nautile constitué à partir de la source fiscale et non plus du recensement) et enfin la passation téléphone.

Tableau 1

Effectifs d'enquêtés concernés, estimations annuelles pondérées et précisions à 95% en 2018

	Effectif de victimes ou personnes concernées			Proportion dans la population	
	Non pondéré	Pondéré	Précision à 95%	En % de l'unité de compte	Précision à 95% en pt
Victimisations ayant visé la résidence principale des ménages (unité de compte = ménage, N=12 397)					
Cambriolages et tentatives de cambriolage	209	490 000	± 63 000	1,68	± 0,21
Vols sans effraction	112	251 000	± 45 000	0,86	± 0,15
Actes de vandalisme contre le logement	244	580 000	± 68 000	1,99	± 0,23
Victimisations ayant visé les véhicules (unité de compte = ménage, N=12 397)					
Vols et tentatives de vol de voiture	82	198 000	± 38 000	0,83*	± 0,16
Vols et tentatives de vol dans ou sur la voiture	239	575 000	± 66 000	2,41*	± 0,27
Vols et tentatives de vol de deux-roues à moteur	17	44 000	± 19 000	1,27*	± 0,53
Vols et tentatives de vol de vélo	125	318 000	± 51 000	2,02*	± 0,32
Actes de vandalisme contre la voiture	449	1 078 000	± 89 000	4,51*	± 0,37
Esroqueries bancaires (unité de compte=ménage, N=12 397)	527	1 260 000	± 95 000	4,32	± 0,37
Victimisations personnelles hors victimations « sensibles » (unité de compte = individu de 14 ans ou plus, N=11 995)					
Vols et tentatives de vol avec violences physiques ou menaces	37	166 000	± 49 000	0,32	± 0,09
Vols et tentatives de vol sans violence ni menaces	191	967 000	± 134 000	1,85	± 0,25
Menaces	389	1 805 000	± 187 000	3,45	± 0,35
Injures	1 023	4 882 000	± 311 000	9,32	± 0,58
Arnaques	292	1 247 000	± 144 000	2,38	± 0,27
Corruption	112	537 000	± 89 000	1,02	± 0,17
Insécurité et préoccupation sécuritaire (unité de compte = individu de 14 ans ou plus, N=11 995)					
Sentiment d'insécurité dans le quartier ou le village	1 312	5 925 000	± 331 000	11,31	± 0,63
Sentiment d'insécurité dans le domicile	1 005	3 979 000	± 268 000	7,6	± 0,51
Renoncement à sortir seul pour des raisons de sécurité	1 422	5 724 000	± 338 000	10,93	± 0,65
Délinquance comme problème le plus préoccupant dans la société	1 182	5 208 000	± 301 000	9,94	± 0,57
Délinquance comme problème le plus préoccupant dans le quartier	1 143	5 170 000	± 324 000	9,87	± 0,62
Victimations « sensibles » (unité de compte = individu âgé de 18 à 75 ans, N=9 175)					
Violences physiques	170	959 000	± 107 000	2,12	± 0,24
Violences sexuelles	51	220 000	± 56 000	0,49	± 0,12

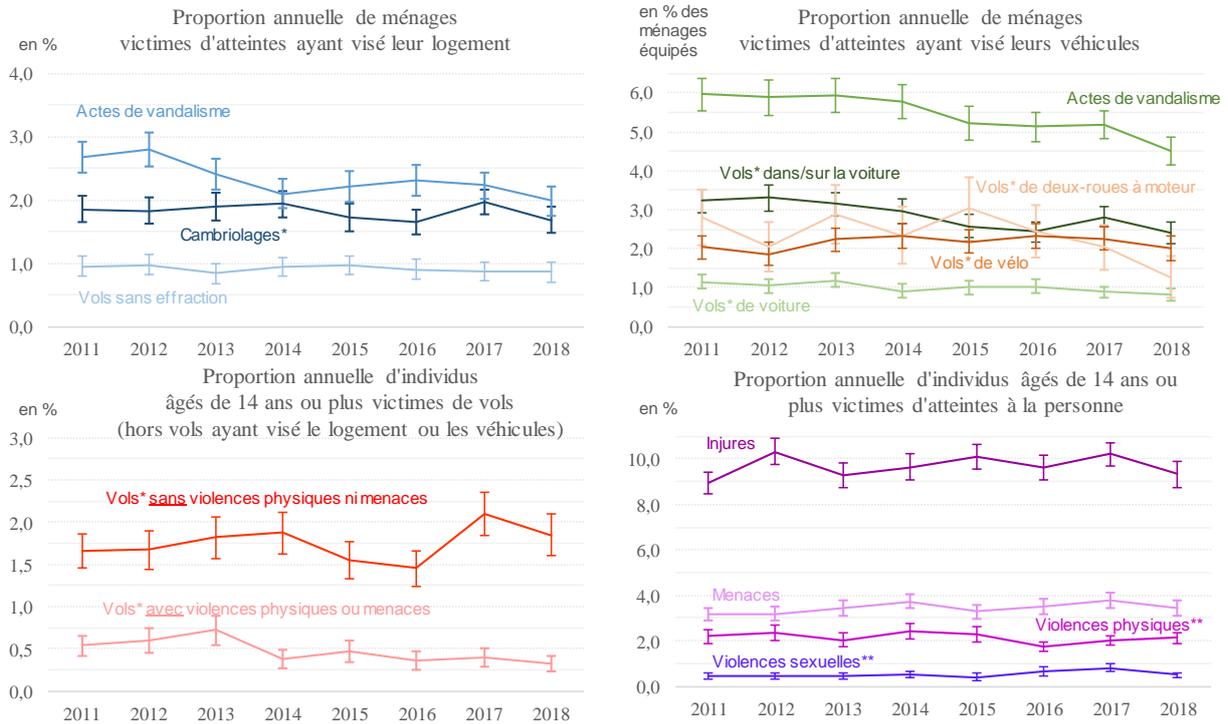
* proportion parmi les ménages équipés pour les victimations ayant visé les véhicules.

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquête CVS 2019 ; traitements SSMSI, rapport d'enquête CVS 2019.

Graphique 1

Proportions annuelles et intervalles de confiance à 95% des principaux indicateurs de victimation sur la période 2011-2018



* y compris tentatives de vol. ** proportions de victimes calculées parmi les individus âgés de 18 à 75 ans et hors situations de vols.

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source : enquêtes CVS 2012-2019 ; traitements SSMSI.

De critiques récurrentes au projet de refonte

Entre 2006 et 2019, l'enquête CVS a été examinée 8 fois par le Comité du label de la statistique publique pour demander le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire, sésame qui requiert au préalable l'obtention d'un avis d'opportunité favorable émis par la commission « services publics et services aux publics » du Cnis. Chaque fois, l'enquête a obtenu un avis favorable du Comité du label. Néanmoins, un certain nombre de critiques ont été formulées de manière récurrente au cours de cet exercice. Par ailleurs, au cours de cette période, 3 rencontres ont été organisées par le Cnis sur les statistiques relatives à l'insécurité (2013, 2015 et 2016). L'ensemble de ces examens pointent en premier lieu la difficile équation de l'enquête CVS conçue pour répondre à la fois à l'objectif d'analyse conjoncturelle (enquête barométrique sur la délinquance) et à la demande de connaissances structurelles sur la victimation qui, elle, ne nécessite pas un rythme annuel. En outre, le protocole de l'enquête permet difficilement de cerner des populations peu nombreuses ou localisées. Enfin, le questionnaire monobloc est apparu peu adapté pour explorer des thématiques nouvelles sans modifier le questionnaire et potentiellement induire des ruptures de série dans les estimations.

Indépendamment de ces critiques, le SSMSI a été créé en 2014 suite aux polémiques sur les chiffres de la délinquance enregistrée par les services de sécurité, avec pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public (SSP). Compte tenu de l'arrivée de ce nouvel acteur dans le paysage statistique et de ses obligations en termes de programmation d'enquêtes et de moyens associés en enquêteurs, l'Insee a annoncé en 2018 qu'il ne conduirait plus l'enquête CVS selon son protocole actuel (rythme annuel, collecte face-à-face) à partir de 2022. Les questions de financement de l'enquête, ainsi que les imperfections du dispositif actuel ont poussé à ne pas nécessairement envisager de la reconduire après 2022 telle qu'elle existait mais à réfléchir à de nouveaux modes de collecte, à réviser son questionnaire, et plus largement à évaluer la possibilité de conduire différentes enquêtes thématiques dans le cadre d'un dispositif coordonné.

En amont du lancement officiel de la concertation autour du projet de refonte de l'enquête CVS fin 2020, le SSMSI a mené deux consultations écrites afin d'analyser les atouts et faiblesses de l'enquête CVS et de recenser les besoins. La première consultation a été menée entre août et novembre 2019 auprès d'experts de

la victimation et des perceptions en matière de sécurité associés à la concertation de l'enquête CVS. Puis, en octobre 2020, une consultation « thématique » a été réalisée auprès de services statistiques ministériels (SSM) et diverses entités intéressées par ces sujets (administrations, chercheurs, etc.). Ces travaux ont permis d'établir les conclusions suivantes :

- la France dispose d'une solide expérience en matière de mesure de la victimation à travers de nombreuses enquêtes nationales ou locales, généralistes ou thématiques : enquêtes du Cespip, de l'Insee, de l'institut Paris région, enquêtes sur les violences de l'Institut national d'études démographiques (Ined)⁴, de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)⁵, etc.
- les recommandations internationales sont assez bien documentées (manuel sur les enquêtes de victimation de l'ONU) et les questionnaires internationaux, notamment les objectifs de développement durable permettent de cadrer les besoins à couvrir par le nouveau dispositif ;
- des modèles étrangers avec une longue expérience d'enquêtes de victimation et/ou ayant effectué des refontes majeures, notamment des bascules vers la collecte multimode, offrent un cadre inspirant pour concevoir la nouvelle enquête (Suède et Pays-Bas notamment) ;
- concernant les atouts de l'enquête CVS, les retours de la consultation mentionnent : i/ la pertinence de l'objet de l'enquête qui sert de support à de nombreuses exploitations ; ii/ la rigueur scientifique de l'échantillonnage et du protocole assurés par l'Insee ; iii/ la relative stabilité du dispositif qui permet la mise en série des indicateurs ;
- les faiblesses de l'enquête identifiées par les experts font également consensus : i/ le manque de précision des estimations rend le dispositif très insuffisant pour permettre l'analyse des évolutions annuelles ou des analyses infranationales ; ii/ le questionnaire comporte un certain nombre d'angles morts problématiques : en particulier, le harcèlement, la cybervictimation, la période de référence réduite à 24 mois ; iii/ certaines questions d'opinion paraissent peu pertinentes.

L'ensemble de ces réflexions ont permis de définir le principal objectif du nouveau dispositif : répondre au double besoin de connaissance en niveau et en structure sur les victimations et perceptions en matière de sécurité, en visant des résultats représentatifs au niveau infranational et en misant sur la combinaison de différents modes de collecte.

⁴ *Enquête sur les violences faites aux femmes (Enveff ; Jaspard, 2001) en 2000 et enquête Violences et rapports de genre (Virage ; Debauche, 2017) en 2015.*

Acte II : Miser sur un protocole innovant dans un contexte foisonnant de développement de la collecte multimode

La collecte multimode ou le sens de l'Histoire

Le développement du recours au multimode dans les enquêtes ménages de l'Insee est devenu une nécessité qui s'inscrit dans les axes stratégiques d'Insee 2025⁶ comme dans ceux des principaux instituts nationaux de statistique étrangers. Dans le cadre du paradigme de l'erreur d'enquête totale (Andersen *et al.*, 1979), le recours à un dispositif multimode, i.e. qui mixe les modes de collecte (internet, papier, téléphone, face-à-face), peut s'envisager pour différentes raisons : améliorer la couverture, favoriser la participation à l'enquête et donc réduire l'erreur de non-réponse totale ou encore diminuer l'erreur de mesure. Le développement de ces dispositifs est également motivé par la maîtrise des coûts. Les modes pourraient par exemple être combinés dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enquête à coût constant ou pour réduire les coûts sans dégradation de la qualité (Schouten *et al.*, 2021). Ainsi, la recherche de la combinaison pertinente entre les différents modes de collecte doit intégrer ces différentes dimensions dans l'analyse. Typiquement, la proposition séquentielle de différents modes de collecte se fait habituellement du mode le moins coûteux au mode le plus coûteux.

L'ensemble des enquêtes ménages du SSP est concerné par la transition vers le multimode. Les enquêtes Entrée dans la vie adulte (EVA), Technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'enquête sur les salariés de l'État (FPE) reposent déjà sur des modes mixtes incluant un volet web. L'enquête annuelle de recensement (EAR) propose une collecte internet depuis 2015. Depuis le début de l'année 2020, c'est l'emblématique enquête Emploi qui bascule partiellement, dans le cadre d'une refonte plus globale, dans le recueil multimodal (collecte par internet en réinterrogation ; Insee, 2021). Enfin, à l'horizon 2023, d'autres enquêtes auront conduit des pilotes pour mettre en œuvre la bascule multimode (enquête Logement, enquête Emploi du temps, etc.).

À l'image de ce qui a été mis en place au sein d'autres Instituts nationaux de statistique, l'Insee a développé un programme pour mutualiser les développements nécessaires à la conception des supports de collecte. Des groupes de travail ont été mis en place depuis 2017 afin de proposer des solutions pratiques en matière de

⁵ *Enquête Evénements de vie et santé EVS en 2006 (Drees, 2010).*

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4130132/INSEE-2025.pdf>

conception des supports de collecte, adaptés à un mode de passation en ligne et à l'auto-administré, et de mesure d'ajustement des effets de mode. Enfin, une lettre périodique électronique informe les acteurs du service statistique public des derniers développements en matière de collecte multimode (lettre Dépêche Mode).

Dans ce contexte foisonnant, le SSMSI a préparé la refonte du protocole de l'enquête CVS en visant une collecte multimode innovante. De manière générale, pour concevoir une enquête de victimation de qualité, le statisticien est confronté à deux difficultés majeures en amont de la conception du questionnaire. Il doit, d'une part, gérer la faible fréquence des atteintes mesurées - en particulier les violences les plus graves comme le viol - qui impose des tailles d'échantillons conséquentes. Il doit, d'autre part, prendre en compte la « sensibilité » de certaines victimations (violences sexuelles et domestiques) qui rend particulièrement délicat l'arbitrage entre les avantages et inconvénients des différents modes de collecte.

Un échantillon trop faible conduit à des estimations dont la précision relative est médiocre et limite les possibilités de description des phénomènes étudiés. C'est un reproche qui a souvent été adressé aux EPCV (qui en moyenne s'appuyaient sur environ 6 500 ménages répondants et 11 000 à 12 000 individus) et, comme cela a déjà été dit, à l'enquête CVS.

L'introduction de modes de collecte moins coûteux et plus modernes que le face-à-face constitue une piste de choix pour augmenter la taille d'échantillon et améliorer la précision des estimations. Néanmoins ces

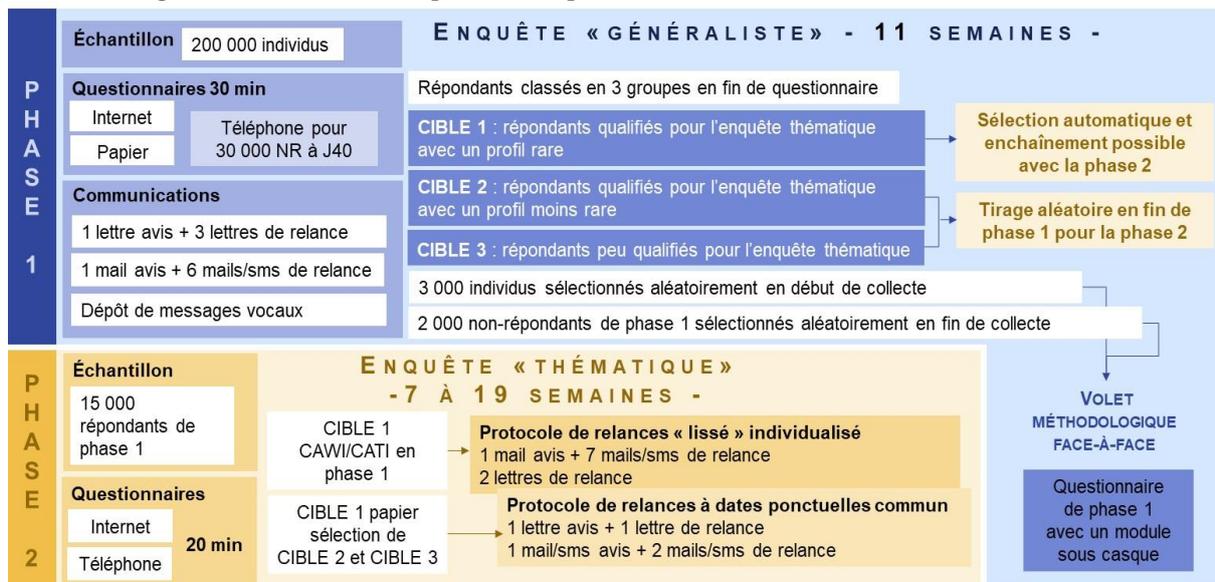
changements de protocole posent la question de la confidentialité et de la sécurité offertes aux enquêtés pour révéler des faits sensibles, mais également de la continuité des séries historiques.

Un protocole multimode en deux phases sur large échantillon pour permettre des estimations plus précises et des zooms sur des thématiques ou des populations particulières

En juillet 2019, le SSMSI a mis en place un groupe de travail méthodologique associant des experts des enquêtes ménages multimodes, la division Sondages ainsi que l'équipe de l'Insee en charge de l'enquête CVS. L'objectif du nouveau protocole était de répondre à un coût soutenable de manière innovante et fiable aux besoins émergents de données localisées et plus précises pour permettre des suivis conjoncturels, tout en assurant une description détaillée des victimes et des atteintes subies. L'objectif d'estimation infranationale et de suivi conjoncturel de certains indicateurs requiert un échantillon important d'individus. L'objectif de description détaillée des victimations requiert un échantillon important de victimes. Pour atteindre ces deux objectifs, le SSMSI a ainsi conçu, en partenariat avec les experts de l'Insee, un protocole multimode en deux phases, en s'inspirant de l'enquête de victimation du Cespip menée en 1986 ou plus récemment de l'enquête vie quotidienne et santé (VQS-Care) de la Drees qui s'intéresse aux personnes dépendantes parmi les 60 ans ou plus (graphique 2).

Graphique 2

Articulation générale du nouveau dispositif d'enquête de victimation



Définitions : CAWI (Computer-assisted web interviewing) désigne la réponse en ligne ; CATI (Computer-assisted telephone interviewing) désigne la réponse par téléphone ; NR : non répondants.

Lecture : 30 000 NR à J40 signifie que 30 000 non répondants à l'enquête au bout de 6 semaines (J40) ont été sélectionnés aléatoirement parmi les non répondants disposant d'un numéro de mobile ou fixe pour réaliser l'entretien par téléphone.

La 1^è phase consiste en une enquête multimode (internet, papier, téléphone) généraliste basée sur des questions de recensement des victimations, de perceptions et d'opinion en matière de sécurité auprès d'un large échantillon (200 000 individus). Cette première phase permet de produire les principaux indicateurs de victimation à l'échelle nationale et infranationale. La seconde phase consiste en une enquête de suivi permettant d'approfondir une thématique auprès d'un échantillon plus réduit de répondants de phase 1 surreprésentant les individus particulièrement concernés par la thématique.

Le protocole de la phase 1 combine 3 modes de collecte : internet, papier et téléphone. La relance par téléphone est proposée après environ six semaines à une sélection aléatoire de non-répondants dont le nombre est fixé a priori. Ce choix permet de maîtriser les coûts de l'enquête en contrôlant le nombre d'entretiens téléphoniques à réaliser. Sur le plan méthodologique, il offre un cadre quasi-expérimental permettant la comparaison des réponses des enquêtés éligibles sélectionnés pour la relance CATI avec les enquêtés éligibles non sélectionnés dans une optique d'évaluation des effets de mode (cf. infra). Le questionnaire papier est proposé aux non-répondants à différents stades de la collecte en fonction des coordonnées de contact disponibles pour les joindre afin d'offrir un mode supplémentaire aux enquêtés tout en réduisant le recours au papier qui engendre de la non-réponse partielle et des traitements post-collecte beaucoup plus conséquents que les autres modes.

L'autre idée originale et innovante du protocole consiste à proposer un schéma de contact et de relance personnalisé pour l'enquête de suivi thématique (phase 2) : les profils les plus qualifiés pour l'enquête de suivi (« Cible 1 ») ayant une probabilité de sélection égale à 1 pour la phase 2 ont en effet la possibilité d'enchaîner les deux questionnaires en une seule interrogation (en CAWI/CATI). S'ils n'enchaînent pas les deux questionnaires, ces répondants sont sollicités et relancés à une cadence régulière et identique qui démarre le jour de complétion du questionnaire de phase 1. Ce protocole différencié permet à la fois de :

- proposer une durée de collecte plus longue et un calendrier de relance personnalisé favorisant la réponse et réduisant l'attrition des répondants de phase 1 « Cible 1 » qui représentent la population d'intérêt pour la phase 2 ;
- conserver le contrôle sur la sélection des répondants « Cible 2 » et « Cible 3 » en fonction des résultats de la collecte de phase 1.

À des fins méthodologiques, le protocole multimode des premières éditions de la nouvelle enquête est par ailleurs complété d'une collecte en face-à-face :

- auprès d'un lot de contrôle d'environ 3 000 individus représentatifs de la France métropolitaine. Ces individus seront sollicités au démarrage de

l'enquête multimode internet/ téléphone/ papier pour répondre en face-à-face à la phase 1 de l'enquête. L'objectif de ce lot de contrôle est de réaliser une évaluation des effets de mesure entre le face-à-face et les autres modes proposés dans le dispositif internet/ papier/ téléphone et de prolonger ainsi les enseignements tirés de l'enquête Genese sur le vécu et les opinions en matière de sécurité et des expérimentations Insee (cf. infra) ;

- si le budget de l'enquête le permet, auprès d'un échantillon d'au moins 2 000 non répondants en fin de phase 1. Ce volet sera conduit en parallèle de la phase 2. Il permettra de repérer les profils complémentaires d'individus susceptibles de participer à l'enquête et de mesurer les biais de sélection potentiels sur les estimations des principaux indicateurs.

Une version prototype de ce protocole (hors face-à-face en début de collecte) a été testée grandeur réelle en 2021 par le SSMSI (enquête Genese, cf. infra).

Acte III : Expérimenter et évaluer pour fiabiliser la bascule multimode et préparer le raccordement des séries

Le recours massif à des questionnaires en ligne, auto-administrés pose un certain nombre de questions méthodologiques, quand le paradigme habituel et validé était celui d'une collecte avec intermédiation d'enquêteur. En particulier, une question centrale est celle des effets de mode, notamment les biais liés à la mesure, autrement dit : à quel point un enquêté répond-il de la même manière à une question posée sur deux modes de collectes différents ? (Couper, 2011 ; Razafindranovona, 2015, de Leeuw 2018 ; Schouten *et al.*, 2021)

Ainsi, avant de développer l'utilisation du multimode dans les enquêtes auprès des ménages, avec internet comme mode de recueil privilégié, l'Insee s'est d'abord lancé au début des années 2010 dans une vaste opération d'expérimentations. En parallèle, le recours à ce nouveau mode de collecte pour l'enquête annuelle de recensement (EAR) et les enquêtes entreprises s'est considérablement développé. Les résultats de la littérature n'étant pas toujours facilement généralisables, l'orientation retenue par l'Insee pour le développement du multimode dans les enquêtes ménages consiste à s'attacher à définir, pour chaque enquête, la meilleure utilisation possible d'internet.

Concernant les enquêtes de victimation, 4 expérimentations ont été menées entre 2013 et 2021. Leurs conclusions ont alimenté la réflexion sur la bascule multimode de l'enquête CVS.

L'expérimentation « Vols, violences et sécurité » de 2013 ou la nécessité de faire mûrir le projet de bascule multimode

Une première enquête méthodologique internet/papier « Vols, violences et sécurité » (VVS) a été menée par l'Insee au 1^{er} trimestre 2013 auprès d'un échantillon de 40 000 individus âgés de 14 ans ou plus vivant en logement ordinaire sélectionnés à partir des fichiers fiscaux "FIP 2011". L'enquête VVS reprenait une partie des thématiques de CVS en s'appuyant pour l'essentiel sur les mêmes questions (hors violences au sein du ménage). L'objectif principal de l'enquête VVS était de mesurer la sensibilité des résultats au mode de collecte en comparant ses résultats à ceux de CVS 2013.

Environ 13 000 questionnaires exploitables ont été obtenus, soit un taux de réponse de 32 % avec une répartition entre internet et papier plutôt équilibrée à l'époque (53 % des questionnaires recueillis par voie postale, 47 % par internet, Razafindranovona, 2016).

L'analyse des résultats de l'enquête VVS a montré que la convergence entre les deux enquêtes était à l'époque insuffisante pour envisager une simple bascule du protocole de CVS vers un protocole uniquement auto-administré tel que celui de VVS sans aménagement spécifique ; d'une part en raison de différences assez sensibles dans les corrélations observées entre victimations et critères sociodémographiques, d'autre part en raison de divergences sur les victimations liées aux vols, qui témoignaient d'un possible effet de sélection à travers des variables non-observables.

L'expérimentation a permis de conclure à l'époque que l'intégration de modes auto-administrés tels qu'internet nécessitait une adaptation significative du questionnaire face-à-face pour clarifier les concepts et garantir le plus possible une similarité du rapport au questionnaire entre les enquêtés. Une réflexion autour des modes de recrutement et d'invitation à participer est également apparue nécessaire. Le risque d'auto-sélection des répondants en fonction de leur sentiment de proximité avec la thématique de l'enquête est en effet élevé lorsqu'il s'agit d'une enquête sur un sujet sensible. Ce risque, connu et affectant toutes les enquêtes, est apparu toutefois particulièrement élevé dans le cas de protocoles principalement auto-administrés qui présentent des taux de collecte très inférieurs aux enquêtes comprenant l'intervention d'un enquêteur.

Les expérimentations CVS de 2019 ou l'importance de concevoir un questionnaire spécifiquement adapté à l'auto-administration

Suite aux différentes sessions consacrées à l'enquête CVS au Cnis depuis 2015, pour débattre en particulier de l'opportunité d'une enquête de victimation annuelle, les maîtrises d'ouvrage ont ouvert un chantier de

réflexion relatif au dispositif de collecte et à son plan de sondage, en y associant le groupe de concertation et d'exploitation de l'enquête, la division Recueil et traitement de l'information et la division Sondages de l'Insee.

Pour répondre au besoin d'informations conjoncturelles réaffirmé au cours du dernier débat organisé par le Cnis en septembre 2016, il est apparu nécessaire d'augmenter la précision de la mesure de certains indicateurs. La panélisation, au moins partielle, de l'enquête est apparue comme une solution possible, alternative à une augmentation, qui aurait été nécessairement substantielle, de l'échantillon. Afin de tester cette solution, les maîtrises d'ouvrage ont proposé de mettre en place en parallèle de l'enquête CVS « traditionnelle » deux protocoles expérimentaux.

Le premier protocole a consisté à réinterroger par internet et téléphone en 2019 des répondants à l'enquête CVS en 2018, sur la base d'un questionnaire allégé. L'expérimentation « Panel multimode » de réinterrogation a été réalisée auprès de 13 123 individus répondants en 2018 du 15 février au 30 avril 2019. 10 271 questionnaires ont été complétés dont 5 490 par téléphone et 4 781 par internet.

L'expérimentation « panel multimode CVS » a fait l'objet d'une communication lors du 11^e colloque international francophone sur les sondages (Castell *et al.*, 2021). Elle a permis d'établir plusieurs conclusions intéressantes :

- les résultats ont mis en avant l'importance de bien concevoir en amont un questionnaire adapté à l'auto-administration (simplification des libellés de questions, rédaction d'introductions, consignes et infobulles, affichage des questions de recensement des victimations d'une même catégorie sur un même écran pour permettre à l'enquêté de saisir le périmètre des atteintes mesurées et l'aider à répondre le plus justement possible) pour limiter le plus possible les mauvais classements et doubles comptes nécessitant des traitements post-collectes fastidieux et coûteux, traitements probablement insuffisants du fait du manque d'information disponible à l'aval;
- le téléphone apparaît comme un mode alternatif indispensable pour compléter internet afin d'améliorer la représentativité des répondants ;
- les taux bruts de victimation sont systématiquement supérieurs sur internet. Les analyses mises en œuvre suggèrent que le biais de mesure est de manière générale plus important pour les victimations « ménage » que les victimations « individuelles ».

Les résultats préliminaires de l'expérimentation « panel multimode CVS » concernant la panélisation semblent indiquer que son intérêt n'est pas avéré : il a été observé peu de sélection sur les variables recueillies en première interrogation et, dans l'expérimentation, l'attrition des profils rares de victimes de violences sensibles a été plus élevée que pour les autres profils.

Le second protocole expérimental proposé par l'Insee dans le contexte rappelé plus haut a consisté à introduire une quinzaine de questions sur la victimation et l'insécurité (ménage et individus) dans le panel statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) en 2018. Elles ont été posées en 2018 et en 2019 et ont été reconduites en 2020⁷.

Les premières analyses conduites à partir des résultats de l'expérimentation « panel dans SRCV » montrent des niveaux de victimation plus élevés dans SRCV, des écarts de magnitude variables mais toujours présents aussi bien au niveau individu que ménage⁸. Les évolutions des indicateurs de victimation mesurées dans les deux enquêtes présentent des écarts importants au niveau individu, sauf pour les menaces et injures et des évolutions de sens contraire pour les vols sans violence et les violences physiques. Le sentiment d'insécurité présente un niveau similaire mais des évolutions différenciées.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer les écarts observés entre les estimations de CVS et celles obtenues à partir de SRCV : le protocole, les questionnaires et la méthodologie d'enquête en général sont différents, en particulier le proxy est autorisé dans SRCV alors qu'il est interdit dans CVS ce qui conduit à d'importants « trous de collecte » parmi les plus jeunes. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les divergences. Néanmoins, les premiers résultats de l'expérimentation « panel dans SRCV » suggèrent de ne pas proposer un dispositif articulé en deux recueils distincts avec d'un côté le suivi annuel des indicateurs de victimation et de perception en matière de sécurité dans un dispositif existant « omnibus » (comme SRCV) et de l'autre une enquête thématique approfondie à une périodicité plus élevée.

L'enquête Genese ou l'expérimentation multimode grandeur réelle qui a validé le projet de protocole et offert une première estimation des biais de mesure

Très sollicité sur la thématique des violences faites aux femmes, le SSMSI s'est porté candidat et a obtenu en novembre 2019 un financement européen (1,5 M€) pour conduire en 2021, au niveau national, l'enquête Genese portant sur les violences liées au genre basée

sur le questionnaire *Gender-Based Violence* développé par Eurostat.

L'enquête Genese a été conçue pour répondre à deux ambitions majeures du SSMSI : i/ éclairer le débat public à l'échelle européenne avec des données inédites sur les parcours de violences sexistes et sexuelles ; ii/ réaliser une expérimentation multimode grandeur réelle pour mesurer les victimations et les perceptions en matière de sécurité selon le protocole en deux phases conçu par le SSMSI en lien avec les experts de l'Insee (cf. graphique 2). Elle a obtenu en janvier 2021 le label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le Cnis avec caractère obligatoire.

Le terrain de la première phase de l'enquête s'est déroulé sur 11 semaines du 1^{er} mars au 16 mai 2021 auprès de 169 060 individus âgés de 18 à 74 ans résidant en France métropolitaine. Au total, près de 109 000 individus (64 %) ont répondu dont 51 % par internet, 3 % par téléphone et 10 % par papier (cf. tableau 2). L'enquête de suivi (phase 2) basée sur le questionnaire conçu par Eurostat a été menée auprès de 15 000 répondants de phase 1 parmi lesquels les victimes de violences sexistes et sexuelles étaient surreprésentées. Plus de 10 000 personnes (68 %) ont répondu : 53 % par internet et 15 % par téléphone.

Enfin, au terme de la phase 1, un volet méthodologique en face-à-face a été conduit du 1^{er} juin au 24 juillet 2021 auprès de plus de 3 000 personnes : les 1 000 non-répondants totaux de Gironde et une sélection aléatoire de 2 000 non-répondants totaux en Île-de-France. Plus de 1 000 questionnaires complets ont été collectés (32 %).

Globalement, la participation élevée enregistrée lors des deux phases, principalement portée par internet, a permis de valider le protocole théorique conçu par le SSMSI en lien avec les experts de l'Insee⁹. Conformément aux objectifs de l'enquête, les données collectées en phase 1 permettent de produire des indicateurs de prévalence plus précis et localisés¹⁰. Par ailleurs, la sélection ciblée de l'échantillon de phase 2 va permettre des exploitations inédites sur la thématique des violences sexistes et sexuelles : 1 200 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles sur la période de référence ont répondu au questionnaire d'Eurostat versus 200 en moyenne dans une édition annuelle de CVS.

⁷Toutefois, en 2020, avec le confinement de la population lié à la crise sanitaire, les questions de victimation ont été abandonnées au moment de la bascule téléphone de la passation de SRCV et n'ont ainsi été posées qu'à une partie seulement de l'échantillon (environ 7 000 fiches adresses).

⁸Ces travaux n'ont pas été publiés. Ils ont été présentés lors d'une séance du Groupe de travail « méthodologie d'enquête » du projet de refonte de l'enquête de victimation en janvier 2021.

⁹Une présentation en séance plénière dédiée à l'efficacité du protocole de l'enquête Genese est programmée aux Journées de la méthodologie statistique (JMS) de 2022.

¹⁰Le grand nombre de répondants et le plan de sondage permettent d'envisager une représentativité inédite d'un grand nombre d'indicateurs à l'échelle départementale (a fortiori régionale) et à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des quartiers de reconquête républicaine (QRR, dispositif de la Police de sécurité du quotidien entré en vigueur en septembre 2018, il prévoit des effectifs de policiers supplémentaires dans des quartiers ciblés afin de lutter contre la délinquance et les trafics. Ces quartiers représentent un peu moins de 2 % de la population des 18 ans et plus) qui constitue un zonage d'intérêt opérationnel pour les directions du ministère de l'intérieur.

Comme évoqué supra, le dispositif de l'enquête Genese a été conçu en amont de manière à offrir un cadre théoriquement assez proche de l'expérience aléatoire (Burtless, 1995) permettant la comparaison des réponses internet et téléphone. Ainsi, les répondants sur internet éligibles à la relance téléphonique (40 jours après le début de la collecte) mais non sélectionnés (par tirage aléatoire) sont comparés aux répondants par

téléphone (éligibles et sélectionnés). L'idée étant de disposer de deux sous-populations les plus comparables possibles, y compris du point de vue de leurs caractéristiques inobservables : l'effet de mode purgé des différences de sélection sur caractéristiques observables pourra alors être considéré comme un effet de mode intrinsèquement lié à la mesure.

Tableau 2

Effectifs de répondants à l'enquête Genese par phase et par mode

	Échantillon	Répondants			
		Internet	Téléphone*	Papier	Ensemble
Phase 1 : N (%)	169 060 (100)	85 982 (51)	5 407 (3)	17 382 (10)	108 771 (64)
Phase 2 : N (%)	15 000 (100)	7 920 (53)	2 305 (15)	-	10 225 (68)

* 25 000 individus ont été sélectionnés parmi les 85 072 non-répondants à J40 avec au moins un numéro de téléphone.

Champ : individus âgés de 18 à 74 ans résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : enquête Genese, SSMSI.

Pour comparer les réponses de ces deux populations aux principales variables d'intérêt présentes dans l'enquête CVS et destinées à être reprises dans la nouvelle enquête de victimation, deux méthodes de contrôle de la sélection ont été mises en œuvre : des modèles de régression et des modèles de *matching* (Rosenbaum et Rubin, 1983). Le constat établi à partir de ces premières analyses est plutôt rassurant : les effets de mode liés à la mesure sont globalement limités sur les indicateurs de victimation. Ainsi, parmi tous les indicateurs testés, seuls deux présentent des effets statistiquement significatifs, robustes aux deux méthodes de contrôle de la sélection : les actes de vandalisme (sous-déclaration au téléphone par rapport à internet) et les violences physiques (sur-déclaration au téléphone). Ces indicateurs ont pour caractéristique commune une relative ambiguïté dans le libellé des questions, ce qui laisse entrevoir des perspectives d'amélioration dans la formulation pour limiter ces effets. Sur les questions d'opinion en matière de sécurité, les effets de mode sont en revanche plus marqués. Ces résultats, conformes à la littérature, sont liés à la désirabilité sociale : les interactions sociales avec l'enquêteur induisent une certaine conformité aux attendus normatifs. Ainsi, les réponses par téléphone accordent un satisfecit plus important à l'action de la police/gendarmerie et de la justice alors que le sentiment d'insécurité est moins souvent déclaré. Les effets de mode sont également significatifs pour certaines des questions d'observation de phénomènes délinquants mais sont plus faibles.

Acte IV : Concevoir des questionnaires dans la concertation pour répondre à la demande sociale

Le SSMSI a organisé la réunion officielle de lancement de la concertation pour la refonte du dispositif d'enquête de victimation le 14 décembre 2020 en

présence de l'Insee, de services statistiques ministériels, d'instances gouvernementales, de centres de recherches et de représentants syndicaux, d'organisations professionnelles et d'assemblées locales, membres du Cnis. Lors de cette réunion, le SSMSI a présenté les conclusions des consultations menées ainsi que la comitologie du projet qui s'articule autour d'un comité de pilotage chargé d'assurer le respect des objectifs, de suivre l'avancement des phases de conception, de préparation et de réalisation de l'enquête et d'un comité de concertation pour concevoir de manière collaborative la méthodologie statistique, le champ de population d'intérêt, le champ des atteintes, les questionnaires et les documents liés aux terrains de l'enquête. Pour la qualité et la portée des travaux conduits par le SSMSI, il est apparu important également de doter le projet de refonte de l'enquête d'un Conseil scientifique pluridisciplinaire afin d'expertiser scientifiquement les travaux conduits et aussi de se prononcer sur la valorisation des données produites.

Afin de déterminer la thématique à explorer dans l'enquête de suivi (phase 2) de 2022, un appel à propositions a été lancé par le SSMSI au sein du Comité de concertation. L'unique thématique proposée portait sur la relation services de sécurité/population. Ainsi, le questionnaire de l'enquête de suivi de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) 2022 prévoit le recueil d'informations détaillées sur le retour d'expérience des individus ayant eu des interactions avec les services de police et de gendarmerie, sur les attentes et la satisfaction de la population en général concernant les procédures dématérialisées et approfondit l'opinion des enquêtés sur l'action des services de police et de gendarmerie dans le quartier/village.

Conformément au calendrier prévisionnel, le SSMSI a conçu dans le cadre de la concertation les questionnaires tests de l'enquête socle et de l'enquête thématique et organisé :

- un test qualitatif auprès de 30 individus du 19 au 23 juillet 2021 ;

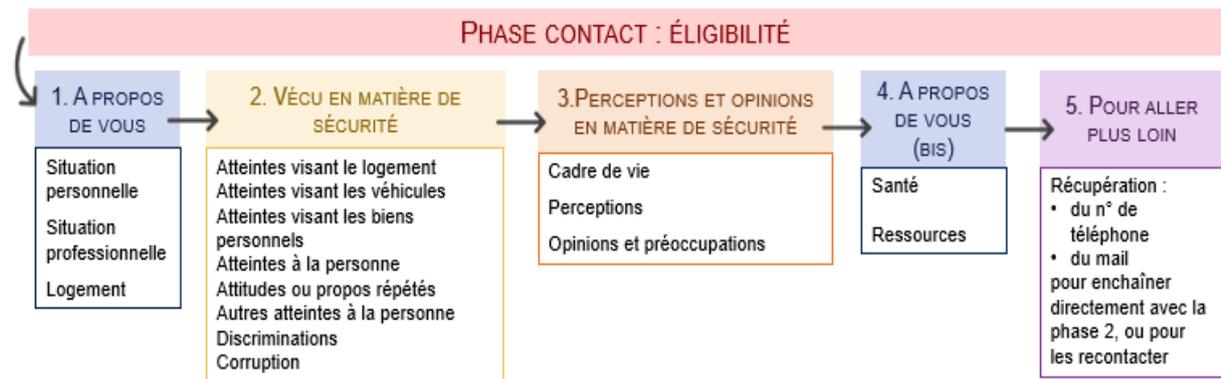
- un pilote auprès de 2 400 individus âgés de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine, en Guadeloupe et à La Réunion du 30 août au 31 octobre 2021. Ce test a permis d'estimer la durée de réponses aux questionnaires et la non-réponse partielle. Il fournit également de l'information qualitative sur la bonne compréhension et la bonne réception des questionnaires par les enquêtés via : i/ une série de questions d'évaluation à la fin du questionnaire CAWI/CATI ; ii/ le retour des enquêteurs CATI.

Au terme de ces tests et à la suite des retours du Conseil scientifique et du Comité de concertation, le SSMSI a élaboré les questionnaires définitifs de l'enquête (cf. graphiques 3 et 4). L'enquête VRS 2022 couvrira le champ de la population âgée de 18 ans ou plus résidant en France hors Mayotte et Guyane. L'échantillon de 200 000 individus sera sélectionné par l'Insee dans la base de sondage Fidéli.

En décembre 2021, le SSMSI a déposé la demande de label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire auprès du Comité du label. L'avis positif du Comité a été rendu en janvier 2022.

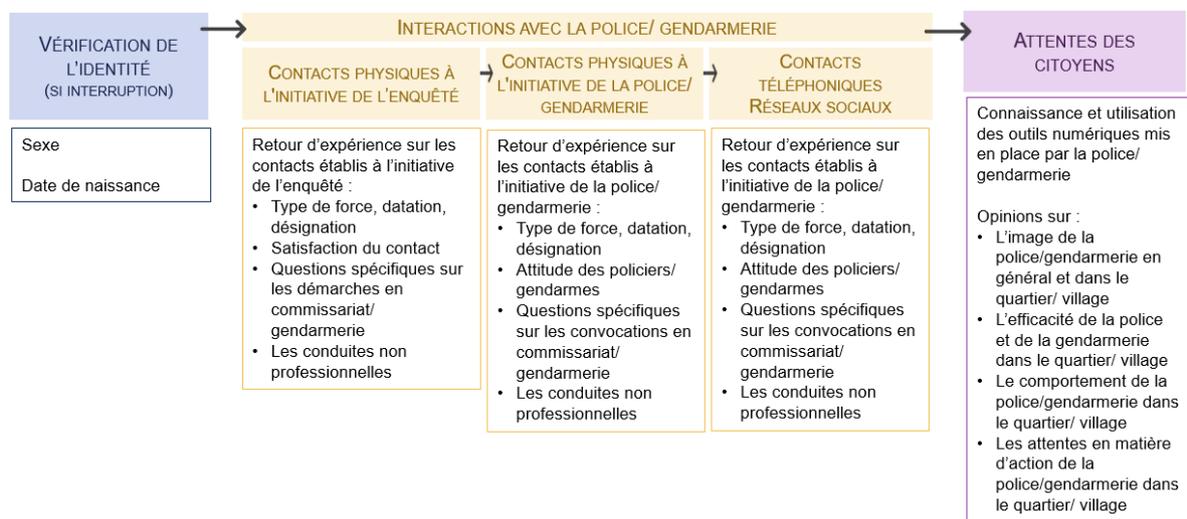
Graphique 3

Contenu du questionnaire « socle » (phase 1) de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité de 2022



Graphique 4

Contenu du questionnaire « thématique » (phase 2) de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité de 2022



Épilogue ou la fin du tome 1

En conclusion de l'ensemble des travaux menés en amont de la refonte et décrits dans le présent article, la première édition de l'enquête annuelle « Vécu et ressenti en matière de sécurité » sera sur le terrain au deuxième trimestre 2022. Si le gros œuvre du projet de refonte semble ainsi achevé, l'ère du second œuvre, tout aussi ambitieux et complexe, s'ouvre avec cette

première édition : animer la concertation et instruire les questions laissées en suspens (inclusion des mineurs, des autres départements et régions d'outre-mer, traductions des questionnaires, etc.), concevoir pour les toutes prochaines éditions des questionnaires thématiques explorant de nouveaux sujets de sécurité et enfin poursuivre l'évaluation méthodologique, en particulier l'épineuse question du raccordement des séries issues de l'ancien et du nouveau dispositifs. En

effet, la comparaison temporelle sur longue période constitue l'intérêt majeur d'une enquête répétée dans le temps. Dans le cadre d'une refonte majeure, cette question de la comparabilité dans le temps est au carrefour de plusieurs enjeux. Faut-il privilégier la « juste » mesure sur une période donnée ou la comparabilité avec le passé ? Faut-il se prémunir de problèmes de comparabilité dans le futur ?

Pour accompagner la refonte de l'enquête CVS, il sera crucial pour le SSMSI, de documenter, comprendre, expliquer et interpréter les éventuelles ruptures observées sur les indicateurs suivis historiquement dans le temps et ce, en préalable des travaux visant à éventuellement raccorder les séries. Concernant les estimations de victimation et d'opinion en matière de sécurité, les premiers résultats de l'enquête VRS 2022 seront diffusés au premier semestre 2023.

Références bibliographiques

Andersen R., Kasper J. D. and Frankel M. R. (1979), *Total survey error*. Jossey-Bass.

Burtless G. (1995), "The Case for Randomized Field Trials in Economic and Policy Research", *Journal of Economic Perspectives*, Vol 9, No2, pp. 63-84.

Castell L., Clerc M. et Legleye S. (2021), *Victimations déclarées et effets de mode : l'expérimentation CVS Panel*, 11^e colloque francophone Sondages 2021, Session 19 : Méthodes et modes de collecte/ Enquêtes multi-mode, Bruxelles, 6-8 octobre.

Couper M. P. (2011), "The future of modes of data collection", *Public Opinion Quarterly*, 75(5), pp. 889-908.

Debauche A., Lebugle A., Brown E., Lejbowicz T., Mazuy M., Charruault A., Dupuis J., Cromer S. et Hamel C. (2017), « Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », Document de travail No229, Ined.

De Leeuw E. D. (2018), "Mixed-mode: Past, present, and future", *Survey Research Methods* Vol. 12, No2, pp. 75-89.

Drees (2010), *Violences et santé en France : état des lieux*, la documentation française.

Estival A. et Filatriau O. (2019), « La mesure statistique de la délinquance », *AJ Pénal*, No224, Dalloz.

Garnero M (2019), « Le projet Muse : 5 ans d'expérimentations pour préparer l'introduction d'Internet dans l'enquête Emploi », *Insee Document de travail* NoF1907, Insee.

Insee (2021), « L'enquête Emploi se rénove en 2021 : des raisons de sa refonte aux impacts sur la mesure de l'emploi et du chômage », *Insee Analyses* No65, Département de l'emploi et des revenus d'activité, Juin.

Jaspard M. et l'équipe Enveff (2001), « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population et Sociétés* No364, Ined.

Razafindranovona T. (2015), « La collecte multimode et le paradigme de l'erreur d'enquête totale », *Insee, Document de travail de la DMCSI*, M2015-01.

Razafindranovona T. (2016), « Exploitation de l'enquête expérimentale Vols, violence et sécurité », *Insee, Document de travail de la DMCSI*, M2016-03.

Robert P. et Zauberman R. (2011a), *Mesurer la délinquance*, Paris, *Presses de Sciences Po*.

Robert P. et Zauberman R. (2011b), « Le développement et les usages des enquêtes de victimation en France », *Économie et Statistique*, No448-449, pp. 79-83.

Rosenbaum P. and Rubin D. (1983), "The central role of the propensity score in observational studies for causal effects", *Biometrika*, pp. 41-55.

Schouten B., van den Brakel J., Buelens B., Giesen D., Luiten A. and Meertens V. (2021), "Mixed-Mode Official Surveys: Design and Analysis", CRC Press.

Zauberman R., Robert Ph., Perez-Diaz C. et Lévy R. (1990), « Les victimes, comportements et attitudes. Enquêtes nationales de victimation. Déviance et contrôle social », Paris, CESDIP, 2 volumes.

Zauberman R. et Robert Ph. (1995), *Du côté des victimes : un autre regard sur la délinquance*, Paris, L'Harmattan.

Zauberman R., Robert P., Névanen S. et Didier E. (2009), « L'acteur et la mesure : le comptage de la délinquance », *Revue française de sociologie*, 50(1), pp. 31-62.

Zauberman R. (2015), « Les enquêtes de victimation ». *Idées économiques et sociales*, (3), pp. 8-21.

Perceptions et expériences à Madagascar : d'où viennent les écarts lorsque l'on mesure la corruption, la violence criminelle et la discrimination ?

A. Y. Assany et F. H. Rakotomanana*

Cet article examine les indicateurs de perception et d'expérience, fréquemment mobilisés au moyen d'enquêtes pour mesurer la corruption, la violence criminelle et les discriminations. Se focalisant sur Madagascar, nous étudions les corrélations entre ces deux types de mesures, sujettes à débat dans la littérature car insuffisamment comprises. Les résultats montrent que les perceptions et les expériences sont, sauf pour la discrimination, faiblement corrélées. De plus, nous trouvons que l'exposition aux médias, l'éducation, la confiance et le contact avec l'administration sont des facteurs qui jouent significativement sur les deux types de mesures, expérience et perception. Ces facteurs peuvent influencer de façon similaire, témoignant d'une convergence entre les deux mesures, ou dans un sens opposé, montrant une différence des phénomènes captés. Nous mobilisons pour cet article les données de l'enquête « Gouvernance, Paix et Sécurité » (GPS-SHaSA), représentative à l'échelle nationale et régionale de la population adulte malgache en 2015.

Introduction

La fondation Ibrahim Mo a observé que près de la moitié des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ne sont pas directement quantifiables. Moins de 20 % d'entre eux sont accompagnés d'un indicateur mesurant les progrès réalisés. Enfin, seuls 40 % des indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies (ONU) disposent de suffisamment de données pour permettre un suivi rigoureux en Afrique (Ibrahim Mo, 2019). Ces constats invitent à examiner le caractère informatif des données existantes en Afrique, qui progressent déjà en matière de gouvernance¹.

Deux types d'indicateurs sont souvent mobilisés pour aborder un certain nombre de dimensions de la gouvernance, de la paix et de la sécurité : la perception

des individus et, plus récemment, leur expérience auto-rapportée, considérée comme plus objective². Cependant, le caractère informatif de ces indicateurs, leurs corrélations et leurs déterminants demeurent insuffisamment compris et encore sujets à débat. Dans la littérature économique, une hypothèse sous-jacente est que la perception serait un proxy de l'expérience, notamment via sa capacité à mesurer l'inobservable³ et à donner une image élargie du concept d'intérêt (Kaufmann et al., 2006). Une autre hypothèse, remettant la première en cause, avance que la perception et l'expérience mesurent plutôt deux aspects différents, voire complémentaires. Cette dernière hypothèse s'illustrerait notamment par leurs faibles corrélations, ou par leurs effets parfois divergents sur une même variable (Abramo, 2008 ; Ambrey *et al.*, 2014 ; Agerberg, 2020).

¹ Sur le suivi de l'ODD 16, l'Afrique est leader en matière de stratégie de mesure de la gouvernance. Le dispositif GPS-ShASA de l'Union africaine en est une bonne illustration (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2016).

² Une manière de passer des opinions aux faits (Gutmann *et al.*, 2020).

³ Inobservable administrativement.

Les conclusions autour des informations contenues par ces deux mesures restent à ce jour non tranchées. La démonstration des hypothèses autour des perceptions (P) et des expériences (E)⁴ en tant que proxy reste encore à faire, à partir de données empiriques. Cela est d'autant plus important que de célèbres indicateurs de perception, tels que l'Indice de perception de la corruption de *Transparency International* ou le *Control of Corruption* de la Banque mondiale, servent encore de bases aux prises de décisions de nombreux bailleurs de fonds, de gouvernements, d'investisseurs et même aux analyses de certains chercheurs.

Si nous considérons que les indicateurs de P et d'E mesurent les mêmes aspects d'un concept, nous devrions alors nous attendre à ce qu'ils soient fortement corrélés et que ces derniers partagent des déterminants communs. Le premier objectif de cet article méthodologique est ainsi d'étudier empiriquement leurs liens. Cela permettra de déterminer, via l'ampleur et le sens de leurs corrélations, s'ils peuvent être considérés comme des *proxys* équivalents. De plus, nous analyserons les déterminants potentiels de chaque indicateur pris séparément afin d'identifier les sources de déviations ou de convergences entre les deux mesures. L'apport principal de cet article est d'étudier simultanément trois dimensions de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, à savoir la corruption, la discrimination et la violence criminelle, toutes approchées par ces deux types de mesures⁵. Nous mobilisons pour cela les données d'enquêtes GPS-SHaSA, fournissant un riche échantillon représentatif au niveau national et régional de 7 166 adultes malgaches interrogés en 2015.

L'article s'organise de la manière suivante : dans un premier temps, nous proposons un aperçu rapide du contexte à Madagascar ainsi que la littérature associée à notre sujet. Nous présentons ensuite les données à disposition, les estimations et les statistiques descriptives clés. Enfin, nous exposons et discutons les résultats, avant de terminer par une conclusion.

Revue de la littérature

Madagascar est caractérisé par une trajectoire économique récessive depuis son indépendance. Elle a été marquée par des épisodes quasi-cycliques de crises socio-politiques (quatre), rompant chaque court épisode de croissance. Une de ses conséquences a été d'amener le niveau de pauvreté à 90 % au seuil international, avec un secteur informel à environ 80 % (Razafindrakoto *et al.*, 2017). En 2019, l'indice de développement humain était à 0,528 et Madagascar enregistrait un score de 24/100 pour l'indice de perception de la corruption. La population est à 80,5 % rurale, selon le dernier recensement de population (INSTAT, 2018). Une autre

particularité de Madagascar, qui en fait un choix pertinent pour cette étude, est la déconnexion observée entre un sentiment d'insécurité exprimé par la moitié de la population et sa faible victimation (moins de 10 %). Ce dernier constat a même amené certains chercheurs à le caractériser comme un tabou de la violence (Razafindrakoto *et al.*, 2017).

Corruption, criminalité et discrimination : définition des concepts

Cette section définit les concepts de corruption, de violence criminelle et de discrimination. Les définitions présentées ici s'inspirent principalement du cadre proposé par l'ONU dans son récent guide sur les statistiques de la gouvernance (Groupe de Praia et UNSD, 2020).

Il n'existe pas de consensus autour d'une définition unique de la corruption, étant donné la pluralité de ses formes (pots-de-vin, fraudes, détournements de fonds, etc.). Mais elle est généralement définie comme l'abus d'une fonction publique ou privée à des fins de bénéfice personnel. La corruption peut être caractérisée par sa nature (corruption législative/politique, en opposition à la corruption bureaucratique), son ampleur (grande ou petite corruption) et son secteur (privé ou public). Par conséquent, une variable d'E rapportant des pots-de-vin versés à des fonctionnaires correspondra davantage à la corruption administrative et à la petite corruption dans le secteur public.

La violence criminelle peut être définie comme les actes et comportements individuels, prohibés par le droit pénal, visant à infliger, menacer ou tenter d'infliger des dommages physiques sur les autres individus. La violence de ces actes peut soit être l'objectif criminel en lui-même, soit être la méthode visant à atteindre un objectif criminel (ex : homicide, agressions, viols, vols, cambriolages, vandalismes, etc.) (Rosenfeld, 2009)⁶. Elle est directement liée aux notions de sûreté et de sécurité. La première se réfère à la condition d'absence de menaces et de risques pour les individus, les ménages et les communautés. La seconde concerne les activités, les politiques et les institutions développées et mises en œuvre par l'État pour assurer la sûreté des citoyens. Dans cet article, nous nous concentrons uniquement sur l'aspect de la sûreté concernant les menaces liées à la violence criminelle, puisque nous considérons la P de la criminalité et la victimisation.

D'après le droit international relatif aux droits de l'homme, la discrimination désigne « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence ou tout autre traitement différencié fondé directement ou indirectement sur des motifs de discrimination prohibés (ex : la couleur de peau, le sexe, la langue, la religion, l'origine nationale ou sociale, le handicap), et qui a pour

⁴ Nous désignerons à partir de là par P les perceptions et par E les expériences.

⁵ Pour les autres mesures possibles, voir Groupe de Praia et UNSD (2020).

⁶ Définition non consensuelle mais la plus proche de notre approche.

but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique ». La discrimination peut être formelle (par le biais de lois explicites ou de documents officiels) ou substantielle (par le biais de comportements, d'attitudes et de conditions à l'encontre d'individus ou de groupes). En outre, elle peut être directe (un individu est traité moins favorablement qu'une autre personne dans une situation similaire) ou indirecte (des lois et des politiques aux apparences neutres, mais qui sont discriminatoires pour des groupes spécifiques). L'E de la discrimination peut alors être considérée comme une mesure de la discrimination directe et substantielle.

La corruption, la violence criminelle et la discrimination partagent ainsi la nature commune d'être abstraites, illégales, cachées et immorales. Il est donc difficile de les observer objectivement sans prendre le risque de les sous-estimer. De nos jours, ils sont tous abordés sous l'angle des P et des E au moyen d'enquêtes nationales et internationales⁷. Ces caractéristiques justifient l'intérêt et la pertinence de leur étude simultanée.

Perceptions et expériences : avantages, limites et écarts

La mesure de ces concepts par le biais des P et des E a alimenté des débats sur leurs utilisations. Cette section présente brièvement la discussion autour des données de P. Elle expose leurs avantages supposés, leurs inconvénients et quelques suggestions d'intérêt concernant la corrélation avec les indicateurs d'E.

Il existe un scepticisme de la part des économistes à l'égard de certaines données subjectives. Cette méfiance est liée à une approche traditionnelle de ne croire qu'en ce que les gens font et non en ce qu'ils disent (Bertrand et Mullainathan, 2001). Mais la difficulté à mesurer des concepts larges et difficilement observables a tout de même conduit à une théorie sous-jacente. Lorsque les informations provenant de mesures objectives sont jugées limitées (ou indisponibles), les P sont supposées être plus performantes. Ces dernières le seraient grâce à leur capacité à mesurer des phénomènes non observables et à donner une image élargie de la variable d'intérêt (Kaufmann *et al.*, 2006 ; Jahedi et Mendez, 2014). L'idée est que comparer des pays sur la corruption, la criminalité ou la discrimination en utilisant les registres de la justice et/ou de la police, peut conduire au risque de comparer l'efficacité des institutions plutôt que les niveaux réels des concepts d'intérêt. Les données administratives sont d'ailleurs sujettes à un risque de biais de sélection, en ne captant que les individus en contact avec

l'administration. La production et l'usage d'indicateurs de P en économie avaient ainsi été légitimées (Kaufmann *et al.*, 2006).

Mais l'utilisation croissante des P a aussi été reçue avec de fortes réserves de la part de certains économistes et chercheurs d'autres disciplines (psychologues, politologues). Elles sont soupçonnées d'être influencées par des facteurs de natures diverses, comme la désirabilité sociale, ou d'autres mécanismes cognitifs tels que les heuristiques de jugement (Bertrand et Mullainathan, 2001 ; Kahneman, 2011). Elles sont accusées d'être influencées par des idéologies, des croyances politiques et des opinions préalables (Razafindrakoto et Roubaud, 2010 ; Flynn, 2017). De récentes études concluent même que les individus sont mauvais dans l'estimation des niveaux réels d'inégalités (Gimpelson et Treisman, 2018).

Par ailleurs, les corrélations avec leurs contreparties objectives sont la plupart du temps faibles, voire insignifiantes ou négatives (Abramo, 2008 ; Gutmann, 2020). L'hypothèse étant que si deux indicateurs mesurent effectivement le même objet, alors ils devraient être fortement corrélés. Olken (2009) a été parmi les premiers à prouver, par le biais de comparaison avec des audits rigoureux, les limites de l'utilisation unique des P pour mesurer la corruption en Indonésie. Mais il a également démontré leur valeur informative, tout comme Jahedi et Mendez (2014). Ces derniers suggèrent que les indicateurs objectifs et subjectifs, même faiblement liés, contiennent des informations complémentaires. L'enjeu est donc aussi de davantage comprendre l'origine de ces faibles corrélations.

Corruption, violence criminelle et discrimination : les faibles corrélations

La littérature a révélé des incohérences dans les corrélations entre les deux types de mesure (E et P). Cela a produit notamment des débats sur les origines de ces liens faibles. Cette revue présente la littérature relative à chaque concept, afin de relever les éventuels déterminants communs de ces corrélations.

Sur la corruption, la majorité des études trouvent que de nombreuses variables prédisent mieux les P que les E (Abramo, 2008 ; Rose et Mischler, 2010 ; Dontchev et Ujhelyi, 2014). Ces dernières peuvent notamment inclure les caractéristiques sociodémographiques. Olken (2009) avait remarqué que les hommes et les plus éduqués reportaient des P de la corruption plus élevées dans le cadre d'un audit sur un projet routier en Indonésie. Dontchev et Ujhelyi (2014), dans une étude multi-pays, montrent que les jeunes, les plus éduqués et les étudiants perçoivent une corruption plus répandue pour une E donnée. L'âge présentait un effet significatif mais non linéaire, avec un effet positif puis négatif autour de 50 ans. Gutmann *et al.* (2020) ont trouvé des

⁷ Voir ICVS, WBES, GCB, Afrobaromètre, GPS-SHaSA, Latino baromètre, Eurobaromètre, TeO, etc.

effets opposés à ceux de Dontchev et Ujhelyi (2014). En utilisant les enquêtes *Global Corruption Barometer*, ils constatent que les hommes, les protestants, les hauts revenus et les chômeurs perçoivent moins la corruption que les autres, l'éducation et l'âge étant non significatifs. A cela peuvent s'ajouter des facteurs d'ordre politique, ou liés aux connexions sociales. Olken (2009) avait observé qu'avoir des activités sociales, vivre à proximité du projet "corrompu" ou avoir des relations personnelles avec les responsables du projet était associé à une moindre P de la corruption du projet d'infrastructure chez les villageois. Agerberg (2020) argumente l'existence de biais politiques dans les opinions citoyennes sur la corruption en Roumanie (pro gouvernement vs. opposition). Il a aussi trouvé que l'E auto-déclarée de la corruption était soumise à un biais de désirabilité sociale (sous-déclaration). Rose et Mischler (2010), en Russie, ont constaté que les E étaient non significatives, de même que l'âge, l'éducation, le statut social, le quartile de revenu et les contacts avec les fonctionnaires dans la prédiction de la P. Cependant, ils ont constaté que les médias et les informations provenant d'autres sources que les E, comme la communauté et les connexions sociales, pouvaient expliquer une partie de ces écarts.

La relation entre le sentiment d'insécurité et l'E de la violence criminelle, même si positive, est généralement faible (Perdomo *et al.*, 2013). Des études théoriques et empiriques ont été développées afin de comprendre les déterminants du sentiment d'insécurité et de la P de la criminalité (pour une revue, voir Doran et Burges, 2012). Il existe un consensus clair sur le fait que les mauvaises conditions matérielles (graffitis, état des logements, ordures, etc.) et les opinions négatives sur la police sont associées à une augmentation du sentiment d'insécurité. De plus, les théories de la vulnérabilité physique et sociale soutiennent que le sentiment d'insécurité serait plus grand chez les personnes les moins capables de se défendre, ou qui sont moins capables de prévenir la criminalité et de s'en remettre. Plusieurs preuves ont notamment démontré que les femmes, les personnes âgées, les personnes à faible revenu, les chômeurs ou les personnes peu instruites se sentent moins en sécurité que les autres (Perdomo *et al.*, 2013 ; Doran et Burges, 2012). Moins testée que les autres théories, la théorie du capital social ou des réseaux sociaux souligne le rôle de l'appartenance à une communauté et des réseaux sociaux dans la formation de la P de la criminalité et du sentiment d'insécurité. Parmi ces rares études empiriques sur cette dernière théorie, Barton *et al.* (2017) ont mis en évidence, dans une analyse spatiale, que les individus les plus intégrés socialement dans leur communauté, par la confiance envers les autres et l'implication dans la communauté de voisinage, sont davantage associés à un moindre sentiment d'insécurité

Sur la discrimination, le débat est du même ordre. Il est de plus en plus reconnu que les P de la discrimination ne correspondent pas nécessairement aux mesures

objectives (Duncan *et al.*, 2018 ; Gimpelson et Treisman, 2018 ; Auer et Ruedin, 2019). Cependant, il n'existe pas de consensus sur les raisons pour lesquelles certaines personnes se sentent plus discriminées que d'autres, ou sont plus susceptibles de signaler une discrimination dans une enquête (Auer et Ruedin, 2019). Par ailleurs, comparée à la corruption et à la criminalité, la discrimination est le concept dont la relation entre E et P a été le moins étudié empiriquement. Cela est probablement lié à l'interprétation ambiguë d'une « E » de discrimination, qui pourrait davantage se rapporter à une émotion qu'à une réalité. Brimbaum *et al.* (2018) semblent aller dans le sens de cet argument selon lequel les écarts pourraient aussi se trouver dans la mesure choisie. Cela dit, nous pouvons citer quelques déterminants présentés par la littérature, notamment les facteurs cognitifs et idéologiques.

La revue de Kraus *et al.* (2019) sur les inégalités économiques raciales aux États-Unis souligne qu'elles sont largement sous-estimées dans certains contextes. Ils ont identifié, parmi d'autres facteurs, le rôle du raisonnement motivé. Il peut conduire un individu à ne se concentrer que sur les informations confirmant ses croyances et idéaux. Les Américains blancs et riches seraient ainsi plus motivés à percevoir la société comme juste et équitable que d'autres groupes. Ils expliqueraient leur statut social davantage à travers l'idée du mérite individuel, que sur la persistance de discriminations raciales ou de classes. Flynn *et al.* (2017) identifient comme sources de raisonnement motivé l'adhésion aux partis politiques, l'éducation, le rôle des médias et les élites. Gründler et Köllner (2017) ainsi que Gimpelson et Treisman (2018) ont d'ailleurs constaté que les politiques gouvernementales de redistribution étaient plus influencées par la P des inégalités que par les inégalités réelles. Ils ont relevé le rôle critique des canaux d'informations, comme les médias et la communauté, et le rôle des préférences politiques.

Notre article, en plus d'analyser simultanément les trois concepts, se démarque par son approche. L'objectif sera d'analyser la P et l'E à la même échelle. Qu *et al.* (2019) partaient également d'un principe similaire. Ils ont choisi d'étudier les erreurs standards d'indices de P de la corruption (IPC-TI et CoC-WB), plutôt que de les comparer à d'autres proxys, dont ils jugent périlleux de hiérarchiser leurs distances à la réalité. Les P ne seront ainsi pas analysés sous le prisme des biais, comme cela a souvent été le cas. Nous émettons l'hypothèse que si les P et les E mesurent le même objet alors on doit s'attendre à ce qu'elles soient corrélées et partagent des déterminants communs.

Les données

L'initiative GPS-ShaSA

Nous mobilisons les données de première main issues des enquêtes « Gouvernance, Paix et Sécurité » (GPS-

SHaSA). Ces modules ont été développés par la Commission de l'Union africaine dans le cadre de l'initiative SHaSA (Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique). Ils sont conduits par les instituts nationaux de la statistique (INS) avec l'assistance scientifique de chercheurs de l'unité mixte de recherche Développement Institution et Mondialisation (DIAL) de l'IRD.

Ces modules rapportent les P et les E des citoyens sur divers aspects de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ils sont greffés à des enquêtes sur le marché du travail et sur les conditions de vie des ménages. La méthodologie de ces enquêtes greffées est basée sur des expériences antérieures de pays d'Afrique et d'Amérique latine, dont Madagascar est le premier initiateur. Ils ont déjà été réalisés dans plus de 9 pays d'Afrique Subsaharienne depuis 2012 et continuent à en intégrer d'autres (Razafindrakoto et Roubaud, 2018). Ils sont à la fois représentatifs au niveau national et régional. La diversité des caractéristiques individuelles et des ménages permet une analyse approfondie des réponses. Les enquêtes sur ces sujets, à l'exception de la corruption, sont relativement rares en Afrique. En effet, la plupart des études/enquêtes existantes sur la criminalité et la discrimination sont principalement axées sur les pays occidentaux ou latino-américains. En ce sens, les données dont nous disposons constituent un apport précieux pour la littérature empirique.

Sur la qualité de ces données, Calvo *et al.* (2019) n'ont trouvé aucun biais lié à une peur de l'Etat. Les auteurs ont comparé les réponses de GPS-SHaSA (INS) à celles d'Afrobaromètre (indépendant) sur un ensemble de questions sensibles formulées de manière similaire. Ils n'ont trouvé aucun biais positif systématique dans les enquêtes GPS-SHaSA, rejetant l'hypothèse d'un biais de désirabilité lié à l'Etat. Les données peuvent donc être considérées comme fiables de ce point de vue.

A Madagascar, ces modules ont été greffés à la phase 1 des enquêtes 1-2-3 en 2015 (P1-E123). Ils fournissent des informations variées sur les conditions de vie des ménages et leurs situations sur le marché du travail formel et informel. L'enquête offre ainsi de nombreuses possibilités de contrôles. L'échantillon contient 7 166 individus de plus de 18 ans. En 2015, la population adulte malgache était en grande majorité constituée de ruraux et de 51 % de femmes (voir le tableau 4 en annexe). Plus de 66 % des individus avaient moins de 45 ans et la taille moyenne des ménages était d'environ 5 personnes. 20 % n'étaient jamais allés à l'école et uniquement 3 % avaient atteint le cycle tertiaire. Enfin,

90 % étaient des actifs occupés et 82 % appartenaient au secteur informel.

Statistiques descriptives

Profils et corrélations des P et des E

Le premier objectif de ce papier est de confirmer ou non les tendances observées dans la littérature sur les corrélations entre P et E. Nous avons construit pour cela des variables binaires à partir des questions suivantes :

Corruption des fonctionnaires

- E : « Avez-vous (vous ou d'autres membres de votre ménage) été victime de la corruption des fonctionnaires au cours de l'année écoulée ? » (0=Non ; 1=Oui)⁸
- P : Dans quelle mesure les groupes suivants [ici Fonctionnaires (en général)] sont impliqués dans la corruption ? (0= Aucun ou Peu ; 1= Tous ou Souvent)

Violence criminelle

- E : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes ? [une liste de cas de violence ou atteintes aux biens est présentée]⁹ » (0=Aucune ; 1= Au moins une)
- P : Quel est votre niveau d'inquiétude concernant la probabilité que vous soyez victime de criminalité dans les douze prochains mois ? (0=Pas du tout ou Pas vraiment ; 1=Très ou plutôt probable)

Discriminations

- E : « Les gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Dans le pays, avez-vous déjà été victime de discrimination due à votre [...]10 ? » (0=Non ; 1=Oui)
- P : « Les gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Dans le pays, Pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à[idem] ? » (0=Non ; 1= Oui)

Le tableau 1 présente les proportions associées aux P et aux E de chaque concept. De plus, il précise la place qu'occupe les « compliers » et les « déviants ». Nous nommons « compliers » les profils où les P et les E coïncident. Il s'agit ainsi des individus qui ne perçoivent pas et n'ont aucune E, ou ceux qui perçoivent et ont eu une E. Les profils « déviants » perçoivent sans E ou ont une E sans percevoir.

Les écarts sont notables. En effet, parmi ceux ayant été en contact avec l'administration, 62,1 % des individus trouvent que les fonctionnaires sont corrompus, quand

⁸ L'expérience de corruption des fonctionnaires ne contient que ceux ayant déjà eu un contact avec l'administration (4877).

⁹ a) Quelqu'un s'est introduit sans autorisation dans votre domicile et a volé ou essayé de voler quelque chose ; b) Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre domicile, votre magasin ou tout autre bien appartenant à vous ou à votre ménage ; c) Quelqu'un vous a volé en dehors

de votre lieu de résidence ; d) Vous avez été victime d'une agression (coups, gifles, bousculades, coups de poing, etc.) ; e) Vous avez été victime de harcèlement sexuel (viol, tentative de viol ou autres formes de harcèlement).

¹⁰ Ethnicité ; Région ; Religion ; Situation économique (pauvreté) ; Sexe ; Handicap ; Orientation sexuelle.

seulement 11,1 % déclarent avoir eu une E de corruption auprès d'eux. Par ailleurs, 40,1 % déclarent qu'ils seront probablement victimes de violence criminelle les 12 prochains mois quand 8,9 % en ont été victimes l'an passé. Enfin, avec un écart moins important, 47,8 % pensent qu'il existe de la discrimination dans le pays tandis que 15,9 % en ont été victimes. Conformément à la littérature, les P ne reflètent que peu les E. Nous remarquons que sur les trois concepts, la corruption est le problème majeur si nous faisons un classement sur la base du niveau de P du phénomène. En faisant de même sur la base des E, ce sont en revanche les discriminations qui apparaissent comme le problème le plus préoccupant. Ces chiffres rappellent une fois de plus la sensibilité des classements aux indicateurs choisis.

L'analyse des « déviants » et des « compliers » détaille davantage le constat. En effet, le profil « déviant » « P sans E » est le plus répandu pour la corruption (54,5 %). Il est moins courant pour la violence criminelle et la discrimination, bien que non négligeable (35,4 % et 34,4 %). Concernant la discrimination, il est à noter que le profil « complier » « P avec E » est le plus répandu parmi les trois concepts. En effet, 15,9 % des Malgaches ont été victimes de discriminations et 15,4 % l'ont été tout en dénonçant qu'il en existe dans le pays. Ce profil représente 96,9 % des E de discriminations, plus de la moitié des E de violence criminelle (4,7/8,9) et plus de deux tiers des E de corruption (7,6/11,1). Ceci suggérerait qu'une E de discrimination se manifeste mieux dans la P que ça n'est le cas pour les autres concepts. Cela pourrait aussi être lié à la nature d'une discrimination, plus difficile à détecter même pour la victime. L'E de la discrimination pourrait être plus subjective que l'E de la corruption et la criminalité, justifiant son lien plus fort à la P et l'importance des profils « compliers ». Ces possibilités mériteraient d'être investiguées davantage.

La matrice de corrélations (tableau 2) confirme et complète l'analyse. Elle montre des corrélations significatives entre les E et les P (à 0,1 %). Cela

Tableau 2

Matrice de corrélations : corruption, criminalité et discrimination

	E_Corr Corruption	E_Disc Discrimination	E_Crim Violence/crim	P_Corr Corruption	P_Discr Discrimination	P_Crim Violence/crime
E_Corr	1,00					
E_Disc	0,10***	1,00				
E_Crim	0,13***	0,11***	1,00			
P_Corr	0,05***	0,06***	0,05***	1,00		
P_Discr	0,08***	0,43***	0,08***	0,16***	1,00	
P_Crim	0,09***	0,04**	0,08***	0,05***	0,02	1,00

* $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$

Source : Calculs des auteurs. GPS-SHaSA, INSTAT, Dial-IRD.

Note : Pearson pairwise correlations.

conforte l'hypothèse que les deux indicateurs partagent des informations communes. Néanmoins, même s'ils sont significatifs, les coefficients de corrélation sont faibles et parfois même proches de zéro (0,05 pour la corruption et 0,08 pour la criminalité). Ces faibles liens suggèrent que les E et les P captent majoritairement des aspects différents, surtout pour la corruption et la criminalité. Les variables de discrimination, confirment l'analyse du tableau 1 en présentant une corrélation bien plus élevée (0,43), même si un écart est toutefois observé.

Enfin, une dernière tendance intéressante est que les trois concepts (vécus et perçus) sont également significativement corrélés entre eux, même si à des amplitudes faibles.

Tableau 1

Déviants et compliers

	Corruption*		
	E=0	E=1	Total
P=0	34,4 %	3,5 %	37,9 %
P=1	54,5 %	7,6 %	62,1 %
Total	88,9 %	11,1 %	100 % (4877)
	Violence criminelle		
	E=0	E=1	Total
P=0	55,7 %	4,2 %	59,9 %
P=1	35,4 %	4,7 %	40,1 %
Total	91,1 %	8,9 %	100 % (7165)
	Discrimination		
	E=0	E=1	Total
P=0	51,7 %	0,5 %	52,2 %
P=1	32,4 %	15,4 %	47,8 %
Total	84,1 %	15,9 %	100 % (7166)

Source : Calculs des auteurs. GPS-SHaSA, INSTAT, Dial-IRD.

Notes : * Pour la corruption, ne sont incluses que les personnes ayant déjà été en contact avec l'administration au cours des 12 derniers mois.

L'approche méthodologique

Nous avons démontré précédemment que les P et les E des phénomènes sont significativement liées, mais faiblement (sauf la discrimination). Le second objectif de ce papier est d'identifier les sources d'hétérogénéité ou de convergence des deux indicateurs.

Comme approche, nous ne régressons pas dans un même modèle la P sur l'E, comme cela a souvent été fait, notamment pour la corruption (Dontchev et Ujhelyi, 2014 ; Gutmann, 2020). Nous considérons qu'il est plus intéressant, pour l'objectif méthodologique de ce papier, d'identifier séparément les variables prédictives de chaque proxy afin d'en déterminer les informations communes.

Notre méthode implique d'avoir deux régressions logistiques par phénomène étudié (Voir (1) et (2)), ce qui fera un total de 6 régressions. Nous estimons, pour un individu i , de la région j , l'effet associé de chaque variable prédictive $X_{i,j}$ sur la probabilité de perception $Perc_{c,i}$ ou d'expérience $Exp_{c,i}$ du phénomène c . Il s'agira ainsi d'une analyse en termes de corrélations et nous n'inférerons pas de relations de causalité. En effet, notre intérêt est porté sur l'association des variables à la variation des proxys.

$$(1) \quad Perc_{c,i,j} = \alpha + \gamma * X_{i,j} + \mu_j + \varepsilon_{c,i,j}$$

$$(2) \quad Exp_{c,i,j} = \alpha + \gamma * X_{i,j} + \mu_j + \varepsilon_{c,i,j}$$

Le choix des variables prédictives $X_{i,j}$ s'est fait sur la base de la littérature revue précédemment. Les caractéristiques socio-éco-démographiques ont été avancées comme des facteurs potentiels d'hétérogénéité de la P et des E (Treisman, 2007 ; Doran et Bruges, 2012 ; Flynn *et al.*, 2017). Nous incluons donc le fait d'être une femme (binaire), la ruralité (binaire), l'âge (catégorielle), l'éducation (catégorielle), la religion (catégorielle), les revenus (quartiles), le statut matrimonial (catégorielle), les caractéristiques du ménage (taille du ménage (semi-continue) et l'affiliation au chef (catégorielle)).

Nous ajoutons également des caractéristiques plus spécifiques, que nous avons aussi identifiées dans la littérature. Nous porterons une attention particulière sur certaines d'entre elles. Nous intégrons ainsi l'engagement associatif¹¹ (binaire), l'exposition aux médias¹² (binaire), l'appartenance au secteur public (binaire), le contact avec l'administration (binaire) et la confiance en l'administration (binaire). Afin de contrôler des spécificités régionales inobservables, nous appliquons des effets fixes régions μ_j . Toutes les estimations sont robustes, avec clusters à l'échelle des zones de dénombrement.

¹¹ Egal à 1 si membre ou dirigeant d'au moins une association (locale/quartier, religieuse, professionnelle, familiale, tontine, parti politique, autres).

Résultats

Les résultats des six régressions sont présentés dans le tableau 3 en annexe. Nous avons estimé la P (Perc_) et l'E (Exp_) de chaque concept dans l'ordre suivant : (1)(2) corruption ; (3)(4) violence criminelle ; (5)(6) discrimination.

Plusieurs caractéristiques sont apparues comme des prédicteurs significatifs d'une part des divergences mais aussi des convergences entre les P et les E. Nous analyserons d'abord les variables d'intérêt que nous avons considérées comme principales, à savoir la confiance et le contact avec l'administration, l'exposition aux médias et l'éducation. Nous relèverons ensuite rapidement les autres sources d'hétérogénéités.

Confiance en l'administration

Avoir confiance en l'administration est négativement associé, *ceteris paribus*, à tous les indicateurs de corruption, de violence criminelle et de discrimination, avec une significativité à 1 % (non significatif pour l'E de la violence criminelle). La corruption, peu importe sa mesure et conformément à la littérature, est ainsi associée à une plus faible confiance institutionnelle. En détaillant davantage, nous observons que cette association négative semble plus importante avec la P (odds ratio à 0,285) qu'avec l'E (odds ratio à 0,593). Ces résultats vont dans le sens de Lavallée, Razafindrakoto et Roubaud (2008) et Morris & Klesner (2010). Ils reconnaissent que la corruption vécue et (surtout) perçue peut détériorer l'intégrité de l'Etat telle que vue par ses citoyens (la confiance), qui elle-même pourrait créer les conditions favorables aux comportements de corruption.

Pour la violence criminelle, cette relation négative avec la confiance est aussi observée (odds ratio à 0,431), mais n'est significative qu'avec la P. L'interprétation peut être double. D'une part, une faible confiance en l'intégrité et la capacité des institutions à assurer la sécurité publique peut produire un sentiment d'insécurité. En effet, cela peut se traduire par une plus grande P du risque d'être victime de criminalité, si nous considérons que ces institutions ne désincitent pas suffisamment l'émergence d'actes de délinquance et d'infractions. La théorie du *Broken windows*, décrivant l'effet de l'environnement (dont institutionnel) sur le sentiment d'insécurité, est dans cet esprit (Doran et Burgess, 2012). D'autre part, nous pouvons aussi imaginer qu'un sentiment d'insécurité peut engendrer une impression d'absence ou d'inefficacité des institutions en charge de la sécurité publique, qui se traduirait par moins de confiance à leur égard. La confiance, n'étant pas liée significativement avec l'E de

¹² Egal à 1 si l'individu dispose d'une télévision avec au moins une chaîne active, un téléphone portable ou un ordinateur avec une connexion internet.

la violence criminelle, explique ainsi une part de l'écart entre les deux types de mesure.

La discrimination semble se démarquer dans l'amplitude des liens. Toutes choses égales par ailleurs, les chances de penser qu'il existe de la discrimination dans le pays (ou dire en avoir été victime), par rapport à ceux qui ne le pensent pas (ou ceux qui disent ne pas l'avoir été), sont 0,54 (0,56) fois moins grandes chez ceux ayant confiance en l'administration par rapport à ceux n'en ayant pas confiance. Percevoir ou vivre une discrimination dans le pays pourrait ainsi se traduire par une baisse de la confiance envers les institutions. La raison se trouverait probablement dans leur incapacité perçue à prévenir, éradiquer ou (vouloir) juger l'occurrence de discriminations. Dans l'autre sens, nous pourrions aussi penser que la défiance préalable des citoyens, vis-à-vis de l'intégrité des institutions, peut les amener à les juger plus sévèrement. Leurs incapacités à réduire les discriminations pourraient ainsi inciter à en déclarer davantage dans l'enquête. Les coefficients sont quasiment similaires pour la P et l'E (respect. 0,54 et 0,56), comparé à la corruption et la violence criminelle. Cela pourrait confirmer qu'une discrimination vécue se reflète bien mieux dans la P (voir le tableau 4 en annexe), et qu'ainsi les effets associés des deux variables avec la confiance seraient nécessairement proches. Ou alors, cela pourrait refléter notre précédente remarque sur la dimension subjective de l'E de discrimination. En effet, les coefficients pourraient être similaires car les mesures le sont. Cela mériterait d'être discuté et contribuerait à la réflexion de Brimbaum *et al.* (2018).

En somme, la conclusion à ce stade est que la confiance est un prédicteur commun des deux mesures de la discrimination. Cela est aussi le cas (dans une moindre mesure) de la corruption. Cependant, pour la violence criminelle, c'est un facteur d'hétérogénéité.

Contact avec l'administration

Le contact n'explique pas la P de la corruption. En effet, cela signifie qu'il n'est pas nécessaire d'être en interaction avec l'administration pour la penser corrompue, ou que la P de la corruption de l'administration n'influence pas le contact avec cette dernière. Nous pensons qu'il s'agit du reflet de la faible corrélation avec l'E de la corruption, dont le contact est une composante intrinsèque. Cette variable est donc un facteur confirmé (et intuitif) de divergence avec l'E, allant dans le sens de Kaufmann *et al.*, (2006).

A 1 % de significativité, *ceteris paribus*, le contact avec l'administration est associé au fait de : percevoir une plus grande probabilité d'être victime de criminalité les 12 prochains mois (1,649) ; d'avoir déjà été victime de violence criminelle (1,505) ; dénoncer l'existence de discriminations (1,394) ; et déclarer en avoir été victime (1,544). La proximité et le sens des coefficients

montrent qu'il s'agit d'une variable commune aux deux indicateurs de chaque concept. Les interprétations de causalité peuvent aller dans les deux sens.

D'un côté, les individus ayant été victimes de criminalité pourraient être plus susceptibles d'entrer en contact avec l'administration (police ou justice), notamment pour reporter l'E vécue. L'effet positif du contact sur l'E de criminalité est moins intuitif. Par ailleurs, un individu se sentant en insécurité serait plus susceptible d'interagir avec l'administration pour assurer sa sécurité. Il se pourrait aussi qu'un individu ayant été en contact avec l'administration (ex : la police), n'en ayant pas été satisfait, la considérerait moins fiable ou compétente pour garantir sa sécurité.

La relation positive entre les discriminations (perçues et vécues) et le contact reflète, selon nous, la présence de discriminations dans les institutions à Madagascar. Un individu ayant été témoin (ou victime) d'une discrimination lors d'un contact avec l'administration serait donc plus susceptible de dire qu'il en existe (effet de contact sur P ou E). L'interprétation inverse serait qu'un individu, victime ou témoin d'une discrimination, irait dénoncer l'auteur auprès de l'administration¹³.

En fin de compte, le contact est donc un facteur de divergence entre les P et E de corruption. Mais il est commun aux P et E de la violence et de la discrimination, dont les signes coïncident.

Exposition aux médias

L'exposition aux médias n'est associée ni à la corruption perçue, ni à celle vécue. De ce point de vue, notre résultat se démarque de l'étude de Rose & Mischler (2010) en Russie, qui avaient trouvé un effet positif de la variable *Learn from media* sur la P et l'E de la corruption. Les sources d'informations alimentant les P sont ainsi probablement de nature différente à Madagascar (bouche à oreille, E d'autrui, rumeurs, etc.).

En contraste, toutes choses égales par ailleurs, un individu exposé aux médias est significativement plus susceptible de penser qu'il sera victime de criminalité les 12 prochains mois, avec un rapport de probabilités à 1,363. Celui-ci est aussi plus susceptible de dénoncer l'existence de discrimination dans le pays (odds ratio à 1,416). Cela traduit le rôle de l'information obtenue autrement que via une E personnelle dans la formation des P (ici via les médias). La variable de médias n'est d'ailleurs liée à aucune variable d'E personnelle. Cela confirme notamment la littérature et les théories autour du rôle de l'E indirecte ou du rôle des médias dans les opinions politiques (Doran et Burges, 2012 ; Flynn, 2017).

Le fait que l'E de discriminations ne soit pas liée à l'exposition aux médias nous informe que les deux

¹³ Mais très faible contact avec la justice (3,3 %) et la police (5,8 %) selon nos données.

mesures de discrimination ont finalement une part de différences dans les dimensions qu'elles captent, malgré leurs fortes corrélations. Ici donc, l'exposition aux médias est un facteur de divergence des P et de E pour la criminalité et les discriminations.

Autres sources d'hétérogénéité : Education et autres variables sociodémographiques

Un autre ensemble de caractéristiques, la plupart sociodémographiques, expliquent aussi les écarts potentiels. Nous les mentionnerons rapidement dans cette sous-section.

Nous observons que l'éducation est associée différemment à la P et à l'E. Elle est associée à une plus grande P de la corruption (odds ratio à 1,353 pour éducation secondaire), ainsi qu'à une plus grande P des discriminations (odds ratio à 1,365 et 1,763 pour éducation secondaire et tertiaire). Cependant, avoir atteint l'éducation tertiaire est associé à une probabilité moindre d'E de corruption (Odds ratio à 0,488) et de discrimination (0,520, mais faiblement significatif). Concernant la corruption, sa relation négative avec l'éducation, souvent retrouvée dans la littérature, est confirmée, mais ne l'est qu'avec l'E et non la P. Cela est aussi vérifié pour la discrimination. Par ailleurs, avoir atteint l'éducation supérieure réduit la probabilité perçue d'être victime de violence criminelle les 12 prochains mois (Odds ratio à 0,412). Les interprétations sont nombreuses¹⁴, mais il peut déjà être établi que l'éducation est un facteur robuste d'hétérogénéités entre P et E.

Nous trouvons enfin que le statut marital a un effet, notamment via le fait d'être en union libre. Ce statut a des effets contraires associés à l'E (-) et la P (+) de la violence criminelle ; similaires à celles de la discrimination (-); et n'expliquent que l'E de corruption (-). L'engagement associatif a des effets divergents sur l'E (+) et la P (-) de la corruption et uniquement sur l'E de criminalité (+) et de discrimination (+). Travailler dans le secteur public est associé (+) à l'E de corruption. Enfin, les ruraux sont moins susceptibles de trouver l'administration corrompue.

Limites et perspectives

Nous exposons dans cette section quelques limites et extensions possibles de notre approche. Bien qu'encourageante sur le plan de la compréhension des écarts entre P et E, cette étude se focalise sur un pays. Or, Abramo (2007) argumente qu'il existe des caractéristiques propres aux pays, notamment dans la formation des P. Nous prévoyons ainsi d'étendre cette analyse à d'autres pays d'Afrique subsaharienne afin de

tester la validité externe de nos résultats. De plus, afin d'affiner la compréhension de ces écarts, nous prévoyons également pour la suite d'analyser les déterminants des profils « compliers » et « déviants » de chaque concept. Il sera aussi intéressant de voir dans quelle mesure les variables identifiées interagissent entre elles.

La causalité inverse entre les variables dépendantes et les variables d'intérêt est très probable, tout comme l'ont mis en évidence les interprétations multiples de chaque résultat. Cependant, comme nous l'avons précisé, cette étude ne s'attache qu'à étudier les corrélations, dans la mesure où notre intérêt était d'identifier les variables auxquelles les deux indicateurs sont liés. Aussi, concernant les éventuelles erreurs de mesure, le choix des variables d'E comme contrepartie objective peut être sujet à débat. Elles pourraient être suspectées d'être influencées par un biais de désirabilité sociale, comme a pu le démontrer Agerberg (2020). Cependant, à cela nous répondons que les mesures alternatives sur ces sujets sont rares et que les données semi-objectives d'E étaient à l'origine venues combler ce manque d'indicateurs factuels fiables (Gutmann *et al.*, 2020). De plus, Calvo *et al.* (2019) ont démontré que les réponses aux enquêtes GPS-SHaSA (public) n'étaient systématiquement pas plus positives que celles d'Afrobaromètre (indépendant). Ces derniers auteurs écartent ainsi la probabilité d'un biais lié à une peur de l'Etat. Toutefois, concernant l'E de la corruption administrative, il est possible que notre mesure ne capte que la petite corruption et que l'origine des écarts pourrait aussi se trouver là. La P pourrait mieux capter la grande corruption que l'E.

Enfin, concernant l'éventuel biais de variables omises, il serait intéressant de pouvoir contrôler par des caractéristiques individuelles inobservées, telles que la personnalité de l'individu. En effet, chaque individu pourrait avoir une manière différente de former un jugement ou de percevoir un risque. Cependant, une telle variable est encore une fois difficile à obtenir dans notre contexte. De futures études pourraient notamment songer à l'intégrer dans leurs modèles, ainsi qu'une dimension temporelle pour tester la persistance de ces résultats dans le temps.

Conclusion

Cet article méthodologique a permis de confirmer les faibles corrélations entre les perceptions (P) et les expériences (E) de la corruption, la violence criminelle et, dans une moindre mesure, les discriminations (coefficients de corrélation : 0,05 ; 0,08 et 0,43). De plus, il a pu identifier des variables qui expliqueraient l'origine potentielle de ces écarts. De la même manière,

des discriminations et d'avoir un avis plus modéré sur la probabilité d'être victime de criminalité.

¹⁴ L'éducation, développant une capacité d'analyse rationnelle et critique, permettrait d'avoir des perceptions plus fines et une moindre tolérance envers les actes immoraux. Elle inciterait la dénonciation de la corruption et

nous avons également prouvé que ces mesures partageaient des informations communes. Cela signifie donc que les indicateurs sont à la fois valides et complémentaires. En effet, nous trouvons que des variables sont associées soit de manière opposée aux P et aux E, soit de manière similaire, soit non associées à un ou aucun indicateur. Nous avons analysé le contact et la confiance en l'administration, l'exposition aux médias et l'éducation. La confiance est un prédicteur commun des deux mesures de la discrimination (lien négatif). Cela est aussi le cas de la corruption, avec un lien négatif plus fort avec la P. Cependant, pour la violence criminelle, la confiance en l'administration est un facteur d'hétérogénéité entre les proxys (significativement négatif avec la P uniquement). Le contact avec l'administration est un facteur de divergence entre ces mesures de la corruption (non significatif avec la P). Mais le contact est commun aux P et E de la violence et de la discrimination, dont les signes positifs coïncident. L'exposition aux médias n'est positivement liée qu'à la P de la criminalité et les discriminations. Cette dernière apparaît ainsi, comme l'éducation dont les effets associés aux proxys sont divergents, comme un facteur robuste expliquant les écarts.

Nos résultats amènent ainsi à plusieurs recommandations. La première est de distinguer la P et

l'E dans l'étude des concepts ici étudiés. En effet, nous avons vu que ces indicateurs n'étaient pas toujours associés aux mêmes variables. Cela signifie que les phénomènes qu'ils captent sont partiellement différents et sûrement complémentaires. Cette recommandation est aussi une mise en garde aux différents acteurs (gouvernements, bailleurs, chercheurs, etc.) ne se focalisant que sur les indicateurs de P (ou uniquement d'E) pour prendre leurs décisions ou pour produire des classements ou des articles. Ainsi, toute étude mobilisant la P comme proxy de la corruption, de la criminalité ou de discrimination (ou tout autre concept) devrait se présenter en tant qu'analyse des perceptions (idem pour l'E). Cet article est aussi une invitation à prendre en compte les variables identifiées dans l'élaboration des questionnaires et dans l'analyse des opinions et des expériences citoyennes. Les tendances observées méritent des études plus approfondies. Par exemple, les corrélations fortes entre la discrimination perçue et vécue appellent à une discussion sur ses mesures et sur sa particularité comparée aux autres concepts. Enfin, d'autres caractéristiques, certaines surprenantes, sont également apparues, telles que (entre autres) le statut marital ou l'engagement associatif. Nous considérons qu'elles pourraient faire l'objet d'investigations ultérieures sur leur rôle dans la formation des opinions.

Références bibliographiques

Abramo C. W. (2008), "How Much Do Perceptions of Corruption Really Tell Us?", *Economics: The Open-Access, Open-Assessment E-Journal*, Vol. 2, 2008-3.

Africa Union (2014), *Agenda 2063: The Africa we want*, Addis Ababa: Africa Union.

Agerberg M. (2020), "Corrupted Estimates? Response Bias in Citizen Surveys on Corruption", *Political Behavior*, pp. 1-26.

Ambrey C. L., C. M. Fleming and M. Manning (2014), "Perception or Reality, What Matters Most When it Comes to Crime in Your Neighbourhood?", *Social Indicators Research*, 119(2), pp. 877-896.

Auer D. and D. Ruedin (2019), "Who Feels Disadvantaged? Reporting Discrimination in Surveys". In I. Steiner and P. Wanner (Eds.), *Migrants and Expats: The Swiss Migration and Mobility Nexus*, pp. 221-242.

Barton M. S., F. Weil, M. Jackson and D.A. Hickey (2017), "An investigation of the influence of the spatial distribution of neighborhood violent crime on fear of crime", *Crime & Delinquency*, 63(13), pp. 1757-1776.

Bertrand M. and S. Mullainathan (2001), "Do people mean what they say? Implications for subjective survey data", *American Economic Review*, 91(2), pp. 67-72.

Brinbaum Y., M. Safi and P. Simon (2018), "Discrimination in France: Between Perception and Experience", In C. Beauchemin, C. Hamel and P. Simon (Eds.), *Trajectories and Origins: Survey on the Diversity of the French Population*, pp. 195-222.

Calvo T., M. Razafindrakoto and F. Roubaud (2019), "Fear of the state in governance surveys? Empirical evidence from African countries", *World Development*, 123, 104609.

Cling J., M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2016), « L'ODD16 sur la gouvernance et sa mesure : L'Afrique en tête », *Afrique contemporaine*, 2(2), pp. 73-93.

Donchev D. and G. Ujhelyi (2014), "What Do Corruption Indices Measure?" *Economics & Politics*, 26(2), pp. 309-331.

- Doran B. J. and M.B. Burgess (2012)**, “Putting Fear of Crime on the Map: Investigating Perceptions of Crime Using Geographic Information Systems”, *Springer Series on Evidence-Based Crime Policy*. New York, NY: Springer.
- Duncan A., A. Mavisakalyan and Y. Tarverdi (2019)**, “Self-assessed vs. statistical evidence of racial discrimination: The case of indigenous Australians”, *Applied Economics*, 51(12), pp. 1232–1247.
- Lavallée E., M. Razafindrakoto and F. Roubaud (2008)**, “Corruption and trust in political institutions in sub-Saharan Africa”, CSAE Conference 2008 - Economic Development in Africa, 2008, Oxford, United Kingdom.
- Flynn D. J., B. Nyhan and J. Reifler (2017)**, “The Nature and Origins of Misperceptions: Understanding False and Unsupported Beliefs About Politics”, *Political Psychology*, 38(S1), pp. 127–150
- Gimpelson V. and D. Treisman (2018)**, “Misperceiving inequality”, *Economics & Politics*, 30(1), pp. 27–54
- Gründler K. and S. Köllner (2017)**, “Determinants of governmental redistribution: Income distribution, development levels, and the role of perceptions”, *Journal of Comparative Economics*, 45(4), pp. 930–962.
- Gutmann J., F. Padovano and S. Voigt (2020)**, “Perception vs. experience: Explaining differences in corruption measures using microdata”, *European Journal of Political Economy*, 65.
- Independent Expert Advisory Group (2014)**, *A World that Counts: Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development*, Report for the Secretary General of the United Nations, New York.
- Institut National de la Statistique (2019)**, Troisième recensement général de la population et de l’habitation-RGPH-3. Résultats Provisoires, Institut National de la Statistique, Antananarivo.
- Jahedi S. and Méndez F. (2014)**, “On the advantages and disadvantages of subjective measures”, *Journal of Economic Behavior & Organization*, 98, pp. 97–114.
- Kahneman D. (2011)**, *Thinking, fast and slow*. New York: Farrar, Straus and Giroux.
- Kaufmann D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2006)**, “Measuring governance using cross-country Ps data”, *International handbook on the economics of corruption*, 52.
- Kraus M. W., I. N. Onyeador, N. M. Daumeyer, J. M. Rucker and J. A. Richeson (2019)**, “The Misperception of Racial Economic Inequality”, *Perspectives on Psychological Science*, 14(6), pp. 899–921.
- Melgar N., Rossi M., & Smith T. W., (2010)**. The perception of corruption, *International Journal of Public Opinion Research Vol. 22 No. 1*, doi:10.1093/ijpor/edp058
- Mo Ibrahim Foundation (2019)**, African governance report. *Agenda 2063 & 2030: Is Africa on track?* Mo Ibrahim Foundation.
- Morris S. D. and J. L. Klesner (2010)**, “Corruption and Trust: Theoretical Considerations and Evidence From Mexico”, *Comparative Political Studies*.
- Olken B. A. (2009)**, “Corruption perceptions vs. Corruption reality”, *Journal of Public Economics*, 93(7), pp. 950–964.
- Perdomo V. and C. J. Vilalta (2013)**, “Determinant Factors in the P of Crime-Related Insecurity in Mexico”, In *IDB Publications (Working Papers)* (No. 4237; IDB Publications (Working Papers)). Inter-American Development Bank.
- Qu, G., Slagter, B., Sylwester, K., & Doiron, K. (2019)**. “Explaining the standard errors of corruption perception indices”. *Journal of Comparative Economics*, 47(4), 907–920.
- Razafindrakoto M. and F. Roubaud (2010)**, “Are International Databases on Corruption Reliable? A Comparison of Expert Opinion Surveys and Household Surveys in Sub-Saharan Africa”, *World Development*, 38(8), pp. 1057–1069.
- Razafindrakoto M., F. Roubaud et J.-M. Wachsberger (2017)**, *L’énigme et le paradoxe : économie politique de Madagascar*, Synthèses. Marseille: IRD Éditions/AFD.
- Razafindrakoto M. and F. Roubaud (2018)**, “Responding to the SDG16 Measurement Challenge: The Governance, Peace and Security Survey Modules in Africa”, *Global Policy*, 9(3), pp. 336–351
- Rose R. and W. Mishler (2010)**, “Experience versus Perception of corruption: Russia as a test case”, *Global Crime*, 11(2), pp. 145–163.
- Sacco V. F. (1993)**, “Social Support and the Fear of Crime”, *Canadian Journal of Criminology*, 35, 187.

Treisman, D. (2007), “What have we learned about the causes of corruption from ten years of cross-national empirical research?”, *Annual Review of Political Science*, 10, pp. 211-244.

UNSD and Praia Group (2020), Handbook on Governance Statistics, *UNSD: New York*.

Annexe

Tableau 3
Hétérogénéités et prédicteurs communs

VARIABLES	(1) Per_Corr	(2) Exp_Corr	(3) Per_Crim	(4) Exp_Crim	(5) Per_Discr	(6) Exp_Discr
Confiance administration	0,285*** (0,0425)	0,593*** (0,116)	0,431*** (0,0533)	0,820 (0,139)	0,539*** (0,0731)	0,561*** (0,0684)
Femme	0,806 (0,112)	1,165 (0,278)	0,975 (0,125)	0,821 (0,167)	0,871 (0,154)	0,867 (0,188)
Rural(e)	0,670** (0,106)	1,292 (0,272)	1,276 (0,272)	0,945 (0,195)	0,824 (0,116)	0,818 (0,133)
[Référence : 18-24 ans]						
25-44	0,948 (0,131)	1,202 (0,248)	0,933 (0,122)	1,039 (0,193)	0,849 (0,109)	1,148 (0,205)
45-59	0,886 (0,172)	1,091 (0,288)	0,888 (0,142)	1,002 (0,231)	0,783* (0,110)	1,212 (0,235)
60 et plus	0,842 (0,160)	1,042 (0,274)	0,856 (0,158)	0,762 (0,181)	0,735* (0,134)	0,736 (0,183)
[Référence : Non scolarisé]						
Primaire	1,141 (0,136)	0,847 (0,170)	0,804* (0,0938)	0,965 (0,198)	1,096 (0,131)	0,962 (0,127)
Secondaire	1,353** (0,203)	0,745 (0,180)	0,775* (0,101)	0,859 (0,197)	1,365** (0,193)	1,168 (0,194)
Tertiaire	1,281 (0,499)	0,488** (0,174)	0,412*** (0,101)	0,951 (0,350)	1,763** (0,408)	0,520* (0,206)
[Référence : Marié(e)]						
Union libre	0,696 (0,185)	0,478** (0,177)	2,789*** (0,753)	0,299*** (0,138)	0,371*** (0,0890)	0,624** (0,133)
Célibataire	0,514*** (0,127)	0,207*** (0,0713)	0,927 (0,203)	0,870 (0,293)	1,311 (0,306)	1,168 (0,352)
Divorcé(e)	0,972 (0,189)	0,648 (0,219)	0,864 (0,149)	0,810 (0,230)	0,959 (0,204)	1,071 (0,252)
Veuf(ve)	1,109 (0,184)	0,828 (0,273)	1,043 (0,175)	0,727 (0,207)	1,302 (0,254)	2,249*** (0,544)
[Référence : 1er quartile]						
2ème quartile	1,288* (0,174)	0,967 (0,222)	1,200 (0,142)	1,184 (0,209)	0,797* (0,0941)	0,810 (0,127)
3ème quartile	0,960 (0,126)	0,953 (0,209)	1,214 (0,143)	1,370 (0,265)	0,825 (0,114)	0,802 (0,149)
4ème quartile	1,120 (0,158)	1,226 (0,276)	0,926 (0,126)	0,865 (0,184)	0,802 (0,128)	0,742* (0,134)
Taille du ménage	1,015 (0,0236)	0,910** (0,0406)	1,010 (0,0265)	1,010 (0,0360)	0,984 (0,0229)	0,973 (0,0308)
[Référence : Chef de ménage]						
Epoux(se) du CdM	1,188 (0,184)	0,594* (0,170)	1,003 (0,132)	1,011 (0,230)	1,106 (0,207)	1,176 (0,268)
Enfant du CdM	1,228 (0,228)	3,597*** (1,199)	0,892 (0,212)	1,500 (0,470)	0,925 (0,199)	1,280 (0,281)
Parent du CdM	0,833 (0,297)	1,346 (1,021)	0,887 (0,339)	1,096 (0,811)	0,481* (0,203)	0,719 (0,447)
Autre famille du CdM	1,834 (0,723)	2,855** (1,316)	1,517* (0,376)	0,745 (0,328)	0,710 (0,240)	0,995 (0,377)
Sans lien familial avec CdM	1,132 (0,450)	0,635 (0,703)	0,761 (0,381)	1,089 (0,690)	1,153 (0,711)	1,734 (0,949)
Secteur public	1,211 (0,303)	2,093** (0,703)	0,829 (0,178)	1,415 (0,518)	1,009 (0,187)	1,312 (0,307)
[Référence : FJKM protestant(e)]						
FLM luthérien(ne)	0,834	0,817	1,222	1,145	0,736	1,330

	(0,174)	(0,275)	(0,264)	(0,315)	(0,178)	(0,316)
Anglican(e)	2,539***	1,148	1,097	1,238	0,882	0,987
	(0,698)	(0,422)	(0,383)	(0,500)	(0,232)	(0,320)
Adventiste	1,881	3,056*	0,363**	0,757	1,444	2,334
	(0,756)	(1,996)	(0,166)	(0,396)	(0,523)	(1,505)
Autre protestant(e)	1,305	0,648	1,112	1,354	0,748	1,353
	(0,256)	(0,182)	(0,311)	(0,411)	(0,152)	(0,335)
Catholique	1,006	0,719*	0,962	0,826	0,973	1,183
	(0,149)	(0,134)	(0,119)	(0,154)	(0,132)	(0,192)
Musulman(e)	1,182	0,727	1,219	0,460	1,301	1,216
	(0,547)	(0,441)	(0,413)	(0,340)	(0,352)	(0,340)
Croyances traditionnelles	1,047	0,418***	1,187	0,795	0,768	1,057
	(0,189)	(0,134)	(0,236)	(0,324)	(0,157)	(0,304)
Autre religion	0,768	0,539*	0,965	0,485**	1,140	1,715***
	(0,144)	(0,186)	(0,232)	(0,158)	(0,220)	(0,337)
Engagement associatif	0,726***	1,619***	1,152	1,281*	1,146	1,209**
	(0,0802)	(0,235)	(0,141)	(0,183)	(0,118)	(0,110)
Exposition aux médias	1,208	1,296	1,363**	1,139	1,416***	1,104
	(0,167)	(0,256)	(0,198)	(0,212)	(0,184)	(0,164)
	1,075		1,649***	1,505***	1,394**	1,544***
Contact avec l'administration	(0,130)		(0,190)	(0,231)	(0,195)	(0,202)
Effets fixes Région	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Constant	4,744***	0,253***	0,539*	0,109***	2,907***	0,203***
	(1,776)	(0,122)	(0,183)	(0,0485)	(0,937)	(0,0851)
Observations	7161	4874 ^(a)	7161	7160	7161	7161
Prob>F	0	0	0	0	0	0
Pseudo R2	0,153	0,117	0,126	0,093	0,210	0,110

Erreurs standards robustes entre parenthèses.

*** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$

Note : Coefficients exprimés en odds ratio.

^(a) *Individus ayant été en contact avec l'administration les 12 derniers mois précédents l'enquête.*

Source : Calculs des auteurs ; GPS-SHaSA, INSTAT, Dial-IRD.

Tableau 4
Caractéristiques individuelles

Variable	Moyenne	Ecart-type
Femme (%)	0,51	0,50
Rural (%)	0,75	0,43
Classe d'âge (%)		
18 - 24 ans	0,21	0,41
25 - 44 ans	0,45	0,50
45 - 59 ans	0,22	0,41
60 ans et plus	0,12	0,32
Niveau d'éducation (%)		
Non scolarisé	0,20	0,40
Primaire	0,49	0,50
Secondaire	0,28	0,45
Universitaire	0,04	0,18
Contact avec l'administration en général	0,68	0,47
Confiance envers l'administration en général	0,59	0,49
Revenus d'activité (Ariary)	80,44	161,22
Secteur d'activité (%)		
Secteur Public	0,03	0,16
Secteur Privé formel	0,04	0,20
Secteur privé informel	0,82	0,38
Ménage (ex. Femme de ménage)	0,003	0,06
Chômeur ou inactive	0,10	0,31
Participation associative et sociale	0,51	0,50
Statut matrimonial (%)		
Marié	0,62	0,49
Union libre	0,04	0,20
Célibataire	0,18	0,39
Divorcé	0,09	0,28
Veuf	0,07	0,25
Taille du ménage (personne)	4,82	2,23

Lien de parenté (%)		
Chef du ménage	0,46	0,50
Epouse/Epoux du chef	0,32	0,47
Fils/Fille du chef	0,16	0,37
Parents du chef	0,01	0,08
Autres parentés avec le chef	0,05	0,23
Sans lien de parenté avec le chef	0,002	0,04
Aides familiales du ménage	0,002	0,05
Religion (%)		
FJKM (protestant)	0,23	0,42
FLM (Luthérien)	0,12	0,33
Anglican	0,01	0,10
Adventiste	0,01	0,11
Autre protestant	0,05	0,22
Catholique	0,33	0,47
Musulman	0,01	0,12
Religion traditionnelle	0,16	0,37
Autres religions	0,07	0,25
Exposition aux médias (%)	0,38	0,48

Source : Calculs des auteurs. GPS-SHaSA, INSTAT, Dial-IRD.

Panorama des discriminations au Cameroun en 2014 : entre perception et expérience, prédominance du phénomène

G.F. Ndeffo, R. Niekou et J. Tedou*

Le présent article porte sur l'analyse de la discrimination au Cameroun à partir des données du module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) de la Stratégie harmonisée des statistiques en Afrique (SHaSA). Les données de ce module ont été collectées lors de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM4) dont l'objectif principal visait la détermination du profil de pauvreté monétaire du Cameroun en 2014. L'analyse fait ressortir les formes de discrimination observées au Cameroun en 2014, les caractéristiques des personnes victimes de discrimination, ainsi que les déterminants de la discrimination. La mesure de la discrimination selon les approches subjective et objective révèle un niveau très élevé aussi bien globalement que pour celle impliquant les forces de l'ordre. La discrimination relative à la situation économique (pauvreté ou richesse) est la forme la plus répandue. Le capital humain, les spécificités régionales ainsi que certaines caractéristiques individuelles expliquent certaines formes de la discrimination vécue. L'article propose des pistes pour mieux cibler les actions de lutte contre la discrimination sous toutes ses formes, et ainsi « promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable », cible 16.b des objectifs de développement durable (ODD).

Introduction

La discrimination, bien qu'ayant subi des mutations au cours du temps, n'est pas un phénomène nouveau. Ce type de traitement inégal des individus au sein d'une même société portait à l'origine sur un seul critère tel que la race, le genre, la religion, le handicap, les minorités, etc. Mais au fil du temps, il prend d'autres formes et son objet n'est plus aussi identifiable. Fort de cet état de fait, la loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du Cameroun du 02 juin 1972 dans son préambule affirme son attachement aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Dans son article 7, elle précise : « *Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination* ».

Le Cameroun dans sa quête pour son développement et la consolidation de son unité nationale a élaboré sa vision de développement qui s'intitule Cameroun

Vision 2035 (MINEPAT, 2009) et dont l'objectif est de faire en sorte que le Cameroun devienne un pays émergent à l'horizon 2035. Les éléments relatifs à la mise en œuvre de la première phase de cette vision sur la période 2010-2020 sont contenus dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). La marche du pays vers cet objectif a été entravée ces dernières années entre autres par des crises marquées par les attaques du groupe terroriste Boko Haram dans la région septentrionale du pays et les revendications politiques traduisant une volonté sécessionniste dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Le DSCE tout en indiquant les efforts consentis en ce qui concerne d'autres politiques sociales, relève les faiblesses liées à l'amélioration des conditions de vie des catégories de population, victimes de discrimination ou d'exclusion. Le pays a adopté l'agenda 2030 sur les objectifs de développement durable (ODD) dont la cible 16.b qui porte sur la promotion et l'application des politiques non discriminatoires. A ce jour, l'analyse du niveau de la discrimination sur la base des données collectées en 2014 auprès d'un échantillon représentatif

*Guy Ndeffo est chef de division à l'Institut national de statistique (INS) du Cameroun guy_def@yahoo.com, Rosalie Niekou est chef de division à l'INS rjnkam@yahoo.fr et Joseph Tedou est Directeur Général de l'INS josephthedou@yahoo.fr

d'adultes au niveau national, n'avait pas encore été menée au Cameroun. Or ces données permettent de calculer l'indicateur 16.b.1 des ODD, à savoir la proportion des personnes ayant rapporté s'être senties personnellement menacées ou harcelées au cours des 12 derniers mois pour un motif de discrimination contraire au droit international relatif aux droits de l'homme. Afin de renforcer l'unité nationale et de consolider son processus démocratique comme stipulé dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), il est essentiel de pouvoir mesurer le phénomène de la discrimination au Cameroun.

Cette étude se propose d'analyser les perceptions et les expériences vécues en matière de discrimination par les personnes âgées de 18 ans ou plus, en faisant ressortir les formes de discrimination et ses déterminants. La première partie de cet article est consacrée à une brève revue de la littérature. La deuxième partie présente les données et la méthodologie utilisée. Les résultats sont présentés et discutés dans la troisième partie avant de terminer par une conclusion.

Revue de la littérature

Les études qui abordent la question de la discrimination au Cameroun sont peu nombreuses. Une tentative d'analyser la discrimination sur le marché du travail camerounais à partir de l'ethnie ne s'est pas avérée entièrement concluante (Roubaud, 1995). En effet, dans cette étude, l'auteur arrive à la conclusion qu'il n'est pas possible de déterminer si l'appartenance ethnique constitue un facteur éventuel des pratiques discriminatoires de la part des employeurs. En utilisant l'analyse des fonctions de gain, les écarts de rémunération sur le marché du travail ne pouvaient se justifier par l'appartenance ethnique.

Sur un autre registre, un rapport des Nations unies (ONUSIDA, 2002), portant sur les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, indique que les « *personnes vivant avec le VIH subissent très souvent avec impuissance la discrimination et la stigmatisation, car celles-ci tirent leur origine dans la peur et la honte* ». Parallèlement, l'étude sur les droits des personnes handicapées (UFAA et ANAC, 2007) au Cameroun révèle que 29 % des personnes handicapées interrogées dénoncent des attitudes conduisant à la discrimination et 7 % déclarent avoir subi des discriminations des autorités publiques. Dans cette étude, 95 entretiens ont été menés avec succès auprès de 100 personnes handicapées résidant dans l'une des trois villes suivantes : Yaoundé (48), Bafoussam (35) et Bamenda (17).

L'étude de l'organisation non gouvernementale Cercle de recherche sur les droits et les devoirs de la personne humaine (CRED, 2012) à partir d'un échantillon de 724 personnes issues des régions du Sud, Sud-Ouest et du Centre fait ressortir les discriminations basées sur l'ethnie (28,9 %), sur le caractère économique (18,5 %)

et social (27,3 %) comme étant celles les plus répandues au Cameroun. En outre, les individus (61,2 %) sont relativement plus auteurs des discriminations que les autorités publiques (23,3 %) et les institutions publiques (14,8 %).

Analysant le genre et la participation au marché du travail à l'aide de la décomposition d'Oaxaca, Ekamena Tsama et al (2014) observent des différentiels de genre sur le marché du travail et soulignent ainsi que des inégalités fondées sur le genre sont réels au Cameroun. Utilisant la même méthode de décomposition d'Oaxaca sur les données du fichier des cotisants de la caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), Etoundi et al (2013) confirment la discrimination salariale des femmes sur le marché du travail au Cameroun.

Il arrive qu'un individu combine plusieurs formes de discrimination. À cet effet, Becuwe et al (2013) rappellent que Crenshaw à la fin des années 1980 a introduit le concept de la discrimination multiple qui est le fait pour un individu d'être discriminé sur plusieurs critères. Par ailleurs, la discrimination indirecte doit également être considérée. Sur son site, le Sénat français¹ souligne la distinction entre la discrimination directe - traitement d'une personne de manière moins favorable en raison d'un critère (sexe, âge, classe sociale, etc.) - et la discrimination indirecte - application d'une disposition apparemment neutre mais qui désavantage un groupe.

Miendjiem (2011) donne un exemple de discrimination indirecte à travers le phénomène de « l'entassement ethnique » dans certaines structures de l'Etat, le mode d'accès privilégié à l'emploi étant les relations de parenté. Il souligne, que malgré le caractère non grossièrement discriminatoire de la loi, des zones d'ombre persistent dans la lutte contre la discrimination. En effet, le Cameroun a adopté différentes conventions ou déclarations élaborées par les Nations unies pour éliminer diverses formes de discrimination, mais la loi n'est pas suffisamment précise dans certains domaines pour empêcher effectivement qu'elles existent.

Concernant la mesure du phénomène, Delattre et al. (2013) distinguent deux autres approches : l'évaluation indirecte et la discrimination ressentie. Selon les auteurs, l'évaluation indirecte de la discrimination se base sur un constat statistique d'inégalité entre deux populations, alors que l'approche subjective permet d'établir la discrimination sur la base des ressentis des enquêtés. A côté de ces concepts et méthodes, on retrouve aussi l'approche objective qui permet une mesure de la discrimination vécue sur la base des déclarations des enquêtés.

Duguet et al. (2010) mentionnent les difficultés rencontrées par les chercheurs dans la mesure et l'analyse de la discrimination. Dans ce cadre, l'objectif du *Groupe de Praia*, City Group de la division

¹ <https://www.senat.fr/rap/r07-252/r07-2523.html>

statistique des Nations unies (UNSD), mis en place en mars 2015, est d'encourager les pays à produire des statistiques basées sur des méthodologies solides et documentées (Praia Group on Governance Statistics, 2020). Dans le manuel des statistiques de gouvernance présenté par ce groupe, des précisions sont apportées sur la définition de la discrimination ainsi que sur la mesure aussi bien de la discrimination directe qu'indirecte. En outre, l'indicateur retenu par les ODD pour la mesure de cette dimension est l'indicateur 16.b.1 relatif à la proportion de la population déclarant s'être personnellement sentie discriminée ou harcelée au cours des 12 derniers mois précédant l'interrogation, sur la base d'un motif interdit par le droit international relatif aux droits de l'homme. Le groupe de travail recommande d'utiliser les enquêtes auprès des ménages pour produire cet indicateur qui se fonde sur la première dimension de la gouvernance intitulée non-discrimination et égalité². Le rapport d'analyse du module GPS-SHaSA de l'Institut national de la statistique du Cameroun (INS, 2016), qui se situe dans le sillage du groupe de travail, précise que 61,1 % des personnes âgées de 18 ans ou plus vivant au Cameroun ont été victimes au moins d'une forme de discrimination (selon le sexe, la situation économique, la religion, l'albinisme, l'ethnie, l'origine régionale, ...) dans les douze mois précédant l'enquête en 2014. Compte tenu de son ampleur, il convient d'analyser plus en profondeur les caractéristiques de ce phénomène.

Données et méthodologie

Source de données

L'initiative GPS-SHaSA a pour objectif d'harmoniser les instruments de collecte de données du module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) en vue de faciliter les comparaisons des statistiques produites par les pays de l'Union africaine (CUA et al, 2010 et 2016). Les données utilisées pour cet article proviennent du module GPS-SHaSA³ qui a été greffé à la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM4) réalisée en 2014 (INS, 2015 et 2016). L'échantillon de l'ECAM4 était représentatif aussi bien au niveau national que selon la région d'enquête⁴ couplée à la strate de résidence (urbaine, semi-urbaine, rurale). Un ménage sur deux était retenu pour faire partie de l'échantillon du module GPS. Dans le ménage ainsi tiré, une personne âgée de 18 ans ou plus était sélectionnée à l'aide de la table de Kish pour se voir administrer le questionnaire GPS-SHaSA. Au total, 5 044 personnes

² Cette dimension se concentre sur toute distinction, exclusion, restriction ou préférence ou autre traitement différencié fondé sur des motifs tels que la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'origine nationale ou sociale, le handicap ou tout autre statut qui a l'intention ou l'effet d'annuler ou de porter atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

³ Le module Gouvernance Paix et Sécurité a été développé par l'IRD -DIAL à la demande de l'Union africaine pour amener les pays africains à disposer des statistiques harmonisées sur

âgées de 18 ans ou plus ont été retenues dans l'échantillon et 4 926 personnes ont répondu de manière complète à l'interview, soit un taux de réponse de 97,6 %. Les données collectées sont représentatives au niveau national et régional par zone de résidence (urbain/rural). Le module GPS-SHaSA a permis de recueillir les données sur les opinions et les expériences vécues par les individus sur dix formes de discrimination (voir ci-dessous) de manière générale et particulièrement celles commises par les forces de maintien de l'ordre. Par ailleurs, le module fournit des données relatives au respect des droits de l'homme, et de certaines caractéristiques de la démocratie ainsi que sur les caractéristiques individuelles et la pauvreté monétaire (Cling et al., 2016).

Méthodologie

La discrimination qui fait l'objet de la présente étude se définit comme le fait de traiter de manière inégale ou défavorable une personne du fait de son ethnie, sa langue/dialecte parlé, son origine régionale, sa nationalité étrangère, sa situation économique (pauvreté ou richesse), son sexe, son handicap, sa religion, son appartenance à une minorité (bororo/pygmée), ou son albinisme. Il s'agit donc de la discrimination directe à la différence de la discrimination indirecte qui résulte de l'application des dispositions d'une loi ou d'une réglementation traitant défavorablement certains groupes.

La méthode d'analyse exploratoire basée sur la statistique descriptive unie ou bivariée a été utilisée pour étudier le niveau des discriminations. Par la suite, la modélisation économétrique basée sur des régressions logistiques a permis de faire ressortir les facteurs explicatifs de la discrimination. La validation des résultats de cette approche est obtenue à l'aide du test de qualité du modèle réalisé à travers le « *Goodness of Fit* » qui indique si le modèle de régression ajuste mieux que ne le ferait le simple « hasard »⁵.

Résultats

Perceptions et expériences de la discrimination

Un niveau très élevé de la perception des discriminations

La perception de la discrimination au Cameroun est caractérisée par son niveau très élevé et par la diversité

la gouvernance, la paix et la sécurité (Razafindrakoto et Roubaud, 2015 ; Union africaine, 2014).

⁴ Compte tenu du poids démographique des deux grandes villes que sont Yaoundé et Douala, le Cameroun qui compte dix régions administratives est plutôt découpé ainsi : l'Adamaoua, Centre (sans Yaoundé), la ville de Douala, l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral (sans Douala), le Nord, le Nord-Ouest, l'Ouest, le Sud, le Sud-Ouest, la ville de Yaoundé.

⁵ Pour plus de détail sur les méthodes, voir Afsa (2016) et Kellie et Lemeshow (2016).

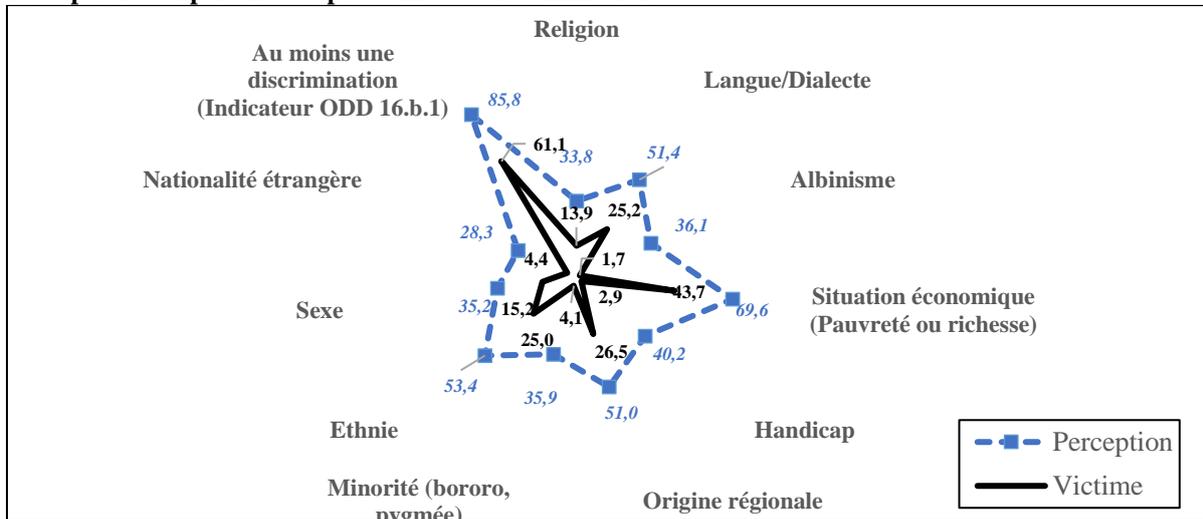
de ses formes. La très grande majorité des Camerounais estime que les discriminations sont répandues dans le pays. En effet, 86 % des personnes âgées de 18 ans ou plus pensent qu'il existe au moins une forme de discrimination au Cameroun, parmi les dix retenues dans l'enquête (graphique 1). La perception de la discrimination selon la situation économique⁶ (pauvreté ou richesse) est la plus importante : 70 % des individus la considèrent relativement courante. Les discriminations basées sur l'ethnie (53,4 %), la langue/dialecte (51,4 %), l'origine régionale (51 %) sont aussi perçues comme répandues par plus de la moitié de la population adulte. La perception concernant les discriminations basées sur le handicap

(40,2 %) et dans une moindre mesure le sexe (35,2 %) et la religion (33,8 %) est relativement moins partagée.

Selon la région, la presque quasi-totalité de la population de Douala perçoit au moins une forme de discrimination (94,1 %), suivi par l'Adamaoua (91,1 %) et Yaoundé (90,9 %). Le plus faible niveau de perception d'au moins une forme de discrimination (66,1 %) est observée dans la région de l'Est. La discrimination suivant le niveau de revenu (à l'encontre des plus pauvres) apparaît la plus répandue dans toutes les régions à l'exception de la région de l'Est où celle relative à l'ethnie est la plus mise en avant. La région de l'Adamaoua se démarque des autres régions avec des niveaux de perception des discriminations relatives à l'albinisme et à la minorité bororo/pygmée plus importants.

Graphique 1

Perception et expérience de problèmes de discrimination



Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

Les questions sont formulées ainsi : Des gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Au Cameroun, pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à/au (situation économique, origine régionale, religion, ...). Avez-vous été victime de discrimination due à (votre situation économique, origine régionale, ...)

⁶ Le rapport « Tendances et déterminants de la pauvreté entre 2007 et 2014 au Cameroun » de l'INS révèle que les écarts,

mesurés par la consommation des ménages, se sont creusés entre les pauvres et les non pauvres selon l'indice de Gini.

Globalement, le pourcentage d'individus ressentant l'existence de ce problème est plus élevé que le taux de victimes, ceux qui perçoivent le phénomène n'étant pas uniquement les victimes. Ce décalage entre perception et expérience n'est pas spécifique ni au Cameroun ni à la question des discriminations. En effet, une personne peut être témoin, ou entendre des plaintes et dénoncer l'existence du problème sans forcément en être directement victime. Les indicateurs de perception (subjective) et ceux basés sur le vécu (réalité objective) sont complémentaires et couvrent deux dimensions qui peuvent être déconnectées et qui doivent être considérées car elles jouent sur les dynamiques réelles : politiques, sociales et économiques (voir également l'article de Assany et Rakotomanana sur le cas malgache, dans ce numéro). Notons toutefois une constante : le rapport du taux de la perception à celui des victimes pour les discriminations relatives à la minorité (bororo/pygmée), au handicap, et à l'albinisme est généralement très élevé par rapport aux autres formes. Ce résultat pourrait signifier que la sensibilisation menée en faveur des droits de ces personnes influe sur la perception de la population qui considère alors que ces groupes sont des « victimes » de la discrimination.

Des expériences de discrimination répandues

Le niveau très élevé de la perception des discriminations au Cameroun s'accompagne d'un taux très important de victimisation. Dans l'ensemble, le niveau des discriminations vécues, mesuré selon la définition de l'indicateur 16.b.1 des ODD est très élevé : plus de six personnes âgées de 18 ans ou plus ont été victimes d'au moins une forme de discrimination⁷. Les adultes de la région de Sud-Ouest (70,2 %), de l'Ouest (70 %) et de Douala (68,8 %) sont les plus affectés. Le niveau élevé de la discrimination vécue trouve surtout sa source dans l'expérience des discriminations liées à la situation économique (pauvreté ou richesse), partagée par 43,7 % des Camerounais (graphique 1). La discrimination globalement vécue est plus répandue en milieu urbain (65,8 %) qu'en milieu rural (57,4 %) tout comme sa forme relative à la situation économique (resp. 46 % et 41,9 %) (graphique 2). Les problèmes inhérents à l'urbanisation des villes et aux faibles potentialités d'emploi qu'offrent certaines de ces villes pourraient expliquer l'écart enregistré pour ce type de discrimination. Par ailleurs, les non-pauvres se déclarent plus souvent victimes d'au moins une forme de discrimination que les pauvres (64,2 % contre

54,2 %). Ce constat pourrait découler d'effets de composition, les citoyens étant par exemple plus riches. L'analyse qui mobilisera les modèles économétriques (voir supra) permettra d'apporter un éclairage sur ce point. Bien que les niveaux diffèrent selon les catégories, l'ampleur du phénomène, mesuré à travers les discriminations vécues, est préoccupante et appelle la mise en œuvre d'actions appropriées pour corriger les écarts constatés.

Diverses formes de discrimination avec une prédominance de celle basée sur la situation économique

Suivant l'approche objective, la discrimination basée sur la situation économique enregistre le niveau le plus élevé aussi bien au niveau national (43,7 %) que pour chaque région. Cette forme est suivie par l'origine régionale (26,5 %), la langue/dialecte (25,2 %) et l'ethnie (25,1 %) (graphique 1).

Ces quatre formes de discrimination sont les plus répandues, que ce soit en termes d'expériences vécues ou de perception. Il s'agit donc d'un réel problème sociétal. En effet, alors que le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) vise la lutte contre la pauvreté, le renforcement de l'unité nationale et la consolidation du processus démocratique, les formes de discrimination pouvant mettre en péril la cohésion et l'unité nationale sont celles les plus répandues chez les victimes. Cette situation mérite que l'on y apporte des solutions. La création en 2017 de la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme⁸ par le Président de la République et les missions qui lui ont été assignées pourraient œuvrer dans ce sens.

Aussi bien pour la situation économique (pauvreté ou richesse) que pour les trois autres formes les plus répandues, le niveau obtenu chez les victimes de ces discriminations est toujours plus élevé respectivement en milieu urbain qu'en milieu rural, chez les non-pauvres que chez les pauvres (graphique 2). Cette situation a priori paradoxale pourrait s'expliquer par le fait que les populations pauvres ou celles du milieu rural sont moins exposées à ces formes de discrimination, par la méconnaissance de leurs droits ou par leur résignation face au phénomène. A l'inverse, les non-pauvres, pourraient être plus enclins à dénoncer le phénomène.

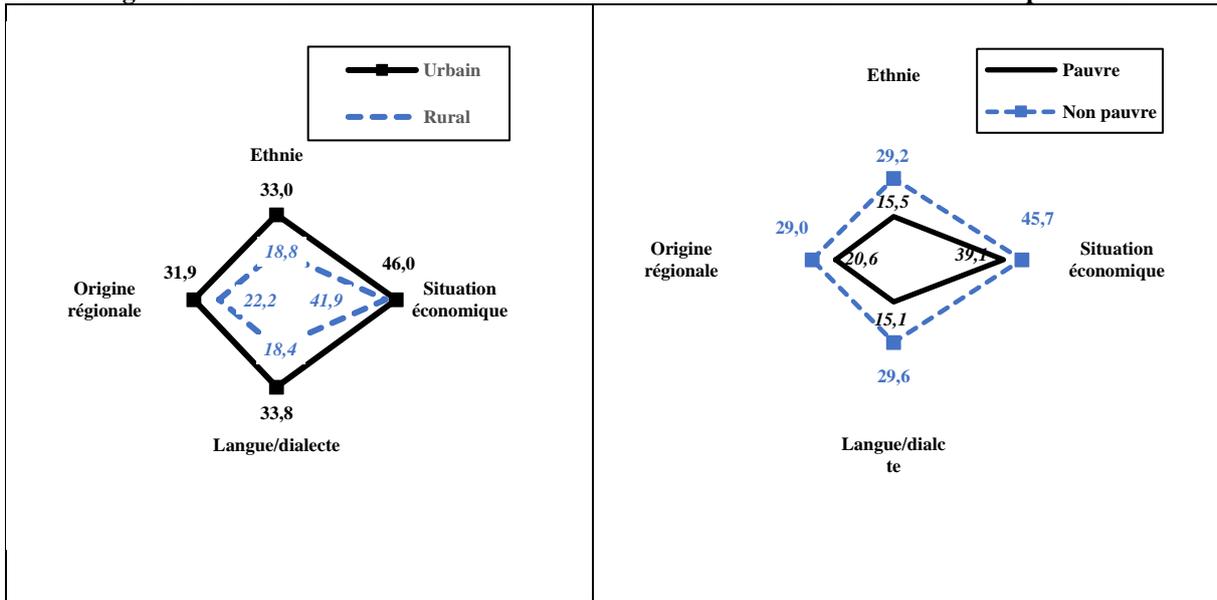
⁷ L'indicateur 16.b.1 des ODD est relatif à la proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 derniers

mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme.

⁸ Décret N° 2017/0313 du 23 janvier 2017

Graphique 2

Pourcentage de victimes de discrimination selon le milieu de résidence et le statut dans la pauvreté



Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

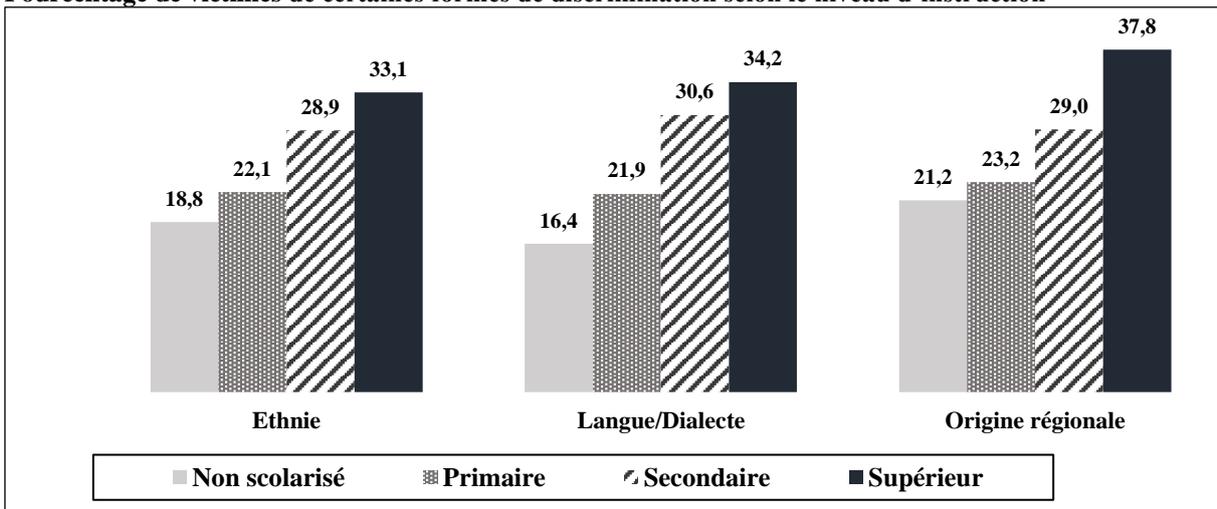
La question est formulée ainsi : Avez-vous été victime de discrimination due à votre (situation économique, origine régionale, ethnique, langue/dialecte) ?

Le pourcentage de personnes victimes de discrimination basée soit sur l’ethnie, soit sur la langue parlée, soit sur l’origine régionale augmente avec le niveau d’instruction. Moins de deux personnes sur dix n’ayant jamais été à l’école ont été confrontées à l’un de ces trois types de discriminations, alors que c’est le cas pour trois à quatre personnes ayant un niveau d’éducation supérieur (graphique 3). A titre d’explication, le niveau d’instruction s’améliorant, les

gens sont plus aptes à connaître leurs droits et par conséquent à se sentir lésés ou à revendiquer l’application de la loi ou le respect du principe d’égalité des citoyens. Symétriquement, ces résultats semblent indiquer que moins les individus sont instruits, moins ils ont tendance à reconnaître les discriminations dont ils sont victimes ou à les dénoncer. Il y aurait donc parmi les plus démunis une forme de résignation ou une méconnaissance de leurs droits.

Graphique 3

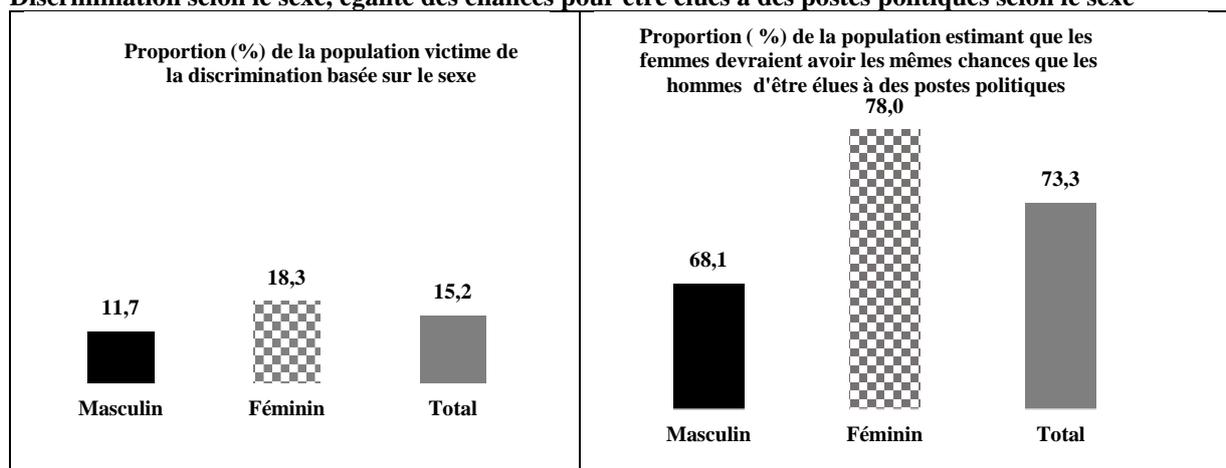
Pourcentage de victimes de certaines formes de discrimination selon le niveau d’instruction



Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

La question est formulée ainsi : Avez-vous été victime de discrimination due à votre (origine régionale, ethnique, langue/dialecte) ?

Graphique 4

Discrimination selon le sexe, égalité des chances pour être élues à des postes politiques selon le sexe

Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées ainsi : Avez-vous été victime de discrimination due à votre (situation économique, origine régionale, ethnie, langue/dialecte) ? Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes d'être élues à des postes politiques ?

Les femmes se déclarent davantage victimes de discrimination (18,3 %) que les hommes (11,7 %) (graphique 4). Cette discrimination envers les femmes peut aussi se lire via la réticence qu'affichent les hommes à voir ces dernières avoir les mêmes chances qu'eux d'être élues à des postes politiques. Alors que 78 % des femmes ont répondu favorablement à cette préoccupation, les hommes ne sont que 68,1 % à partager cet avis. Toutefois, pour les autres formes de discrimination les hommes sont relativement plus victimes que les femmes.

Les discriminations basées sur le handicap, certaines minorités (bororo, pygmée), ou l'albinisme enregistrent des niveaux plus faibles en matière de vécu. Ce niveau marginal s'explique principalement par le poids de ces catégories dans la population. Toutefois, ce constat ne saurait remettre en cause l'existence de ces discriminations qui sont relativement plus vécues en milieu rural qu'en milieu urbain, chez les pauvres que chez les non-pauvres.

Discrimination, inégalités et risques économiques : des effets qui se combinent

Le principe d'égalité devant la loi suppose que cette dernière traite les personnes de la même façon. En conséquence, le non-respect du principe d'égalité favorise les discriminations. Les victimes de discriminations y sont particulièrement attentives. Ainsi, les personnes discriminées sont relativement moins nombreuses à valider l'idée que le principe d'égalité devant la loi est respecté (tableau 1). Un résultat similaire est obtenu concernant la corruption et la discrimination de la part des forces de l'ordre : les personnes victimes de la discrimination globale sont relativement plus enclines à dénoncer ces problèmes par rapport à ceux qui n'en sont pas victimes. Par ailleurs, les victimes des discriminations soulignent de façon encore plus marquée l'épée de Damoclès que constitue la pauvreté, le chômage ou la faim.

Tableau 1

Pourcentage de la population victime de discrimination globale selon quelques items retenus

Item retenu	Non discriminé	Discriminé	Ensemble
Respect de l'égalité des droits (police, Cour de justice)	38,3	24,7	30,0
Victime de corruption	8,1	19,5	15,1
Pense que les forces de l'ordre font de la discrimination	53,2	67,3	61,8
La pauvreté constitue une menace	79,9	87,1	84,3
Le chômage constitue une menace	79,5	85,5	83,2
La faim constitue une menace	69,1	75,4	72,9

Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

Les questions sont formulées ainsi : Avez-vous été victime de discrimination due à votre situation économique ? La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes : chaque personne est traitée de façon égale par la police et les Cours de justice (Egalité devant la loi), les droits de chaque personne sont respectés de manière égale par les représentants du gouvernement et dans la vie quotidienne (Absence de discrimination). Sont-elles respectées au Cameroun ? Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été forcé d'offrir un cadeau, faire une faveur ou donner de l'argent à un fonctionnaire en échange d'un service ? Est-ce que la pauvreté (respectivement le chômage, la faim) vous inquiète actuellement, dans votre vie quotidienne ? Pensez-vous que les forces de l'ordre de notre pays font de la discrimination contre certaines personnes ?

Perceptions et expériences de la discrimination occasionnée par les forces de l'ordre

Un niveau moins élevé de la discrimination du fait des forces de l'ordre

L'une au moins des neuf formes (ethnie, langue/dialecte, religion, origine régionale, nationalité étrangère, pauvreté ou richesse, sexe, handicap, appartenance politique) de la discrimination attribuable aux forces de l'ordre est perçue par 54,5 % de personnes âgées de 18 ans ou plus (graphique 5). Les personnes résidant en milieu urbain (62,1 %) sont relativement plus nombreuses à percevoir cette discrimination que celles vivant en milieu rural (48,5 %). Il en est de même des non-pauvres (58,8 %) par rapport aux pauvres (44,5 %). Par ailleurs, le niveau de perception de cette discrimination croît avec le niveau d'instruction de l'individu : il passe de 43,9 % chez ceux qui ne sont pas allés à l'école à 52,7 % chez ceux ayant le niveau primaire pour se situer à 61,1 % chez ceux ayant le niveau supérieur. Les proportions sont similaires suivant le genre, aussi bien pour au moins une des formes de discrimination que pour chacune prise isolément.

L'analyse par région révèle que les individus vivant dans les régions du Sud-Ouest (71,2 %), du Nord-Ouest (67,6 %), de Douala (65,7 %), du Centre (57,2 %) et du Sud (57,2 %) sont ceux qui sont plus nombreux à déclarer que les forces de l'ordre sont sources d'au moins une des neuf formes de discrimination.

Le niveau des discriminations vécues attribuable aux forces de l'ordre (30,1 %) est moins élevé que celui mesuré à travers la perception de la population

(54,5 %). Il y a lieu ici de s'attarder sur le différentiel observé entre le niveau de la discrimination attribuable à diverses sources (ou de manière globale) et celle qui est attribuable (source) aux forces de l'ordre.

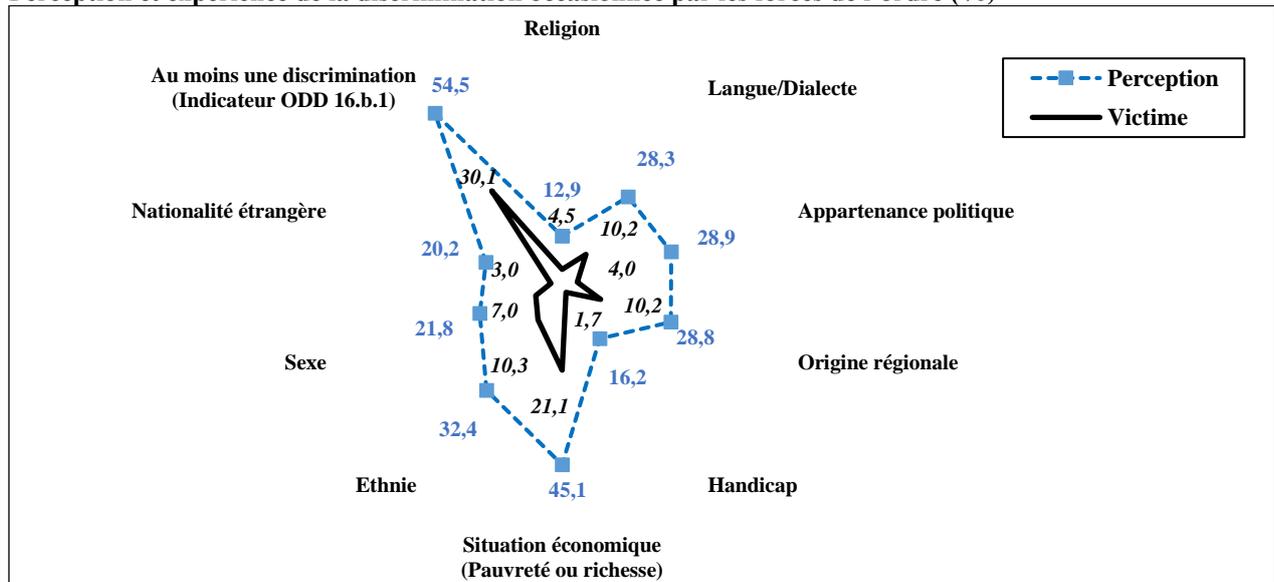
En effet, aussi bien pour la perception que pour les victimes, les taux se situent respectivement à 86 % et 61 % pour la discrimination de manière globale (graphique 1) ; 54,5 % et 30,1 % pour celle imputable aux forces de l'ordre (graphique 5). Ces différences peuvent signifier que la discrimination pourrait être davantage imputable aux inégalités de traitement dans la société du fait de la population elle-même que du fait de l'Etat via les personnes en charge d'exécuter les missions régaliennes ou de faire appliquer la loi.

Les régions relativement les plus concernées par au moins une forme de discrimination vécue attribuable aux forces de l'ordre sont : le Sud-Ouest (48,1 %), le Centre hormis Yaoundé (40,1 %), le Nord-Ouest (39,4 %) et le Sud (38,9 %). Si les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest enregistrent des niveaux de perception assez élevés pour cette forme de discrimination, il y a lieu de constater que chez les victimes ce n'est pas toujours le cas. Ce résultat pourrait signifier que la discrimination ne serait pas l'un des facteurs à l'origine de la crise anglophone. A cet effet, Razafindrakoto et Roubaud (2018)⁹ note que : « *Si la situation économique et sécuritaire est contrastée et ne permet pas d'identifier l'existence d'un « problème anglophone » ancré dans des pratiques discriminatoires systématisées, elle s'accompagne en revanche d'un sentiment de profonde insatisfaction des deux régions anglophones à l'égard des autorités du pays et de l'appareil d'Etat* ».

⁹ Voir également l'article des mêmes auteurs dans ce numéro qui complète et met à jour cette étude.

Graphique 5

Perception et expérience de la discrimination occasionnée par les forces de l'ordre (%)



Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

Les questions sont formulées ainsi : Pensez-vous que les forces de l'ordre de notre pays font de la discrimination contre certaines personnes ? Y-a-t-il de la discrimination par les forces de l'ordre sur la base de (situation économique, origine régionale, religion, ...). Avez-vous déjà été victime de discrimination par les forces de l'ordre du fait de votre (situation économique, origine régionale, religion, ...).

Comme indiqué plus haut, la discrimination suivant le niveau de revenu est aussi la forme la plus répandue. Elle touche relativement plus d'individus chez les non pauvres que les pauvres. En fait, la corruption (qui fait relativement plus de victimes directes chez les non-pauvres) pourrait bien influencer sur le niveau de discrimination vécue attribuable aux forces de l'ordre.

Suivant la situation économique (pauvreté ou richesse), plus d'une personne sur cinq (21,1 %) se déclare être discriminée par les forces de l'ordre. S'ensuivent les personnes discriminées selon leur appartenance à une ethnie (10,3 %), la langue parlée ou l'origine régionale (10,2 %). Les autres formes de discrimination sont marginales et n'excèdent pas 5,0 %. Les personnes résidant en milieu urbain se déclarent légèrement plus victimes d'au moins une forme de discrimination de la part des forces de l'ordre (31,3 %) que les personnes vivant en milieu rural (29,1 %).

Facteurs explicatifs de la discrimination vécue

L'objectif de cette dernière partie est d'identifier des facteurs qui influent positivement ou négativement sur les risques¹⁰ d'être victimes de discrimination. Pour ce faire, la discrimination vécue est appréhendée à travers quatre dimensions : la discrimination globale qui prend en compte toutes les formes de discrimination, celle causée par les forces de maintien de l'ordre, celle liée à la situation économique et la discrimination basée sur le

genre. Pour la discrimination globale et celle liée aux forces de maintien de l'ordre, la variable à expliquer est obtenue en faisant le décompte du nombre de discriminations vécues. Ce nombre est ensuite recodé à 1 en cas d'une ou plusieurs discriminations vécues et 0 sinon. Pour les autres formes, un recodage en 1 et 0 est obtenu directement à partir de la variable relative à la discrimination vécue.

Dans la suite, chacun de ces indicateurs constitue la variable à expliquer d'un modèle de régression afin de dégager, toutes choses égales par ailleurs, les différents effets d'un ensemble de caractéristiques individuelles (sexe, milieu de résidence, quintile de pauvreté monétaire, niveau d'instruction, région de résidence et groupe socio-économique) sur la discrimination vécue. La variable quintile de la pauvreté monétaire est obtenue en regroupant la population en cinq classes, allant des 20 % les plus pauvres (1^{er} quintile) aux 20 % les plus riches (5^e quintile).

Les effets des caractéristiques individuelles sont appréhendés en recourant à des régressions logistiques, et un test d'adéquation du modèle à la réalité est réalisé à travers le « Goodness Of Fit » (GOF). Les résultats de ce test indiquent que les modèles sur la discrimination basée sur le genre et celle causée par les forces de maintien de l'ordre sont relativement de meilleure qualité que les deux autres. Ils s'ajustent mieux à la réalité que ne le ferait le hasard.

¹⁰ Soulignons ici qu'il ne s'agit pas de démontrer des phénomènes de causalité mais de faire ressortir des corrélations. On ne peut en effet exclure des problèmes

d'endogénéité (causalité inverse, ou corrélation due à des inobservables).

Des risques qui varient selon le capital humain, le lieu de résidence et le groupe socio-économique

Les personnes n'ayant aucun niveau d'études sont relativement plus concernées par une forme quelconque de discrimination que celles ayant le niveau d'éducation supérieur. La probabilité pour ces dernières est 21,7 % plus faible que celle d'une personne sans niveau d'instruction. Le capital humain pourrait ainsi contribuer à la réduction des discriminations vécues. En effet, les connaissances acquises pourraient être un élément pour éviter d'être victime de certaines formes de discrimination et par conséquent de la discrimination globale. Par ailleurs, un phénomène identique avec des proportions variables se reproduit en ce qui concerne les populations de Douala qui courent plus de risques d'être victimes de discrimination globale que celles des régions telles que l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral (sans Douala) et le Nord. Le fait que Douala soit une ville cosmopolite qui brasse différentes composantes de la population, peut expliquer que ses habitants soient plus exposés à la discrimination que ceux des autres régions. Sur un autre plan, les personnes travaillant dans l'informel agricole ainsi que les inactifs (chômeurs/étudiants/retraités) ont moins de risques d'être victimes de discrimination que les personnes relevant du secteur public ou du secteur privé formel. Ce résultat paraissant paradoxal pourrait s'expliquer par la théorie de la discrimination fondée sur les croyances ou les préjugés (Havet et Sofer, 2002), phénomène qui aurait plus souvent cours au sein du secteur formel dans les relations entre employeurs et salariés.

Des facteurs de risque spécifiques pour les discriminations exercées par les forces de l'ordre ?

S'agissant de la discrimination causée par les forces de maintien de l'ordre, les hommes et les personnes résidant en milieu urbain sont apparemment plus souvent confrontés à ce problème. La présence plus fréquente des forces de maintien dans les zones urbaines que dans les zones rurales pourraient, par le biais de l'exposition, expliquer en partie ce dernier résultat. De même, on pourrait peut-être supposer que les hommes sont plus au contact avec les agents de l'autorité.

En ce qui concerne la région d'enquête, les populations du Centre (sans Yaoundé), du Nord-Ouest, du Sud et du

Sud-Ouest ont aussi une probabilité plus élevée d'être victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre que celles de Douala. En revanche, celles des régions de l'Extrême-Nord et du Nord ont moins de risques d'être victimes de cette forme de discrimination que celles de Douala. Ce résultat peut en fait révéler l'existence de poches de corruption à certains endroits du territoire national. Le partage de la frontière avec certains pays en ce qui concerne les régions du Sud, Nord-Ouest et Sud-Ouest pourrait contribuer à cette situation.

Les cas particuliers des discriminations basées sur la situation économique et le genre

S'agissant de la discrimination basée sur la situation économique, conformément à ce qu'on aurait pu attendre, les personnes de niveau d'instruction du supérieur sont relativement moins concernées par cette forme que celles n'étant jamais allées à l'école. Les populations de l'Est, l'Extrême-Nord, du Littoral sans Douala et du Nord ont moins de risques d'être victimes de cette forme de discrimination que celles de Douala. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'existence de disparités sociales plus fortes dans la capitale économique du pays.

En ce qui concerne la discrimination basée sur le genre, les hommes et les personnes vivant en milieu rural courent moins de risques d'être victimes que les femmes et les populations vivant en milieu urbain. Les personnes du quintile le plus pauvre courent plus de risques de faire face à cette forme de discrimination que celles du cinquième quintile. Ce résultat traduit une certaine fragilité des personnes pauvres et particulièrement des femmes. Les discriminations peuvent s'expliquer par des stéréotypes au niveau de la société et des pesanteurs sociales (Havet et Sofer, 2002). Toutes choses égales par ailleurs, les personnes des régions de Yaoundé, de l'Adamaoua, du Centre sans Yaoundé, de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest courent plus de risques d'être victimes de cette forme de discrimination que celles de Douala.

Tableau 2

Les déterminants de la discrimination vécue : résultats des modèles de régression logistique

Variable	Discrimination vécue – niveau global (odds-ratio)	Discrimination vécue – forces de maintien de l'ordre (odds-ratio)	Discrimination vécue – situation économique (odds-ratio)	Discrimination vécue – genre (odds-ratio)
<i>Sexe (Réf : Femme)</i>	1,058	1,205***	0,992	0,580***
<i>Milieu de résidence (Réf : Rural)</i>	1,016	1,187**	0,973	0,821*
Âge (Réf : 18-29 ans)				
30-39 ans	1,051	1,043	1,057	1,046
40-49 ans	0,961	1,058	0,967	0,911
50-59 ans	0,889	1,005	1,002	0,978
60 ans ou plus	0,973	0,863	1,034	0,971
Quintile de bien-être (Réf : Premier)				
Deuxième	0,833	1,039	0,976	1,223
Troisième	0,967	1,075	1,011	1,297
Quatrième	0,903	1,045	0,934	1,239
Cinquième	1,059	1,052	0,938	1,431***
Niveau d'instruction (Réf : Aucun)				
Primaire	1,022	0,975	0,910	1,103
Secondaire	1,012	1,019	0,987	1,124
Supérieur	0,783*	0,834	0,609***	1,106
Région d'enquête (Réf : Douala)				
Yaoundé	1,060	0,844	1,071	1,405*
Adamaoua	0,733	1,105	0,826	1,860***
Centre (sans Yaoundé)	0,876	1,336*	0,919	1,389*
Est	0,522***	0,751	0,508***	1,116
Extrême-Nord	0,539***	0,728**	0,507***	1,397*
Littoral (sans Douala)	0,546***	1,077	0,682**	0,837
Nord	0,611***	0,697**	0,477***	0,982
Nord-Ouest	1,003	1,664***	0,936	1,303
Ouest	0,951	1,124	0,930	0,762
Sud	1,094	1,658***	0,991	1,290
Sud-Ouest	1,170	2,268***	0,948	1,538**
Groupe socio-économique (Réf : Formel)				
Informel agricole	0,728**	0,973	1,071	0,830
Informel non agricole	0,862	0,913	1,155	0,869
Inactif	0,733**	0,936	0,957	0,961
Constante	2,592	0,346	1,066	0,167
Nombre d'observations	4 856	4 856	4 856	4 856
Taux de	62,8/0,59	69,4/0,60	57,7/0,59	83,9/0,60
Pseudo – R ²	0,02	0,02	0,01	0,02
GOF (P_value) table	0,39	0,52	0,15	0,754
Seuil de significativité : * : 10 %, ** : 5 %, *** : 1 %				

Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calcul des auteurs.

Note : Pour chacune des variables expliquées : 1 = au moins une forme de discrimination vécue, 0 = aucune discrimination vécue.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'évaluer l'étendue des phénomènes de discrimination au Cameroun et d'identifier les facteurs de risques d'en être victimes à la lumière des données du module GPS-SHaSA. Les analyses menées ont permis de mesurer le niveau de la discrimination aussi bien selon l'approche subjective que selon l'approche objective. Comme attendu, le niveau de la perception de la discrimination est plus élevé que celui de la discrimination vécue. À cela s'ajoute l'existence de plusieurs formes de discrimination vécue dont celle basée sur la situation économique (pauvreté ou richesse) qui est la plus marquée et la plus répandue au sein de la population. Cette situation est préoccupante car elle pourrait signifier qu'une partie de la population tombe dans le cercle vicieux de la pauvreté : les pauvres qui sont discriminés sont dans l'impossibilité de trouver les moyens d'améliorer leurs conditions. Par ailleurs, la recherche des facteurs de risques de la discrimination vécue fait ressortir divers critères (sexe, milieu de résidence, région, niveau d'instruction, groupe socio-économique). Toutefois, les spécificités régionales apparaissent parmi les facteurs qui influent le plus sur les risques pour toute forme de discrimination vécue.

Ces constats soulignent la nécessité de mettre en place des politiques ou actions précises pour éliminer ou du moins atténuer ces phénomènes. En effet, les

discriminations sont fondées aussi bien sur la perception que sur l'expérience. En outre, le pourcentage relativement élevé de victimes de diverses formes de discriminations a pu être noté. L'atteinte des objectifs de la DSCE relatifs à la promotion de l'emploi décent et à la réduction de la pauvreté pourrait aider à réduire la discrimination basée sur l'aspect économique (riche, pauvre) qui est celle la plus répandue. Parallèlement, il ne faudrait pas perdre de vue la lutte contre d'autres formes de discrimination comme celle basée sur le genre.

Pour s'assurer de tous les atouts dans la lutte contre la discrimination, la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM) pourrait jouer un rôle important dans l'approfondissement des solutions, la formulation de recommandations et leur mise en œuvre. La discrimination vécue variant avec les caractéristiques individuelles et régionales, la prise en compte de ces caractéristiques serait la bienvenue tout comme la nécessité d'approfondir l'analyse de la discrimination. À cet effet, la disponibilité des données du module GPS-SHaSA, collectées lors de la troisième édition de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI3) de 2021 par l'INS, offre une réelle opportunité d'actualisation et d'approfondissement de l'analyse de la discrimination au Cameroun développée dans cet article.

Références bibliographiques

- Afsa C. (2016)**, « Le modèle logit : Théorie et applications », INSEE, Document de travail, Série Méthodologie statistique.
- Assany Y. et F. Rakotomanana (2022)**, « Perceptions et expériences à Madagascar : d'où viennent les écarts lorsque l'on mesure la corruption, la violence criminelle et la discrimination », dans ce numéro.
- Becuwe A. et I. M. Merle (2013)**, « Pour une approche transdisciplinaire de la discrimination au travail », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, No 5 vol.2, pp. 3-11.
- Cling J.-P., M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2017)**, « L'ODD 16 sur la gouvernance et sa mesure. L'Afrique en tête », *Afrique Contemporaine*, No258, 2016/2 numéro spécial « Gouverner par les nombres en Afrique », pp. 73-93.
- CUA, CEA, BAD et la Fondation pour le renforcement des capacités (2016)**, *Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique 2017-2026 (SHaSA2)*, Commission de l'Union Africaine, Addis-Abéba.
- CUA, CEA, BAD (2010)**, *Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA)*, Commission de l'Union Africaine, Addis Abeba.
- CREDES (2012)**, Étude situationnelle sur les formes multiples de discrimination au Cameroun, Yaoundé.
- Delattre E., N. Leandri, D. Meurs et R. Rathelot (2013)**, « Trois approches de la discrimination : évaluations indirectes, expérimentation, discriminations ressenties », *Annales d'Economie et Statistique*, No 465/466, pp. 7-13.
- Duguet E, Y. L'Horty, D. Meurs and P. Petit (2010)**, "Measuring Discrimination, an Introduction", *Annals of Economics and Statistics*, N° 99/100, pp. 5-14.
- Ekamena Ntsama S. N., Y. A. Abessolo et P. Ngo Tedga (2014)**, « Genre et participation au marché du travail au Cameroun », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, No 3 vol.7, pp. 929-940.

- Etoundi A., E. Martial, Chameni Nembua C. and Meva Avoulou H. J. (2013)**, “Gender wage gap : Discrimination or Human Capital ? A subgroup approach”, Université de Yaoundé II Soa, Yaoundé.
- Havet N. et C. Sofer (2002)**, « Les nouvelles théories économiques de la discrimination », juin 2002, *La Découverte*, No 7, pp. 83-115.
- INS (2015)**, *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014*, Institut National de la Statistique du Cameroun, Yaoundé.
- INS (2016)**, *Statistiques sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) au Cameroun en 2014*, Rapport d’analyse du Module GPS-SHaSA, INS, DIAL, PNUD, Yaoundé.
- Kellie J. A. and S. Lemeshow (2016)**, “Goodness-of-fit test for a logistic regression model fitted using survey sample data”, *The Stata Journal*, No 1, pp. 97-105.
- Miendjiem I. L. (2011)**, *Etude nationale sur la discrimination en matière d’emploi et de profession et proposition d’un plan national d’action au Cameroun*, Bureau International du Travail. Genève.
- Ministère de l’économie, de la planification et de l’aménagement du territoire (2009)**, *Cameroun Vision 2035*, Yaoundé.
- Ministère de l’économie, de la planification et de l’aménagement du territoire (2009)**, Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE), Yaoundé.
- ONUSIDA et Réseau africain des personnes vivant avec le VIH (2002)**, *Analyse situationnelle de la discrimination et stigmatisation envers les Personnes Vivant avec le VIH/SIDA en Afrique de l’Ouest et du Centre - considérations éthiques et juridiques*, Equipe Inter-Pays pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre, Côte d’Ivoire.
- Organisation des Nations unies (2015)**, Déclaration Universelle des Droits de l’Homme adoptée en 1948, New-York.
- Praia Group on Governance Statistics (2020)**, *Handbook on Governance Statistics*, Praia City Group, United Nations Statistical Commission: New York.
- Razafindrakoto M. et F. Roubaud (2015)**, « Les modules *Gouvernance, Paix et Sécurité* dans un cadre harmonisé au niveau de l’Afrique (*GPS-SHaSA*) : développement d’une méthodologie d’enquête statistique innovante », *Statéco*, No 109, pp.122-158.
- Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2018)**, « Sous la crise anglophone au Cameroun : frustrations politiques et défiance à l’égard des autorités publiques », Document de travail UMR DIAL DT/2018-10.
- République du Cameroun (1996)**, Loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972 du Cameroun.
- République du Cameroun (2016)**, Loi N° 2016/007 du 12 juin 2016 portant Code Pénal du Cameroun.
- Roubaud F. (1995)**, « La question ethnique sur le marché du travail à Yaoundé : Discrimination ou solidarité », Contribution pour le séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social, *Fonds documentaire de l’IRD*. Copenhague.
- Union Africaine (2014)**, *Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons*, Union Africaine, Addis-Abeba.
- Union Africaine des Aveugles (UAFA), l’Association Nationale des Aveugles du Cameroun (ANAC) (2007)**, *Etude sur les droits des personnes handicapées*, Yaoundé.

Jeunesse et participation citoyenne en Côte d'Ivoire

C. J. Boga Agodio*

Cet article analyse la participation citoyenne en général et particulièrement celle des jeunes en Côte d'Ivoire à l'aide des données de l'enquête Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS), conduite dans le cadre de l'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en 2017. Après avoir présenté le contexte, l'étude et la revue de littérature, la participation citoyenne a été abordée par un indice composite (participation politique et participation sociale) construit à cet effet. L'analyse a été menée en trois étapes : (i) sur la population totale âgée de 18 ans et plus, (ii) les personnes âgées de 18 à 34 ans (les jeunes), (iii) les personnes âgées de 35 ans et plus (les adultes). En plus de cette stratification, les différentes analyses ont porté aussi bien sur l'indice global de participation citoyenne, que sur les sous-indices le composant (participations politique et sociale). Les résultats confirment la faible implication de la population en général, et celle des jeunes en particulier, dans les activités citoyennes, aussi bien politiques que sociales comparativement aux adultes. Ceci peut constituer de graves menaces sur le processus de paix, de démocratisation et de développement, vu que l'implication des citoyens dans les activités politiques et sociales est associée à une société démocratique, gage de cohésion sociale et de développement. Les variables institutionnelles (présence de corruption, insécurité grandissante et défiance) font baisser la participation citoyenne, politique et sociale y compris, chez les jeunes comme chez les adultes. Selon nos résultats, le fait pour les jeunes d'être engagés dans les activités publiques augmente dans un environnement de sécurité publique maîtrisée, moins corrompu, et dans lequel ils ont plus confiance à l'Etat. Le milieu de résidence (urbain, et autre rural), la situation professionnelle (chômeur, inactif) et le niveau de vie des jeunes (moyen et riche) accroissent leur engagement dans les activités publiques. Les participations politique et sociale s'influencent mutuellement et la participation citoyenne est plus marquée par la participation politique, dont l'une des manifestations importantes est la participation au processus électoral, conditionnée par l'inscription sur les listes électorales.

Introduction

« *Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation ne naît démocratie. Mais pour tous deux, il s'agit plutôt de processus en constante évolution. Les jeunes doivent être inclus dès leur naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse se prive de sa source de vie et se condamne à mort* » selon Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et prix Nobel de la paix 2001, remplaçant ainsi la problématique de la jeunesse au cœur du développement de tout pays¹. S'il est vrai que la jeunesse est de plus en plus perçue comme une force positive pour le changement social transformateur, il convient de reconnaître que l'un des problèmes auquel

la jeunesse est en général confrontée reste celui de sa participation citoyenne.

Définie comme l'activité des citoyens dans la vie publique, prenant diverses formes (politique et sociale), dans une grande diversité de lieux (associations, groupes, institutions, commissions), à différents niveaux (local, régional, national), la participation citoyenne est un facteur de démocratie durable, gage de paix et de cohésion sociale.

En Côte d'Ivoire, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, les jeunes sont considérés comme des personnes qui se désintéressent de la politique et des activités associatives ou des fauteurs de troubles. En effet, selon les statistiques de l'enquête Gouvernance,

¹ www.coe.int, Conseil de l'Europe.

Paix et Sécurité réalisée par l'Institut national de la statistique (INS, 2017), le taux de participation des jeunes (18-34 ans) aux dernières élections présidentielles de 2015 reste faible (33,7 %), contre 66,3 % chez les plus de 35 ans, bien qu'en augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à 2010. Il est de 20,3 % chez les jeunes de moins de 25 ans, associé à une faible participation aux associations et partis politiques (2,3 %). À cela, s'ajoute également un désintérêt pour les associations religieuses (13 % d'adhésion), les associations locales (15 %), et les associations familiales (18,6 %).

La participation citoyenne des jeunes à la vie publique, politique et sociale reste donc un sujet qui préoccupe de plus en plus les autorités. Cela, d'autant plus que les jeunes représentent plus de 70 % de la population, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, INS, 2014) et sont un vivier important de croissance, une main-d'œuvre centrale pour la gestion future des affaires publiques et étatiques. Leur faible implication dans les affaires actuelles est perçue comme un risque potentiel pour la démocratie, vu que, s'ils ne sont pas informés et insuffisamment impliqués dans les affaires politiques et sociales, ils éprouveront de réelles difficultés quand il s'agira pour eux d'occuper des responsabilités. Aussi, une attention moindre aux élections, et une participation marginale au processus citoyen impliquent que les jeunes soient moins représentés dans les instances de décisions, ce qui a pour conséquences de sous-estimer voire d'oublier leurs points de vue.

La littérature sur les modèles d'engagement citoyen est dominée par plusieurs facteurs, notamment : les caractéristiques historiques, sociales, culturelles et économiques. Une attention accrue a été accordée à la recherche sur la participation des citoyens au cours des deux dernières décennies, par des universitaires et des praticiens dans le domaine de l'administration publique et la science politique (Archonte Fung, 2006 ; Royo et al., 2011 ; Scott, 2006) ; Kaifen et Kathe, 2007). Dans la perspective de la recherche des facteurs qui pourraient expliquer la participation citoyenne, certains auteurs comme Van Ham et Smets (2012) ou Geys (2006) soutiennent qu'il n'existe pas de modèle explicatif général de la participation électorale, et a fortiori citoyenne, même si d'autres ont développé des modèles mettant en évidence l'importance de certaines variables spécifiques (Franklin, 2004).

Un article récent (Martyn et Dimitra, 2019) met en exergue deux types de participation : politique et civique, et les classe en deux formes de participation²

² La participation politique conventionnelle prend en compte, le vote aux élections, la sensibilisation pour le vote, le travail pour un parti politique, le fait de parler de politique. La participation politique non conventionnelle est relative au fait de signer des pétitions, participer aux manifestations politiques (meetings), écrire des articles politiques ou des blogs et les partager sur les réseaux sociaux. La participation sociale (ou civique) consiste à

conventionnelle et non conventionnelle. L'article met aussi en exergue les nouvelles formes de manifestation de la participation citoyenne des jeunes qui s'apprécient via le canal des réseaux sociaux. Pour ces auteurs, les jeunes ne sont plus dans les approches traditionnelles (qu'elles soient conventionnelles ou non conventionnelles), mais plutôt dans des approches modernes de participation via internet, et s'orientent de plus en plus vers les sujets des « mégatendances³ » qui leur tiennent à cœur.

En rapportant cette réalité à la Côte d'Ivoire, il ressort que la participation (politique et sociale) des jeunes se fait encore selon les formes traditionnelles, n'utilisant pas internet. En effet, l'accès à internet reste encore faible. Selon l'enquête sur la mesure de la société de l'information (INS, 2019), seulement 29,7 % de personnes ont accès à internet. Et quand on regarde l'usage qui est fait par les jeunes, on se rend compte qu'internet est plus utilisé pour téléphoner (56,5 %), faire des achats et des ventes (19,8 %), que pour la publication d'opinions sur les sujets sociaux et politiques (1,3 %) ou la formulation d'orientations politiques ou civiques (0,9 %).

Ceci nous conforte dans l'idée de rechercher les déterminants de la participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire, selon les approches conventionnelles n'utilisant pas internet, à savoir la participation aux élections, l'engagement politique, l'adhésion à un parti politique, ainsi que la participation sociale. La plupart des études ne mettent d'ailleurs qu'un seul aspect de la participation citoyenne en exergue, à savoir la participation au processus électoral, alors que la participation citoyenne est un concept multiforme prenant en compte plusieurs aspects (politique, démocratique, civique et social ; O'Neil, 2006). Notre recherche présente l'avantage de modéliser le phénomène de participation citoyenne, en construisant un indice de participation citoyenne composé de la participation politique et de la participation sociale. Elle s'appuie sur les données de l'enquête Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) réalisée par l'INS, en Côte d'Ivoire en 2017 et greffée à l'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

La participation citoyenne des jeunes reste une préoccupation pour la Côte d'Ivoire. Nonobstant les différentes sensibilisations à leur endroit et la mise en place par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de la plateforme d'autonomisation des organisations de la Jeunesse, force est de constater que les jeunes peinent à

aider les personnes dans le besoin, participer à la résolution des problèmes touchant la communauté, recueillir des fonds pour des organisations caritatives, etc.

³ Le réchauffement climatique, la pollution, la pauvreté dans le monde, le recours à une main-d'œuvre bon marché dans le monde en développement, l'avidité des entreprises multinationales et les droits de l'homme (au niveau mondial), les graffitis.

s'organiser et à influencer sur les prises de décisions, même celles qui les concernent directement. Face à l'intérêt faible des jeunes pour les actions citoyennes, il importe d'identifier les facteurs qui seraient à même de provoquer des changements de comportement, en leur permettant de mieux remplir leur rôle de citoyens engagés et actifs. Dans cette perspective, quels sont les déterminants de la participation citoyenne des jeunes en Côte d'Ivoire ?

L'objectif de ce papier est d'analyser l'état de la participation citoyenne des populations en Côte d'Ivoire, en mettant un accent particulier sur l'implication des jeunes dans la vie politique et sociale. Dans la suite de cet article, après une revue de littérature nous présenterons les différentes statistiques descriptives, et terminerons par une analyse économétrique.

Revue de la littérature

La littérature sur la participation citoyenne des jeunes se focalise le plus souvent sur un aspect de la participation citoyenne, notamment la participation aux élections. Cette littérature dégage deux grandes tendances :

1- ceux qui pensent qu'il n'existe pas de modèle explicatif général de la participation électorale (Van Ham et Smets, 2012 ; Geys, 2006) ;

2- ceux qui pensent qu'il en existe un, et ont développé par conséquent des modèles mettant en évidence l'effet de certaines variables d'intérêt (Riker et Ordeshook, 1968 ; Franklin, 2004). Ces variables peuvent se subdiviser en deux grands groupes, partant des caractéristiques individuelles, aux variables institutionnelles et environnementales.

Dans la suite de notre revue, après avoir défini le concept de participation citoyenne diversement appréhendée dans la littérature, nous présenterons les différents déterminants de la participation citoyenne.

La participation citoyenne : un concept à multiples facettes

La participation, au sens général, est un concept relativement simple qui met en avant l'idée d'action concrète. Elle signifie prendre part à quelque chose, et est utilisée de façon interchangeable avec engagement, implication, partenariat, coproduction. Quant à la citoyenneté, elle signifie qu'on appartient à un espace commun, à une communauté politique.

Les concepts généralement utilisés sont ceux de la citoyenneté active, l'engagement civique, la participation publique, la participation citoyenne, la participation politique, qui sont des concepts liés, revêtant des significations différentes et multiples pour les chercheurs ou pour la population. Elle s'inscrit dans différents périmètres d'intervention, qui englobent le dialogue politique, les programmes, les projets et les

services de conseil et d'analyse. Ces interactions permettent aux citoyens de participer aux processus décisionnels dans le but d'améliorer les résultats du développement.

Certains auteurs, dans leurs approches, mettent en avant les effets de la participation citoyenne (Nabatchi, 2012). Pour eux, c'est un canal d'échange d'informations entre le gouvernement et les citoyens. Grâce aux programmes de participation des citoyens, les gouvernements fournissent des informations sur leurs activités, qu'il s'agisse de nouvelles politiques publiques, de propositions de budget ou de changements dans les services publics. La fourniture d'informations pertinentes par le gouvernement aide les citoyens à mieux comprendre les questions qui les intéressent (par exemple, les priorités budgétaires et leur évolution). Pour Rafika et Sassi (2018), les citoyens sont des acteurs sociaux désireux de donner de leur temps et de leur énergie pour participer à des projets collectifs, afin de mieux vivre dans leur environnement. Cette approche met donc en relation les citoyens et les compétences que ceux-ci doivent acquérir pour une meilleure participation à leur environnement (politique, démocratique et social).

La citoyenneté active est un processus par lequel un citoyen ou une citoyenne s'intègre à la communauté, développe son identité tout en contribuant au développement de la collectivité (Jansen et al., 2006). « L'engagement civique » correspond à l'ensemble des pratiques par lesquelles une personne s'implique et développe des liens au sein de la communauté.

Martyn et Dimitra (2019) font la différence entre engagement participatif et non participatif. Pour eux, tous les engagements ne se manifestent pas toujours par un comportement participatif. Il est tout à fait possible de s'intéresser à des questions politiques ou civiques, d'en avoir des connaissances, des opinions ou des sentiments, sans pour autant agir. En d'autres termes, les individus peuvent être engagés sur le plan cognitif ou affectif sans être engagés sur le plan comportemental.

Dans cette étude, notre définition de la notion d'engagement politique et social (la participation citoyenne) implique des actions concrètes, physiques et actives dans la sphère politique et sociale. Toutes les études convergent vers une définition à deux niveaux du concept de participation citoyenne : la participation politique et la participation sociale. La définition du concept que nous retiendrons ici se fonde sur cette approche mettant en avant ces deux aspects. Elle nous servira à construire notre indice synthétique de participation citoyenne.

Généralement, le rapport des citoyens à la politique s'analyse sous trois grandes dimensions : la participation politique, s'entendant comme un engagement d'action concrète, la politisation c'est-à-dire le fait de parler politique et l'orientation politique, soit le fait de donner son opinion, ses choix politiques.

Dans notre étude, la première dimension de la participation citoyenne perçue en termes d'engagement et d'implication a été retenue. La participation politique sera donc analysée à l'aune des trois critères suivants qui ont permis la construction de l'indice de participation politique :

- la participation aux élections ;
- l'adhésion à un parti politique ou à une association politique ;
- l'engagement politique (participation à une grève ou à une pétition).

La participation sociale est quant à elle analysée en termes de participation aux différentes associations (locales, religieuses, professionnelles, tontines, familiales, de quartier), en tant que simple membre ou comme dirigeant. Ces différentes associations ont permis la construction de l'indice de participation sociale. Dans le cadre de cette recherche, nous fournissons les statistiques descriptives sur la participation sociale, mettant en avant le statut de différentes personnes (simple membre versus dirigeant).

Les différents déterminants de la participation citoyenne

Les variables conditionnant la participation citoyenne peuvent se subdiviser en deux grands groupes : les variables individuelles, et les variables institutionnelles ou environnementales.

Les déterminants environnementaux ou institutionnels

Plusieurs variables dites déterminants institutionnels de la participation citoyenne ou les variables environnementales ou psychologiques sont mobilisées dans la littérature. Elles portent sur la densité et les effets d'agglomération, la lecture des journaux, l'école, l'exemple des parents.

Tavares et Carr (2012), insistent particulièrement sur le rôle positif que peut jouer la densité de la population sur la participation électorale. La densité aurait pour effet de créer des liens entre les citoyens et les inciter à se mobiliser pour la participation au processus électoral. Pour ces auteurs, plus la population est dense, plus les liens se créent et les individus sont informés, donc intéressés au processus de participation citoyenne. Cet avis ne semble pas être partagé par Troustine (2009) pour ce qui est de l'effet des grandes villes sur le vote. Cet auteur montre que plus la taille d'une municipalité est grande, plus la participation électorale est faible. Son interprétation de ce résultat est qu'au sein d'une municipalité peuplée, l'électeur a moins l'impression que son vote fera la différence et est par conséquent moins intéressé au processus électoral.

Le degré d'engagement social des jeunes, comme l'appartenance à un groupe ou l'adhésion à une association étudiante, a une incidence très forte sur leur

niveau ultérieur d'activité politique (Geys, 2006). Howe (2010) met l'accent sur le manque de connaissance politique et de socialisation politique des jeunes. Il confirme les résultats de Dostie-Goulet (2014) et Franklin (2004), selon lesquels l'école est le lieu idéal pour intervenir sur ces facteurs pour deux raisons principales : elle permet de toucher tous les jeunes ou presque, et elle intervient au moment le plus important de changements psychologiques et sociaux, soit l'adolescence. Les expériences vécues durant cette période de la vie influenceraient les comportements politiques. Le contexte institutionnel, à savoir l'organisation des élections, et/ou l'environnement institutionnel, le manque d'information ont aussi des effets sur le processus de participation citoyenne. En effet, dans son étude de la ville de Toronto relativement aux élections, Rohner et Collier (2008) précisent que le taux de participation particulièrement élevé en 1997 était le résultat d'une méga campagne électorale. Plus on est informé sur un processus, plus on y participe. Taylor (2011) met l'accent sur la qualité de l'information comme déterminant de la participation citoyenne.

Les caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques, ou les variables individuelles comprennent des variables telles que l'éducation, l'âge, le revenu et le sexe. Ces variables expliquent régulièrement de nombreuses variations dans des formes de participation politique telles que le vote ou l'adhésion à des associations bénévoles (Milbrath et Goel, 1978). Les prédicteurs les plus solides de la participation politique sont l'âge et l'éducation, selon Grönlund et Setälä (2007). Nakhaie (2008) montre également que c'est surtout l'âge qui aurait un impact important sur la participation électorale. Pour Dostie-Goulet et al. (2013), l'enracinement dans la communauté ainsi que l'âge sont susceptibles de jouer un rôle déterminant. Les attitudes sont des caractéristiques psychologiques qui pourraient également affecter la participation politique. Elles sont saisies par diverses variables qualitatives telles que la confiance politique (Hetherington, 1999) ; la confiance dans le parlement, la confiance dans les politiciens et la satisfaction à l'égard de la démocratie (Grönlund et Setälä, 2007), le sens du devoir civique (Dalton et Weldon, 2007).

Des études sur le choix du vote utilisent comme déterminants les variables explicatives de la participation politique et des variables supplémentaires telles que la « race » (ou le groupe ethnique), les caractéristiques des candidats, les évaluations rétrospectives des performances des titulaires, les conditions économiques nationales (Hetherington, 1999). Ces études analysent le choix du vote à l'aide de modèles Logit (Hetherington, 1999) ou Logit multinomial comme c'est le cas des études sur la décision de voter, qui estiment la propension à voter (Grönlund et Setälä, 2007).

Les données

Dans cette section, nous présenterons les différentes données ainsi que les statistiques descriptives qui fournissent les premières informations sur le phénomène de la participation citoyenne.

L'échantillonnage

Les données utilisées dans le cadre de cette étude, proviennent de l'enquête Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) mise en place par la Commission de l'Union africaine, qui l'a donc inscrite dans la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA ; CUA et alii, 2010). L'initiative GPS-SHaSA⁴ a été développée par la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, en vue de produire les statistiques dans le domaine de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

L'enquête GPS en Côte d'Ivoire a été greffée à l'enquête régionale sur l'emploi et le secteur informel, conduite par l'INS (2017), et financée par la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). En plus de collecter les informations sur le marché de l'emploi, le secteur informel, l'enquête a permis de recueillir des informations sur les perceptions et les expériences vécues en matière de :

- Démocratie et Droits de l'homme ;
- Qualité des Institutions et Corruption ;
- Relations Pouvoir-Citoyens ;
- Criminalité ;
- Paix et Sécurité.

Un échantillon initial de 30 811 individus, représentatif au niveau national, ainsi que de la ville d'Abidjan, des autres zones urbaines et du milieu rural a été sélectionné. L'échantillon a été obtenu par tirage probabiliste à deux degrés :

- au premier degré : tirage par allocation proportionnelle des zones de dénombrement (ZD) dans les strates de l'étude ;
- au second degré : tirage systématique de 12 ménages par ZD après dénombrement de celle-ci ;

Au sein des ménages interrogés, tous les individus de 18 ans et plus ont été par la suite identifiés pour répondre au questionnaire GPS. Finalement, sur 30 811

individus de 18 ans et plus initialement ciblés, 30 272 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 98,2 %. L'échantillon de cette étude est donc un sous-échantillon de l'ERI-ESI 2017.

Les statistiques descriptives

Notre échantillon pour les statistiques descriptives sera subdivisé en deux groupes. Un premier groupe concerne les individus dont l'âge est compris entre 18 et 34 ans (les jeunes), et le deuxième concerne ceux ayant 35 ans et plus (les adultes). En vue de constituer notre échantillon de jeunes et analyser leur participation à la citoyenneté, nous nous sommes appuyés sur l'âge de 18 ans, qui est l'âge de la majorité en Côte d'Ivoire, raison pour laquelle les personnes de 18 ans et plus ont été interrogées dans l'enquête.

Perception de la démocratie

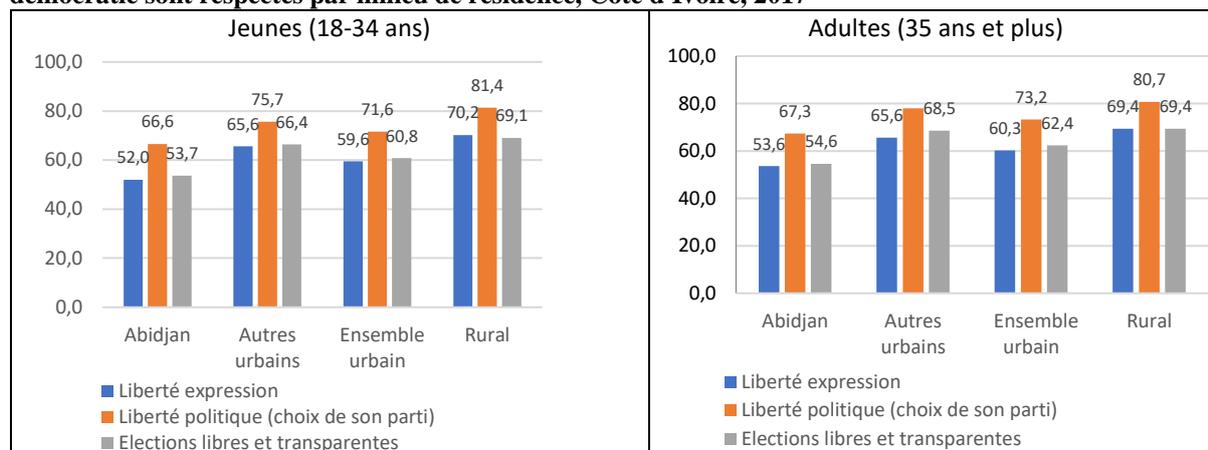
La démocratie étant un système politique, nous analysons la participation démocratique, des jeunes et des adultes. Le graphique 1 montre l'appréciation du respect des valeurs fondamentales de la démocratie selon l'âge et le milieu de résidence. Si les jeunes comme les adultes ont une perception commune du respect de certaines valeurs fondamentales de la démocratie, comme la liberté d'expression (60 %), la liberté de la presse (62 %) et l'égalité devant la loi (56 %), peu importe les différents milieux de résidences (Abidjan, reste urbain et rural), on note une légère différence (non toujours significative) de perception entre les deux groupes d'âges pour ce qui est des élections libres et transparentes et de la liberté politique. En effet, chez les jeunes en zone urbaine, 71,6 % sont d'avis que chacun est libre de choisir d'adhérer à un parti politique, contre 73,2 % chez les plus de 35 ans. 53,7 % des jeunes pensent que les élections sont libres et transparentes à Abidjan, quand chez les adultes, c'est 54,6 % de la population qui le soutiennent.

⁴ L'initiative GPS-SHaSA, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'Harmonisation de la Statistique en Afrique, vise à développer des instruments de mesure, à les expérimenter et à les institutionnaliser. A destination des instituts nationaux de la statistique (INS) des pays du continent, elle est coordonnée par l'Union africaine, avec le soutien institutionnel et financier du PNUD et l'appui scientifique de

l'IRD. Pour la SHaSA, un groupe de travail technique a été composé de représentants des INS des cinq régions de l'Afrique, de l'unité mixte de recherche Développement Institution et Mondialisation (DIAL) de l'IRD, et des organisations de la société civile (Razafindrakoto et Roubaud, 2015).

Graphique 1

Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont respectés par milieu de résidence, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; calculs de l'auteur.

La participation politique

L'engagement politique en Côte d'Ivoire se cristallise généralement autour de la participation aux élections, dont l'un des aspects importants demeure l'inscription sur les listes électorales. Le rapport à la politique, perçu à travers l'appartenance à un parti politique, le fait de participer aux associations politiques, et le fait d'être proche d'un parti politique, sont néanmoins tout aussi importants dans l'analyse de la participation politique.

Lors des enquêtes Gouvernance Paix et Sécurité réalisées par l'INS en 2015 et 2017, les populations se sont prononcées sur leur participation aux élections présidentielles générales de 2010 et 2015. En 2010, le taux de participation au premier tour des élections s'élevait à 83,5%, avec un score de 66,2 % chez les moins de 25 ans, 89,6 % chez les 36 à 45 ans et 94,9 % chez les plus de 56 ans (INS, 2015). En 2017, un peu plus de la moitié de la population âgée de 18 ans et plus a voté (51,8 %). Ce taux est bien plus faible que celui de 2010 (tableau 1). Quand on regarde la répartition de ce taux par groupe d'âge, il est relativement faible par rapport à ceux du même groupe d'âge de 2010 : 20,3 % chez les moins de 25 ans, 51 % chez les 25-34 ans et 62 % chez les 35-44 ans (INS, 2015). Aussi avec les données de la Commission Électorale Indépendante (CEI), le constat de baisse de la participation électorale est aussi confirmé. De 83,7 % et 81,1 % au premier et deuxième tour de l'élection en 2010, ce taux a été de 52,9 % pour le seul tour des élections de 2015.

S'il est vrai que la différence des taux (entre déclarations dans l'enquête et résultats officiels) peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment les mouvements démographiques (migration, décès), l'exclusion des ménages collectifs vivant en institution, et le fait que la déclaration des enquêtés soit une reconstruction a posteriori plus ou moins fiable influencée par certains aspects comme le vainqueur aux élections, il n'en demeure pas moins qu'on observe une baisse de la participation aux élections présidentielles.

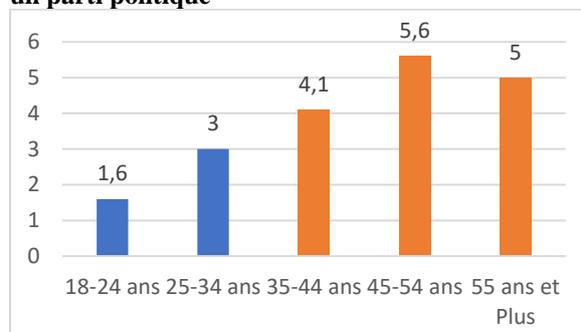
Pour les jeunes, les raisons de ce faible engouement pourraient se justifier par le fait qu'ils ne sont pas enregistrés sur les listes électorales. Près des trois quarts des jeunes de 18 à 24 ans n'y sont pas (certainement dû au fait qu'ils n'étaient pas en âge de voter). Il en est de même pour 62,4 % des jeunes de la tranche 25-34 ans et 51,9 % des adultes de 35 à 40 ans.

A ce fait, s'ajoute la perception qu'ont les jeunes du vote. Pour ceux qui n'ont pas voté, 4,7 % des jeunes de 18 à 24 ans pensent que voter ne sert à rien. Le pourcentage de ceux pour qui voter ne sert à rien monte à 10,3 % et à 11,3 % chez les personnes de 25 à 34 ans et les adultes de 35 à 44 ans respectivement. Il baisse chez les plus de 55 ans (9,6 %).

L'autre élément de la participation politique est l'adhésion à un parti politique ou le fait d'en être un sympathisant. À ce niveau, on observe encore une faible participation des jeunes aux activités politiques (graphique 2) : 1,6 % chez les 18-24 ans et 3 % chez les 25-34 ans. Ces proportions sont un peu plus du double et du triple chez les 35-44 ans (4,1 %) et les plus de 55 ans (5 %).

Graphique 2

Pourcentage des individus selon l'âge appartenant à un parti politique



Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; calculs de l'auteur.

En matière de rapport à la politique, on observe un désamour de la population pour la chose politique. Ce phénomène est plus marqué chez les jeunes où seulement 8,4 % des 18-34 ans s'intéressent à la politique. Une manifestation concrète de ce désintérêt est la faible proportion, à savoir 10,9 % et 13,3 %, observée chez les deux tranches d'âges (18-34 ans et

les plus de 35 ans) qui disent parler de politique dans leur vie quotidienne.

Un autre aspect de la participation politique, est celui de la participation des individus à des manifestations (politique, grève, pétition). L'enquête nous permet d'observer que très peu d'individus (2,2 %) s'y sont adonnés quel que soit leur âge.

Tableau 1

Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant participé au processus électoral et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques socio-démographiques	% des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Motifs d'abstention				% des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	% des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique
		Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison		
Sexe							
Masculin	51,6	4,8	8,3	60,8	26,2	11,0	4,3
Féminin	52,0	4,6	8,7	64,6	22,0	5,0	2,7
Groupe d'âges							
18-24 ans	20,3	2,2	4,7	74,8	18,3	5,1	1,6
25-34 ans	51,0	5,1	10,3	62,4	22,2	7,8	3,0
35-44 ans	62,9	7,0	11,3	51,0	30,6	9,5	4,1
45-54 ans	72,0	8,6	12,0	45,3	34,1	9,2	5,6
55 ans et Plus	70,9	5,3	9,6	47,6	37,6	10,3	5,0
Niveau d'instruction							
Aucun	52,2	2,8	5,8	64,1	27,3	7,1	3,1
Primaire	55,3	6,5	9,7	62,9	20,8	8,0	4,1
Secondaire	51,0	7,2	12,1	59,4	21,3	9,4	3,7
Supérieur	44,2	5,2	11,9	61,9	20,9	10,1	3,9
Côte d'Ivoire	51,8	4,7	8,5	62,7	24,1	8,0	3,5

Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; calculs de l'auteur.

La participation sociale

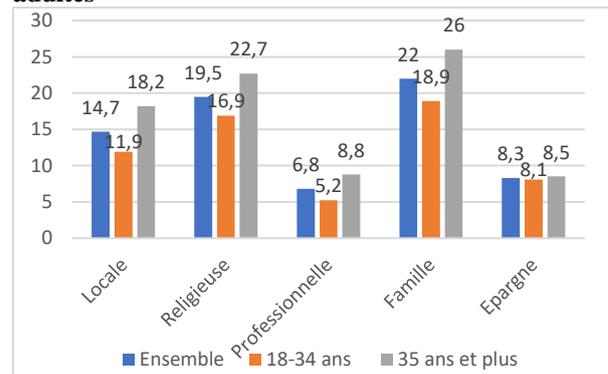
La participation sociale est appréhendée par la vie associative, et analysée à travers la participation des individus à une association locale de quartier, une association religieuse, professionnelle, familiale ou à un groupe d'épargne ou tontine.

Parmi les cinq types d'associations qui ont été distingués dans l'enquête, c'est la participation à des associations de type familial qui est la plus importante. Plus d'une personne sur cinq (22 %) en fait partie. Ensuite viennent les associations de type religieux et local, avec des taux d'adhésion de 19,5 % et 14,7 % respectivement. Les associations d'épargne regroupent 8,3 % de la population, et seulement 6,8 % font partie d'une association professionnelle (graphique 3).

Les affiliations peuvent être multiples. Ainsi, quatre personnes sur dix (39,8 %) font partie d'au moins une association (dont moins de 3 % comme dirigeant). Cela signifie en contrepartie que 60 % des citoyens n'ont aucune implication associative. De façon générale, on s'aperçoit que les jeunes sont moins engagés dans la vie associative que leurs aînés, 34,7 % des jeunes et 45,8 % des adultes sont adhérents à au moins une association.

Graphique 3

Appartenance à une association (%), jeunes et adultes



Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; calculs de l'auteur.

L'indice de participation citoyenne

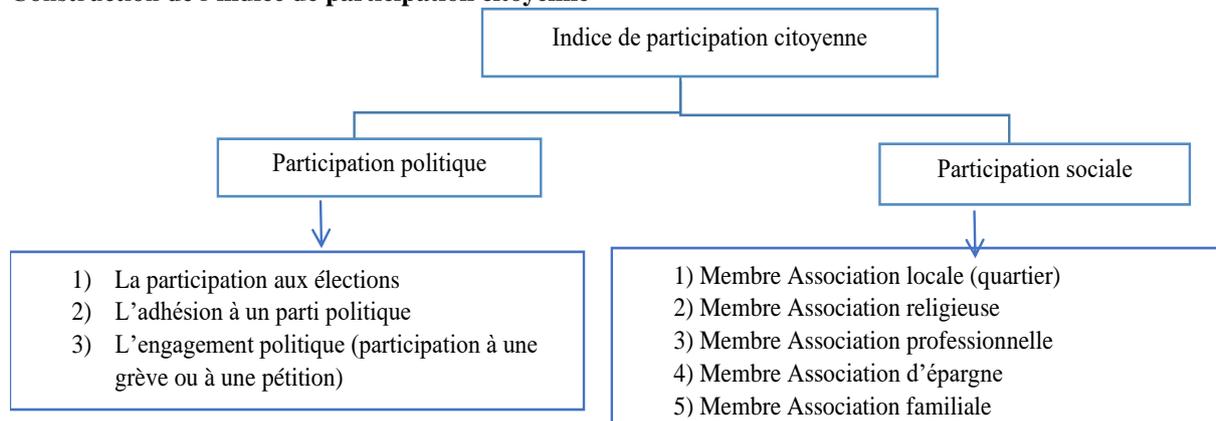
En vue de mieux apprécier la participation citoyenne des jeunes, nous avons construit un indice de participation citoyenne. L'indice de participation citoyenne rend compte des deux aspects de cette participation : la participation sociale et la participation politique. Chacune se décompose en sous-indicateurs, eux-mêmes correspondant à l'agrégation de plusieurs variables. Le graphique 4 présente les

différentes variables ayant permis la construction de l'indice. La démarche méthodologique suivie pour le calcul de l'indice de participation citoyenne s'inspire de l'approche adoptée pour le calcul de l'indice de gouvernance mondiale (Renaud, 2008) et de l'approche d'Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice de participation citoyenne est la moyenne arithmétique simple de toutes

les variables normalisées. Le résultat final est exprimé sur une échelle de 0 (le plus mauvais résultat) à 1 (le meilleur résultat possible). Les différentes valeurs prises par les différents indices ont été regroupés sur une échelle de Likert prenant les modalités suivantes : « Pas du tout », « Pas vraiment », « Moyennement », « Plutôt », « Complètement ».

Graphique 4

Construction de l'indice de participation citoyenne



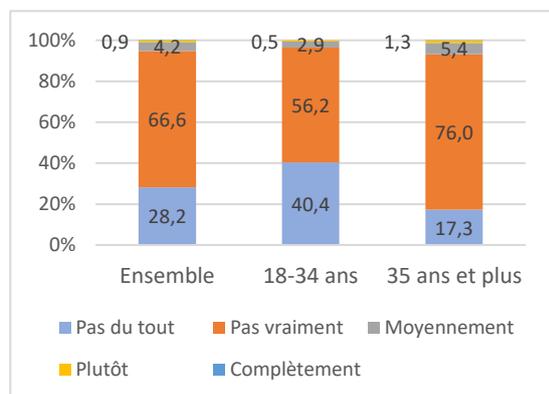
L'indice de participation citoyenne a été construit en tenant compte dans sa définition des indices de participation politique et sociale. De manière générale, la population participe faiblement aux activités citoyennes. En effet, près de trois personnes sur dix, soit 28,2 % de la population ne participent pas du tout

aux activités citoyennes (graphique 5a), quand 66,6 % ne sont pas totalement impliquées et seulement 4,2 % sont vraiment actives dans les activités citoyennes.

Parmi la population qui n'est pas impliquée du tout dans des activités citoyennes, plus des deux-tiers sont des jeunes (67,8%) (graphique 5b).

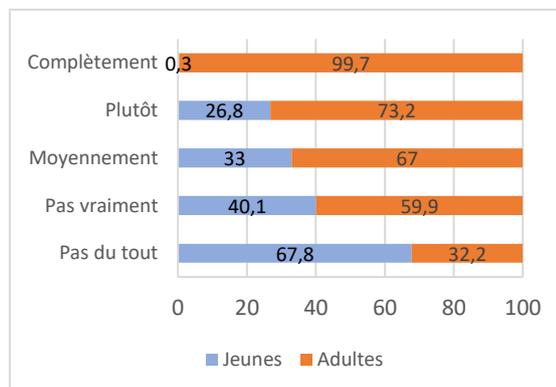
Graphique 5a

Participation citoyenne (%)



Graphique 5b

Participation citoyenne (%), jeunes et adultes



Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; calculs de l'auteur.

Modèle économétrique

Dans cette section, nous présenterons les variables et la méthode économétrique retenue pour les estimations.

Justification du modèle

Dans notre étude, la participation citoyenne politique et sociale des jeunes sera analysée en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO). Pour éclairer la

participation des jeunes, nous réaliserons trois types de régression :

- une régression générale sur les trois types de participation pour l'ensemble de la population, en distinguant les jeunes et les adultes ;
- une deuxième régression avec les trois types de participation sur la sous-population des jeunes ;
- une troisième régression avec les trois types de participation sur la sous-population des adultes.

Hormis ces régressions, nous avons effectué également deux régressions pour estimer l'interaction entre la participation politique et sociale. Il s'agit ici de savoir si les deux types de participation s'influencent mutuellement, et dans quel sens.

Les variables

Notre modèle est composé de deux types de variables :

- les variables socio-démographiques traditionnelles : le sexe, le niveau d'instruction le milieu de résidence, le statut de pauvreté, la situation dans l'emploi et le statut marital ;

- les variables qui encadrent la vie politique et sociale : la perception de l'insécurité, la perception de la corruption, la confiance en l'État.

Notre variable d'intérêt portant sur les jeunes, a été dichotomisée comme suit : 0 = moins de 35 ans ; 1 = 35 ans et plus.

Pour ce qui est des variables expliquées, trois variables ont été utilisées : l'indice de participation citoyenne et les sous-indices de participation politique et sociale, dont la construction a été expliquée dans la partie précédente.

Les résultats

Les résultats de nos régressions sont consignés dans le tableau 2. Trois estimations ont été réalisées avec deux variables dépendantes différentes. Le modèle 1 régresse les différentes variables explicatives sur l'indice de participation citoyenne. Les modèles 2 et 3 ont pour variable dépendante, les participations politiques et sociales, qui sont également régressées sur les mêmes variables explicatives. L'analyse des résultats, issus de ces régressions confirme que les jeunes participent moins, toutes choses égales par ailleurs, aux activités citoyennes, aussi bien politiques que sociales ; ce qui est un premier résultat de l'article, confirmant l'hypothèse de la faible participation citoyenne des jeunes.

Étant donné que la participation des citoyens dans les activités politiques et sociales est considérée comme un facteur déterminant d'une société démocratique, gage de cohésion sociale et de paix, il importe de travailler au renforcement de l'implication des jeunes dans les activités citoyennes. Pour cela, il convient d'identifier les variables sur lesquelles il conviendrait d'agir pour y remédier. Nos différents résultats soutiennent que la participation citoyenne des jeunes est influencée par les caractéristiques socio-démographiques de la population et par certaines caractéristiques de l'environnement économique, sécuritaire et institutionnel.

Relativement aux caractéristiques socio-démographiques, le fait pour les jeunes de résider en milieu rural (comparativement à Abidjan) fait augmenter leur participation citoyenne, aussi bien politique que sociale. C'est aussi le cas chez les plus âgés. En revanche, quand les jeunes résident en milieu

urbain (hors Abidjan), leur implication dans les activités citoyennes baisse. Ce résultat est uniquement dû au recul de la participation sociale, la participation politique quant à elle augmente. Les adultes, qu'ils résident dans les villes secondaires ou en milieu rural, leur participation citoyenne augmente, aussi bien politique que sociale par rapport à Abidjan.

La participation citoyenne est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Celles-ci sont effectivement moins engagées dans les activités, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, ainsi que les actions visant à la promotion des questions de genre, devenues une des exigences des projets et des programmes de développement.

Quant au niveau d'instruction, le fait pour les jeunes d'avoir au moins le niveau primaire et secondaire réduit paradoxalement leur implication dans les activités citoyennes (par rapport à ceux qui n'ont pas fréquenté l'école), aussi bien politiques que sociales. C'est seulement quand les jeunes possèdent un niveau supérieur qu'ils trouvent un intérêt plus marqué dans les activités citoyennes. Ce résultat est différent chez les adultes, où la participation tend à augmenter avec le niveau d'instruction (primaire, secondaire et supérieur).

La migration (interne ou internationale) est un facteur commun à l'ensemble de la population, aussi bien des jeunes que des adultes, réduisant la participation citoyenne qu'elle soit politique ou sociale. Cependant, le modèle de participation en fonction du niveau de pauvreté est différent suivant la classe d'âge. On remarque une faible implication des jeunes issus des familles riches dans les activités citoyennes, alors que pour les adultes c'est tout à fait le contraire. Ces derniers sont plus enclins à participer aux différentes activités citoyennes (politiques et sociales), même si les effets ne sont pas linéaires.

Les caractéristiques de l'environnement économique, sécuritaire et institutionnel jouent également un rôle significatif dans la participation citoyenne de la population. En situation de forte corruption ou de criminalité, la participation citoyenne, aussi bien politique que sociale, baisse chez les jeunes comme chez les adultes. Pour les jeunes, les effets de la corruption et de la criminalité peuvent s'étendre dans les autres sphères, politiques et sociales, à travers le trucage des élections, la désinformation, la délinquance, les enlèvements et les crimes. Ce résultat peut expliquer leur faible implication dans les activités citoyennes lorsqu'ils perçoivent que l'environnement est corrompu et que la criminalité est répandue.

Enfin, l'un des résultats importants de cette recherche, est le rôle que joue la participation politique sur la participation sociale et vice-versa. En effet, il ressort que les deux types de participation s'influencent mutuellement positivement : plus on participe politiquement et plus on s'implique socialement et inversement.

Tableau 2
Résultats des estimations

Variables Explicatives	Part. cit. ⁵	Part. pol. ⁶	Part. soc. ⁷	Part. cit.	Part. pol.	Part. soc.	Part. cit.	Part. pol.	Part. soc.
	Régression générale			Jeunes (18-34 ans)			Adultes (35 ans et plus)		
Classe d'âge (réf=adulte)									
Jeune	-6.11E-02***	-7.62E-02***	-4.17E-02***						
Milieu de résidence (réf=Abidjan)									
Autres Villes urbaines	3.05E-03	4.05E-03	-3.90E-04	-2.89E-03**	1.43E-03	-3.35E-03	1.28E-02**	1.40E-02***	1.17E-02
Milieu rural	1.14E-02***	9.22E-03**	9.57E-03**	1.07E-02	4.87E-03*	1.51E-02**	1.42E-02***	1.39E-02***	1.44E-02*
Niveau de revenu (réf= pauvre)									
Classe moyenne	5.85E-04	-4.53E-03	2.21E-03	3.53E-03	3.63E-03	2.42E-03	1.02E-03	-7.02E-03**	5.57E-03
Riche	8.53E-03***	1.20E-03**	1.32E-02***	8.24E-03***	9.87E-03***	5.82E-03	1.24E-02***	1.14E-03	2.15E-02***
Niveau d'instruction (réf=aucun)									
Primaire	6.85E-03***	-3.08E-03	4.79E-03	-4.11E-03	-1.05E-02***	-1.09E-03	1.02E-02***	1.04E-02***	1.33E-03
Secondaire	1.69E-02***	1.19E-02**	1.98E-02***	-2.10E-03	-2.54E-03	-8.80E-03*	2.54E-02***	1.84E-02***	3.20E-02***
Supérieur	3.35E-02***	2.47E-02***	4.46E-02***	1.95E-03	4.43E-03	-6.90E-03	9.02E-02***	6.30E-02***	1.30E-01***
Situation en emploi (réf=inactif)									
Actif occupé	2.13E-02***	2.89E-02***	7.93E-03	1.80E-02***	3.09E-02***	6.03E-04	-6.13E-03**	1.06E-02***	-1.85E-03
Chômeur BIT	1.75E-02**	4.86E-02***	3.33E-02***	2.36E-02**	4.68E-02***	1.19E-02	-8.33E-03	4.51E-02***	-9.49E-02***
Main d'œuvre Potentielle	-4.04E-04	4.19E-04	1.21E-02**	5.65E-03	9.98E-03**	7.89E-03	-1.05E-02	-9.23E-03	-2.54E-02*
Profil migratoire (réf= Natif)									
Migration interne	-1.31E-02***	-3.01E-02**	-1.55E-03	-1.38E-02***	2.13E-02***	-8.01E-03**	-1.46E-02	-3.75E-02***	1.99E-03***
Migration Internationale	-8.79E-02***	-1.75E-01**	5.27E-03	-6.23E-02***	-1.27E-01***	5.01E-04	-1.11E-01	-2.15E-01***	-1.17E-02***
Sexe (réf=Féminin)									
Masculin	2.31E-02***	3.52E-02***	4.34E-03***	1.94E-02***	2.72E-02***	1.22E-02**	2.91E-02*	2.72E-02***	3.29E-02***
Statut matrimonial (réf=divorcé...)									
Marié	2.22E-02***	9.29E-03***	3.82E-02**	-4.90E-02***	-5.05E-02***	-5.09E-02	2.17E-02***	-2.05E-02***	-2.22E-02**
Célibataire	-8.33E-02***	-9.09E-02	-7.19E-02***	-9.89E-04	7.45E-03	-1.84E-02	1.25E-02	6.70E-05***	2.80E-02***
Index Corruption	-1.92E-01***	-8.58E-02***	-2.72E-01***	-1.01E-01***	-1.03E-01***	-7.72E-02***	-6.99E-02***	-7.57E-02***	-4.57E-02***
Index Criminalité	-1.30E-02**	3.46E-02***	3.03E-02***	-1.62E-01***	7.03E-02***	-2.25E-01***	-2.25E-01***	-1.07E-01***	-3.13E-01***
Index Confiance Etat	3.94E-01***	3.32E-01**	3.71E-01***	-1.37E-03	2.29E-02***	-3.71E-02***	2.48E-02***	5.31E-02***	-1.89E-02*

Source : Enquête ERI-ESI 2017, Module GPS, INS ; régressions de l'auteur.

Note : *, **, ***, représentent la significativité aux seuils de 10 %, 5 % et 1 %.

⁵ Participation citoyenne

⁶ Participation politique

⁷ Participation sociale

Conclusion

L'objectif de ce travail était de contribuer à l'enrichissement de la littérature sur la participation citoyenne, en analysant pour la Côte d'Ivoire les déterminants de l'engagement dans les activités publiques des jeunes. Dans un premier temps, nous avons proposé une revue de la littérature existante sur cette question au niveau conceptuel et opérationnel. Cette revue nous a permis de mieux définir le concept de participation citoyenne, sous deux dimensions (politique et sociale) qui sous-tend la construction de notre indice de participation citoyenne.

Pour mieux comprendre la faible implication des jeunes dans les activités citoyennes nous avons opté pour une modélisation en trois temps. Le premier présente l'état global de la participation citoyenne sur tout l'échantillon. Dans un second temps, nous avons effectué les mêmes régressions sur les jeunes et sur les adultes, séparément. Notre analyse a été couplée à une analyse statistique descriptive qui nous a permis d'analyser la participation citoyenne, aussi bien politique que sociale, des deux groupes d'âges de notre échantillon.

La faible participation citoyenne des jeunes, aussi bien politique que sociale, représente un frein pour la

consolidation de la démocratie, gage de cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Les différents résultats ont permis de mettre en évidence les facteurs sur lesquels il faudrait agir pour accroître la participation citoyenne des jeunes. Au rang de ces facteurs, les jeunes tiennent compte de l'environnement sécuritaire en place. En effet, plus la sécurité publique est assurée, plus les jeunes sont enclins à s'engager dans les activités publiques. Il en est de même lorsqu'ils sont dans un environnement moins corrompu. Leur engagement dans les activités publiques est également associé à leur niveau d'instruction, au niveau de vie des parents, à leur situation professionnelle et leur origine migratoire. Plus les jeunes sont instruits, ont des parents ayant un niveau de revenu élevé, et sont en activité professionnelle, et plus ils sont engagés aussi bien au niveau politique que social.

Dans le but d'approfondir les effets de la participation citoyenne des jeunes, les prochaines recherches pourraient analyser la dynamique de la participation citoyenne en comparant les deux années ayant fait l'objet d'enquêtes GPS (2015 et 2017), en identifiant plus spécifiquement la contribution des différentes variables ayant permis la construction de l'indice sur la participation citoyenne.

Références Bibliographiques

- Archonte F. (2006)**, « Variétés de participation à une gouvernance complexe, Examen de l'administration publique », *Public Administration*, No.6 (Numéro spécial), pp. 66-75.
- Alkire S. and Foster J.E. (2015)**, "Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement", *Journal of Economic Inequality*, No.9, pp. 289-314.
- CUA, CEA et BAD (2010)**, Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba
- Dalton et Weldon (2007)**, « Partisans et institutionnalisation du système des partis », *Party Politics*, No.13, pp.170-179.
- Dostie-goulet and Guay J. (2013)**, "Social Networks and the Development of Political Interest", *Journal of Youth Studies*, No.12 (4), pp. 405-421.
- Dostie-goulet and Guay J. (2014)**, *Teaching Civic Education in Québec High Schools*, Sherbrooke University, Sherbrooke.
- Franklin M. (2004)**, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Geys (2006)**, « Rationales Theories of voter Turnout », *Political studies review*, No.4(1), pp.16-35.
- Grondlund K. and Setala M. (2007)**, "Political trust, satisfaction and voter turnout", *Comparative European Politics*, No.5(4), pp.400-422.
- Hetherington J.M. (1999)**, "The Effect of Political Trust on the Presidential Vote", *The American Political Science Review*, No.93(2), pp.311-326.
- Howe T.R. (2010)**, "International Child Welfare: Guidelines for Educators and A Case Study from Cyprus", *Journal of Social Work Education*, No.46, pp.425-443.
- INS (2014)**, *Résultats globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Institut National de la Statistique, Abidjan.

- INS (2015)**, *Rapport National sur l'Etat de la Gouvernance de la Paix et de la Sécurité*, Institut National de la Statistique, Abidjan.
- INS (2017)**, *Rapport de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS)*, Institut National de la Statistique, Abidjan.
- INS (2019)**, *Rapport de l'Enquête sur la Mesure de la Société d'Information*, Institut National de la Statistique, Abidjan.
- Jansen J.P., Van Den Bosh F. et Volberda H. W., (2006)**, « Innovation exploratoire, innovation d'exploitation et performance : effets des antécédents organisationnels et des modérateurs environnementaux », *Science du management*, No.52(11), pp. 1661-1674.
- Kaifen et Kathe, (2007)**, « Efforts de participation citoyenne et réactivité bureaucratique : valeurs participatives, pressions des parties prenantes et praticité administrative », *Examen de l'Administration publique*, No.67 (Mars-Avril), pp. 249-264.
- Martyn B. et Dimitra P. (2019)**, *Engagement civique et politique des jeunes*, Routledge Press, Londres.
- Milbrath L.W. and Goel M.L. (1978)**, "Political participation: how and why do people get involved in politics", *American Review in Political Science*, No.72 (4), pp. 1482-1484.
- Nabatchi (2012)**, « Remettre le public dans la recherche sur les valeurs publiques : concevoir la participation pour identifier et répondre aux valeurs », *Revue de l'Administration publique*, No.72(5), pp. 699-708.
- Nakhaie R. (2008)**, « Capital social et participation politique », *Revue canadienne de science politique*, No.41(4), pp.835-860.
- Korti R. (2018)**, « Participation citoyenne et sens de la communauté dans l'élaboration du plan de projet permanent de conservation » *Journal européen d'études interdisciplinaires*, 4(1), pp. 87-92.
- Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2015)**, « Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Statéco* No.109, pp. 122-158.
- Renaud F. (2008)**, *L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?*, Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale, Série Cahiers de propositions, Paris.
- Rohner D. and Paul C. (2008)**, «Democracy, Development, and Conflict», *Journal of the European Economic Association*, 6 (2-3), pp. 531-540.
- Scott J.K. (2006)**, « Municipal Government Web Sites Support Public Involvement? », *Public Administration Review*, 66(3), 2006, pp.341-353.
- Tavares A. et Carr (2012)**, « Si proche, mais si loin ? Les effets de la taille, de la densité et de la croissance des villes sur la participation civique locale », *Journal des affaires urbaines*, No.35 (3), pp. 283-302.
- Trounstine J. (2009)**, « Toute politique est locale : la réémergence de l'étude de la politique de la ville », *Perspectives sur la politique*, No.7(3), pp. 611-618.
- Riker W. H et Ordeshook P. C. (1968)**, « Une théorie du calcul du vote », *American Political Science*, No.62 (mars), pp.25-42.
- Royo S., Yetano A. et Acerete B. (2013)**, « E-participation et protection de l'environnement : les collectivités locales sont-elles vraiment engagées ? », *International Journal of Public Administration*, No.74 (1), pp. 12-20.
- Sassi B. (2018)**, "Citizen Participation: A Matter of Competency", *European Journal of Social Sciences*, No.1(1) January-April.
- Van Ham C. and Smets K. (2012)**. «The embarrassment of riches? A meta-analysis of individual-level research on voter turnout», Electoral studies, working paper to be presented at the ELECDDEM Closing Conference, European University Institute, 28-30 June 2012.

Causes économiques des guerres civiles : une revue de la littérature

T. Calvo et M. Mercier*

Depuis 1991, soixante-quinze pays ont connu une guerre civile. De nombreux travaux quantitatifs et qualitatifs soulignent les conséquences dramatiques que ces violences génèrent sur les économies et individus concernés. Prenant acte de ces résultats, la recherche en économie s'est attelée à comprendre les déterminants des guerres civiles, dans le but d'éclairer les politiques publiques nationales et internationales susceptibles de juguler l'obstacle majeur au développement socio-économique qu'elles représentent. Cet article propose un état des lieux, non-exhaustif mais illustratif, de la littérature consacrée aux causes économiques des guerres civiles qui, quoique relativement récente, est très riche. En mobilisant des travaux à la fois théoriques et empiriques, nous discutons en particulier de l'impact du revenu individuel et de la pauvreté, du rôle du caractère appropriable des ressources nationales, et de celui de l'accès à ces ressources, déterminé entre autres par les institutions et systèmes de redistribution. Nous concluons en évoquant quelques-unes des pistes de recherche ouvertes et en rappelant l'importance des défis méthodologiques qu'elles appellent à relever.

Introduction

Entendue comme un conflit opposant deux ou plusieurs groupes armés à l'intérieur d'un État souverain et mettant en jeu l'autorité du gouvernement, la guerre civile est étudiée par une littérature riche et grandissante en économie théorique et empirique. Les conséquences considérables des guerres civiles sur le développement économique font l'objet d'un consensus large, en particulier via la destruction directe d'infrastructures et de capitaux physiques, la fuite de capitaux mobiles, ou encore le ralentissement de l'accumulation du capital humain (éducation, santé) et l'altération de certains comportements individuels (confiance, coopération). Elles justifient la place de la guerre civile comme objet d'étude du champ de l'économie du développement, en ce que le phénomène se révèle être, par divers mécanismes, un inhibiteur de développement.

Les causes économiques de l'émergence et de la persistance des conflits retiennent particulièrement l'attention des économistes du développement, dans la mesure où leur compréhension soulève des enjeux majeurs de politiques publiques nationales et internationales de prévention, et où elles interagissent avec de multiples dimensions du développement. L'analyse de cette question dans la littérature s'articule autour d'approches théoriques et empiriques. D'une part, la théorie économique appliquée à l'étude des

causes des conflits développe un cadre d'analyse, dans lequel les incitations et les contraintes individuelles façonnent les déterminants fondamentaux de la violence. D'autre part, les prédictions qui en sont tirées trouvent leur contrepartie empirique dans des investigations quantitatives, aux niveaux macro- et micro-économiques. En particulier, les travaux empiriques se sont développés dans le sillage d'études économétriques mobilisant des données sur de larges ensembles de pays visant à identifier les principaux facteurs statistiquement corrélés au risque de conflit. S'appuyant sur ces premiers résultats, et mobilisant des techniques de plus en plus sophistiquées de collecte et d'analyse des données, les travaux plus récents cherchent à aller au-delà des corrélations statistiques pour identifier des liens de causalité – un objectif qui soulève de nombreux défis méthodologiques, dans la mesure où le développement économique et le risque de guerre sont simultanément affectés l'un par l'autre.

Nous nous attachons dans cet article à dresser un panorama, non exhaustif mais illustratif, des résultats de la recherche sur les causes économiques des guerres civiles, en nous appuyant aussi bien sur les travaux théoriques qu'empiriques et en faisant ressortir les liens entre eux. Après avoir rappelé, dans la Section 2, quelques éléments de cadrage sur les échecs de négociation comme source théorique de l'émergence des conflits, nous présentons dans la Section 3 le modèle canonique d'appropriation, et les principaux

*Thomas Calvo est chercheur à l'IRSEM et affilié à l'équipe IRD-Dial calvo@diag.prd.fr, Marion Mercier est chargée de recherche au CNRS, Université Paris Dauphine-PSL, IRD-Dial marion.mercier@cnrs.fr

résultats de la littérature sur les liens entre revenu et risque de guerre. Nous discutons dans la Section 4 du rôle de l'appropriabilité des ressources, et dans la Section 5 de celui de l'accès à ces ressources, en étudiant notamment les interactions entre inégalités, institutions et risque de guerre. Nous concluons enfin en évoquant certaines perspectives d'évolution de la recherche sur les causes économiques des guerres civiles. En filigranes tout au long de cet article, ressort l'importance de la complémentarité entre les apports des différentes sciences sociales et des divers outils méthodologiques qu'elles mobilisent pour explorer les causes des conflits.

Échecs de négociation, asymétries d'information et contrats imparfaits

La littérature qualitative, qui documente de nombreux cas d'étude, mais aussi les rapports d'institutions internationales, d'originations non gouvernementales (ONG) ou encore de journalistes sur des conflits en cours, mettent en avant une multiplicité d'explications de l'émergence et de l'évolution de la guerre : haines anciennes entre groupes sociaux poussant à la violence, richesse des sous-sols incitant au séparatisme, inégalités nourrissant la propension à se soulever, etc. Dans ce contexte, la modélisation théorique, en sciences politiques comme en économie, vise à clarifier le vaste ensemble de causes possibles, et à systématiser l'explication de l'incidence de la violence en adoptant une logique parcimonieuse, basée sur quelques mécanismes clés. La majorité des modèles de conflits (et l'ensemble de ceux cités ici) fait l'hypothèse d'agents rationnels, maximisant une fonction d'utilité dont les déterminants (économiques et non-économiques) varient.

Un premier constat incitant à développer une réflexion théorique tient au fait qu'une guerre civile est toujours coûteuse, et généralement pour toutes les parties impliquées. Si nous envisageons la guerre comme une loterie caractérisée par des probabilités de victoire et par un coût, les acteurs impliqués devraient lui préférer une loterie sans coût, caractérisée par les mêmes probabilités de victoire, et permettant d'éviter le combat. Appuyons-nous sur un exemple schématique, inspiré du modèle développé par Fearon (1995), dans lequel deux parties se disputent une ressource naturelle ou un budget public dont le partage via le conflit armé implique une perte sèche. Chaque partie a intérêt à négocier pour trouver une règle de partage permettant d'éviter la destruction causée par la guerre. Pourquoi n'est-ce pas toujours le cas ? Autrement dit, quels facteurs empêchent des groupes opposés d'atteindre un accord qui serait plus profitable à chaque partie que la violence armée ? Un ensemble de travaux théoriques, en sciences politiques et en économie, impute les conflits aux échecs de négociation (*bargaining failures*). L'intuition est la suivante : le fait que le

conflit émerge alors que la négociation permettrait d'atteindre un équilibre préféré par tous signale l'existence de failles dans le processus même de négociation. Ces défaillances, qui empêchent la construction de la loterie hypothétique – sans coût mais caractérisée par les mêmes probabilités de victoire que la guerre – à laquelle nous nous référerions ci-dessus, et *in fine* l'émergence d'un accord de paix, sont multiples et non exclusives les unes des autres.

D'abord, l'existence d'une règle de partage préférable à la guerre ne peut se traduire par l'adoption pacifique de cette règle que si tous les groupes impliqués en ont connaissance. Des asymétries d'information entre les groupes peuvent donc empêcher la négociation d'un accord. Par exemple, dans un face-à-face, chaque partie a un intérêt stratégique à ce que son opposant surestime sa force de frappe, de façon à le désinciter à attaquer. Toute divulgation d'information par une des parties risque alors de ne pas être prise au sérieux par l'autre. La communication peut être rendue crédible en apportant des preuves, mais ces preuves risquent elles-mêmes d'offrir un avantage stratégique à l'adversaire. En d'autres termes, le secret renforce le pouvoir de négociation de chacun, et ainsi le partage d'information est peu crédible. De telles asymétries d'information sont bien sûr largement plus complexes dans les cas plus réalistes d'interactions entre plusieurs groupes, et portant sur plusieurs dimensions (plutôt que sur un unique indicateur de force de frappe).

On pourrait penser que les asymétries d'information s'estompent rapidement si l'information est révélée de fait sur le champ de bataille. Cependant, elles ne constituent pas la seule source possible d'échecs de négociation : elles interagissent avec d'autres mécanismes susceptibles de les renforcer. En particulier, les problèmes d'engagements imparfaits constituent le deuxième facteur principal des échecs de négociation. L'incapacité des parties impliquées à s'engager de façon crédible, dans le présent, sur leur respect d'un accord de paix dans le futur est ici déterminante : l'existence d'incitations à renégocier les conditions de la paix *ex-post* génère une difficulté à se mettre d'accord *ex-ante*. Plusieurs cas théoriques illustrent ce phénomène d'engagement imparfait. Par exemple, s'il existe un avantage connu à être le premier des deux groupes à attaquer l'autre, il est difficile d'aboutir à un accord de paix puisque chaque partie sait que son adversaire sera tenté de mener une guerre préemptive dès qu'elle aura déposé les armes. La difficulté à s'engager avec crédibilité sur l'avenir incite également les parties à attaquer un adversaire lorsqu'elles s'attendent à ce que celui-ci gagne en puissance au fil du temps : elles peuvent alors préférer, même si une règle de partage pacifique existe, attaquer aujourd'hui, de manière préventive, pour juguler l'expansion du groupe opposé et éviter d'affronter un adversaire plus puissant demain (Powell, 2012).

D'autres sources d'échecs de négociation sont suggérées par la littérature théorique (voir en particulier

Walter, 2009). Par exemple, l'indivisibilité de l'objet du conflit peut rendre impossible tout partage (Fearon, 1995). Selon Powell (2006), la conjonction d'asymétries d'information et d'engagements imparfaits reste néanmoins la source principale des échecs de négociation à l'origine de l'émergence de la violence, et la plupart des autres sources peuvent être ramenées à des problèmes d'engagement. Dans le cas de l'indivisibilité, par exemple, s'il est impossible de définir une règle de partage portant sur la *proportion* de la ressource contestée revenant à chacune des parties, un accord sur leur *temps* d'accès à cette ressource pourrait s'y substituer. Les défaillances du processus de négociation soulignent ainsi l'importance des mécanismes d'engagements crédibles, généralement liés à la structure politico-légale d'un pays ainsi qu'au niveau de confiance prévalant (capital social), pour prévenir la violence. La théorie suggère en effet que le risque de guerre est dans une large mesure dû à la capacité limitée des acteurs impliqués à se mettre d'accord sur une règle de conduite pacifique favorable à tous. A cet égard, une conception plus large des institutions intègre également les institutions sociales, qui régissent les interactions entre individus, notamment via la confiance qu'ils s'accordent, à la fois à l'intérieur d'un même groupe social et entre différents groupes. Elle appelle également à penser les interactions entre les groupes dans une perspective dynamique, tenant compte des effets de réputation qui affectent la propension d'un groupe à considérer l'engagement d'un autre comme crédible. Rohner (2011) met ainsi en lumière l'impact des effets de réputation, soutenus par la communication intra-groupe, sur les interactions inter-groupes, dans le cadre d'un modèle où les acteurs interagissent de façon répétée et adaptent leur comportement à l'information dont ils disposent sur l'attitude passée de leurs partenaires potentiels. Le lien théorique fort entre, d'un côté, les échecs de négociation, dus à la conjonction d'asymétries d'information et d'engagements imparfaits, et, de l'autre, le risque de guerre trouve une contrepartie empirique éclairante dans la littérature dédiée au rôle des institutions, sur laquelle nous revenons dans la Section 4.

Modèle d'appropriation et rôle du revenu

De façon complémentaire aux travaux portant sur les échecs de la négociation, un pan de la littérature théorique en économie met en avant les mécanismes de recherche de rente et de compétition pour l'appropriation des ressources pour expliquer les conflits civils (Garfinkel, 1990 ; Skaperdas, 1992). Ces approches prennent comme donnée la situation de conflit, et s'intéressent au résultat de l'interaction entre les groupes, au travers de l'allocation de leurs ressources entre des activités de production et d'appropriation. L'idée sous-jacente est que chaque groupe partage son temps (ou sa main d'œuvre) entre la

production, qui lui rapporte de l'utilité via la consommation privée de ses membres, et l'effort de guerre, qui lui rapporte de l'utilité via l'appropriation de ressources. Ces ressources peuvent elles-mêmes dépendre de la production privée. A ce stade, nous pouvons garder en tête le cas plus simple dans lequel deux groupes se disputent une ressource dont la taille ne dépend pas des activités productives réalisées dans le pays.

Le concept clé sur lequel reposent les modèles d'appropriation est celui d'une fonction de succès (appelée *contest success function*), qui établit un lien mathématique direct entre l'effort de guerre de chaque groupe et sa probabilité de victoire (ou la proportion de la ressource contestée qu'il pourra s'approprier), en tenant compte d'une technologie de conflit qui peut être spécifique à chaque groupe. Autrement dit, cette fonction rend explicite la transformation de l'investissement dans le conflit fourni par chaque groupe en probabilité de gagner le conflit. L'efficacité relative de chaque groupe dans le conflit dépend alors de l'articulation entre la technologie dont il dispose et son effort de guerre. Cet effort est déterminé par un processus de maximisation d'utilité : chaque groupe réalise un arbitrage entre activités productives et investissement dans le conflit, en internalisant le fait que l'interaction entre son propre effort de guerre et celui du groupe adverse déterminera le résultat du conflit. Ce cadre d'analyse, basé sur l'arbitrage entre production et appropriation, souligne le rôle du coût d'opportunité associé à l'effort de guerre. En effet, un individu de plus (ou un jour de plus, par exemple) consacré au conflit correspond à un individu (ou un jour) de moins consacré à la production, et donc à un manque à gagner en termes de consommation. L'arbitrage entre production et appropriation se traduit par un lien négatif direct entre le revenu issu de la production et l'investissement dans l'appropriation. Ce mécanisme mène ainsi au « paradoxe du pouvoir » décrit par Hirshleifer (1991), selon lequel si deux groupes détiennent la même technologie de conflit, l'effort de guerre du groupe le plus défavorisé (dont les revenus productifs sont moindres) est plus élevé, et lui confère de meilleures chances de victoire.

Les modèles d'appropriation des ressources établissent cette relation claire entre revenu et investissement dans le conflit au niveau micro-économique, via le canal du coût d'opportunité. Elle n'est cependant pas le seul lien possible entre revenu et risque de guerre, dans la mesure où le revenu agrégé peut déterminer le bénéfice potentiel à tirer du conflit, si la taille de la ressource contestée dépend de l'activité de production. Les prédictions théoriques sont alors ambiguës : si la hausse du revenu individuel limite l'incitation à combattre en augmentant le coût du « renoncement » auquel la guerre est associée, elle rend également la guerre plus attractive en augmentant la taille du gâteau à partager. *In fine*, l'effet du revenu sur le risque de guerre est donc une question empirique.

Les travaux fondateurs de la littérature empirique en économie sur les causes des guerres civiles, à la fin des années 1990, ont mobilisé des données sur des ensembles larges de pays, généralement observés sur plusieurs sous-périodes de cinq ou dix ans, pour tenter d'identifier les caractéristiques du contexte économique national statistiquement corrélées au risque de guerre. En particulier, Collier et Hoeffler (1998) analysent les déterminants des conflits et de leur durée en incluant un nombre restreint de facteurs potentiellement explicatifs parmi lesquels le revenu par habitant. Leurs résultats suggèrent l'existence d'une relation décroissante entre le revenu par habitant et le risque de conflit, allant dans le sens du canal théorique du coût d'opportunité. Fearon et Laitin (2003), Collier et Hoeffler (2004) et Hegre et Sambanis (2006), entre autres, obtiennent des résultats similaires via des estimations plus exhaustives, mais basées sur le même type d'approche : le faible revenu et/ou la faible croissance apparaissent corrélés de façon significative au risque de soulèvement violent contre les gouvernements.

Ces premiers travaux empiriques ont permis d'ouvrir un champ de la littérature consacré à la mesure des causes des conflits. Néanmoins, leurs limites méthodologiques rendent difficile l'interprétation causale des résultats. Tout d'abord, l'endogénéité du lien entre revenu et guerre n'y est pas prise en compte. Il est raisonnable de penser que ce lien est double : la corrélation statistique observée, qui révèle une simultanéité entre faible revenu et probabilité élevée de guerre, pourrait tenir au fait que la pauvreté augmente le risque de guerre, ou que la guerre génère de la pauvreté, ou les deux. La relation entre revenu et risque de guerre pourrait par ailleurs interférer avec de nombreux autres facteurs, affectant à la fois le revenu et le risque d'émergence du conflit. Par exemple, la corrélation entre faible revenu et risque élevé de guerre pourrait être due au fait que les pays pauvres sont généralement dotés d'institutions plus faibles, elles-mêmes plus vulnérables au risque de conflit. En plus de la question de l'endogénéité, ces travaux font face à d'autres difficultés méthodologiques que la littérature plus récente a tenté de surmonter. Par exemple, l'agrégation de nombreux pays dans des échantillons larges et sur des sous-périodes plus ou moins longues peut rendre difficile l'identification précise des canaux de transmission à l'œuvre et ainsi mener à des interprétations hypothétiques des corrélations observées.

Dans le sillage de ces travaux fondateurs, la recherche empirique s'est rapidement attelée à l'identification d'une relation causale entre pauvreté et risque de guerre, ainsi qu'à l'exploration des mécanismes à l'œuvre. Sur le plan méthodologique, la façon la plus

convaincante d'établir un lien de causalité repose sur l'identification de sources exogènes de variation du revenu, autrement dit de chocs non liés au risque de guerre mais affectant directement la pauvreté. Si de tels chocs se traduisent effectivement par un risque de guerre plus élevé, alors la causalité peut être raisonnablement établie. Les variations climatiques et les chocs de prix sont les deux principaux instruments qui ont été mobilisés dans cette littérature, en tant que sources exogènes de variation des revenus des individus n'ayant pas d'effet direct sur l'occurrence de conflits. Plusieurs revues de la littérature se sont concentrées sur l'une ou l'autre de ces approches méthodologiques, dont nous ne présentons ici qu'un résumé succinct¹.

Miguel, Satyanath et Sergenti (2004) ont estimé l'effet de la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant sur l'occurrence de conflits armés en utilisant les précipitations comme source de variation exogène du revenu. L'intuition sous-jacente à leur stratégie empirique est fortement liée au contexte africain dans lequel ils mènent leur étude : elle tient au fait que les chocs de pluie ont un impact déterminant sur les rendements agricoles, et donc sur le revenu d'une proportion importante de la population dont les activités économiques sont largement concentrées autour de la production agricole non-irriguée. Obtenus sur un échantillon de 41 pays africains durant la période 1981-1999, leurs résultats montrent qu'une diminution d'un point de pourcentage du PIB par habitant est associée à une augmentation moyenne de plus de deux points de pourcentage de la probabilité de conflit l'année suivante. Si l'utilisation de l'évolution des précipitations comme déterminant du revenu a permis une avancée notable dans l'identification de l'effet du revenu sur le risque de guerre, elle reste néanmoins sujette à des critiques méthodologiques². En particulier, certains travaux suggèrent que la pluie a un effet direct, indépendant du revenu, sur le risque de guerre, en affectant par exemple la faisabilité des déplacements de troupes. Des études de cas ont aussi remis en question l'idée que la pluie n'affecte le conflit que via son impact sur le revenu en montrant un effet similaire des précipitations sur les violences dans des localités où les revenus ne sont pas fonction des précipitations³.

Néanmoins, des études faisant appel à des données climatiques de précipitations, de sécheresse et de température plus précises tendent à confirmer les résultats de Miguel, Satyanath et Sergenti (2004). En particulier, Harari et La Ferrara (2018) utilisent des données géocodées très fines pour mesurer les chocs climatiques pendant les saisons de croissance des cultures locales, sur la base d'un indice tenant compte des précipitations et de l'évapotranspiration des sols (l'indicateur SPEI, *Standardized Precipitation-*

¹Voir par exemple Hsiang, Burke et Miguel (2013), Burke, Hsiang et Miguel (2015) ou Couttenier et Soubeyran (2015).

²Ciccone (2011) publie un article commentaire du travail de Miguel, Satyanath et Sergenti (2004) auquel répondent

Miguel et Satyanath (2011). Voir aussi Hsiang, Meng et Cane (2011).

³Sarsons (2015) étudie l'effet des précipitations en amont et en aval des barrages sur le conflit religieux indien.

Evapostranspiration Index). Les autrices observent un impact positif des chocs pendant la période de pousse sur le risque de conflit⁴. Par ailleurs, elles ne mesurent aucun effet significatif des chocs climatiques locaux sur le risque de conflit en dehors de cette période – un résultat qui apporte du crédit à l'idée que le climat affecte le conflit indirectement, via les rendements agricoles et le revenu, plutôt que directement. Le fait que les autrices observent un impact significatif des variations négatives et positives semble valider les deux canaux théoriques reliant le revenu au risque de guerres civiles.

La baisse du revenu (du fait d'un choc climatique négatif) diminue le coût d'opportunité à se rebeller, et donc augmente la probabilité de s'engager dans la rébellion⁵. Ce mécanisme a été confirmé par des études de cas-pays, dans lesquelles les canaux de transmission sont très finement identifiés⁶. Il semble particulièrement fort dans les zones où les groupes rebelles disposent de sources de financement externe non affectées par les chocs locaux, et dans les zones où la compétition pour accéder aux ressources essentielles, comme l'eau, est forte⁷. Nous revenons sur le rôle des ressources naturelles dans la Section 4 ci-dessous. En revanche, l'augmentation de la production (du fait d'un choc climatique positif) rend l'insurrection plus attractive en augmentant son bénéfice espéré. Dans cette perspective, certains travaux suggèrent que l'impact du revenu sur l'émergence de conflits est plus fort dans les sociétés avec un niveau de développement démocratique moindre⁸. Nous revenons sur cette dimension dans la Section 5.

La variation des prix sur les marchés internationaux offre une autre source potentiellement exogène de variation du revenu, permettant d'identifier l'impact causal de la pauvreté sur l'occurrence de conflits. L'idée sous-jacente ici est qu'un petit pays producteur fait face à un prix à l'exportation fixé par le marché international, et non affecté par sa situation particulière. Si cet argument n'est pas valable pour des gros producteurs, dont le niveau de production affecte les cours internationaux, il est crédible pour des pays ne représentant qu'une part minime de la production mondiale. En effet, si la production d'un bien représente une part importante des revenus du pays mais faible de la production mondiale, on peut s'attendre à ce qu'un conflit civil n'affecte pas le cours mondial du bien concerné, mais, à l'inverse, à ce qu'un choc sur le cours du bien affecte dans des proportions importantes le revenu national et donc le risque de guerre. Théoriquement, Besley et Persson (2008) soulignent le potentiel rôle pro-conflit des hausses de

prix à l'importation (impliquant une baisse du revenu réel des individus et donc du coût d'opportunité) mais aussi à l'exportation (via la hausse du revenu du gouvernement et donc du bénéfice espéré de la rébellion). Les résultats qu'ils obtiennent sont cohérents avec cette idée : les prix à l'importation et à l'exportation s'avèrent positivement corrélés à la probabilité de guerre. Le canal du coût d'opportunité apparaît cependant plus robuste dans la littérature s'appuyant sur les chocs de prix internationaux pour identifier l'impact du revenu sur le risque de guerre. Brückner et Ciccone (2010) mettent en avant une relation négative entre augmentation des prix des biens primaires et risque de conflit. S'ils n'observent qu'une relation agrégée fragile entre chocs de prix et *risque* de conflit, Bazzi et Blattman (2014) montrent que l'augmentation des prix a tendance à réduire l'*intensité* et la *durée* des conflits dans les pays en développement : avec un coût d'opportunité plus élevé, les individus seraient moins incités à combattre à mesure que leurs revenus issus du commerce augmentent. Berman et Couttenier (2015) n'observent pas non plus de relation significative entre chocs de prix et risque de guerre au niveau national en Afrique subsaharienne, mais retrouvent une relation négative entre prix et violences au niveau local dans les zones où les revenus dépendent davantage des flux de marchandises (par exemple à proximité des points stratégiques pour le commerce extérieur, comme les ports maritimes). Confirmant le canal du coût d'opportunité, d'autres études mettent en évidence une relation négative entre prix et risque de conflit, en particulier dans les zones agricoles (Fjelde, 2015), et dans les zones caractérisées par une forte fragmentation ethnique ou par la domination d'une communauté sur le contrôle des ressources disponibles (Hull et Imai, 2013 ; Janus et Riera-Crichton, 2015).

Cette relation empirique négative entre les prix internationaux, qui affectent le revenu, et l'émergence de conflits exclut-elle la captation espérée des richesses comme mécanisme théorique d'émergence de la guerre civile ? Autrement dit, l'incitation plus faible des individus à rejoindre un groupe rebelle lorsque le revenu productif est plus élevé compense-t-elle l'intérêt lié à la captation d'un bénéfice attendu plus élevé ? Cela n'est pas forcément le cas. Certains travaux proposent d'éclairer cette question en intégrant le mécanisme d'appropriation dans des modèles d'équilibre général. Ils montrent en particulier que l'effet du revenu sur les incitations à combattre dépend fondamentalement de la distribution du revenu – entre individus, entre secteurs d'activités, etc. En ce sens, Dal Bo et Dal Bo (2011)

⁴Précisément, leurs résultats suggèrent qu'une déviation positive ou négative d'un écart-type de l'indicateur SPEI pendant la période de croissance des cultures augmente de plus d'un point de pourcentage le risque de conflit.

⁵L'impact négatif sur le revenu réel peut même être renforcé par une augmentation des prix des biens de consommation à la suite des chocs subis par la production.

⁶Maystadt et Ecker (2014), Maystadt, Calderone et You (2015) et Vanden Eynde (2018) étudient les cas de la Somalie, du Soudan et de l'Inde respectivement.

⁷Couttenier et Soubeyran (2013).

⁸Koubi et al. (2012).

développent un modèle de commerce international avec deux facteurs de production (le capital et le travail), et deux secteurs (l'un relativement intensif en capital, l'autre relativement intensif en main d'œuvre), auquel ils ajoutent la possibilité d'appropriation, qui mobilise seulement de la main d'œuvre. Ils montrent que des chocs de revenu dans les deux secteurs de production ont alors des effets opposés. Un choc positif dans le secteur intensif en travail augmente le salaire, donc le coût d'opportunité associé à l'appropriation, et génère ainsi une diminution du risque de conflit. Un choc positif dans le secteur intensif en capital a l'effet opposé : il augmente le risque de conflit du fait que le bénéfice associé au contrôle de l'Etat est plus élevé, sans que les salaires (donc le coût d'opportunité de la guerre) ne changent.

Ces résultats théoriques trouvent une contrepartie empirique directe dans des travaux étudiant des chocs de prix par secteur de production. L'analyse des variations de prix de biens dont la production est plus ou moins intensive en main d'œuvre menée par Dube et Vargas (2013) dans le cas de la Colombie illustre bien ces mécanismes. Les auteurs montrent que les diminutions de prix du café (dont la production est intensive en main d'œuvre) ont un impact positif sur la violence dans les zones où le café est cultivé : c'est l'effet « coût d'opportunité » via la baisse du revenu. En revanche, l'augmentation du prix du pétrole (dont la production est intensive en capital physique, mais peu intensive en main d'œuvre) attise la violence dans les régions productrices de pétrole : c'est l'effet « bénéfique attendu de la capture du pouvoir ». Ces résultats confirment la simultanéité de deux mécanismes causaux reliant revenu et pauvreté – celui du coût d'opportunité, et celui de l'appropriation des richesses – et expliquent la relation hétérogène entre revenu productif et risque de guerre en fonction des caractéristiques sectorielles.

Appropriabilité des ressources

Le modèle théorique canonique, ainsi que les résultats empiriques obtenus sur les chocs de prix par secteur d'activité, soulignent l'importance du caractère appropriable des ressources comme déterminant du risque de guerre. En effet, face au coût d'opportunité individuel à combattre (lié au revenu productif), se trouve le bénéfice potentiel de la guerre, lié à la ressource contestée. Le degré d'appropriabilité dépend en particulier de la nature de cette ressource. Nous avons principalement considéré jusqu'ici le cas d'une ressource contestée dont la taille ne dépend pas des activités productives des agents : typiquement, une ressource naturelle. Le fait que la disponibilité de cette ressource ne dépende pas de l'effort de production amplifie l'incitation au combat. En particulier, un cas polaire où toutes les ressources productives sont détournées vers le conflit est théoriquement possible, alors qu'il ne l'est pas si l'objet de la guerre est lui-même issu de la production. La richesse en ressources

naturelles semble donc être un facteur déterminant du risque de conflit, en ce qu'elle augmente directement la taille du gâteau appropriable. L'existence d'une ressource naturelle qui fournit au gouvernement des sources de financement directes, indépendamment de la taxation, le rend par ailleurs moins redevable de son action publique, ce qui est susceptible d'amplifier le risque de conflit en exacerbant à la fois les problèmes d'engagements incomplets et les griefs des populations, qui ne perçoivent pas les bénéfices de ces richesses (donc, leurs incitations à se rebeller). Enfin, l'appropriation d'une ressource naturelle peut elle-même permettre de financer la rébellion. Ainsi, la ressource peut à la fois constituer une motivation pour le conflit (le gâteau que l'on veut se procurer), et un moyen de financement.

Les travaux empiriques fondateurs cités ci-dessus se sont intéressés à la dotation en matières premières comme facteur de risque de guerre. Par exemple, Collier et Hoeffler (1998, 2004) utilisent la part des exportations de produits primaires dans le PIB pour capturer l'importance des ressources naturelles dans l'économie nationale. Ils observent que les dotations en ressources primaires, si elles sont relativement restreintes, augmentent le risque de conflit, un résultat expliqué par un plus grand bénéfice espéré de la victoire et/ou une plus grande faisabilité de la rébellion. En revanche, la présence de ressources naturelles en quantité importante semble à l'inverse réduire les risques de soulèvements violents, ce qui pourrait être l'expression d'une plus grande capacité de l'Etat à juguler les rébellions potentielles en « achetant la paix ». En mobilisant une approche empirique similaire, Fearon (2005) met également en avant une relation non-linéaire, cette fois non pas en « U inversé » mais croissante concave, entre les exportations de produits primaires et le conflit. Cette relation indique un effet positif marginalement décroissant des ressources naturelles sur le risque de guerre. Un niveau élevé de ressources disponibles est ainsi associé à un risque de conflit significativement supérieur à celui encouru par un pays aux dotations faibles, mais comparable à celui encouru par un pays aux dotations marginalement inférieures. Si la relation non linéaire observée entre la dotation en ressources et le risque de conflit est un résultat marquant de cette littérature pionnière, les travaux qui la constituent font face à deux difficultés principales.

Premièrement, ils ne permettent pas d'identifier précisément le rôle de chaque canal théorique potentiellement à l'œuvre dans la corrélation statistique mise en lumière : s'agit-il d'un effet « taille du gâteau », d'un effet « financement de la rébellion », des deux ensemble ? Pour tenter d'interroger l'existence de chacun de ces deux canaux, une partie de la littérature s'est attelée à préciser la mesure de la richesse en ressources naturelles, en soulignant le fait que des types différents de ressources jouent des rôles différents. Par exemple, Ross (2006) distingue la production *onshore*

de la production *offshore* d'hydrocarbures, en arguant du fait que, si le pétrole *offshore* nécessite une technologie importante pour être exploité, et est plus susceptible de représenter un objet de conflits qu'un moyen de financement de la rébellion, le pétrole *onshore*, plus facile à piller pour être revendu au marché noir, peut également servir de levier de financement. Certaines ressources, comme le pétrole *onshore* et les diamants, apparaissent ainsi particulièrement porteuses de risque de guerre (Humphreys, 2005; Lujala, Gleditsch et Gilmore, 2005; Olsson, 2007; Lujala, 2010). D'autres ressources facilement appropriables comme les pierres précieuses alluviales ou les bois précieux tendent aussi à prolonger le conflit en soutenant l'effort de guerre (Fearon, 2004; Lujala, 2010). S'ils font apparaître des corrélations plutôt que des liens de causalité, ces résultats supportent néanmoins l'hypothèse d'un effet « financement de la rébellion » de la richesse en ressources naturelles facilement appropriables.

La deuxième difficulté à laquelle font face les travaux cités ci-dessus tient à l'identification d'une relation causale. Deux principales sources de variations exogènes de la richesse en ressources naturelles ont été exploitées par la recherche récente, grâce notamment à la collecte de nouvelles données plus précises et désagrégées. Premièrement, un pan de la littérature se penche sur des chocs sur la disponibilité en ressources. En particulier, Cotet et Tsui (2013) utilisent les découvertes de gisements comme source de variation de la richesse en ressources. Ils n'observent pas de corrélation robuste entre la découverte de pétrole et la violence politique. Cependant, l'interprétation causale de ce résultat pourrait être affaiblie par le fait que la découverte d'un champ de pétrole n'est pas complètement exogène, en ce qu'elle dépend des efforts de recherche fournis. S'il est raisonnable de penser que les conditions économiques locales affectent ces efforts, et donc la probabilité de découvrir un nouveau gisement, on peut néanmoins imaginer que la taille du gisement découvert contient un élément de hasard – autrement dit, qu'elle revêt un caractère exogène. En se concentrant sur les découvertes de nappes géantes, Lei et Michaels (2014) observent ainsi un lien positif entre richesse pétrolière et risque de guerre, qui viendrait confirmer la causalité à l'œuvre entre ressources et conflit. La deuxième source d'identification du rôle causal de la richesse en ressources que la littérature empirique a exploré est liée aux chocs sur les prix internationaux des matières premières. Ces travaux s'appuient sur l'idée, déjà discutée ci-dessus, que les prix à l'exportation auxquels fait face un petit producteur sont exogènes à sa propre situation économique et politique. Berman et al. (2017) utilisent ainsi les mouvements de prix internationaux d'une quinzaine de minéraux différents pour estimer l'impact de l'activité minière, géolocalisée de façon très précise, sur l'émergence de violences locales en Afrique. Ils montrent que l'augmentation du prix mondial d'un minéral accroît non seulement le risque

de conflit dans les zones qui en produisent, mais également dans les localités avoisinantes. En particulier, selon leurs résultats, l'appropriation d'une zone minière par un groupe rebelle augmente sa probabilité de perpétrer de la violence ailleurs dans le pays, et multiplie par trois en moyenne le risque de violences à l'extérieur de la zone d'appropriation. L'accès aux ressources génère ainsi un phénomène de diffusion du conflit sur le territoire national. Ces résultats confirment donc le rôle des ressources naturelles comme source de financement pour les groupes rebelles. Par ailleurs, l'effet observé des ressources est plus important lorsque les clivages religieux sont plus forts, et lorsque les sociétés d'extraction sont étrangères (donc potentiellement plus susceptibles de financer la rébellion au travers de pots-de-vin, par exemple). Morelli et Rohner (2015) suggèrent aussi que la conjonction de ressources naturelles territorialement concentrées et de groupes ethniques (minoritaires) territorialement concentrés est une source de risque de violence supplémentaire. Comme Berman et al. (2017), plusieurs autres articles exploitent les variations internationales de prix pour identifier un impact causal, positif, de la dotation en ressources naturelles sur le risque de guerre. Par exemple, Angrist et Kugler (2008) montrent que les régions productrices de coca en Colombie sont sujettes à plus de violence lorsque la production s'accélère du fait de chocs positifs sur les prix, et Maystadt et al. (2014) que la dotation en minéraux stimule la violence en République démocratique du Congo.

Les ressources naturelles ne sont pas les seules ressources caractérisées par un degré élevé d'appropriabilité. En particulier, les flux d'aide au développement font également l'objet de travaux cherchant à comprendre leur rôle potentiel dans les conflits. Plusieurs mécanismes peuvent relier l'aide au risque de guerre. D'abord, un pan de la littérature considère l'aide, de la même manière que les ressources naturelles, comme une source de revenu appropriable susceptible d'augmenter le risque de conflits (Grossman, 1992). En augmentant le revenu de l'Etat, l'aide renforcerait le bénéfice espéré de la rébellion, donc l'incitation à combattre. L'aide (et notamment l'aide d'urgence – généralement la première forme d'aide apportée pendant ou juste après un conflit), pourrait aussi permettre aux groupes rebelles de survivre, en leur fournissant des biens échangeables, producteurs de revenus ou directement consommables. Narang (2014) se base sur des modèles de négociation pour conceptualiser le rôle de l'aide humanitaire dans les conflits. Il montre que l'aide peut participer à la perpétuation de la guerre, en réduisant les coûts liés aux combats, en renforçant le soutien des populations aux rebelles, ou en forçant le gouvernement à proposer des offres plus élevées pour espérer mettre fin au conflit. Cet effet serait d'autant plus important que le niveau de l'aide humanitaire est difficile à observer pour le gouvernement, augmentant ainsi l'asymétrie d'information entre les parties. Un pan de la littérature

récente met en avant une contrepartie empirique à ces résultats théoriques, en soulignant une corrélation positive entre aide humanitaire et conflits (en particulier, Narang, 2014 ; Wood et Sullivan, 2015 ; Wood et Molino, 2016). La nature causale de la relation observée reste cependant difficilement établie dans ces travaux. Nunn et Qian (2014) proposent une stratégie convaincante pour identifier l'impact causal de l'aide alimentaire sur les conflits dans les pays récipiendaires. Ils utilisent une source exogène de variation de l'aide alimentaire américaine, qui n'a pas d'effet direct sur l'émergence ou la durée des conflits, et qui repose sur la production de blé des Etats-Unis pendant l'année qui précède. La production de blé américaine dépend largement des conditions climatiques sur son territoire et ne devrait pas affecter les conflits ailleurs dans le monde. Les surplus de production non-consommés, rachetés par le pouvoir fédéral, alimentent l'aide. La corrélation entre le climat aux Etats-Unis et le climat dans le reste du monde, ainsi que la corrélation entre les prix aux Etats-Unis et les prix internationaux du blé, qui représentent d'autres facteurs potentiels de conflits, sont pris en compte afin de limiter au maximum le risque d'endogénéité. En utilisant cette stratégie, Nunn et Qian (2014) montrent que l'aide alimentaire augmente significativement la durée des conflits, mais n'a pas d'effet sur leur émergence⁹.

Un deuxième ensemble de travaux, partant des fonctions de compétition usuelles, présente l'aide au développement comme un inhibiteur potentiel du risque de conflit via son impact positif attendu sur le revenu (Collier et Hoeffler, 2002). Cette approche suppose que l'augmentation de l'aide rend l'insurrection moins probable en augmentant le coût d'opportunité des individus à s'engager dans la rébellion. En particulier, les programmes d'aide dont les récipiendaires directs sont les individus les plus vulnérables pourraient réduire le risque de conflit. Crost, Felter et Johnston (2016) montrent ainsi que des transferts directs en espèces (conditionnels au respect de certains prérequis, comme la scolarisation et la vaccination des enfants) aux ménages les plus pauvres ont significativement réduit la violence aux Philippines. En plus de son effet sur le coût d'opportunité, l'aide, en améliorant la confiance des populations locales envers les forces armées (voire le pouvoir en place), peut aussi être un truchement par lequel le gouvernement parvient à recueillir des informations sur les groupes rebelles. Ce mécanisme a surtout été documenté par les forces armées puis théorisé et estimé au moment de la guerre en Irak entre 2003 et 2008 par Berman, Shapiro et Felter (2011). Ces

derniers montrent que l'offre de services supplémentaires a eu tendance à réduire les violences perpétrées, sans pour autant pouvoir identifier les canaux de transmission à l'œuvre. Cependant, l'impact potentiellement positif de l'aide sur l'amélioration des conditions économiques individuelles et locales peut aussi générer des effets pervers. Afin d'empêcher que leur autorité et leur capacité de recrutement locales ne s'effritent, les groupes rebelles peuvent en effet décider d'accroître leur niveau de répression et de saboter les programmes de développement, augmentant ainsi le niveau de violence. Cet effet est observé par Crost, Felter et Johnston (2014) aux Philippines, dans le cadre d'un programme d'aide en infrastructures et services aux localités les plus démunies. En comparant des municipalités autour de la frontière d'éligibilité aux programmes, ils montrent que les périodes de mise en place des aides ont été associées à des augmentations des violences.

Accès aux ressources : inégalités, redistribution et institutions

En écho aux résultats théoriques tirés du modèle d'appropriation, les travaux présentés ci-dessus sur les ressources naturelles et l'aide au développement soulignent le rôle du caractère appropriable des ressources dans l'émergence des conflits, par le canal du bénéfice attendu de la guerre et par celui du financement de la rébellion. Parallèlement à la nature propre des ressources nationales, plus ou moins appropriables, l'accès des individus à ces ressources, et donc les inégalités et les systèmes de redistribution, jouent un rôle fondamental dans l'émergence des conflits.

Dans la version schématique du modèle d'appropriation canonique présentée ici, le groupe rebelle est considéré comme un acteur unitaire. Une littérature florissante étend ce cadre d'analyse en étudiant la participation individuelle aux insurrections et la cohésion des groupes. Pour résoudre le problème d'action collective (Olson, 1971), qui tient au fait que la participation à la guerre est risquée alors que son bénéfice peut profiter à l'ensemble du groupe, la littérature théorique souligne l'importance des incitations sélectives qui poussent certains individus à s'engager dans la rébellion. Ces incitations peuvent être matérielles (salaire, opportunités de pillage, promesses de gains futurs ou de protection, etc.) ou non-matérielles (griefs, idéologie de groupe, poursuite individuelle de justice ou de vengeance, etc.)¹⁰.

⁹Feinstein et Wilder (2012) mènent des entretiens qualitatifs en Afghanistan dans des localités récipiendaires de l'aide. Le rôle déstabilisateur de l'aide dans le conflit y est confirmé : elle accentue les tensions pour l'accès aux ressources et détériore le niveau de corruption.

¹⁰Certains travaux théoriques questionnent la mobilisation de ces différents types d'incitations sélectives par les groupes rebelles. Ils suggèrent, en particulier, qu'elle dépend de la distance (géographique, sociale) entre les nouvelles recrues et les leaders rebelles, qui rend plus difficile la supervision et donc la sécurisation de la coopération des recrues par des

L'idéologie est un élément assez peu appréhendé directement par la littérature en économie sur les causes des conflits. Sur le plan théorique, elle peut jouer un rôle dans les échecs de négociation entre les parties, rendus plus probables par des valeurs, normes et idées éloignées (Keels & Wiegand, 2020). Elle peut également représenter un outil d'engagement, ou un instrument pour obtenir l'adhésion de communautés¹¹. Dans cette perspective, Leader Maynard (2019) différencie le caractère internalisé de l'idéologie, qui facilite le recrutement et le passage à l'action des individus par le partage d'un socle de valeurs et de normes communes, de son rôle structurel, par lequel l'idéologie crée les conditions d'un engagement au travers d'opportunités et de contraintes. L'analyse empirique du rôle de l'idéologie dans les conflits est complexe, notamment du fait de la difficulté à mesurer l'attachement idéologique (en particulier au niveau microéconomique), de sa volatilité dans le temps, et de son interdépendance avec l'évolution des conflits. Certaines analyses récentes, explorant différents types de violence, offrent néanmoins des éléments. En particulier, McGuirk et Nunn (2021) montrent qu'une proportion importante des événements violents impliquant des groupes jihadistes en Afrique est imputable aux chocs climatiques déstabilisant les relations entre agriculteurs et éleveurs dans les régions de transhumance, suggérant ainsi que l'idéologie peut jouer un rôle catalyseur en réaction à certaines causes profondes de conflits.

Un autre mécanisme possible d'incitation individuelle, également vu par la littérature comme une source de cohésion de groupe, repose sur les inégalités économiques. Les travaux d'Esteban et Ray (1994, 1999) soulignent en ce sens le rôle de la conjonction d'un sentiment fort d'identité partagée à l'intérieur de son groupe social, et d'un sentiment d'aliénation vis-à-vis des autres groupes sociaux, comme moteur de la violence organisée. Cette simultanéité entre l'homogénéité intra-groupe et l'hétérogénéité inter-groupe est capturée par le concept de polarisation. Maximale dans le cas d'une distribution bimodale du revenu (autrement dit, de coexistence d'un groupe au revenu bas et d'un groupe au revenu élevé, sans inégalités intra-groupe), la polarisation capture la mesure dans laquelle la distance entre le revenu des classes sociales est importante alors que les individus appartenant à une même classe sont similaires entre eux. Les résultats empiriques sur les liens entre inégalités et risque de guerre sont cohérents avec ce cadre d'analyse. Ils mettent notamment en avant le rôle dans le déclenchement des conflits des inégalités horizontales, c'est-à-dire des inégalités entre groupes sociaux, qu'il s'agisse de groupes définis par leur appartenance ethnique, géographique, religieuse, etc. Par exemple, à partir de données spatiales couvrant

environ 450 groupes ethniques dans une centaine de pays entre 1991 et 2005, Cederman et al. (2011) observent que les groupes situés aux extrémités de la distribution des revenus ont plus de risque d'être impliqués dans un conflit, notamment parce que les plus pauvres sont caractérisés par un faible coût d'opportunité à combattre et les plus riches par un sentiment d'être dépossédés de leurs ressources. Les travaux s'intéressant au rôle de la composition ethnique dans les conflits observent également une corrélation solide entre polarisation ethnique et risque de guerre (voir par exemple Montalvo et Reynal-Querol, 2005). En comparaison aux sociétés très homogènes ou, au contraire, très fragmentées sur le plan ethnique, une société caractérisée par une grande polarisation ethnique peut en effet combiner des mécanismes de communication et de coopération intra-groupe de bonne qualité, et des problèmes importants d'asymétrie d'information et d'engagements imparfaits inter-groupes.

Le rôle des inégalités comme incitation à la participation individuelle et comme mécanisme de cohésion des groupes rebelles souligne l'importance, en amont, des institutions qui assurent la redistribution des ressources parmi les facteurs déterminants du risque de guerre. En plus de construire le mode de redistribution des ressources entre les divers groupes sociaux, et de déterminer leur accès à la représentation politique, les institutions représentent une source possible de solutions aux problèmes d'engagement imparfait et d'asymétries d'information discutés dans la Section 2. En ce sens, la représentation démocratique, en facilitant une redistribution des ressources susceptible de réduire les griefs des différents groupes sociaux, et en exerçant des contraintes sur le pouvoir exécutif, est intuitivement un rempart potentiel à l'émergence de la violence. D'un autre côté, en comparaison à un régime autocratique, la démocratie est associée à un niveau de libertés individuelles et collectives qui rend la mobilisation plus facile. Son effet total est donc ambigu en théorie, dans la mesure où les moindres motifs de mobilisation associés à la démocratisation peuvent être compensés par la plus grande faisabilité d'un soulèvement. Empiriquement, les analyses menées sur des panels larges de pays montrent que ces deux canaux se traduisent par une relation non-linéaire, en forme de « U inversé », entre la qualité démocratique et le risque de guerre (Fearon et Laitin, 2003; Hegre et al., 2001). Les régimes *anocratiques*, ou semi-démocratiques, apparaissent ainsi être les plus sujets aux conflits. Ce résultat suggère que le niveau de libertés est suffisamment important dans les semi-démocraties pour organiser une rébellion violente, alors que les motifs de rébellion y demeurent vifs et que l'action non-violente, par le

moyens non-matériels (Gates, 2002) ; et des caractéristiques des agents à recruter. Par exemple, Beber et Blattman (2013) montrent que le recrutement d'individus peu productifs,

comme les enfants, tend à passer par des mécanismes de coercition, plutôt que par des incitations matérielles.

¹¹Voir par exemple Gutiérrez Sanín et Wood (2014).

biais du vote par exemple, n'y est pas suffisamment efficace pour dissuader l'insurrection.

Ces résultats, obtenus dans des analyses ne permettant pas de tenir compte de l'endogénéité entre conflit et institutions, souffrent des limites méthodologiques habituelles décrites plus haut. Une fragilité supplémentaire qui les caractérise tient au fait que la mesure de la démocratie pose elle-même question. En général, des indices composites, comme le *Polity Score*¹², sont utilisés pour capturer la qualité institutionnelle générale. Ils ne permettent cependant pas d'identifier des canaux fins par lesquels différentes caractéristiques institutionnelles peuvent affecter le risque de guerre, et ils renforcent les problèmes d'endogénéité dans la mesure où ils peuvent tenir compte, par construction, de la stabilité du système politique.

Face à ces difficultés, la littérature s'est attelée à ouvrir la « boîte noire » que représente le concept de démocratie, pour tenter de comprendre précisément les canaux par lesquels les institutions politiques sont liées au risque de guerre, et les caractéristiques institutionnelles clés à cet égard. Horowitz (1985) suggère qu'un régime majoritaire, incitant les groupes minoritaires à s'associer, est préférable à un régime proportionnel. Lijphart (1984), à l'inverse, souligne le fait que des alliances larges dans des sociétés plurielles sont susceptibles d'être artificielles et peu représentatives, et donc d'amplifier les griefs des minorités. Dans la perspective de ces travaux, Reynal-Querol (2002) insiste sur l'importance du système de représentation des votants dans le gouvernement, plutôt que du niveau de démocratie *per se*. Les résultats de son modèle théorique suggèrent qu'un système de représentation proportionnelle, plus inclusif, augmente le coût d'opportunité associé au conflit, et est caractérisé par une probabilité de guerre moins élevée que le système majoritaire. Cette prédiction théorique est confirmée par les résultats empiriques obtenus sur un panel de 138 pays entre 1960 et 1995, qui mettent en avant une corrélation négative entre le degré d'inclusivité des institutions (maximal dans un système proportionnel) et l'incidence des conflits ethniques, indépendamment du niveau de démocratie.

Adoptant une perspective plus désagrégée, grâce à des données collectées au niveau des groupes ethniques (264 groupes observés entre 1985 et 1998), Saideman et al. (2002) reportent des résultats similaires. En plus de montrer que, à niveau de démocratie égal, la représentation proportionnelle est négativement associée au risque de violence politique, ils soulignent la corrélation négative entre fédéralisme et risque de guerre. En rendant moins crucial le rôle du pouvoir central, l'autonomie régionale aurait donc un effet

pacificateur. Cette corrélation entre fédéralisme et paix apparaît d'autant plus forte dans les régimes autocratiques. Dans la même optique, Cederman et Girardin (2007) montrent que le partage du pouvoir entre groupes ethniques (dans l'administration et le gouvernement), ainsi que l'inclusion des minorités dans les coalitions dirigeantes, sont corrélés à de plus grandes chances de paix. Easterly (2001) souligne l'importance de la protection des contrats, de la protection contre le risque d'expropriation et de la fiabilité de l'administration. En ce sens, plutôt que la démocratie *per se*, l'Etat de droit, en donnant aux minorités les moyens de défendre leurs intérêts par des moyens non-violents, permettrait la diminution du risque de conflit. Pris ensemble, ces résultats basés sur des comparaisons inter-pays suggèrent que le partage du pouvoir entre les différents groupes sociaux, ainsi que le degré de représentation et de protection des groupes minoritaires, sont négativement reliés au risque de guerre. Ils sont cohérents avec des analyses intra-pays s'appuyant sur les caractéristiques politiques locales. En particulier, Raleigh et De Bruijne (2017) proposent une analyse désagrégée de la violence en Sierra Leone et montrent que la localisation, l'intensité et la fréquence des événements de conflits sont corrélées au type d'autorité traditionnelle locale : les groupes armés s'établissent plus fréquemment dans des zones caractérisées par un niveau faible d'autorité politique locale, en cooptation avec les élites politiques sous-nationales.

Enfin, indépendamment des institutions responsables de la redistribution, l'accès des individus aux ressources est conditionné par la taille de la population devant se partager ces ressources. Les premiers travaux macro-économiques (Fearon et Laitin, 2003 ; Collier et Hoeffler, 2004) mettent en avant une corrélation positive entre la taille de la population d'un pays et le risque de conflit. En mobilisant des données géographiques fines, Raleigh et Hegre (2009) confirment ce résultat au niveau local et montrent, sur un échantillon d'une quinzaine de pays africains, que les localités les plus densément peuplées sont les plus sujettes à la violence. La corrélation entre densité de population et risque de guerre, observée aux niveaux local et agrégé, peut refléter plusieurs mécanismes : une disponibilité insuffisante des ressources dans les zones très denses, donc un coût d'opportunité faible du conflit conjugué à des griefs élevés ; une plus grande faisabilité du recrutement dans les zones à densité forte ; ou encore un plus grand bénéfice espéré de l'appropriation des ressources dans les zones les plus peuplées. Plusieurs auteurs tentent d'explorer plus profondément ces mécanismes. En particulier, Brückner (2010) exploite des chocs climatiques extrêmes comme source exogène de variation de la

¹²Indice composite basé sur six dimensions (régulation du recrutement du chef de l'exécutif, compétitivité et ouverture du recrutement du chef de l'exécutif, contraintes sur le pouvoir exécutif, régulation et compétitivité de la

participation), le Polity score est un indice de jure visant à qualifier le degré d'ouverture du régime sur un spectre de 21 points, allant de -10 (autocratie fermée) à 10 (démocratie consolidée). Voir Marshall et Jaggers (2002).

taille de la population, en tenant compte de leur effet potentiel sur le revenu, dans trente-sept pays africains entre 1981 et 2004. Ses résultats suggèrent qu'une augmentation de 5 % de la taille de la population est associée à une hausse de 6 points de pourcentage du risque de guerre civile. En utilisant la transition épidémiologique internationale des années 1940 comme source de variation exogène de la taille de la population, sur un échantillon large de pays couvrant la période 1940-1980, Acemoglu, Fergusson et Johnson (2017) observent des résultats similaires. Le canal de la disponibilité insuffisante des ressources, que l'on retrouve dans une partie de la littérature consacrée à l'effet des migrations sur l'émergence des conflits par le biais de l'appropriation de terres déjà attribuées¹³, est notamment mis en avant par les auteurs pour interpréter ces résultats.

Conclusion

L'analyse des causes économiques des guerres civiles fait l'objet d'une littérature riche et très dynamique, mobilisant des approches à la fois théoriques et empiriques. Pour analyser de plus en plus finement les facteurs de risques, et tester les mécanismes théoriques à l'œuvre dans les corrélations observées, l'analyse

empirique a connu des évolutions méthodologiques très importantes. En particulier, elle s'est attelée à construire des stratégies originales et innovantes pour identifier des relations causales, en exploitant des données de plus en plus précises et désagrégées, tant au niveau géographique qu'au niveau temporel ou encore sectoriel. Certains mécanismes théoriques ont ainsi trouvé des contreparties empiriques très convaincantes. C'est notamment le cas de l'impact positif de la pauvreté sur le risque de guerre, par le biais d'un moindre coût d'opportunité associé à la guerre. D'autres mécanismes, par exemple liés aux caractéristiques institutionnelles, aux divisions sociales ou encore à la cohésion et aux processus décisionnels des groupes rebelles, continuent à appeler à des investigations empiriques plus poussées pour établir des liens de causalité forts. Quelles que soient les thématiques abordées, le panorama de la littérature brossé ici, et les perspectives de recherche auxquelles il mène, soulignent l'importance, d'une part, du dialogue entre résultats théoriques et investigations empiriques, et d'autre part, des avancées dans les processus de collecte de données innovantes, originales et comparables, pour répondre à des questions de recherche complexes et fondamentales pour les politiques publiques de prévention.

Références bibliographiques

- Acemoglu D., Fergusson L. and Johnson S. (2017)**, "Population and Civil War", *NBER Working Paper Series*, 50.
- Angrist J. D. and Kugler A. D. (2008)**, "Rural Windfall or a New Resource Curse? Coca, Income, and Civil Conflict in Colombia", *Review of Economics and Statistics*, 90(2), pp. 191-215.
- Bazzi S. and Blattman C. (2014)**, "Economic Shocks and Conflict: Evidence from Commodity Prices", *American Economic Journal: Macroeconomics*, 6(4), pp. 1-38.
- Beber B. and Blattman C. (2013)**, "The Logic of Child Soldiering and Coercion", *International Organization*, 67(1), pp.65-104.
- Berman E., Shapiro J. N. and Felter J. H. (2011)**, "Can Hearts and Minds Be Bought? The Economics of Counterinsurgency in Iraq", *Journal of Political Economy*, 119(4), pp. 766-819.
- Berman, N. and Couttenier M. (2015)**, "External Shocks, Internal Shots: The Geography of Civil Conflicts", *Review of Economics and Statistics*, 97(4), pp. 758-776.
- Berman N., Couttenier M., Rohner D. and Thoenig M. (2017)**, "This Mine Is Mine! How Minerals Fuel Conflicts in Africa", *American Economic Review*, 107(6), pp. 1564-1610.
- Besley T. J. and Persson T. (2008)**, "The Incidence of Civil War: Theory and Evidence", *NBER Working Paper* (14585), 39.
- Boone C. (2017)**, "Sons of the Soil Conflict in Africa: Institutional Determinants of Ethnic Conflict Over Land", *World Development*, 96, pp. 276-293.
- Brückner M. (2010)**, "Population Size and Civil Conflict risk: Is there a Causal Link?", *The Economic Journal*, 120(544), pp. 535-550.

¹³ Fearon et Laitin (2011) conceptualisent cette hypothèse et la testent empiriquement dans le cas du conflit entre Tamouls et Cinghalais en Inde. Cette lecture a été partiellement

invalidée pour les conflits sur le continent africain (Boone, 2017).

- Brückner M. and Ciccone A. (2010)**, "International Commodity Prices, Growth and the Outbreak of Civil War in Sub-Saharan Africa", *The Economic Journal*, 120(544), pp. 519-534.
- Burke M., Hsiang S. M. and Miguel E. (2015)**, "Climate and Conflict", *Annual Review of Economics*, 7, pp. 577-617.
- Cederman L.-E. & Girardin L. (2007)**, "Beyond Fractionalization: Mapping Ethnicity onto Nationalist Insurgencies", *American Political Science Review*, 101(1), pp. 173-185.
- Ciccone A. (2011)**, "Economic Shocks and Civil Conflict: A Comment", *American Economic Journal: Applied Economics*, 3(4), pp. 215-227.
- Collier P. and Hoeffler A. (1998)**, "On economic causes of civil war", *Oxford Economic Papers*, 50, pp. 563-573.
- Collier P. and Hoeffler H. (2004)**, "Greed and grievance in civil war", *Oxford Economic Papers*, 56(4), pp. 563-595.
- Collier P. and Hoeffler A. (2002)**, "AID, Policy and Peace: Reducing the risks of civil conflict", *Defence and Peace Economics*, 13(6), pp. 435-450.
- Cotet A. M. and Tsui K. K. (2013)**, "Oil and Conflict: What Does the Cross Country Evidence Really Show?", *American Economic Journal: Macroeconomics*, 5(1), pp. 49-80.
- Couttenier, M. and Soubeyran, R. (2013)**, "Drought and Civil War In Sub-Saharan Africa", *The Economic Journal*, 124(575), pp. 201-244.
- Couttenier M. and Soubeyran R. (2015)**, "A Survey of the Causes of Civil Conflicts: Natural Factors and Economic Conditions", *Revue d'économie politique*, 125, pp. 787-810.
- Crost B., Felter J. H. and Johnston P. B. (2016)**, "Conditional cash transfers, civil conflict and insurgent influence: Experimental evidence from the Philippines", *Journal of Development Economics*, 118, pp. 171-182.
- Crost B., Felter J. and Johnston P. (2014)**, "Aid Under Fire: Development Projects and Civil Conflict", *American Economic Review*, 104(6), pp. 1833-1856.
- Dal Bó E. and Dal Bó P. (2011)**, "Workers, Warriors, and Criminals: Social Conflict in General Equilibrium", *Journal of the European Economic Association*, 9(4), pp. 646-677.
- Dube O. and Vargas J. F. (2013)**, "Commodity Price Shocks and Civil Conflict: Evidence from Colombia", *Review of Economic Studies*, 80(4), 1384-1421.
- Easterly W. (2001)**, "Can institutions resolve ethnic conflict?", *Economic Development and Cultural Change*, 49(4), pp. 687-706.
- Esteban J.-M. and Ray D. (1994)** "On the Measurement of Polarization", *Econometrica*, 62(4), pp. 819-851.
- Esteban J.-M. and Ray D. (1999)**, "Conflict and Distribution", *Journal of Economic Theory*, 87(2), pp. 379-415.
- Fearon J. D. (1995)**, "Rationalist Explanations for War", *International Organization*, 49(3), pp. 379-414.
- Fearon J. D. (2004)**, "Why Do Some Civil Wars Last So Much Longer than Others?", *Journal of Peace Research*, 41(3), pp. 275-301.
- Fearon J. D. (2005)**, "Primary Commodity Exports and Civil War", *The Journal of Conflict Resolution*, 49, pp. 483-507.
- Fearon J. D. and Laitin D. D. (2003)**, "Ethnicity, Insurgency, and Civil War", *The American Political Science Review*, 97(1), pp. 75-90.
- Fearon J. D. and Laitin D. D. (2011)**, "Sons of the Soil, Migrants, and Civil War", *World Development*, 39(2), pp. 199-211.
- Fishstein P. and Wilder A. (2012)**, *Winning Hearts and Minds? Examining the Relationship between Aid and Security in Afghanistan*, Medford, MA: Feinstein International Center, Tufts University.
- Fjelde H. (2015)**, "Farming or Fighting? Agricultural Price Shocks and Civil War in Africa", *World Development*, 67, pp. 525-534.
- Garfinkel M. R. (1990)**, "Arming as a strategic investment in a cooperative equilibrium", *American Economic Review*, 80(1), pp. 50-68.

- Gates S. (2002)** "Recruitment and Allegiance: The Microfoundations of Rebellion", *Journal of Conflict Resolution*, 46(1), pp. 111-130.
- Grossman H. I. (1992)**, "Foreign aid and insurrection", *Defence Economics*, 3(4), pp. 275-288.
- Gubler J. R. and Selway J. S. (2012)**, "Horizontal Inequality, Crosscutting Cleavages, and Civil War", *Journal of Conflict Resolution*, 56(2), pp. 206-232.
- Gutiérrez Sanín F. and Wood E. J. (2014)**, "Ideology in civil war: Instrumental adoption and beyond", *Journal of Peace Research*, 51(2), pp. 213-226.
- Harari M. and La Ferrara E. (2018)**, "Conflict, Climate, and Cells: A Disaggregated Analysis", *Review of Economics and Statistics*, 100(4), pp. 594-608.
- Hegre H. and Sambanis N. (2006)**, "Sensitivity Analysis of Empirical Results on Civil War Onset", *The Journal of Conflict Resolution*, 50(4), pp. 508-535.
- Hegre H., Ellingsen T., Gates S. and Gleditsch N. P. (2001)**, "Toward a Democratic Civil Peace? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816-1992", *The American Political Science Review*, 95(1), pp. 33-48.
- Hendrix C. S. and Salehyan I. (2012)**, "Climate change, rainfall, and social conflict in Africa", *Journal of Peace Research*, 49(1), pp. 35-50.
- Hirshleifer J. (1991)**, "The Paradox of Power", *Economics & Politics*, 3(3), pp. 177-200.
- Horowitz D. L. (1985)**, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley: University of California Press.
- Hsiang S. M., Burke M. and Miguel E. (2013)**, "Quantifying the Influence of Climate on Human Conflict", *Science*, 341(6151).
- Hsiang S. M., Meng K. C. and Cane M. A. (2011)** "Civil conflicts are associated with the global climate", *Nature*, 476, pp. 438-441.
- Hull P. and Imai M. (2013)**, "Economic shocks and civil conflict: Evidence from foreign interest rate movements", *Journal of Development Economics*, 103, pp. 77-89.
- Humphreys M. (2005)**, "Natural Resources, Conflict, and Conflict Resolution: Uncovering the Mechanisms", *Journal of Conflict Resolution*, 49(4), pp. 508-537.
- Janus T. and Riera-Crichton D. (2015)**, "Economic shocks, civil war and ethnicity", *Journal of Development Economics*, 115, pp. 32-44.
- Keels E. and Wiegand K. (2020)**, "Mutually Assured Distrust: Ideology and Commitment Problems in Civil Wars", *Journal of Conflict Resolution*, 64(10), pp. 2022-2048.
- Koubi V., Bernauer T., Kalbhenn A. and Spilker G. (2012)**, "Climate variability, economic growth, and civil conflict", *Journal of Peace Research*, 49(1), pp. 113-127.
- Leader Maynard J. (2019)**, "Ideology and armed conflict", *Journal of Peace Research*, 56(5), pp. 635-649.
- Lei Y.-H. and Michaels G. (2014)**, "Do giant oilfield discoveries fuel internal armed conflicts?", *Journal of Development Economics*, 110, pp. 139-157.
- Lijphart A. (1984)**, *Democracies: Patterns of Majoritarian and Consensus Government in Twenty-one Countries*, New Haven: Yale University Press.
- Lujala P. (2010)**, "The spoils of nature: Armed civil conflict and rebel access to natural resources", *Journal of Peace Research*, 47(1), pp. 15-28.
- Lujala P., Gleditsch N. P. and Gilmore E. (2005)**, "A Diamond Curse?: Civil War and a Lootable Resource", *Journal of Conflict Resolution*, 49(4), pp. 538-562.
- Marshall M. G. and Jaggers K. (2002)**, *Polity IV Project: Data Users' Manual*, University of Maryland.
- Maystadt J.-F. and Ecker O. (2014)** "Extreme Weather and Civil War: Does Drought Fuel Conflict in Somalia through Livestock Price Shocks?", *American Journal of Agricultural Economics*, 96(4), pp. 1157-1182.
- Maystadt J.-F., Calderone M. and You L. (2015)**, "Local warming and violent conflict in North and South Sudan", *Journal of Economic Geography*, 15(3), pp. 649-671.
- Maystadt J.-F., De Luca G., Sekeris P. G. and Ulimwengu J. (2014)**, "Mineral resources and conflicts in DRC: a case of ecological fallacy?", *Oxford Economic Papers*, 3, pp. 721-749.

- McGuirk E. F. and Nunn N. (2021)**, "Transhumant Pastoralism, Climate Change, and Conflict in Africa", NBER Working paper 28243, National Bureau of Economic Research.
- Miguel E. and Satyanath S. (2011)**, "Re-examining Economic Shocks and Civil Conflict", *American Economic Journal: Applied Economics*, 3(4), pp. 228-232.
- Miguel E., Satyanath S. and Sergenti E. (2004)**, "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach", *Journal of Political Economy*, 112(4), pp. 723-753.
- Montalvo J. G. and Reynal-Querol M. (2005)**, "Ethnic Polarization, Potential Conflict, and Civil Wars", *American Economic Review*, 95(3), pp. 796-816.
- Morellia M. and Rohner D. (2015)**, "Resource concentration and civil wars", *Journal of Development Economics*, 117, pp. 32-47.
- Narang N. (2014)**, "Humanitarian Assistance and the Duration of Peace after Civil War", *Journal of Politics*, 76(2), pp. 446-460.
- Nunn N. and Qian N. (2014)**, "US Food Aid and Civil Conflict", *American Economic Review*, 104(6), pp. 1630-1666.
- Olson M. J. (1971)**, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, MA: Harvard University Press.
- Olsson O. (2007)**, "Conflict diamonds", *Journal of Development Economics*, 82(2), pp. 267-286.
- Powell R. (2006)**, "War as a Commitment Problem", *International Organization*, 60(1), pp. 169-203.
- Powell R. (2012)**, "Persistent Fighting and Shifting Power", *American Journal of Political Science*, 56(3), pp. 620-637.
- Raleigh C. and De Bruijne K. (2017)**, "Where Rebels Dare to Tread: A Study of Conflict Geography and Co-optation of Local Power in Sierra Leone", *Journal of Conflict Resolution*, 61(6), pp. 1230-1260.
- Raleigh C. and Hegre H. (2009)**, "Population size, concentration, and civil war. A geographically disaggregated analysis", *Political Geography*, 28, pp. 224-238.
- Reynal-Querol M. (2002)**, "Ethnicity, Political Systems, and Civil Wars", *Journal of Conflict Resolution*, 46(1), pp. 29-54.
- Rohner D. (2011)**, "Reputation, group structure and social tensions", *Journal of Development Economics*, 96(2), pp. 188-199.
- Ross M. (2006)**, "A Closer Look at Oil, Diamonds, and Civil War", *Annual Review of Political Science*, 9(1), pp. 265-300.
- Saideman S. M., Lanoue D. J., Campenni M. and Stanton S. (2002)**, "Democratization, Political Institutions, and Ethnic Conflict", *Comparative Political Studies*, 35(1), pp. 103-129.
- Sarsons H. (2015)**, "Rainfall and conflict: A cautionary tale", *Journal of Development Economics*, 115, pp. 62-72.
- Skaperdas S. (1992)**, "Cooperation, conflict, and power in the absence of property rights", *American Economic Review*, 82(4), pp. 720-739.
- Vanden Eynde O. (2018)**, "Targets of Violence: Evidence from India's Naxalite Conflict", *The Economic Journal*, 128(609), pp. 887-916.
- Walter B. (2009)**, "Bargaining Failures and Civil War", *Annual Review of Political Science*, 12, pp. 243-261.
- Wood R. M. and Molfino E. (2016)**, "Aiding Victims, Abetting Violence: The Influence of Humanitarian Aid on Violence Patterns During Civil Conflict", *Journal of Global Security Studies*, 1(3), pp. 186-203.
- Wood R. M. and Sullivan C. (2015)**, "Doing Harm by Doing Good? The Negative Externalities of Humanitarian Aid Provision during Civil Conflict", *Journal of Politics*, 77(3), pp. 736-748.
- Zürcher C. (2017)**, "What Do We (Not) Know About Development Aid and Violence? A Systematic Review", *World Development*, 98, pp. 506-522.

Aux soubassements de la crise anglophone au Cameroun : frustrations politiques et défiance à l'égard des institutions publiques

M. Razafindrakoto et F. Roubaud*

Trois ans après l'élection toujours contestée de Paul Biya en 2018, la situation politique est restée très tendue au Cameroun. En fait, elle s'est sévèrement dégradée dès 2016, avec notamment la résurgence des velléités sécessionnistes des deux régions anglophones, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Quelles étaient les bases sociales et politiques des tensions qui parcourent ces deux régions au moment de son déclenchement ? Pour ce faire, nous mobilisons principalement une enquête statistique originale menée auprès de la population fin 2014 sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS-SHaSA), réalisée avec l'appui scientifique des auteurs juste en amont des événements. L'article montre que la situation n'était pas que le reflet de stratégies individuelles d'entrepreneurs politiques en mal d'assises électorales et sans ancrage populaire sérieux. La crise anglophone reflète bien des aspirations démocratiques d'une population qui se considérait comme des citoyens de seconde zone. Certes, sur de nombreux aspects les anglophones ne se distinguaient pas substantiellement de leurs homologues francophones ; ils ne vivaient pas des difficultés plus aigües au quotidien, ni ne se montraient forcément plus négatifs. En revanche, il est un domaine où la « question anglophone » prenait corps : la défiance massive à l'égard du pouvoir et des institutions publiques.

Introduction

En 2021, sous le 7^e mandat de Paul Biya, le Cameroun s'enfonce dans une crise politique qui affecte en particulier les deux régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Sur le front économique, le Cameroun vit dans un entre-deux, avec des performances en demi-teinte qui contrastent fortement avec la dynamique retrouvée (pré-pandémie) à l'échelle du continent depuis les années 2000. Le pays n'a pas réussi à amorcer sa transition post-pétrolière, en dépit de l'épuisement de la rente, et le diagnostic que nous faisons dès le milieu des années 1990 (Roubaud, 1994 ; Aerts et al., 2000) reste le même deux décennies plus tard, comme si rien n'avait changé. Chauvin (2012) parle de « croissance molle » et appelle de ses vœux la transformation structurelle tant attendue et l'émergence d'un secteur industriel plus dynamique. Le léger rebond observé au tournant des années 2015 (autour de 5 % de croissance annuelle) ne change pas fondamentalement la donne, et la croissance s'est à

nouveau ralenti à partir de 2017. Elle a été de 3,7 % en 2019, et pourrait revenir à ce niveau en 2021, après une contraction de -2,4 % en 2020, la pandémie ayant durement affecté le Cameroun (BAD, 2021).

Sur le plan politique, le diagnostic semble être à l'avenant, comme le souligne le titre du dossier spécial consacré au Cameroun par la revue *Politique africaine* : « Cameroun : l'État stationnaire » (Eboko et Awondo, 2018). Le président s'est maintenu au pouvoir depuis près de quatre décennies, bon gré, mal gré, avec une mainmise du pouvoir et du « parti-État » sur la société. L'opposition est d'abord muselée dans la décennie 1990, puis divisée, comme en atteste la présence des huit candidats qui ont finalement concouru à la dernière élection d'octobre 2018, une élection activement contestée jusqu'à ce jour. La victoire n'a été qu'une formalité sur le papier pour le Président en exercice. Ce dernier a obtenu 71 % des voix, contre 14 % à Maurice Kamto, arrivé en deuxième position, dans un contexte de forte abstention (46 %). Mais cet immobilisme n'est que de façade. La situation politique s'est

* Mireille Razafindrakoto est directrice de recherche à l'IRD-Dial razafindrakoto@dial.prd.fr et François Roubaud est directeur de recherche à l'IRD-Dial roubaud@dial.prd.fr. Les auteurs tiennent à remercier l'INS du Cameroun pour avoir conduit l'enquête GPS-SHaSA, leur avoir donné accès aux données et fait des commentaires sur une version préliminaire de ce papier, ainsi que Fred Eboko et Marc Raffinot pour leurs suggestions judicieuses.

singulièrement dégradée au Cameroun ces dernières années. A la crise larvée d'un pouvoir qui se survit à lui-même en donnant l'impression d'être à la fois à bout de souffle et en même temps capable de durer encore longtemps, deux fractures ouvertes sont venues fragiliser le système : les incursions récurrentes de Boko Haram à l'Extrême-Nord et la contestation ouverte des deux régions anglophones depuis 2016 ; auxquelles on pourrait ajouter la dangereuse proximité des milices centrafricaines à l'Est et en interne la dégradation de la situation suite à l'élection présidentielle contestée de 2018. L'issue de ces multiples sources de déstabilisation est incertaine pour le pouvoir en place, voire pour l'avenir du pays tout entier. Assiste-t-on au début de l'éclatement du Cameroun post colonial, vers le chaos comme dans d'autres pays de la région, ou au contraire ces sources serviront-elles de ferment à une restauration autoritaire qui permettra de gérer, dans la continuité (ou pas), les jeux de succession en cours ? La situation présente est imprévisible et potentiellement explosive, menaçant chaque jour de dégénérer en une déflagration généralisée. Au-delà de tensions localisées, quelle est la véritable ampleur de la crise camerounaise ? Reflète-t-elle des divisions plus profondes au sein de la société dans son ensemble, et suivant quelles lignes de fractures (politiques, communautaires, socio-économiques, etc.) ? La crise résulte-t-elle principalement de stratégies de la classe politique en déphasage avec les attentes citoyennes ? Le mode de fonctionnement des institutions répond-il aux aspirations de la population ? Y a-t-il un hiatus entre l'offre et la demande de gouvernance démocratique qui serait une source d'instabilité structurelle sous-jacente ?

Telles sont les différentes interrogations auxquelles on cherchera à répondre dans cet article, en nous centrant sur la question de la tentation sécessionniste des deux régions anglophones du pays (le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, sachant qu'on verra que la première est l'une des régions les plus riches du pays, tandis que la seconde fait partie des plus pauvres). Il s'agira de cerner dans quelle mesure « la question anglophone » relève de l'agitation d'un groupe déconnecté de la population ou si elle travaille la scène camerounaise plus en profondeur et à la base. Nous nous centrerons sur les origines de la crise anglophone, c'est-à-dire à l'état de la situation juste avant le déclenchement du conflit ouvert en 2016. Ses développements ultérieurs ne seront abordés qu'à la marge. Ils ne constituent pas l'objet de cet article, le diagnostic étant d'autant plus difficile à établir que les données font largement défaut.

Nous mobiliserons à titre principal une enquête de première main sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS-SHaSA) réalisée fin 2014 par l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun, avec l'appui scientifique des auteurs. Elle présente l'avantage majeur de donner un aperçu détaillé de la situation juste avant l'ouverture des hostilités.

L'enquête porte sur un échantillon de plus de 5 000 personnes, le plus large jamais réalisé dans ce pays pour une enquête de ce type, représentatif de l'ensemble de la population au niveau national et des 10 régions. Pour approfondir et conforter les analyses, on exploitera plus marginalement les résultats disponibles des enquêtes Afrobaromètre conduites au Cameroun, afin d'apprécier la robustesse de nos résultats et de fournir quelques éléments de dynamique (2013-2017).

D'un point de vue méthodologique, c'est la première fois qu'une approche quantitative est adoptée pour analyser le complexe large de la paix, la sécurité, et la gouvernance démocratique ainsi que les réalisations économiques de manière intégrée. Cette approche fournit un complément d'enquête en mobilisant un nouvel instrument d'administration de la preuve, à côté de travaux de terrain de type qualitatif, parfois plus approfondis mais par nature plus pointillistes. Elle permet aussi de creuser de nouvelles hypothèses telles que la complexité des liens entre les facteurs économiques et socio-politiques, ou encore entre les perceptions et les expériences de l'insécurité par exemple.

La première partie de cet article pose quelques éléments de cadrage : nous présentons brièvement le contexte socio-politique camerounais en nous centrant sur la question anglophone ; le cadre et la méthodologie des enquêtes sont également exposés. La deuxième partie propose un état des lieux en matière de discrimination, de sécurité individuelle, ainsi que des actions mises en œuvre par les forces de l'ordre pour y répondre. L'objectif est d'identifier si les régions anglophones se distinguaient et souffraient de difficultés spécifiques dans ces domaines. La troisième partie se penche sur les sentiments de la population à l'égard du pouvoir. Quelle est son appréciation et son degré de confiance à l'égard des institutions, notamment celles relatives aux fonctions régaliennes de l'État ? L'analyse du point de vue des citoyens donne les moyens d'étudier l'origine des mécontentements et le terreau populaire qui entretient la crise en cours. Les enseignements de l'étude sont proposés en conclusion.

Le contexte socio-politique camerounais et les sources mobilisées

La « question anglophone » : retour sur une thématique ancienne

Ce qu'il est convenu d'appeler la « question anglophone », qui a resurgi dans le débat camerounais au tournant de l'année 2016 (Kenfo, 2017) est aussi ancienne que le Cameroun lui-même. Son acuité fluctue au fil du temps, au gré des événements avec ses poussées de fièvre récurrentes, mais elle se maintient en toile de fond, inscrite dans le temps long de l'histoire même du pays (Le Vine, 1984). Nous traçons ici les

linéaments, dont un rapport de l'*International Crisis Group* consacré à ce sujet constitue une excellente synthèse (ICG, 2017).

Dès 1919, la Société des Nations (SDN) a confié à la France et au Royaume-Uni l'administration du protectorat allemand du « Kamerun ». Chacun des deux pays impulsa sa marque (linguistique, culturelle et institutionnelle) sur les parties du territoire dont il avait la charge. La partie francophone (dite à l'époque du « Cameroun méridional ») obtient son indépendance en 1960 et constitue la République du Cameroun. Le devenir de la partie britannique (le Cameroun dit « occidental »), elle-même constituée de deux territoires (le *Northern Cameroon* et le *Southern Cameroon*), est plus compliqué, notamment du fait de l'exclusion par la « communauté internationale » de l'époque et l'Organisation des Nations unies (ONU) de l'hypothèse d'une indépendance qui avait a priori les faveurs des populations. Alors que le *Northern Cameroon* demande son rattachement au Nigéria, lors du référendum de 1961, le *Southern Cameroon* choisit de rejoindre la République du Cameroun. Ce dernier territoire correspond aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest actuel. Depuis cette date, ces origines coloniales différentes n'ont cessé de se traduire en manifestations et en revendications plus ou moins régulières et émergées d'une identité à part (Jacques, 1972).

Dès le processus de rattachement, les termes du mode d'intégration ont été contestés, certains groupes élitaires (autour de la figure d'Endeley, chef du *Kamerun National Congress*) plaident pour l'option nigériane. Alors que les négociateurs anglophones penchent pour un État fédéral lors des négociations avec le président Ahidjo en juillet 1961, le vote de la Constitution n'accorde que peu de prérogatives aux deux États fédérés, au bénéfice de l'État fédéral ; prérogatives qui ne cesseront d'être grignotées sous Amadou Ahidjo (1960-1982) puis Paul Biya (1982 à ce jour). Les deux présidents n'auront de cesse que d'accroître le pouvoir de l'État central, et le leur par la même occasion (Bayart, 1985). Dès 1961, le découpage du pays en six régions administratives est un premier pas visant à minorer le poids politique des anglophones. La promulgation d'un certain nombre de mesures économiques (comme l'adoption du franc CFA), mais aussi de normes plus ou moins symboliques (le système métrique ou la conduite à droite), met clairement en évidence la volonté d'effacer le legs colonial britannique porté par les anglophones. Le président Ahidjo pousse à la création d'un parti unique (1966), et à l'issue d'un référendum, le fédéralisme est officiellement remplacé par l'État unitaire le 20 mai 1972. Cette date du 20 mai devient la fête nationale en lieu et place de la date de l'indépendance du Cameroun méridional, obtenue le 1^{er} janvier 1960. Cette unification a aussi comme conséquence, ou peut-être pour objectif, de fracturer la capacité de résistance des élites locales, certaines fractions cherchant à s'intégrer

au pouvoir pour continuer à jouir des rentes qu'il procure. La frustration de la partie anglophone est d'autant plus profonde, que ces changements s'inscrivent dans un contexte global d'autoritarisme croissant et de limitation des libertés publiques, sous couvert de lutte contre le mouvement révolutionnaire de l'UPC (Bayart, 1985). S'impose alors un régime répressif, où les anglophones se sentent de plus en plus marginalisés, voire victimes de traitements jugés discriminatoires et humiliants de la part des hommes politiques locaux comme des citoyens ordinaires. Le recul du pouvoir des anglophones nourrit en réaction un sentiment de minorité défavorisée et renforce celui d'une identité partagée. Le début des années 1970 marque l'apparition de mouvements contestataires fortement réprimés.

L'ère Biya, amorcée en 1982, ne fait que renforcer la tendance centralisatrice, assimilationniste et néo-patrimoniale de l'État. Si la politique à l'égard des anglophones s'inscrit dans le cadre plus général de la gestion ethnique du pays impulsée par le Président, elle fait l'objet d'un traitement spécial. En 1983, la région anglophone est scindée en deux provinces, qui perdurent jusqu'à aujourd'hui. Jouant des injonctions du Fonds monétaire international (FMI), la *Cameroon Development Corporation*, est privatisée, les structures para-étatiques œuvrant en zone anglophones comme le *West Cameroon Marketing Board*, la *Cameroon Bank* ou *Powercam* sont démantelées, tandis que le système éducatif est unifié consacrant la prééminence du modèle francophone. Au début des années 1990, l'émergence du *Social Democratic Front* (SDF), et de sa figure tutélaire, Ni John Fru Ndi, rendue possible par le retour du multipartisme, donne un nouveau souffle à la communauté anglophone dans le champ politique. Si le nouveau parti est favorable au fédéralisme et porte ses revendications, il dépasse rapidement sa base, pour séduire une partie des francophones, dans un contexte de crise économique persistante et de recul démocratique. À tel point, qu'il fait quasiment jeu égal avec le RDPC, parti dominant, aux élections présidentielles de 1992, avec respectivement 37 % et 39 %, sans que l'on sache qui est véritablement arrivé en tête, compte tenu de fraudes massives, plus ou moins avérées. Le SDF prend une place hégémonique sur la scène politique anglophone, revendiquant un fédéralisme à quatre États, plus consensuel que la sécession ou le fédéralisme à deux États. Cette position de compromis, favorise l'émergence de mouvements plus radicaux du côté anglophone, allant jusqu'à la revendication de l'action violente (ICG, 2017).

Néanmoins, la multiplication des acteurs et des revendications plus extrêmes (jusqu'à la déclaration d'Indépendance, plus symbolique que réelle, de l'*Ambazonia Republic* sur radio Buea en 1999 par le SCNC (*Southern Cameroons National Council*)) s'est traduite par un émiettement des forces, et finalement par l'affaiblissement progressif du SDF tout au long des années 1990-2000, tandis que le projet centralisateur

marginalisant toujours un peu plus les régions anglophones a poursuivi sa route pluri-décennale.

C'est dans ce contexte de conflictualité larvée, en dehors d'opérations « villes mortes » sporadiques et de revendications ponctuelles portées par la diaspora, que la crise a éclaté en octobre 2016 (Nyamnjoh, 2017). Elle a débuté par une grève des avocats anglophones, contestant la « francisation » et la francophonisation du droit et de la justice, ce qui paradoxalement revient à faire du legs colonial britannique de la *Common Law* un élément d'identité (et symétriquement pour les francophones). La répression d'une manifestation pacifique organisée à Bamenda met le feu aux poudres le 8 novembre 2016. Les enseignants se mettent à leur tour en grève pour des raisons similaires, entraînant les étudiants dans leur sillage, avec un nouveau cycle de violences et d'émeutes avec leur lot de blessés et de morts. Du Nord-Ouest où elle était initialement cantonnée, la contestation s'étend au Sud-Ouest et prend un tour plus général et ouvertement politique et anti-gouvernemental. Les mots d'ordre sécessionnistes se diffusent, tandis que les incidents violents de part et d'autre se multiplient ruinant les tentatives de négociations. Début 2017, le gouvernement coupe internet, qui sera inaccessible pendant trois mois, les transferts d'argent sont bloqués, tandis que les arrestations d'opposants et les exactions des forces de sécurité se généralisent. La radicalisation du mouvement (incendies de bâtiments administratifs, opérations villes mortes et opérations punitives pour ceux qui ne suivent pas les consignes) amène les autorités à prendre des mesures de conciliation pour apaiser la colère : création d'une Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, d'une section de *Common Law* à la Cour suprême et à l'ENAM¹, recrutement d'enseignants et de magistrats anglophones, rétablissement d'internet, etc. dans un contexte de méfiance réciproque.

En 2017, les choses semblaient être rentrées dans l'ordre, en apparence. Les conséquences économiques de la crise de 2016, la répression, les concessions, l'absence de débouchés politiques aux revendications, l'éternelle division des élites anglophones, partagées entre celles qui souhaitent un autre statut à l'intérieur ou à l'extérieur du Cameroun d'aujourd'hui et celles qui veulent composer avec le système en place, la menace du chaos sécessionniste brandie par les autorités, ont eu provisoirement raison du mouvement. Néanmoins, le progressif retour au calme a été suivi d'un nouvel embrasement, le conflit muant en une insurrection armée. Depuis la fin 2017, la zone a connu une recrudescence d'accrochages violents entre une minorité d'activistes armés et les forces de sécurité, provoquant de nombreux morts des deux côtés, et des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés (ICG,

2019). Les élections présidentielles de 2018 sont venues compliquer la donne. Sa contestation a conduit à l'emprisonnement de M. Kamto en 2019, ce dernier affichant des positions plus conciliantes à l'égard des parties anglophones, puis au boycott des élections municipales et législatives de 2020 par l'opposition. La controverse, dramatiquement attisée par les réseaux sociaux, a pris un tour ethniciste, revivifiant la rivalité ancienne entre Bamilékés et Bétis/Bulus. Les tentatives de concession partielles du pouvoir avec en 2019 la tenue du Grand dialogue national puis l'adoption d'un statut spécial des deux régions anglophones ont fait long feu : chacun des acteurs campe sur ses positions (séparatisme, fédéralisme, régionalisme, décentralisation, statu quo), sans perspective de conciliation en vue.

Fin 2019, on comptait environ 3 000 morts et 170 villages détruits (ICG, 2020). 1,3 million de personnes avaient été affectées par les violences, 680 000 personnes déplacées internes, soit environ 15 % de la population (OCHA, 2019), tandis que 60 000 avaient fui au Nigéria. Sur la base d'un exercice de simulation, la Banque mondiale (2021) estimait les pertes économiques à environ 30 % du produit intérieur brut (PIB) des deux régions en 2019 (et un peu plus de 4 % au niveau national), par rapport à ce qui se serait passé sans la crise. Y a-t-il un « problème anglophone », comme l'affirmait le Premier ministre à Bamenda en 2017, ou au contraire celui-ci est-il une fiction comme le déclarait dans le même temps le ministre et secrétaire permanent du conseil national de sécurité, lui-même anglophone ?

L'objet de cet article est d'apporter des éléments de réponse à cette question récurrente qui se pose au Cameroun depuis l'indépendance, en mobilisant des données empiriques de première main pour l'étayer. Plus spécifiquement, on cherchera à savoir si les tensions des cinq dernières années (2016-2021) sont le seul fait de minorités agissantes et des élites politiques dans leur course au pouvoir, ou s'il existe un substrat profond qui divise la population, en explorant les lignes de fracture éventuelles. S'il existe une « identité anglophone » (Koenings et Nyamnjoh, 2003), comment celle-ci s'exprime-t-elle chez les citoyens ordinaires ? Avec un jeu de questions associées : dans quelle mesure le mode de fonctionnement des institutions répond-il aux aspirations de la population ? Existe-il un hiatus entre l'offre et la demande de démocratie qui serait source d'instabilité ? Les anglophones sont-ils réellement des citoyens de seconde zone, comme cela est souvent avancé ? Au quotidien, souffrent-ils plus que d'autres de discriminations en tout genre susceptibles d'expliquer un sentiment de déclassement souvent mis en avant ?

¹ Ecole nationale d'administration et de magistrature du Cameroun.

Les données mobilisées

Pour éclairer ces questions, cet article s'appuie principalement sur les données d'une enquête mise en œuvre fin 2014, donc avant la crise de 2016, auprès de la population du Cameroun. Cette enquête, qui porte sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (enquête GPS-SHaSA), a été réalisée par l'INS du Cameroun, avec l'appui scientifique des auteurs, et le soutien financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'enquête a été menée sur un échantillon de 5 044 personnes, représentatives de la population adulte du Cameroun, au niveau national, régional et suivant le milieu de résidence (urbain/rural). Les données apportent des informations précises et originales aussi bien sur l'expérience que sur la perception de la population quant au fonctionnement de la démocratie, à la confiance à l'égard des institutions publiques, aux aspirations des citoyens, à leur implication et à leur participation dans la prise de décisions, la criminalité, la violence, les conflits et leurs modes de résolution (INS, 2016). Concernant le jeu de variables objectives portant sur des expériences vécues par la population, le module GPS-SHaSA peut être considéré comme une extension au champ de la gouvernance des enquêtes de victimation déjà standardisées dans le domaine de la criminalité. Enfin, ce module thématique étant intégré à l'enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), les données GPS (expériences et perceptions) peuvent être croisées avec une très large palette de caractéristiques socio-démographiques, autorisant des désagréments au niveau le plus fin. Il s'agit de la plus grande enquête statistique jamais réalisée sur ce thème au Cameroun.

Le module GPS-SHaSA s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large couvrant l'ensemble du continent et dont le Cameroun est un des pays pilotes. Conduite par l'Union africaine depuis 2012, l'initiative GPS-SHaSA vise à développer des instruments de mesure de la Gouvernance, la Paix et la Sécurité, harmonisée à l'échelle de l'Afrique, à les expérimenter et à les institutionnaliser en tant que composante de la Stratégie d'Harmonisation de la Statistique en Afrique (SHaSA). Une méthodologie a été élaborée avec l'appui scientifique des auteurs (Razafindrakoto et Roubaud, 2015). Elle comprend entre autres, la conception d'un module d'enquête GPS, ce dernier ayant vocation à être greffé sur des enquêtes socio-économiques auprès des ménages conduites par les INS de chacun des pays. Cette technique reprend une méthodologie expérimentée pour la première fois par les auteurs en 1995 à Madagascar (Razafindrakoto et Roubaud, 1996), puis étendue par la suite à d'autres pays africains, asiatiques et latino-américains. Ces expériences ont permis de tester la robustesse de l'approche, en termes de représentativité et de fiabilité des résultats. Sa validité scientifique est aujourd'hui

largement reconnue au niveau international (Razafindrakoto et Roubaud, 2006 ; Herrera et al., 2007). Le module GPS-SHaSA a été conçu pour s'insérer dans le cadre normatif adopté par l'Union africaine (Charte africaine sur démocratie, Protocole sur la sécurité, Agenda 2063, Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ou MAEP², etc.) et par conséquent pour répondre au besoin de suivi de ses engagements. Mais les données produites peuvent aussi être utilisées à la fois au niveau national, en fonction des priorités locales, et au niveau international, notamment pour informer l'objectif de développement durable 16 (ODD16) sur la paix, la gouvernance et les institutions.

Si le module GPS-SHaSA constitue la source de données principale de cet article, nous mobiliserons à titre secondaire d'autres bases existantes au Cameroun ; au premier chef les trois vagues successives d'enquêtes Afrobaromètre réalisées en 2013, 2016 et 2018. Ces dernières nous permettront à la fois d'apprécier la cohérence et la robustesse des résultats mais aussi de fournir quelques éléments pour apprécier les dynamiques (de court terme) à l'œuvre. Deux points de méthode pour terminer cette section. D'abord et en dehors de ses aspects analytiques, la mise en regard des modules GPS-SHaSA avec les enquêtes Afrobaromètre fournit des éléments pour apprécier la fiabilité des résultats. Plus spécifiquement, elle permet de tester l'affirmation selon laquelle la gouvernance ne pourrait pas être mesurée de manière fiable par des enquêtes conduites par des institutions publiques, du fait d'un supposé manque d'indépendance de ces dernières. Une étude récente (Calvo et al., 2019), portant sur une dizaine de pays, montre que ce présupposé est faux : il n'existe aucun biais systématique en faveur du pouvoir en place dans les enquêtes conduites par les INS. Cette conclusion s'applique pleinement au cas du Cameroun.

Ensuite et plus fondamentalement pour cette étude, l'analyse de la « question anglophone » suppose que l'on soit capable de repérer les « anglophones » dans l'enquête et que le sous-échantillon ainsi constitué soit à la fois représentatif et en nombre suffisant pour fournir des mesures précises des indicateurs retenus. Le problème est d'autant plus exigeant en termes de données, que, comme on l'a souligné dans la section précédente, la partie anglophone est elle-même hétérogène : les populations du Nord-Ouest sont très différentes de celles du Sud-Ouest. L'enquête GPS-SHaSA est en fait la seule à ce jour à permettre de traiter cette question de manière satisfaisante. En effet, et la différence des enquêtes Afrobaromètre, elle est représentative au niveau des dix régions administratives du pays. Avec respectivement 459 et 389 observations pour chacune des deux régions, on peut non seulement calculer un agrégat fiable pour

² Le Mécanisme africain d'évaluation entre pairs (MAEP) est un instrument auquel adhèrent volontairement les États

membres de l'Union africaine en tant que mécanisme africain d'auto-évaluation.

l'ensemble anglophone, mais aussi distinguer légitimement ses deux parties, ce que n'autorisent en rien les enquêtes Afrobaromètre³. De plus, la situation du Cameroun offre un cadre quasi-expérimental idéal pour traiter le problème. En effet, les populations originaires de chacune des deux régions anglophones sont à la fois différentes entre elles et elles débordent sur deux régions limitrophes francophones. Ainsi, les *Grassfields* du Nord-Ouest appartiennent à la même famille linguistique et ethnique que les *Bamiléké* de l'Ouest. Symétriquement, les autochtones du Sud-Ouest peuplent également la région du Littoral voisine. *Bakweri* et *Douala* font partie du même ensemble *Sawa* (Monga, 2000) ; seule la fracture coloniale, arbitraire, sépare des deux sous-ensembles, ce qui en fait des points de comparaisons idéaux. D'ailleurs, l'hétérogénéité n'est pas propre à la partie anglophone ; elle est au moins aussi importante (sinon plus) en zone francophone (Roubaud, 1994). Encore une fois, la possibilité offerte par l'enquête GPS-SHaSA de désagréger les résultats par région (en distinguant milieux urbain et rural) est un atout unique pour nos analyses. Pour finir sur ces considérations méthodologiques, précisons que l'approche retenue ici s'appuie sur l'appartenance à une région ou une autre comme lieu de résidence. Ce choix, imposé par nos données, est par nature imparfait. Il ne nous permet pas d'appréhender le phénomène migratoire, par exemple les originaires anglophones qui résident en zone francophone et réciproquement. Heureusement ces flux

croisés restent secondaires et ne sont pas à même de remettre en question nos résultats les plus robustes. De plus, c'est bien à cette échelle régionale que la « question anglophone » est généralement posée. Ce qui ne nous empêchera pas d'affiner cette partition dans des travaux ultérieurs, quand les informations seront disponibles.

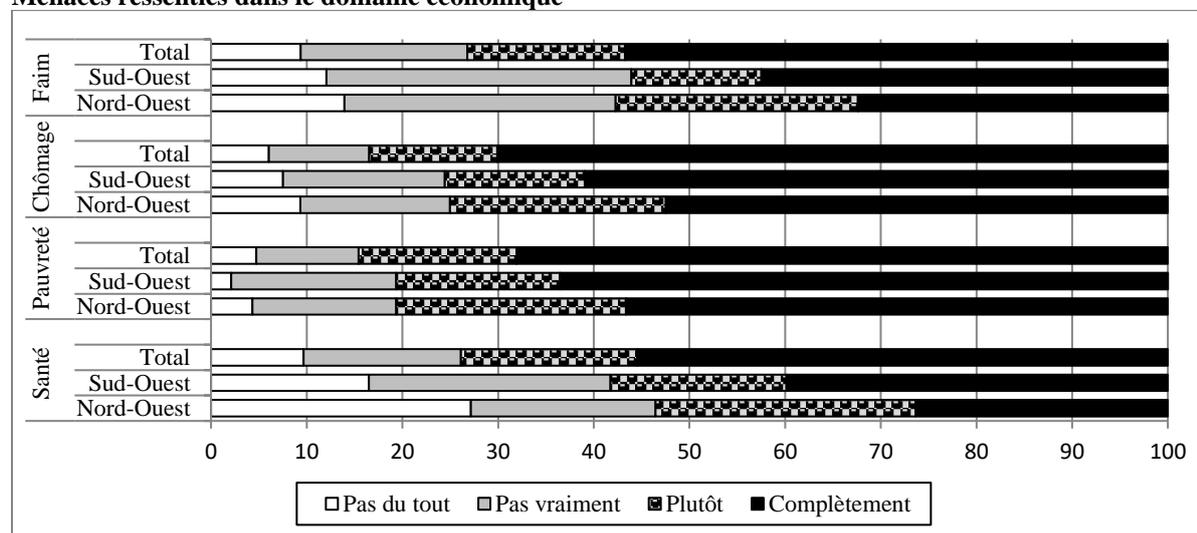
Quelle « question anglophone » ? Premiers regards sur les discriminations, la criminalité et l'insécurité

Une appréciation relativement plus favorable des conditions économiques ?

L'instabilité dans la zone anglophone est en train d'affecter durement l'économie dans la région. Mais on peut s'interroger sur la situation avant l'éclatement des troubles. Une des raisons mises souvent en avant dans la presse pour expliquer la crise est la marginalisation politique et économique des anglophones. Avant de s'intéresser à la façon dont les citoyens du Nord-Ouest et du Sud-Ouest jugent leur rapport au pouvoir politique, un coup de projecteur sur leur appréciation de leurs conditions de vie peut éclairer le diagnostic. Dans quelle mesure peut-on dire que les anglophones se sentent lésés sur le plan économique ?

Graphique 1

Menaces ressenties dans le domaine économique



Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS ; calculs des auteurs.

La question est formulée comme suit : Est-ce que les menaces suivantes [de A à N] vous inquiètent actuellement, dans votre vie quotidienne ?

Le profil de pauvreté monétaire et les indicateurs fournis par la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), à laquelle est greffé le module

GPS-SHaSA, montrent une situation très contrastée entre les deux régions (INS, 2015). L'incidence de la pauvreté en 2014 est faible dans le Sud-Ouest (18 %

³ En 2013 comme en 2016, les échantillons sont de 112 personnes pour le Nord-Ouest et de 88 pour le Sud-Ouest (respectivement 109 et 84 observations en 2017). Par

conséquent, les analyses complémentaires qui en seront tirées devront être prises avec les réserves de rigueur, comme des ordres de grandeurs plus que des estimations fiables.

contre 38 % au niveau national), alors qu'elle est très forte et s'est accrue dans le Nord-Ouest (passant de 51% à 55% de 2007 à 2014). Si on se réfère à cet indicateur, les anglophones appartiennent à deux régions économiques que tout oppose : le Sud-Ouest est l'une des plus riches (après les deux grandes villes de Douala et Yaoundé), tandis que le Nord-Ouest fait partie des plus pauvres (après l'extrême-Nord et le Nord qui comptent respectivement 74 % et 68 % de pauvres). Une étude récente de la Banque mondiale (2021) sur l'impact socio-économique de la crise confirme ce diagnostic⁴.

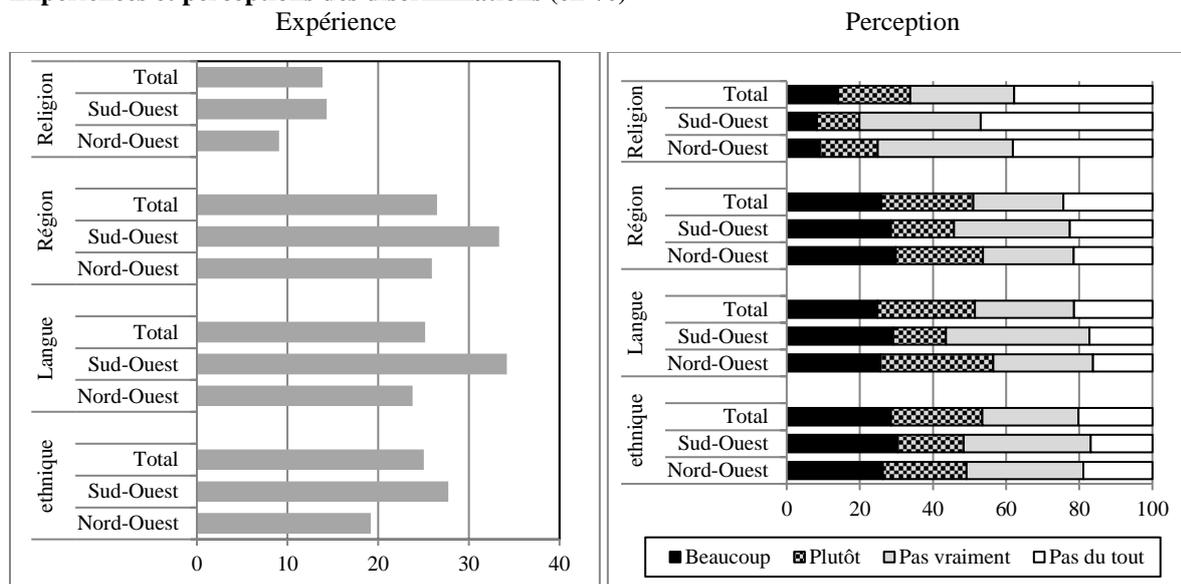
Paradoxalement, les habitants du Nord-Ouest, comme ceux du Sud-Ouest ressentent nettement moins les menaces liées au chômage, à la pauvreté, à la faim, ou aux risques de santé comparés au reste de la population du pays (Graphique 1). À titre d'illustration, alors que 57 % des camerounais déclarent s'inquiéter fortement au quotidien des menaces de la faim, ils sont beaucoup moins nombreux dans les régions anglophones (32 % dans le Nord-Ouest et 42 % dans le Sud-Ouest). Ces résultats tendent à infirmer l'existence à la fois d'un retard et d'un sentiment de marginalisation économiques (même si on constate des conditions objectivement plus difficiles dans le Nord-Ouest).

Les régions anglophones souffrent-elles plus de discriminations ?

Les performances économiques réelles comme l'inquiétude face aux risques économiques et sociaux, ne nous disent rien sur le sentiment d'être traités équitablement en tant que membres de la communauté nationale, notamment de la part des autorités. C'est pourtant à cette aune que les anglophones pourraient asseoir leurs revendications. Interrogés sur leurs expériences en matière de discriminations, la situation est contrastée. Les populations des deux régions anglophones ne semblent pas logées à la même enseigne. Si en moyenne, les habitants du Sud-Ouest se plaignent nettement plus souvent d'avoir été personnellement discriminés (surtout en fonction de leur langue et de leur origine régionale), ceux du Nord-Ouest en revanche sont moins souvent victimes de ces comportements discriminatoires que la moyenne nationale, y compris les régions francophones (Graphique 2). Au total, 68 % des anglophones se plaignent d'avoir dû subir au moins une forme de discrimination au cours de l'année, contre 60 % chez leurs homologues francophones. Ce résultat met plus en lumière un phénomène massif, généralisé à l'ensemble du pays, qu'un traitement inique ciblé sur les seuls ressortissants anglophones.

Graphique 2

Expériences et perceptions des discriminations (en %)



Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS; calculs des auteurs.

La question est formulée comme suit : Les gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à [cette caractéristique] ? Avez-vous été victime de ce type de discrimination ?

De plus, sur la base de leur propre expérience, ces derniers se déclarent un peu plus souvent victimes de discrimination (exclusivement due à une concentration de telles pratiques dans le Sud-Ouest). Leur perception

de la prégnance des discriminations dans le pays n'est pas significativement plus élevée que celles que dénoncent leurs concitoyens francophones. Ceux qui insistent sur l'importance des discriminations

⁴ « Prior to the crisis, the Northwest and Southwest regions did not lag behind the rest of the country in terms of economic and social outcomes » (World Bank, 2021).

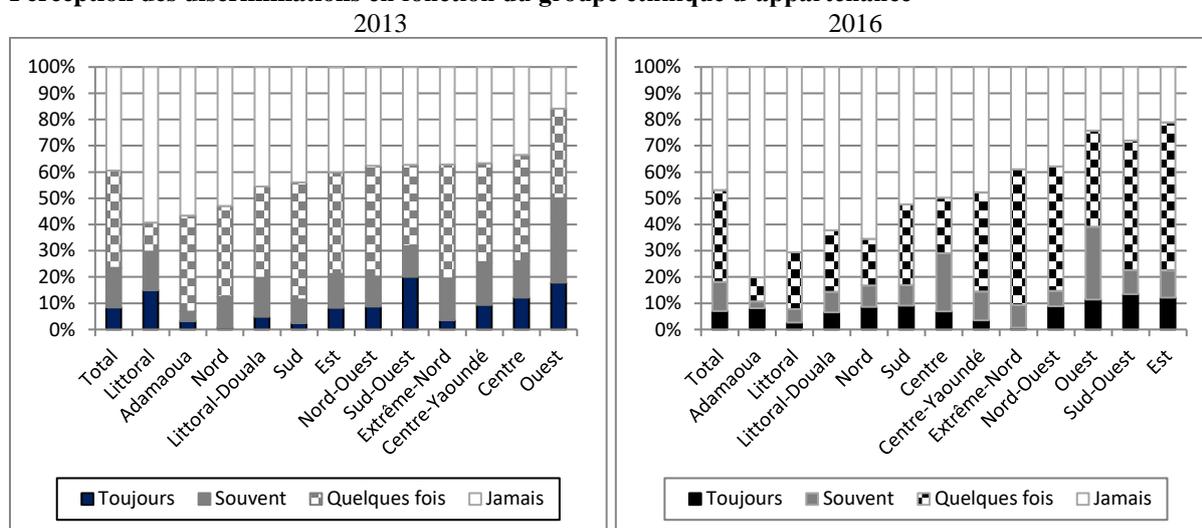
ethniques, régionales ou en fonction de la langue représentent 68 % des citoyens des régions anglophones et 66 % chez les francophones, des taux non significativement différents. Paradoxalement, les populations du Nord-Ouest qui ont été moins nombreuses à les subir directement ont une perception plus négative du phénomène (73 % considèrent que ces types de discrimination sont répandus). Ici, l'analyse confirme les grands classiques de la sociologie américaine sur la distinction entre « frustration absolue » et « frustration relative » (Merton, 1997).

Ce bilan contrasté de la situation des régions anglophones dans le concert national, qui ne nous permet pas à ce stade de confirmer l'existence d'une divergence radicale, est confirmée par les enquêtes

Afrobaromètre, dont on rappelle qu'à ce niveau de détail, il faut considérer leurs résultats plus comme des tendances globales que comme des résultats précis (voir plus haut, section 1.2). Quand il leur est demandé s'ils considèrent que leur groupe ethnique est traité injustement par le gouvernement, les résidents du Sud-Ouest et surtout du Nord-Ouest ne sont pas les plus nombreux à répondre par l'affirmative (Graphique 3). En 2013, ils étaient respectivement 32 % et 21 % à dénoncer ces pratiques (« toujours » ou « souvent »). En 2016, ces proportions avaient même régressé : elles n'étaient plus que de 22 % dans le Sud-Ouest et 15 % dans le Nord-Ouest, soit des taux très inférieurs à ceux observés dans l'Ouest, eux-aussi en régression (50 % en 2013 et 34 % en 2016), mais toujours de loin plus élevés.

Graphique 3

Perception des discriminations en fonction du groupe ethnique d'appartenance



Sources : Enquêtes Afrobaromètre 2013 et 2016 ; calculs des auteurs.

La question est formulée comme suit : A quelle fréquence est-ce que les [Insérez groupe ethnique du Répondant] sont traités injustement par le Gouvernement ?

Violences, insécurité et efficacité des forces de l'ordre : les régions anglophones se distinguent-elles ?

En mobilisant des données décrivant la situation deux ans avant les événements d'octobre 2016, on peut espérer décrypter le processus qui a progressivement conduit aux troubles qui secouent les régions anglophones. Il s'agit ici d'évaluer si la crise était latente et s'il est possible d'en identifier les prémisses avant qu'elle n'éclate. L'analyse de l'ampleur et de la nature des tensions intercommunautaires peut éclairer les éventuelles crispations entre différents groupes dans leur affirmation identitaire. Le niveau de tensions apparaît toutefois relativement limité en 2014 (Graphique 4). Certes, ils sont plus nombreux à invoquer des conflits dans leur localité dans le Nord-Ouest (19 %, avec un pic à 21 % en milieu rural) et en milieu rural dans le Sud-Ouest (17 % comparé à 11 % globalement au niveau national). Toutefois, d'une part, ces chiffres ne sont pas exceptionnels en comparaison

de ceux observés dans d'autres pays (30 % par exemple au Burundi et 25 % à Madagascar à la même période ; Razafindrakoto et al., 2016). D'autre part, les raisons mises en avant par la population pour expliquer ces tensions locales sont essentiellement les disputes territoriales ou les conflits agro-pastoraux pour le Nord-Ouest et la concurrence économique pour le Sud-Ouest. Ces raisons ne semblent pas avoir trait directement aux origines régionales ou aux différences linguistiques, opposant les communautés anglophones aux francophones ou aux autorités.

Mais c'est surtout la faiblesse relative des menaces ressenties qui vient conforter l'idée que le climat était plutôt calme avant la crise. Si au niveau national, 46 % de la population se déclare inquiète (« très » ou « plutôt ») par des violences intracommunautaires l'année de l'enquête, ils ne sont que 32 % dans le Nord-Ouest et 25 % dans le Sud-Ouest. De même, 64 % de l'ensemble de la population du pays s'inquiète des menaces de conflits armés, mais les répondants se

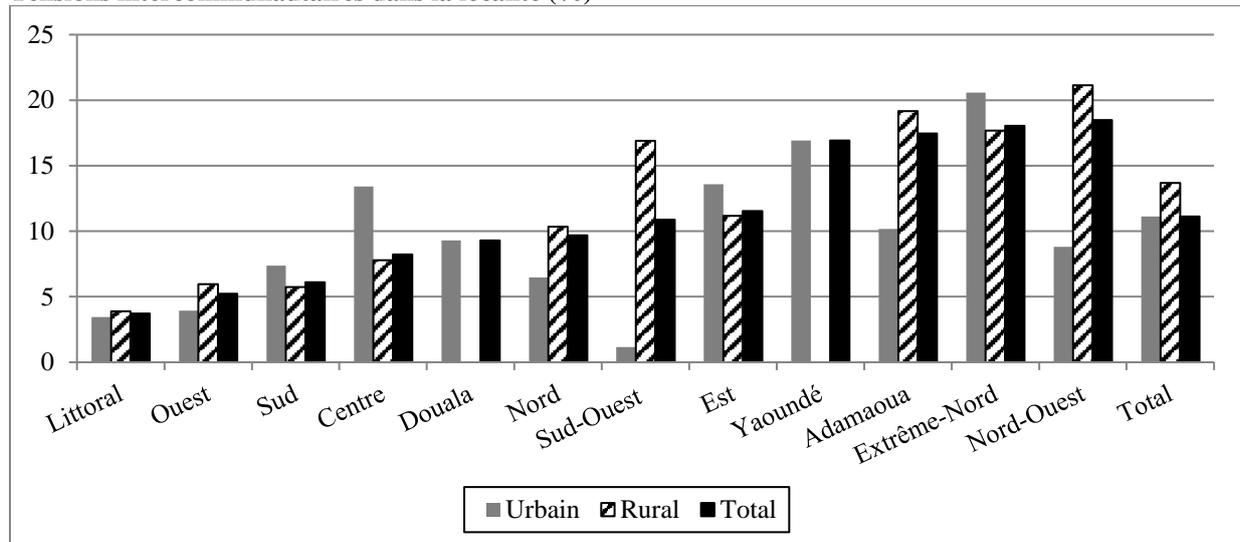
montrent plus sereins dans les deux régions anglophones (respectivement 41 % et 38 %).

L'incidence de la criminalité confirme l'état des lieux plutôt positif pour les régions anglophones (Tableau 1). Elles se situent dans ce domaine en-dessous de la moyenne nationale : respectivement 24 % et 27 % des habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest déclarent avoir été victimes d'au moins une forme d'atteinte aux biens ou aux personnes (contre 29 % en moyenne pour l'ensemble du pays). Parallèlement au niveau réel d'insécurité - tel qu'il est vécu par les citoyens, il convient de mesurer le sentiment d'insécurité, les deux

dimensions (expérience et perception) entretenant des liens complexes. Les résultats abondent et convergent toujours dans le même sens en ne relevant aucun indice particulièrement négatif pour les régions anglophones. Ces dernières ne se démarquent pas du reste du pays dans leur perception des risques de criminalité (que mettent en avant 29 % des anglophones contre 28 % au niveau national). Si le Nord-Ouest se différencie du Sud-Ouest avec une population plus anxieuse, au total, les menaces de violence criminelle sont nettement plus faiblement ressenties dans la zone anglophone (37 % seulement s'en inquiètent contre 60 % au niveau national).

Graphique 4

Tensions intercommunautaires dans la localité (%)



Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS ; calculs des auteurs.

La question est formulée comme suit : De nos jours, y a-t-il des tensions, des conflits ou des violences entre les différents groupes vivant dans votre localité ?

Dans une perspective plus large, le niveau de violence - qui ne se limite pas à la criminalité - et le sentiment d'insécurité dépendent pour une large part du comportement et des performances des forces de l'ordre (armée et police). Dans ce domaine et comme précédemment, le bilan est de nouveau mitigé (Tableau 2). Une majorité (56 %) de la population des deux

régions anglophones affiche sa confiance dans l'État pour assurer sa protection et un peu moins de la moitié (47 %) juge les forces de l'ordre efficace. Le Nord-Ouest se distingue avec des avis plus négatifs (les pourcentages correspondants sont respectivement de 50 % et 42 %). Ils sont systématiquement plus critiques que la moyenne nationale (69 % et 57 %).

Tableau 1

Incidence de la criminalité et du sentiment d'insécurité (%)

En %	Total	Total Hors 2 grandes villes	Ouest	Littoral	Nord- Ouest	Sud- Ouest
Atteintes aux biens et aux personnes :						
Incidence : Victimes d'au moins une forme (vol, effraction, agression, etc.)	28,6	25,9	20,5	28,8	27,3	23,9
Sentiment d'insécurité au quotidien :						
Menace ressentie : violence criminelle	59,6	57,8	62,5	47,5	44,0	29,3
Risque d'être victime de criminalité	27,7	27,4	21,7	29,9	34,3	23,0

Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : Au cours de 12 derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes ? Est-ce que les menaces suivantes vous inquiètent actuellement, dans votre vie quotidienne ? Estimez-vous probable que vous soyez victime de criminalité ?

Finalement, les habitants des deux régions ne se démarquent pas significativement du reste de la population quant au sentiment général d'insécurité. 69 % des anglophones déclarent se sentir globalement en sécurité contre 72 % au niveau national. Il s'avère toutefois qu'ils sont plus souvent les cibles de discriminations de la part des forces de l'ordre. Ainsi, 43 % des anglophones déclarent en avoir été victimes, soit un taux très élevé et surtout plus marqué qu'ailleurs (30 % au niveau national). De plus, les ressortissants du Sud-Ouest subissent plus fortement la corruption des

forces de l'ordre. 22 % déclarent en avoir été personnellement victimes contre 14 % au niveau national. Logiquement, c'est en zone anglophone que la dénonciation des discriminations pratiquées par les forces de sécurité (trois-quarts des habitants s'en font l'écho, contre 62 % pour l'ensemble du pays) et de leur corruption (autour de 90 % contre 84 %) est la plus massive. Ces résultats ne sont pas sans conséquence, comme on le verra plus loin, sur le niveau de confiance à l'égard des forces de l'ordre (armée et police).

Tableau 2

Efficacité réelle et perçue des forces de l'ordre (%)

En %	Total	Total hors 2 grandes villes	Ouest	Littoral	Nord-Ouest	Sud-Ouest
Discrimination par forces de l'ordre (perception)	62,1	59,4	59,1	65,6	74,2	76,3
Discrimination par forces de l'ordre (expérience)	30,1	30,8	31,0	28,7	39,4	48,1
Corruption des forces de l'ordre (perception)	83,5	81,0	83,7	89,1	93,1	89,8
Corruption des forces de l'ordre (expérience)	14,2	12,4	11,6	11,5	9,2	21,5
Efficacité globale des forces de l'ordre	56,5	58,0	60,2	55,8	42,3	53,3
Confiance en l'État pour la protection	69,0	72,2	68,7	59,8	49,9	64,0
Sentiment général de sécurité	72,0	73,1	79,5	79,9	70,2	66,4

Source : Module GPS-SHaSA, 2014, INS ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité ? Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination ? Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de ... (ici groupe ethnique) ? Dans quelle mesure les forces de l'ordre sont-elles impliquées dans la corruption ? Faites-vous confiance à l'État pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence ? Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez en sécurité ?

Un sentiment profond d'insatisfaction à l'égard du pouvoir : institutions, régime politique et identité nationale

Si sur de nombreux aspects les anglophones ne se distinguent pas substantiellement de leurs homologues francophones (ils ne vivent pas des difficultés plus aigües au quotidien, ni ne se montrent pas forcément plus négatifs), en revanche il est un domaine où la « question anglophone » prend corps : leur défiance massive à l'égard du pouvoir et des institutions publiques.

Interrogés sur la confiance qu'ils accordent à différentes entités publiques, émanations directes du pouvoir, les habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest se montrent systématiquement plus critiques que ceux des autres régions. La graphique 5 illustre ce fait pour l'administration en général (Graphique 5). Au niveau national, le sentiment de défiance est majoritaire. Certes, six personnes sur dix déclarent soit ne faire « jamais confiance » (18 %) ou seulement « parfois confiance » (42 %) aux services de l'administration

pris dans leur ensemble. Mais c'est le cas de 79 % dans le Nord-Ouest (respectivement 24 % et 55 %), et 75 % au Sud-Ouest (respectivement 20 % et 55 %) soit les taux observés les plus élevés du Cameroun. Plus grave encore, le rejet n'est pas seulement la marque d'un parti-pris ou d'une idée préconçue. En effet, il est encore plus massif chez ceux qui ont interagi réellement avec les services de l'État. Ainsi, parmi ceux qui ont été en contact avec l'administration au cours de l'année, ils sont respectivement 84 % et 82 % (pour le Nord-Ouest et le Sud-Ouest) à s'en défier. Ils sont d'ailleurs les seuls dans ce cas de figure. Dans toutes les autres régions, l'appréciation de ceux qui ont forgé leur opinion sur des expériences effectives est systématiquement plus positive que ceux qui s'en font une idée sans y avoir été personnellement confrontés (au moins dans l'année).

Cette méfiance généralisée se retrouve pour toutes les institutions détaillées dans le questionnaire, tout particulièrement les secteurs régaliens : justice, police, armée et administration fiscale (Graphique A1 en annexe). Les écarts les plus marqués touchent les forces de sécurité. 81 % des habitants du Nord-Ouest et 75 % au Sud-Ouest se méfient de la police, contre « seulement » 63 % au niveau national et 67 % pour le Sud, la région francophone la plus défiante. La situation

d'ensemble est meilleure pour l'armée puisque 66 % lui accordent leur confiance. Mais ça n'est le cas que de 43 % au Sud-Ouest et à peine 30 % au Nord-Ouest, où la méfiance domine largement. Cette fois, c'est l'Extrême-Nord qui suit les régions anglophones avec une population partagée en deux : 51 % font confiance aux forces armées.

Parmi les institutions identifiées dans l'enquête, les secteurs sociaux (éducation et santé) montrent un profil différent. Globalement et dans des proportions similaires, près de deux personnes sur trois leur accordent leur confiance (« toujours » ou « souvent »). Néanmoins, leur appréciation est très contrastée chez les anglophones. Alors que les services de santé publique sont particulièrement bien appréciés (jusqu'à 71 % des habitants du Nord-Ouest les plébiscitent, soit la deuxième région la plus favorable du pays), tel n'est pas le cas du système éducatif. Si les deux régions anglophones lui font majoritairement confiance (à raison de plus de 60 %), elles se situent néanmoins parmi les régions les plus critiques (avec l'Ouest). Ce jugement sévère s'explique aisément par les griefs récurrents à l'encontre des tentatives de « franciser » l'enseignement public (curricula et personnels). L'éducation fut, avec la justice, l'un des deux premiers secteurs à déclencher le mouvement de contestation de 2016 (voir section 1).

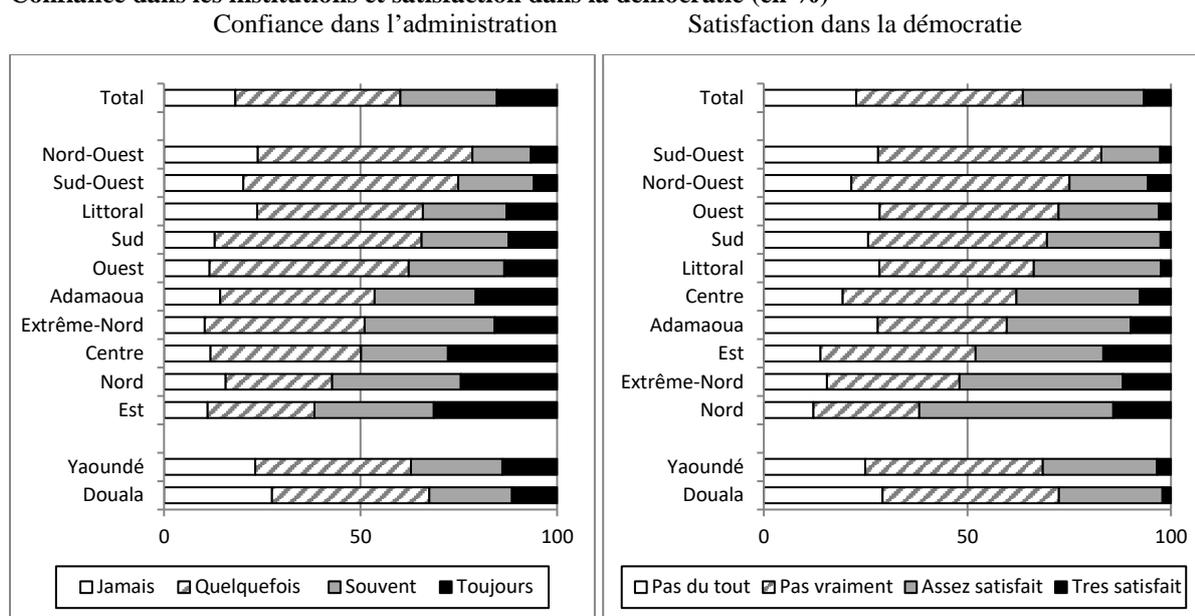
Ce sentiment désabusé à l'égard de l'appareil d'Etat reflète en fait une critique générale du régime en place. Elle se manifeste par un jugement extrêmement sévère sur le fonctionnement de la démocratie dans le pays (Graphique 5). Cette fois, la palme revient au Sud-Ouest. 28 % des résidents considèrent que la démocratie ne fonctionne « pas bien du tout », tandis

que 55 % affirment qu'elle fonctionne « plutôt mal », soit un total de 83 % d'opinions négatives. Le Nord-Ouest n'est pas en reste et arrive en deuxième position, trois adultes sur quatre se plaignant de dysfonctionnements démocratiques, généralisés ou sévères (respectivement 22 % et 54 %). L'insatisfaction massive à l'égard du fonctionnement démocratique trouve une traduction directe en termes de défiance à l'encontre des institutions politiques du pays comme l'illustre le graphique A2 en annexe. Une nouvelle fois, les deux régions anglophones sont à la pointe pour décrier aussi bien l'Assemblée nationale que la Commission électorale nationale. Les médias publics sont également aux premières loges de la défiance.

Comme on pouvait s'y attendre, le déclenchement de la crise et son traitement par le pouvoir ont considérablement dégradé la situation. Dans quasiment tous les domaines liés au fonctionnement démocratique, on assiste à un effondrement de l'appréciation des anglophones comme en attestent les données Afrobaromètre de 2018 (Lazar, 2019). Par exemple, alors qu'en 2016 52 % d'entre eux jugeaient que le Cameroun est une démocratie (42 % chez les francophones), il n'était plus que 12 % en 2018 (alors que cette proportion avait même augmenté à 45 % chez les francophones). La confiance notamment dans l'armée et la police est en chute libre. Autre illustration de cette fracture, en 2018, 81 % des anglophones déclaraient qu'ils jouissaient de moins de libertés qu'il y a quelques années contre seulement 22 % chez les francophones, dont 53 % affirmaient même qu'ils avaient plus de liberté.

Graphique 5

Confiance dans les institutions et satisfaction dans la démocratie (en %)



Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : En général, êtes-vous satisfait de la manière dont fonctionne la démocratie au Cameroun ? Faites-vous confiance aux institutions suivantes [liste] ?

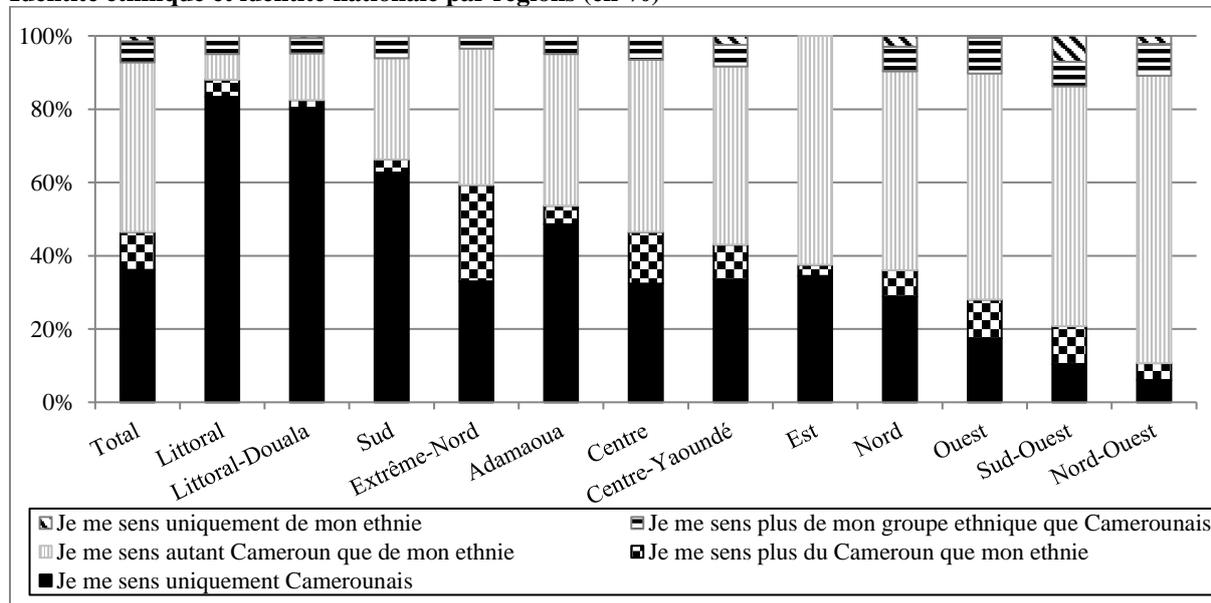
Ces perceptions négatives de défiance et d'insatisfaction font clairement peser un risque à la nation camerounaise. Il apparaît d'autant plus menaçant que, se considérant comme des citoyens de seconde zone, mal-aimés du pouvoir, les anglophones pourraient être incités à se détourner de la communauté nationale. Cette hypothèse n'est pas seulement une conjecture, mais peut être directement validée dans les enquêtes. Lorsqu'on leur demande à quelle communauté ils se sentent les plus fiers d'appartenir, les anglophones sont de loin les moins nombreux à se revendiquer Camerounais avant tout (Graphique 6). En 2013, à peine 10 % au Sud-Ouest et 6 % au Nord-Ouest disent « *Je me sens uniquement Camerounais* », contre 36 % au niveau national. Même si on y ajoute ceux qui, tout en reconnaissant l'importance de leur affiliation ethnique, placent leur identité nationale au-dessus, seule une petite minorité place cette dernière au premier rang (respectivement 20 % et 11 %), alors qu'ils sont près de la moitié dans la population de l'ensemble du pays et jusqu'à 88 % chez leurs homologues du Littoral. Dans l'ordre de l'attachement complexe à l'identité nationale, ce sont les résidents de la région de l'Ouest qui se montrent les plus partagés en zone francophone, mais dans une moindre mesure. Incidemment, ces résultats mettent en lumière l'existence d'une question « *Bamiléké* », mise en avant par de nombreux auteurs (Onana, 2005), que la crise

politique dérivée de l'élection présidentielle de 2018 est venue aggraver.

Ces résultats appellent néanmoins deux commentaires additionnels. Premièrement, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur l'interprétation de la dynamique : est-ce parce que les anglophones sont historiquement moins attachés au pays, qu'ils sont aussi plus critiques à l'égard du pouvoir, ou au contraire, est-ce parce qu'ils perçoivent une inégalité de traitement qu'ils sont incités à se détacher de la communauté nationale ? Nous ne disposons malheureusement pas de données dans le temps pour nous permettre de trancher sur le sens de la causalité. Deuxièmement, et c'est probablement le fait le plus important et positif pour l'avenir du Cameroun, le moindre attachement des anglophones à l'identité nationale ne se traduit pas par le primat d'une quelconque identité ethnique, mais par un équilibre entre les deux. Ainsi, à peine 7 % des ressortissants du Sud-Ouest, et juste 2 % de ceux du Nord-Ouest affirment qu'ils « *se sentent uniquement de leur ethnité* », tandis que 7 % et 9 % respectivement font passer leur groupe ethnique avant leur identité nationale. C'est à peine plus que la moyenne nationale. En fait, les anglophones se caractérisent avant tout par une proportion massive, la plus élevée de toutes les régions, à s'identifier « *autant du Cameroun que de leur ethnité* » (à 65 % et 87 % respectivement).

Graphique 6

Identité ethnique et identité nationale par régions (en %)



Source : Enquête Afrobaromètre 2013 ; calculs des auteurs.

En 2018, date de la dernière enquête Afrobaromètre dont les données sont disponibles, le sentiment d'appartenance nationale s'est maintenu à un niveau très bas chez les ressortissants du Sud-Ouest (16 %), mais il a diminué sensiblement chez ceux du Nord-Ouest, pour descendre à moins de 6 %. Plus grave, ce délitement fait tache d'huile en zone francophone, au premier chef dans les régions de Douala et du Littoral,

Ainsi, en 2013 ces deux régions étaient les plus « patriotiques » avec plus de 80 % de leurs résidents se déclarant avant tout Camerounais (exclusivement ou principalement). En 2018, ce chiffre ne dépasse plus 50 %, soit un recul de plus de 30 points. Il n'est bien sûr pas légitime d'imputer cette baisse à la seule crise en région anglophone, mais il est clair que cette dynamique de repli sur les identités ethniques menace

l'unité nationale. Les premiers résultats de la dernière enquête Afrobaromètre conduite début 2021 dont les données ne sont pas encore accessibles qui font état d'une baisse de 15 points de pourcentage de l'identification nationale en trois ans (de 35 % à 20 %) en sont la manifestation la plus récente (Fansi et Mounkala, 2021).

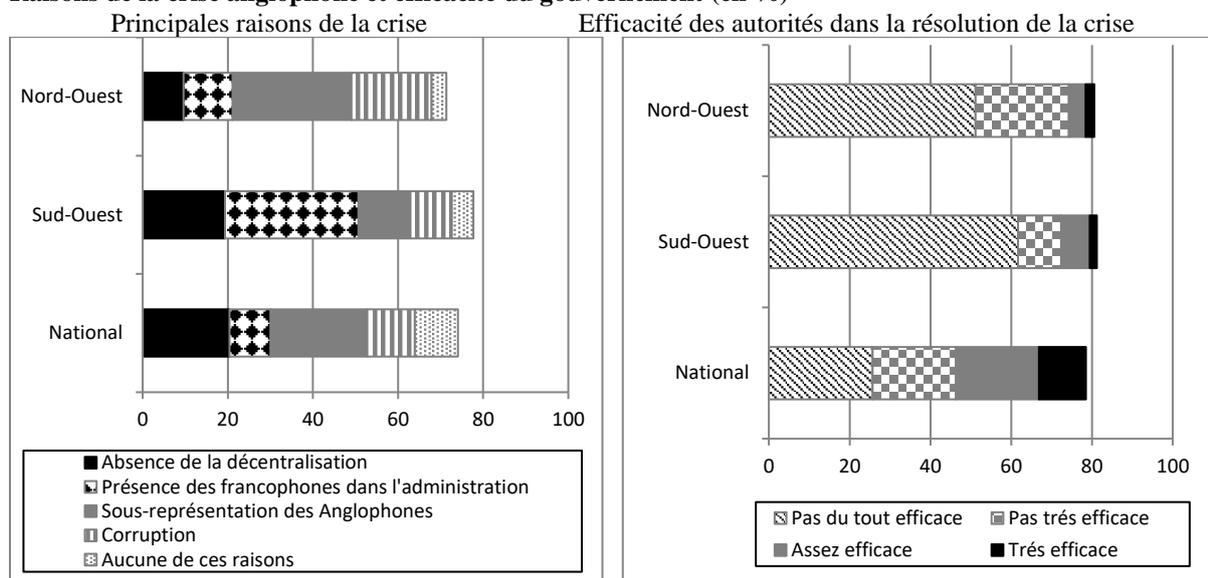
D'ailleurs la crise anglophone a été jugée suffisamment grave pour que l'équipe camerounaise de l'enquête insère deux questions spécifiques à ce sujet dans l'enquête de 2018 : sur les raisons de la crise et sur l'efficacité du gouvernement dans sa résolution. En premier lieu, parmi les modalités proposées, la sous-représentation des anglophones dans l'administration (et son pendant, la présence des francophones) est massivement décriée par 40 % des deux régions. Mais ce problème est également reconnu par l'ensemble du pays, puisqu'ils sont un tiers à l'invoquer au niveau

national. Dans le Nord-Ouest, la corruption est particulièrement dénoncée (20 %). On notera qu'environ un quart de la population, anglophone ou francophone n'a pas répondu à la question, essentiellement parce qu'ils déclarent ne pas connaître l'origine du problème.

En second lieu, les autorités sont massivement décriées pour leur incapacité à régler la crise. Ainsi les trois quarts des ressortissants des régions anglophones les jugent soit très inefficaces soit inefficaces, une critique particulièrement virulente dans le Sud-Ouest. Il convient de noter que si les anglophones sont plus nombreux à se plaindre, c'est l'ensemble des citoyens qui doute de la capacité ou de la volonté des autorités à trouver une issue à la crise, puisque si un tiers de la population les trouve plutôt efficaces, une majorité de 47 % est convaincue du contraire.

Graphique 7

Raisons de la crise anglophone et efficacité des autorités (en %)



Source : Enquête Afrobaromètre 2018 ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : *Quelle est la cause principale de la crise dans les régions anglophones ? Le gouvernement est-il efficace dans la résolution de la crise ?*

Conclusion

En établissant un état des lieux partant de l'expérience et de la perception des citoyens en matière de gouvernance et de sécurité avant le début des troubles qui ont éclaté à la fin 2016, cet article s'est employé à éclairer les soubassements de la crise anglophone. Sur le front méthodologique, nous montrons le bien-fondé de l'outil d'enquête GPS. La nature des problèmes portant essentiellement sur les questions de gouvernance, seul ce type d'approche permet de les identifier. La nouvelle vague d'enquêtes GPS réalisée en 2021 viendra en conforter la validité et enrichir le diagnostic porté sur l'évolution de la situation.

Sur le front analytique, les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'apparaissent initialement pas

« brimées », du point de vue socio-économique, par rapport à leurs homologues francophones. Il convient d'ailleurs de noter que bien que regroupées ici pour les besoins de l'étude, elles ont des caractéristiques économiques très différenciées dans de nombreux domaines, qui les rapprochent plus d'autres régions que d'un ensemble anglophone homogène. Leurs performances économiques, ou en matière de respect des droits civils et politiques, ne se démarquaient pas toujours par des résultats significativement plus négatifs que le reste du pays. En 2014, le bilan était même plutôt plus favorable en termes de criminalité ou de sentiment d'insécurité de tous ordres (économiques ou sécuritaires). Toutefois, ce diagnostic est à nuancer. Les avis des anglophones étaient plus critiques sur un certain nombre de points. En témoigne la dénonciation du comportement et de

l'efficacité des forces de l'ordre, et en particulier, des discriminations dont ces dernières sont déclarées responsables.

Si la situation économique et sécuritaire était contrastée et ne permettait pas d'identifier l'existence d'un « problème anglophone » ancré dans des pratiques discriminatoires systématisées (au moins au déclenchement de la crise), elle s'accompagnait en revanche d'un sentiment de profonde insatisfaction des deux régions anglophones à l'égard des autorités du pays et de l'appareil d'État. Au vu du niveau et de l'étendue de la défiance à l'égard du pouvoir et des différentes institutions étatiques, il ressort clairement que la « question anglophone » n'est pas seulement mise en épingle par un groupe minoritaire d'agitateurs politiques mais elle reflète un sentiment très largement partagé par les populations des régions concernées. Certes, à l'image des acteurs plaçant la cause anglophone, divisés quant à leur revendication, la situation n'est pas homogène et les difficultés vécues ou simplement perçues ne sont pas uniformes, entre les deux régions, et à l'intérieur de chacune. Si la marginalisation de la zone anglophone ne se traduisait pas forcément clairement en termes économiques, le sentiment de relégation dans l'ensemble national était une réalité incontournable. Il s'accompagnait d'une défiance massive par rapport aux institutions publiques et au système politique. En d'autres termes, c'est le mépris du régime de Yaoundé pour les spécificités linguistiques, culturelles, politiques et historiques des régions anglophones qui était la source principale du malaise anglophone, au-delà de facteurs économiques, sociaux dont l'analyse ne montre aucun syndrome anglophone spécifique.

Le mécontentement réel et partagé par la grande majorité des habitants de la zone anglophone ne saurait être ignoré. C'est d'autant plus nécessaire que, si à l'origine, les anglophones n'étaient pas toujours dans une position défavorable, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Après cinq ans de crise ouverte, tous les indicateurs sont passés au rouge : la confiance s'est effondrée et les impacts socio-économiques sont massifs. Les griefs doivent donc impérativement être pris en compte par quiconque souhaiterait sincèrement résoudre durablement le problème. Plutôt qu'une fin de non-recevoir, voire le confinement dans une stratégie purement répressive, l'ouverture d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs pouvant représenter la population des deux régions est un préalable susceptible d'éviter que la situation ne s'aggrave encore. Ces interlocuteurs ne se limitent pas à ceux qui sont actifs dans la rébellion et qui s'expriment par la violence. Dans tous les cas, la situation actuelle montre que si les origines de la crise remontent loin dans le passé (colonial), cette crise perdure. La stratégie adoptée jusqu'à ce jour, notamment la mise sous le boisseau de la question dans l'espoir que les ressentiments disparaissent, n'a pas permis de la résorber, bien au contraire. Reconnaître les racines historiques du conflit et le sentiment diffus qu'expriment aujourd'hui de façon de plus en plus explicite les anglophones de ne pas pouvoir faire entendre leurs voix, avec des manifestations chaque jour plus violentes, tel est le défi auquel les autorités sont confrontées. Ce n'est rien moins que l'avenir de la nation camerounaise qui est en jeu.

Références bibliographiques

Aerts J.-J., Cogneau D., de Monchy G., Herrera J. et Roubaud F. (2000), *L'économie camerounaise : un espoir évanoui*, Karthala, col. Les Afriques, Paris.

BAD (2021), *Performances économiques en Afrique 2021*, Banque africaine du développement, Abidjan.

Bayart J.-F. (1985), *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Po, 2^e édition.

Calvo T., Razafindrakoto M. and F. Roubaud (2019), "‘Fear of the state’ in governance surveys? Empirical evidence from African countries", *World Development* 123.

Chauvin S. (2012), « Cameroun : les enjeux de la croissance », *Macro-économie et Développement* No.6, AFD, Paris, Novembre.

Eboko F. et P. Awondo (2018), *Cameroun : l'Etat stationnaire*, Politique Africaine, 2018/2, No.150, Dossier spécial.

Fansi F. et R. Mounkala (2021), *Plus d'unité que de division ? Au Cameroun, les avis sont partagés*, Dépêche Afrobarometer No. 479, septembre.

Herrera J., Razafindrakoto M. and F. Roubaud (2007), "Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from household surveys in sub-Saharan Africa and Latin America", *International Statistical Review*, 75(1), 2007, p.70-95.

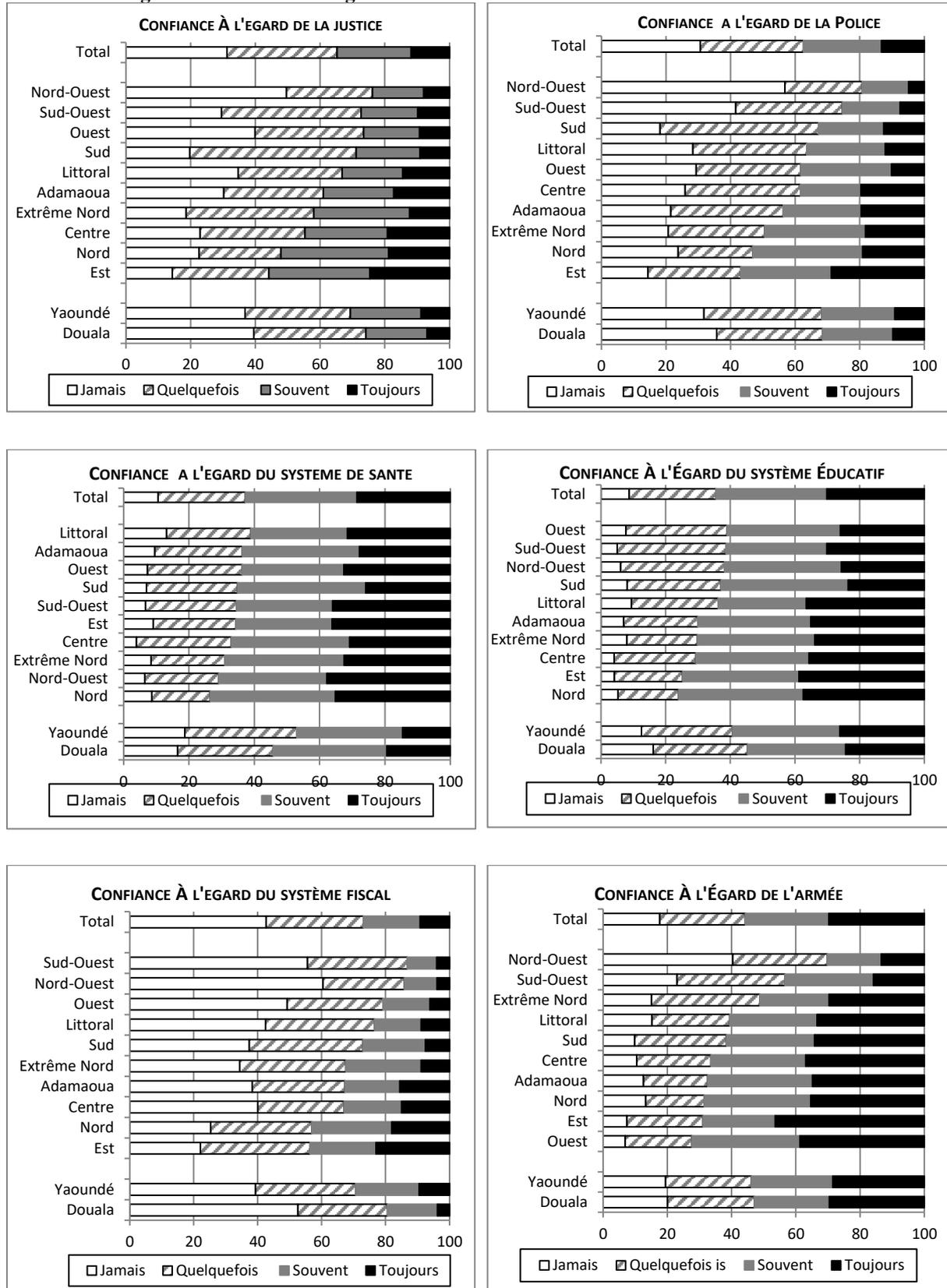
ICG (2017), « Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins », *Rapport Afrique* No. 250, International Crisis Group, Bruxelles, août.

- ICG (2019)**, « Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers », *Rapport Afrique* No.272, International Crisis Group, Bruxelles, mai.
- ICG (2020)**, « Apaiser les tensions ethno-politiques au Cameroun, en ligne et hors ligne », *Rapport Afrique* No.295, International Crisis Group, Bruxelles, décembre.
- INS (2015)**, *Quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM4) : tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014*, Institut National de la Statistique, Yaoundé, décembre.
- INS (2016)**, *Statistiques sur la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Cameroun en 2014*, Institut National de la Statistique, DIAL, PNUD, Yaoundé.
- Jacques B. (1972)**, *Les Camerounais occidentaux : la minorité d'un Etat bicommunautaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Joseph R. A. (1977)**, *Radical Nationalism in Cameroon*, Oxford University Press, Oxford. Traduction, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, (préface de Jean-François Bayart), Paris, Karthala.
- Kamé B.P. (2018)**, *La crise anglophone au Cameroun*, L'Harmattan, Paris.
- Kenfo J. T. (2017)**, « Le « problème anglophone » au Cameroun. La réponse par le processus participatif au développement territorial », *Thinking Africa*, Note de Recherche No.29, juillet, pp. 1-14.
- Koenings P. and F. B. Nyamnjoh (2003)**, *Negotiating an Anglophone Identity*, Brill Editions, Leiden.
- Lazar M. (2019)**, *Cameroon's Linguistic Divide Deepens to Rift on Questions of Democracy, Trust, National Identity*, Afrobarometer Dispatch 283, mars.
- Le Vine V. T. (1987)**, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence africaine, 1984
- Médard J.-F. (1991)**, *Etats d'Afrique*, Karthala, Paris.
- Merton R. K. (1997)**, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin.
- Monga Y. (2000)**, "Au village": Space, culture and politics in Cameroon", *Cahiers d'Etudes Africaines* 160, 2000, pp. 723-749.
- Nyamnjoh F. B. (1999)**, "Cameroon: A Country United by Ethnic Ambition and Difference", *African Affairs*, 98(390): 101-118, 1999.
- Nyamnjoh F. B. (2017)**, *Literature list on the Anglophone crisis and Internet shutdown in Cameroon*.
- OCHA (2019)**, *Cameroon: North-West and South-West*, Situation Report 12. New York: OCHA.
- Onana J.-B. (2005)**, « Bamiléké vs Cameroun ? », *Outre-Terre*, vol. 11, No.2, 2005, pp. 337-344.
- Razafindrakoto M. et F. Roubaud (2015)**, « Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Statéco* No.109, 2015, p.122-158.
- Razafindrakoto M. and F. Roubaud (2006)**, « Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from the 1-2-3 surveys in francophone Africa », *African Statistical Journal*, Vol. 2, May 6, p. 43-82.
- Razafindrakoto M. et F. Roubaud (1996)**, « Ce qu'attendent les Tananariviens de la réforme de l'Etat et de l'économie », *Politique africaine*, No.61, p.54-72.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. et E. Sentamba (2016)**, « Expériences, perceptions et aspirations citoyennes à l'aube de la crise au Burundi », *Revue Tiers Monde*, No.228, p. 67-100.
- Roubaud F. (1994)**, « *La question ethnique sur le marché du travail à Yaoundé : discrimination ou solidarité* », DIAL Document de travail, DT/1994-13, Paris.
- Roubaud F. (1994)**, « Le " modèle " de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance harmonieuse à la crise structurelle », in G. Courade (dir.), *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, chapitre 2, Karthala, Paris, pp. 52-72.
- World Bank (2021)**, *The Socio-Political Crisis in the Northwest and Southwest Regions of Cameroon: Assessing the Economic and Social Impacts*, World Bank Editions, Washington.

ANNEXES

Graphique A1

Confiance à l'égard des institutions régaliennes et des services sociaux

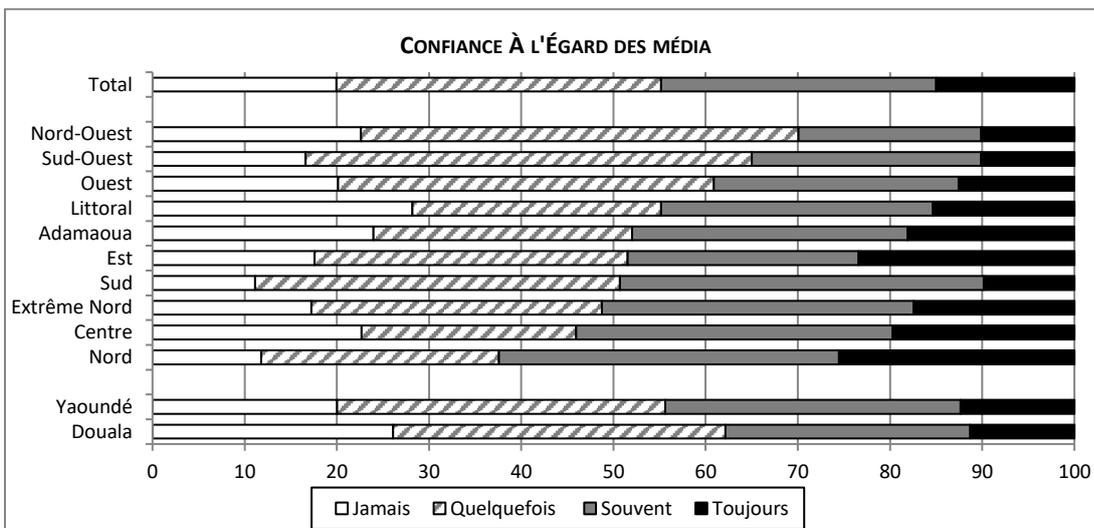
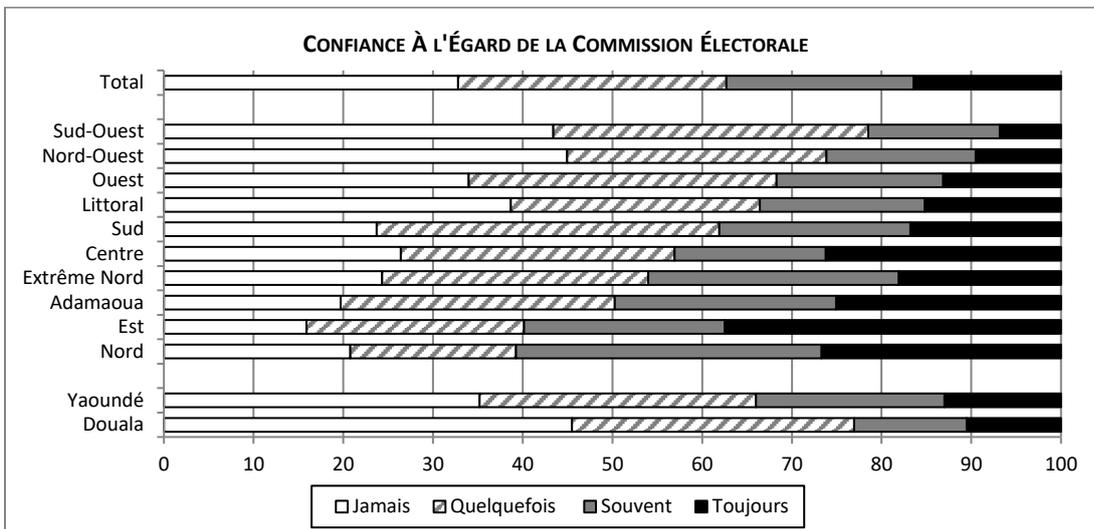
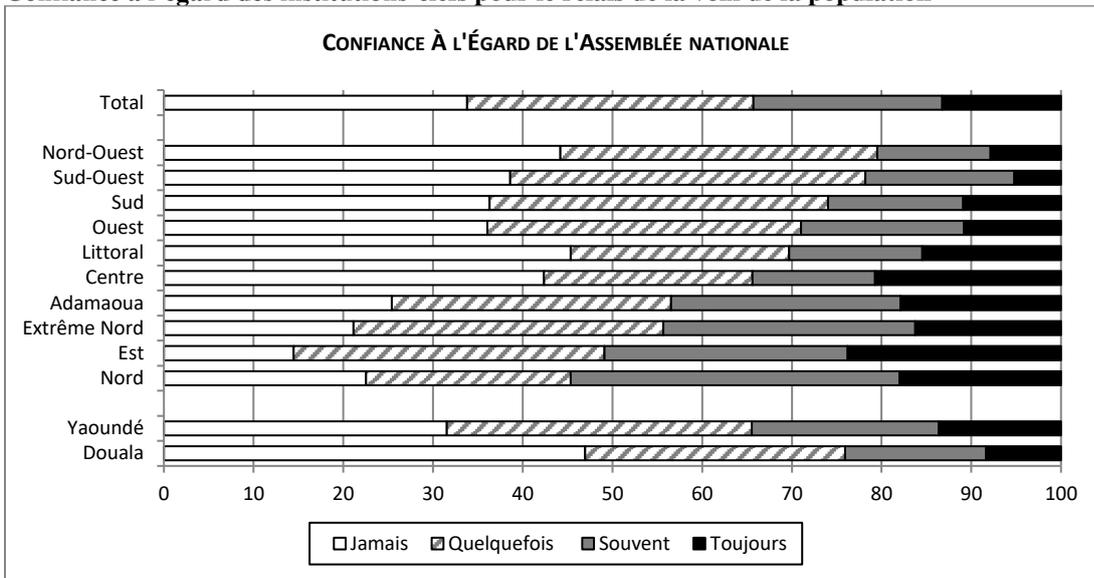


Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : Faites-vous confiance aux institutions suivantes [liste] ?

Graphique A2

Confiance à l'égard des institutions-clés pour le relai de la voix de la population



Source : Module GPS-SHaSA 2014, INS; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : Faites-vous confiance aux institutions suivantes [liste] ?

Sentiment d'insécurité et profil des victimes de la criminalité au Mali de 2014 à 2020

S. Cissé, A. Coulibaly, D. A. Fané, S. Haïdara et A. Sougané*

Le conflit doublé d'une crise politique et sociale auquel est confronté le Mali depuis 2012 a été l'objet de nombreuses études en sciences sociales. En revanche, relativement très peu de choses sont connues concernant la violence d'ordre criminel non létale, son évolution depuis le début de la crise et comment la population y fait face. Cet article permet de combler ces lacunes en utilisant les données des modules d'enquête Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) intégrées à l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) collectée annuellement auprès des adultes résidant au Mali depuis 2014. Étant donné la précision sans pareille des données GPS, nous établissons aussi un profil des victimes de la criminalité au Mali. Malgré un niveau de sentiment d'insécurité de la population très élevé et croissant, les taux de victimation ont continuellement baissé au Mali jusqu'en 2019. L'année 2020 met un coup d'arrêt à cette dynamique positive et active des signaux d'alarmes. Les infractions sont rarement rapportées aux autorités publiques et nous essayons d'en saisir les raisons possibles. Les femmes, les individus n'ayant suivi aucun enseignement scolaire et les membres de ménages pauvres notamment ont une probabilité moindre d'être victimes de la criminalité en général. Les résidents des régions de Mopti, Tombouctou et Gao sont plus exposés.

Introduction

Dans le monde, l'Afrique est le continent avec le taux moyen de cambriolages et d'agressions le plus élevé, elle occupe la deuxième place en ce qui concerne les vols à main armée (ONUDD, 2005). Selon le même rapport, les taux de victimation (cf. encadré sur les définitions) en Afrique étaient de 8 % pour les cambriolages, de 6 % pour les agressions et de 4 % pour les vols à main armée.

Le conflit en cours depuis 2012 au Mali doublé d'une crise sociopolitique et territoriale marqués par trois coups d'État militaire en moins de dix ans, a intensifié le climat d'insécurité. Cette situation préoccupante expose les populations à des vols à main armée, à des agressions physiques et sexuelles, conduisant ainsi à des déplacements forcés de population. Cela constitue autant d'obstacles au développement local.

Au regard des conséquences de ces phénomènes, le gouvernement du Mali a adopté certaines mesures pour lutter contre l'insécurité, notamment :

- la loi d'orientation et de programmation militaire et celle relative à la sécurité intérieure (LPSI),
- le décret N°401-P/RM du 09 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la réforme du secteur de la sécurité,
- le Plan cadre 2018-2024 relatif aux rapports de collaboration entre les forces de sécurité et la population,
- la mise en place des numéros verts de la police et de la gendarmerie nationales et du Centre de Coordination.

Cependant, et malgré les accords de paix d'Alger et de Ouagadougou signés en 2013 et 2015, les violences continuent à s'intensifier depuis 2016. Cela a fait l'objet de nombreux travaux de recherche en sciences politiques, en sociologie et en économie (Calvo et al., 2020 ; Benjaminsen et Ba, 2021).

Toutefois, on ne sait que peu de choses sur l'état de la criminalité au Mali. Cela est dû au moins pour partie à la difficulté d'identifier les violences d'ordre criminel et de les différencier des violences d'ordre politique

Siaka Cissé siakacisse79@gmail.com, Aminata Coulibaly coulibaly.amina@gmail.com, Daouda Aba Fané fanedaoudaaba@yahoo.fr, Sékou Haïdara h.sekou@yahoo.fr sont statisticien-ne:s à l'Institut national de la statistique du Mali (INSTAT) et Arouna Sougané sougane_arouna@yahoo.fr est directeur général de l'INSTAT et chercheur affilié à l'équipe IRD-Dial.

(voir l'article de Marc-Antoine Pérouse de Montclos de ce numéro spécial). Cet article a pour but d'éclairer de façon objective le pouvoir central, local et la société civile en matière de victimation, de sentiment d'insécurité et de perception de l'efficacité des forces de l'ordre au Mali entre 2014 et 2020. Touchant généralement une proportion bien plus large de la société, le sentiment d'insécurité affecte les décisions, les comportements des individus, représentant ainsi un coût plus grand que la délinquance elle-même (Rockmore, 2017 ; Tapsoba, 2020). Cet article fait suite à un rapport sur les violences publié par l'INSTAT, l'Institut national de la statistique malien (Cissé, et al., 2019; INSTAT, 2018).

Selon ce rapport, la population exprimait son inquiétude face à la délinquance de façon croissante entre 2014 et 2018, alors que l'on observait une baisse des taux de victimation sur la même période. La victimation concernait moins de 3 % des adultes en 2018, les vols aussi bien à l'intérieur du domicile qu'à l'extérieur constituaient alors les atteintes les plus répandues au Mali, suivis des agressions physiques et les actes de vandalisme.

La présente étude cherche à mettre à jour les résultats de cette précédente publication et l'étendre à l'identification des profils des victimes. La première partie de cet article est consacrée à une brève revue de la littérature. La deuxième partie présente les données et la méthodologie utilisées. La troisième partie discute les résultats. D'abord, sous la forme de statistiques descriptives, nous présentons le niveau et l'évolution de la délinquance ressentie et vécue ; les menaces et détention d'armes et les taux de déclarations des infractions aux forces de l'ordre ; la confiance à l'égard de l'État concernant la protection des citoyens ; l'opinion critique envers les forces de l'ordre sur les discriminations et la corruption. Dans un second temps, nous questionnons, sous la forme d'une analyse économétrique, les déterminants principaux de la victimation. Dans la dernière partie, nous discutons les résultats et proposons des pistes d'analyses futures.

Définitions

Victimation : fait d'être victime d'une atteinte visant ses biens ou ceux de son ménage, ou sa personne.

Délinquance/criminalité : ensemble des infractions et délits commis dans un pays ou une région donnée.

Infraction : l'article 2 du code pénal de la République du Mali répartit les infractions en trois catégories : les crimes, les délits et les contraventions.

Délit : au sens juridique, le délit est une infraction jugée par les tribunaux correctionnels du pays (Code de procédure pénale du Mali).

Revue de littérature

L'étude sur les déterminants de la criminalité est assez ancienne (Durkheim, 1893) mais elle a connu un renouveau en sciences économiques avec la parution

des travaux de Becker (1968). Ce dernier justifie son étude par le fait que la criminalité est un coût pour la société, tant du point de vue financier que d'un point de vue humain, et qu'il convient de tenter d'en comprendre les fondements afin d'en réduire le phénomène. Dans un modèle microéconomique d'agent rationnel, Gary S. Becker modélise la décision de commettre une infraction comme le résultat d'une analyse coût-bénéfice. Le faible coût d'opportunité de commettre une infraction, du fait d'une autorité publique relativement moins présente, de peines peu appliquées ou d'un marché du travail défaillant par exemple, augmente la probabilité de la criminalité. Ainsi, la pauvreté et les inégalités sont deux facteurs déterminants de la criminalité. Plusieurs travaux ont établi un lien entre la pauvreté et la criminalité. Sharkey et al. (2015) ont révélé que la relation entre la pauvreté et la criminalité n'est pas toujours directe mais le fait de vivre dans la pauvreté rend la délinquance et la probabilité d'être victime beaucoup plus élevée.

En sociologie, deux théories expliquent principalement la victimation : la théorie des modes de vie adoptés (en anglais « *lifestyle-exposure theory* ») et la théorie des activités de routine (« *routine activities theory* »). Selon la première, les différences démographiques entre les populations victimes ou non de la criminalité trouveraient leur origine dans le mode de vie des individus, de leur exposition aux lieux plus dangereux à des moments plus dangereux. La seconde, proche de la première, se différencie par sa volonté d'expliquer les variations des taux de victimation dans le temps plutôt qu'entre groupes sociaux (Meier et Miethe, 1993). Les théories des activités de routine mettent l'accent sur « l'exposition ». Les différences dans la probabilité d'être une victime s'expliquent ainsi par des différences de modes de vie des victimes potentielles. Les variables individuelles telles que le sexe et l'âge ainsi que l'emploi et le statut matrimonial, en combinaison avec certaines caractéristiques du chef de ménage sont autant de déterminants de la victimation. L'argument de « l'exposition » est soutenu par les travaux de Fajnzylber et al. (2000) dans la littérature économique sur la victimation qui utilise les caractéristiques individuelles. Les hommes actifs occupés ont une probabilité plus élevée d'être victimes que ceux n'exerçant pas d'emploi. Le niveau d'éducation joue aussi un rôle à cet égard car il influe sur les comportements considérés comme appropriés par les individus ainsi que sur les obstacles structurels qu'il fait peser sur les décisions des individus. Soares (2004) trouve que le niveau d'éducation réduit la probabilité d'être auteur ou victime d'infraction. Ceci est cohérent avec le résultat obtenu dans Fajnzylber et al. (2000) montrant que le niveau d'instruction dans une société est positivement associé à des niveaux de victimation inférieurs (de façon plus marquée encore pour les agressions).

La littérature en économie fait aussi référence à la nature et la qualité des mesures de sécurité (y compris

la distance et donc l'accès des populations à la police) pour expliquer la victimation. On s'attend à ce que ces mesures de sécurité réduisent le nombre d'infractions. Selon Becker (1968), à mesure que le risque pour un individu d'être appréhendé augmente avec la présence des autorités, la probabilité de commettre une infraction diminue. Le risque de victimation devrait diminuer avec le nombre de membres dans un ménage et la part des hommes, le ménage étant considéré comme un réseau social de protection. Par ailleurs, selon Delbecq et al. (2015) le phénomène de la délinquance est le résultat d'une absence ou d'un affaiblissement du contrôle social pratiqué dans une communauté en raison de la pauvreté, d'une instabilité résidentielle et d'une hétérogénéité ethnique. Selon les mêmes auteurs, les individus sont soumis à des effets de quartiers : l'endroit où un individu réside a des conséquences sur les opportunités dont il pourra bénéficier.

Ces travaux corroborent les résultats d'autres recherches qui mettent en exergue l'influence de la pauvreté, des inégalités, des structures familiales, du chômage (Sampson, 2012), des types de quartiers dans lesquels résident les familles et des types d'écoles que fréquentent les enfants (Deming, 2011) sur la criminalité vécue. Similairement, Cohen (1981) indique que le risque d'être victime augmente dans les quartiers les plus pauvres. Bourguignon et al. (2003) soutiennent que les personnes vivant dans des zones où le taux de chômage est élevé sont plus exposées au risque d'être victimes. Cependant, si l'infraction est motivée par des fins économiques, on s'attend généralement à ce que l'attractivité d'une cible (niveau du revenu et possession d'actifs) augmente le risque d'être une victime (Cohen, 1981 ; Demombynes et Özler, 2005).

L'analyse de la victimation a été également menée par Barslund et al. (2007) au Mozambique. Les résultats de leur étude montrent que les hommes ont une probabilité plus élevée d'être victimes, mais que les chefs de ménage femmes courent plus de risques d'être victimes que les chefs de ménages hommes. De plus, l'étude montre qu'être actif occupé et instruit augmente le risque de victimation. En outre, la probabilité d'être victime augmente lorsque le revenu s'améliore. Cependant, les plus pauvres supportent un coût plus élevé de la criminalité.

Données et méthodologie

Source de données

L'Institut national de la statistique du Mali (INSTAT), avec l'appui technique et financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) à travers la Statistique Suède

¹ La Suède à travers l'Asdi et la SCB a financé la première année de mise en œuvre 2011/2012, la deuxième édition 2013/2014 a été entièrement financée par le budget national

(SCB)¹, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) depuis 2011 afin de produire des indicateurs de suivi des conditions de vie des ménages. L'EMOP a pour objectif principal de répondre au suivi-évaluation du cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), des objectifs de développement durable (ODD) et des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali. Elle permet d'assurer la régularité et la disponibilité des indicateurs de conditions de vie des ménages et est mutualisable avec d'autres enquêtes du même type. Il s'agit de fournir des informations sur la taille et la composition des ménages ; d'identifier les mouvements de migration interne et externe et les tendances à l'urbanisation ; de disposer d'informations régulières sur le logement, la santé, l'emploi, l'éducation, les revenus etc. ; de mesurer l'accès aux principaux services d'infrastructure ; de quantifier l'activité productive des ménages et mesurer leur situation économique. Les indicateurs utilisés dans l'EMOP répondent à des normes de mesure internationales, facilitant ainsi la comparaison spatiale.

L'EMOP est une enquête nationale annuelle réalisée en quatre passages. Chaque passage comprend des modules d'enquête différents, certains d'entre eux étant collectés plusieurs fois lors d'une vague d'enquête. Chaque passage de l'enquête couvre trois mois de collecte. Chaque édition commence généralement en avril et se termine autour du mois de mars de l'année suivante².

Elle est conduite auprès d'un échantillon représentatif des individus et des ménages (environ 7 000 par édition d'enquête) au niveau national, régional et au niveau du district de Bamako, et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de l'EMOP a commencé en avril 2011. Après la suspension de l'enquête en 2012 suite à la crise sécuritaire et institutionnelle, la série a repris en 2013. Pour des raisons de sécurité, les régions de Gao, Kidal et Tombouctou n'ont pas été enquêtées lors de l'édition 2013/2014 de l'enquête. Les régions de Gao et de Tombouctou ont été réintégrées dans les éditions d'EMOP de 2014 à 2018 et la région de Kidal (dont la population représente moins de 1 % de la population malienne totale) est de nouveau enquêtée depuis 2019/2020. Actuellement, l'EMOP en est à sa 10^{ème} édition et la 11^{ème} est en cours.

En 2014, lors de l'édition 2013/2014 de l'EMOP, l'INSTAT a administré pour la première fois le module d'enquête harmonisé sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS). Ce module d'enquête greffé à l'EMOP est dorénavant un instrument intégré à la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA ;

et à partir de la troisième édition, le financement est conjointement assuré par le Mali et la Suède.

² En 2021 l'EMOP a commencé en janvier et s'est terminée en décembre.

CUA et al., 2010). Ce programme continental, coordonné par la Commission de l'Union africaine, bénéficie du soutien institutionnel du PNUD et de l'appui scientifique de l'équipe de recherche DIAL-IRD³. Le besoin de statistiques fiables sur la qualité des institutions, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), rend ces enquêtes plus que jamais indispensables. Depuis 2014, cette enquête fait partie intégrante de l'EMOP et de fait a été reconduite annuellement, totalisant à sept le nombre de vagues disponibles. L'échantillon et la couverture spatiale ont été élargis (tableau 1). L'enquête offre une occasion unique d'apprécier la cohérence des résultats dans le temps et surtout d'étudier l'évolution de la

situation sécuritaire sur une période longue, de sept années.

Les modules GPS-SHaSA sont collectés lors du quatrième et dernier passage de l'EMOP, chaque année entre les mois de janvier et avril⁴. Au sein de tous les ménages de l'EMOP, jusqu'à trois adultes (18 ans et plus) sont aléatoirement sélectionnés pour répondre au module GPS-SHaSA. Les données collectées sont ainsi représentatives au niveau national, régional par zone de résidence (urbain/rural), de Bamako. Comme présenté dans le tableau 1, entre 14 000 et 16 000 individus sont enquêtés tous les ans.

Tableau 1

Les enquêtes GPS-SHaSA au Mali entre 2014 et 2020

Nombre enquêté	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Régions (avec Bamako)	6	8	8	8	8	8	9
Cercles (avec Bamako)	37	45	45	45	45	45	48
Individus	13 835	15 098	14 312	14 210	14 610	14 019	15 631

Source : EMOP 2014-2020, INSTAT ; calculs des auteurs.

L'objectif des modules GPS-SHaSA est de recueillir le point de vue de la population sur la gouvernance, la paix et la sécurité dans le pays. Le questionnaire vise à collecter à la fois trois catégories d'information : les pratiques (expériences et comportements) de la population, les attitudes, normes et les valeurs ; les appréciations et les perceptions. Le questionnaire recueille à la fois des informations objectives, factuelles liées aux comportements, aux expériences vécues et des informations subjectives liées à la perception ou à la satisfaction des enquêtés. La saisie de ces deux dimensions (les expériences ou le vécu d'un côté, les perceptions de l'autre) est fondamentale pour établir un état des lieux et un suivi des phénomènes. En effet, la perception comme l'expérience, qui ne sont pas forcément corrélées, comptent pour l'évaluation et/ou la définition des politiques. Les modules renseignent notamment les attitudes vis-à-vis de la démocratie et de ses principes, l'accès et la confiance dans les institutions et dans les individus, l'exposition à et la perception de la corruption et de la discrimination, la participation civique et politique. Ces modules mesurent aussi à la fois différents aspects de l'exposition aux violences politiques et criminelles et les outils de leur résolution ainsi que le sentiment d'insécurité.

A ces informations propres aux modules viennent s'ajouter les données de type socio-économique collectées dans le cadre de l'enquête EMOP (sexe, classe d'âge, niveau d'éducation, type d'insertion sur le marché du travail, niveau de pauvreté, etc.). La combinaison des trois premières catégories d'informations offre la possibilité de dresser l'état des

lieux le plus complet de la gouvernance, la paix et la sécurité, dans leurs différentes dimensions. Leur croisement avec les variables socio-économiques permet d'identifier les groupes et sous-groupes de population les plus affectés par les dysfonctionnements du système de gouvernance, paix et sécurité, dans la perspective de la mise en place de politiques appropriées, ciblées et adaptées au contexte spécifique de chaque pays.

Méthodologie

Pour établir un profil des victimes de la criminalité, nous estimons le fait d'être victime de la criminalité par la construction d'une variable binaire prenant la valeur 1 lorsque l'individu déclare être victime d'atteintes aux biens ou à la personne dans les douze derniers mois et 0 autrement. Cette méthode s'appliquera sur trois variables dépendantes construites pour les besoins de l'étude :

- i. Avoir été victime d'atteintes aux biens
- ii. Avoir été victime d'atteintes à la personne
- iii. Avoir été victime d'au moins un des deux types d'atteintes

L'estimation peut se modéliser de la façon suivante :

$$P_i = \text{Prob}(Y_i = 1/x_i) = F(x_i\beta)$$

Avec Y_i la variable dépendante, à expliquer qui prend la valeur 1 si l'individu i a été victime et 0 autrement. F est la fonction de répartition de la loi logistique et x_i le vecteur des variables explicatives. Six formes de violences sont considérées dans l'enquête⁵ :

³ Voir Razafindrakoto et Roubaud (2015), Cling et al. (2016) et Calvo et al. (2019) qui ont montré la fiabilité des données GPS-SHaSA.

⁴ Voir les rapports sur les données collectées publiés en 2015, 2016 et 2019.

⁵ Les modules GPS-SHaSA ne permettent pas de collecter des données sur les violences psychologiques (qui nécessitent des

- Les atteintes aux biens : les vols ou les tentatives de vol à domicile ou à l'extérieur du domicile (avec ou sans violence) ; les destructions (ou dégradations) de biens personnels ou appartenant à un membre du ménage.
- Les atteintes à la personne : les violences physiques hors homicides (coups, blessures, etc.) ; harcèlements sexuels ; viols ou tentatives de viol.

Les variables explicatives retenues sont les caractéristiques démographiques, socioéconomiques de l'individu, les caractéristiques géographiques et temporelles. Ces variables permettent d'identifier les couches de la population potentiellement vulnérables aux violences. Les caractéristiques socioéconomiques permettent de faire ressortir le lien entre les conditions de vie des individus et leur exposition à la criminalité. Enfin les caractéristiques géographiques déterminent également les zones plus exposées. Nous contrôlons ainsi par le milieu de résidence des individus. Fafchamps et Moser (2003) ont montré que l'isolement, augmente l'exposition à la criminalité à Madagascar. Nous contrôlons aussi l'hétérogénéité inobservable invariante dans le temps par l'inclusion de *dummies* régionales.

Parmi ces variables explicatives, nous nous intéressons particulièrement à la dimension genre. Les femmes subissent probablement plus certains types de violences ; c'est notamment le cas des violences sexuelles. L'âge est une variable à prendre en compte également car elle influe sur le mode de vie des individus et leurs activités de routine et ainsi sur la probabilité d'être victime. Il est possible que les individus plus âgés soient davantage confrontés aux atteintes aux biens, simplement du fait que les plus jeunes détiennent moins d'actifs ou de biens valorisables. Le niveau d'éducation est une caractéristique qui affecte à la fois les comportements et les décisions des individus et des ménages pour se protéger contre les violences. Cette dernière caractéristique approxime aussi le niveau de revenu des individus. Pour compléter ce profil, nous intégrons une variable binaire identifiant le statut de pauvreté des individus. Si les individus pauvres résident généralement dans des zones plus exposées à la violence et moins bien protégées, les individus non pauvres détiennent davantage d'actifs et donc les bénéficiaires pour une personne commettant une infraction de s'en prendre à ces derniers plutôt qu'aux premiers sont supérieurs. Le statut sur le marché du travail, à savoir si un individu est au chômage, inactif ou actif occupé et dans quel secteur peut aussi influencer sur la victimation. Les actifs occupés devraient davantage être des cibles potentielles mais certains pourraient bénéficier des infrastructures du secteur institutionnel d'emploi comme protection additionnelle ou non. Il

dispositifs d'enquêtes très spécifiques et difficiles à mettre en œuvre à grande échelle). Soulignons également que l'enquête ne fournit pas les données relatives aux décès, résultant notamment d'homicides et de conflits. Toutefois, le nouveau

serait ainsi possible que les individus en emploi dans le secteur public soient mieux protégés de par leur statut que ceux travaillant dans l'informel. Ces derniers sont de façon générale plus vulnérables aux chocs car moins bien protégés.

Nous répétons ces estimations deux fois. Une première fois, nous examinons les déterminants de la criminalité entre 2014 et 2019, période durant laquelle la criminalité suit une dynamique relativement linéaire dans le temps. Pour contrôler l'hétérogénéité inobservable dynamique au niveau national, et ainsi l'évolution de la criminalité, nous y incluons des variables années. La seconde fois, nous estimons le profil de victimation uniquement pour 2020, la dernière vague de données disponible. Comme observé dans les analyses descriptives, cette année semble particulière dans la série de données GPS-SHaSA. Il convient donc d'étudier séparément ces deux périodes pour différentes raisons. Tout d'abord, la dernière vague de données disponible, celles collectées en 2020, correspond à la première année où les taux de victimation augmentent depuis le début de la collecte des données GPS-SHaSA. Il est possible que le profil des victimes diffère de celui des autres années où les taux de criminalité diminuaient quasi-linéairement. De plus, 2020 est la seule vague d'enquête où l'ensemble du territoire est couvert par l'inclusion de la région de Kidal, absente jusqu'alors de l'enquête.

Résultats

La délinquance ressentie

Les violences qui touchent la population et qui s'intensifient au fil des années depuis 2012 au Mali (Carte 1) ont largement contribué au sentiment d'insécurité croissant partagé par les adultes résidant au Mali entre 2014 et 2020. La menace terroriste est la source d'inquiétude dont la croissance est la plus forte entre 2014 et 2020.

La montée du sentiment d'insécurité dans la vie quotidienne est également perceptible au niveau du pays tout entier (graphique 1). En 2020, près de sept adultes sur dix expriment leur inquiétude face à la criminalité (46% se déclarent « beaucoup » inquiets, et 23,1% « assez » inquiets). Moins d'un adulte sur cinq (17,2%) ne s'inquiète pas du tout et moins d'un individu sur sept (13,7%) ne s'en inquiète pas vraiment.

Compte-tenu de la situation due au conflit armé complexe qui règne au Mali depuis 2012, en particulier dans le Nord du pays, le sentiment d'insécurité est de fait très élevé sur toute la période étudiée parmi les populations vivant dans les régions de Gao, Tombouctou, et Kidal (cette dernière région étant

questionnaire proposé dans la version révisée du module GPS-SHaSA prévoit de collecter des données sur les décès dans les ménages enquêtés (Razafindrakoto et Roubaud, 2018).

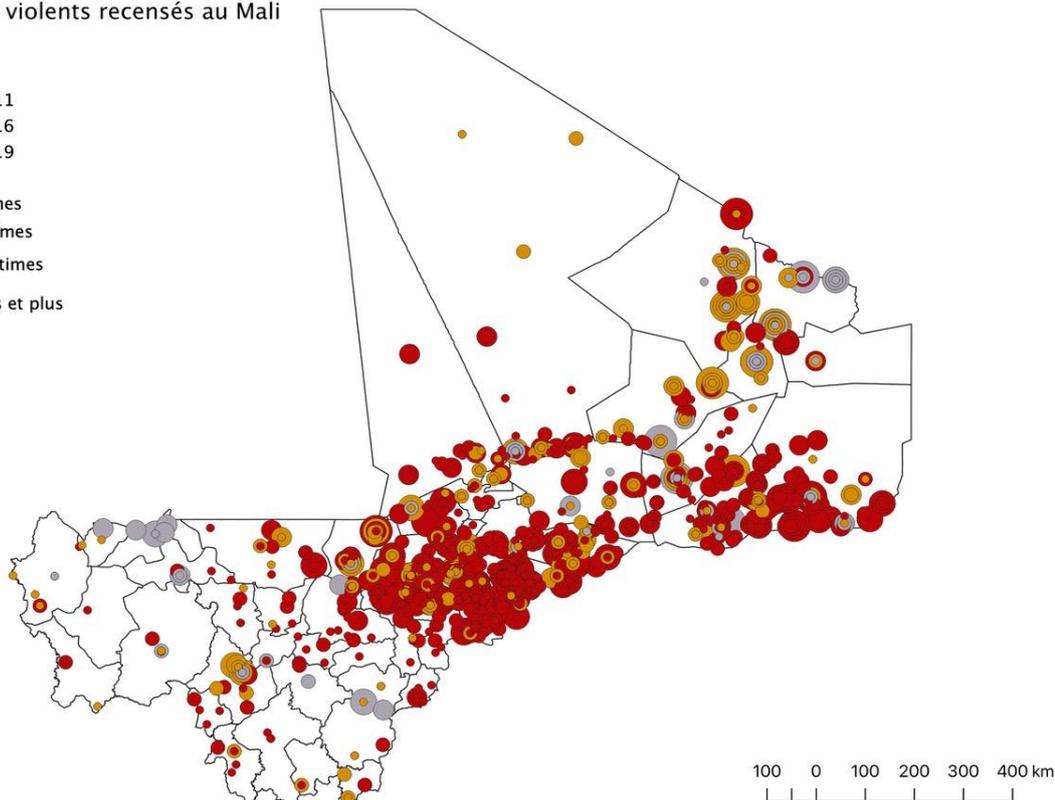
réintroduite dans l'échantillon en fin de période sous revue). En 2020, plus de huit personnes sur dix se montrent « beaucoup » ou « assez » inquiets (graphique 2), similairement à 2017 mais significativement supérieur aux niveaux observés en 2018 et 2019. Si le niveau d'inquiétude était relativement faible dans le Centre du pays en 2014, le sentiment d'insécurité grandit substantiellement dès 2015 et atteint des niveaux inégalés en 2017 (le taux passant de 30,9 % à 45,6 % et 71,7 % respectivement).

Cela reflète le déplacement des violences vers le Centre du pays après la signature des accords de paix de 2015 et leur intensification à partir de 2016. De même que pour les régions du Sud du pays (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako) où la situation conflictuelle s'est progressivement étendue, le sentiment d'inquiétude gagne également du terrain parmi la population, en particulier celle qui se déclare « beaucoup » inquiète (33,9 % en 2014 contre 44,5 % en 2020).

Carte 1

Dynamique spatiale et temporelle des événements de conflits recensés au Mali entre 1997 et 2019

Evènements violents recensés au Mali

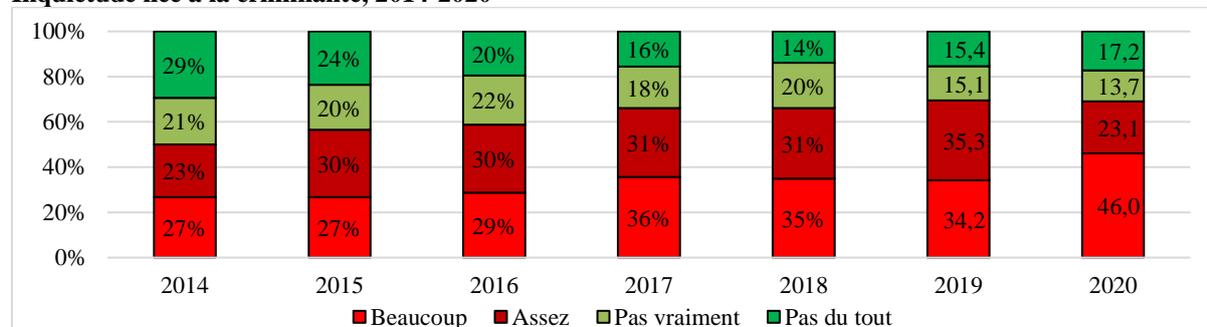


Source : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), 1997-2019, produite par Thomas Calvo.

Note : Les événements violents comprennent les batailles, les violences contre les civils, et les violences à distance.

Graphique 1

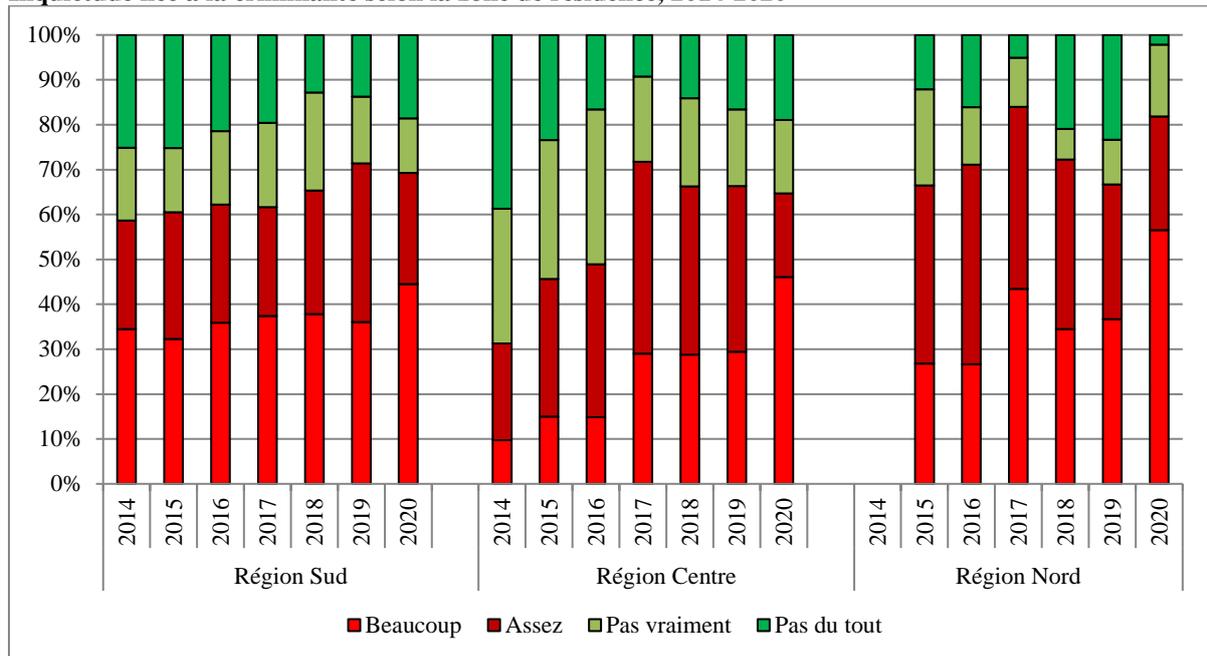
Inquiétude liée à la criminalité, 2014-2020



Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA, 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : La question est formulée comme suit : Est-ce que la menace de violence d'ordre criminel vous inquiète actuellement dans votre vie quotidienne ?

Champ : En 2014, les trois régions (Gao, Kidal et Tombouctou) n'ont pas pu être enquêtées pour des raisons de sécurité. Les régions de Gao et de Tombouctou ont été réintégrées à partir de 2015, la région de Kidal a été réintroduite en 2020.

Graphique 2**Inquiétude liée à la criminalité selon la zone de résidence, 2014-2020**

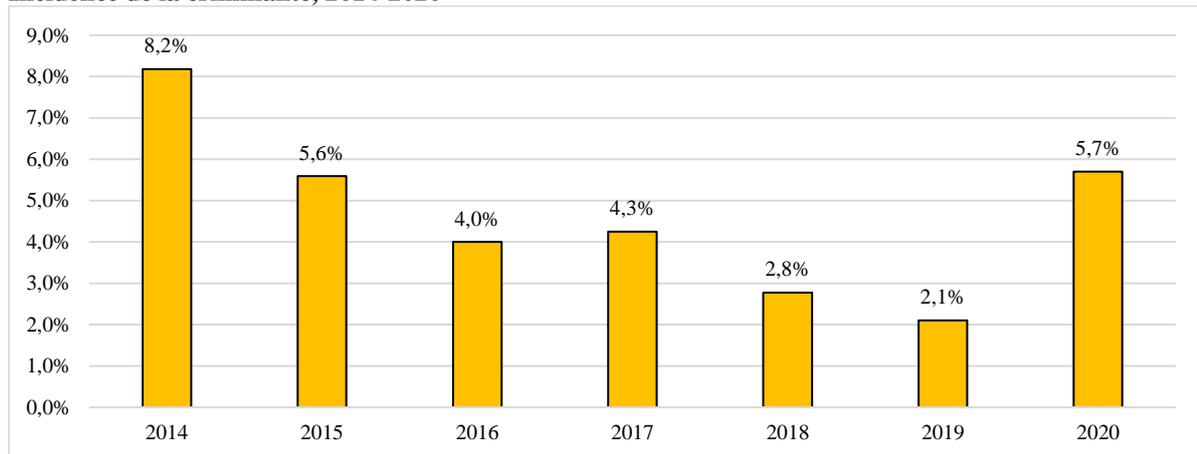
Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : voir graphique 1.

La délinquance vécue (déclarée dans l'enquête)

Étant donné le sentiment d'insécurité largement partagé au sein de la population, il est surprenant de constater que la population victime de la criminalité soit relativement faible au Mali, et ce quel que soit le type d'infraction (graphiques 3 et 4)⁶. À échantillon constant (hors la région Kidal), c'est-à-dire entre 2015 et 2019

le taux d'incidence a même tendance à diminuer, passant de 5,6 % à 2,1 %. En 2020, ce taux remonte à 5,7 %⁷. La forte augmentation du sentiment d'insécurité depuis 2014 alors que l'incidence de la criminalité n'augmente pas significativement jusqu'en 2019 montre que la perception et l'expérience vécue sont deux phénomènes distincts qu'il convient de traiter à part entière et séparément.

Graphique 3**Incidence de la criminalité, 2014-2020**

Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

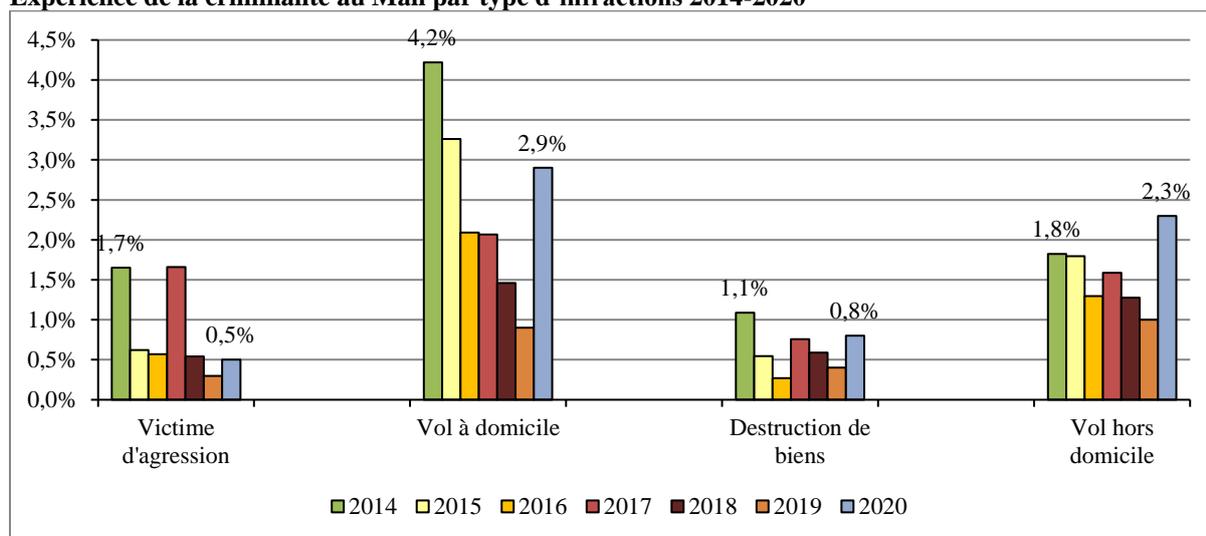
Note : La question est formulée comme suit : Au cours de 12 derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes ? Agression physique ; Vol à domicile ; Vol hors domicile ; Destruction de biens ; Harcèlement sexuel ; Viol ou tentative de viol.

⁶ Les faibles effectifs des Maliens victimes de la criminalité demandent d'interpréter les variations entre chaque vague d'enquête avec précaution.

⁷ Cette augmentation ne s'explique pas par l'inclusion de la région de Kidal à la collecte des données en 2019/2020.

Graphique 4

Expérience de la criminalité au Mali par type d'infractions 2014-2020



Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : voir graphique 3.

L'augmentation de la criminalité observée en 2020 est principalement tirée par l'augmentation des vols, qu'ils soient au domicile des individus ou à l'extérieur. Effectivement, ces derniers affectent entre 2 et 3 % des adultes en 2020 (graphique 4). La destruction de biens concerne environ moins de 1 % de la population. S'agissant des agressions physiques (hors harcèlement sexuel, viol ou tentative de viol), les victimes sont heureusement peu nombreuses, le taux d'incidence oscillant autour de 0,5 %. A titre de comparaison, ces niveaux de victimation sont proches des niveaux observés en France (voir Guedj et al. de ce même numéro). Au Mali, la situation reste donc très hétérogène entre les différents types d'atteintes.

Les pourcentages sont nettement plus faibles pour les personnes se déclarant victimes de viols ou de tentatives de viol, et de harcèlements sexuels (avec respectivement 0,2 % et 0,1 % de la population) cependant, ils sont à analyser avec prudence. D'une part, les chiffres obtenus sur ce type d'agressions dans une enquête standard (sans un dispositif spécifique pour garantir l'anonymat sur un sujet délicat) sont rarement élevés. D'autre part, l'indicateur retenu pour les viols ou tentatives de viol se réfère généralement à l'ensemble de la vie plutôt qu'aux seuls 12 derniers mois (moins de 1 % en France, voir Guedj et al. de ce même numéro).

Menaces et détention d'armes

L'amélioration sur le front de la criminalité au cours de la seconde moitié des années 2010 est confortée par une série d'indicateurs appréhendés dans l'enquête GPS-SHaSA. Ainsi, le taux de détention d'armes à feu par la population est en régression sur la période (graphique 5 et tableau 2). Moins de 12% des individus du pays ont déclaré être en possession, personnellement ou au sein du ménage, d'une arme à feu en 2018 contre près de

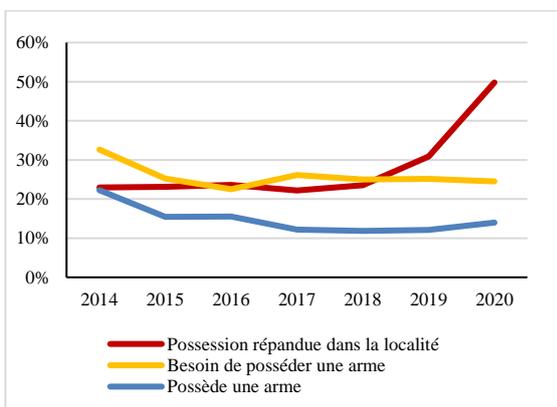
16% en 2015 (et plus de 22%, hors les trois régions du Nord en 2014). Le besoin d'en posséder une pour se protéger est lui aussi plutôt orienté à la baisse ou au pire stable (en 2018, 25% des adultes en éprouvaient le besoin). 23% déclaraient que la possession d'arme est très ou assez répandue dans leur localité (comme en 2015).

En revanche, dès 2019 et en 2020, à l'image de l'évolution du taux de victimation dans le pays, la situation semble se détériorer de nouveau. Près d'un tiers en 2019 et la moitié de la population adulte en 2020 déclare que la possession d'armes est assez ou très répandue dans leur localité. L'augmentation de la prolifération des armes perçue au Mali est partiellement confirmée par l'augmentation relative du taux de détention d'armes en 2020. Ce dernier atteint 14 %, soit une augmentation de 2 points de pourcentage de plus qu'en 2018 et 2019. Les peurs, le malaise, l'inquiétude qui naissent au sein de la population semblent nourrir le besoin de posséder une arme pour se protéger. Ce besoin reste toutefois stable entre 2018 à 2020, un adulte sur quatre ressentant le besoin d'en posséder une. Par ailleurs, le taux de ceux qui ont été menacés avec une arme a triplé entre 2018 et en 2020, alors qu'il restait inférieur à 1 % au fil des années précédentes, en 2020 il atteint près de 3 %. Le pourcentage d'individus menacés par une arme à feu est marginalement supérieur à ceux menacés par d'autres types d'armes en 2020.

Si la société malienne ne semble pas être dans une phase d'armement généralisé, l'évolution ascendante des indicateurs liés à la possession d'armes à feu mettent en lumière la nécessité de suivre de près ces indicateurs et de mettre en œuvre des politiques préventives relativement à la possession d'armes au Mali.

Graphique 5 et Tableau 2

Évolution de la place et du rôle des armes (détention, menaces, besoin) dans la population, 2014-2020



% menacé :	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Avec une arme	0,9	0,5	0,8	1,2	0,9	0,9	2,7
- Dont arme à feu	0,4	0,3	0,5	1,0	0,6	0,8	2,5
- Autres armes	0,6	0,3	0,5	0,8	0,5	0,4	1,6

Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : La question est formulée comme suit : (graphique 5) Est-ce que vous (ou quelqu'un de votre ménage) possédez une arme à feu ? Selon vous, la possession d'armes dans votre localité est-elle répandue ? Ressentez-vous le besoin de posséder une arme à feu afin d'assurer votre protection/celle de votre ménage ? (tableau 2) Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme ?

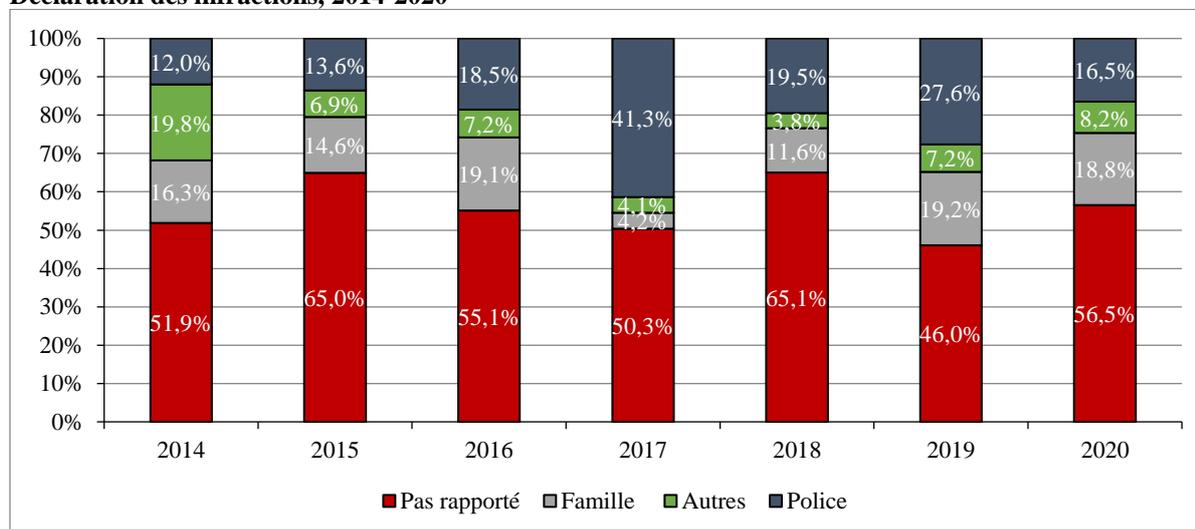
Taux de déclarations aux forces de l'ordre

Dans l'ensemble, la grande majorité des personnes victimes de criminalité ne rapportent pas les événements aux forces de sécurité et aux institutions formelles (justice ; graphique 6). Moins d'une infraction sur cinq est déclarée. Dans plus de la moitié des cas (57 % en 2020), les incidents ne sont déclarés à

personne ; et quand ils le sont, les victimes préfèrent avoir recours à la famille ou aux institutions informelles. L'année 2017 apparaît ici comme atypique, avec un taux de rapportage particulièrement fort auprès de la police. Ces constats posent la question de la crédibilité des institutions publiques en charge d'assurer la sécurité des citoyens et des voies pour en améliorer l'image et l'efficacité.

Graphique 6

Déclaration des infractions, 2014-2020



Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : La question est formulée comme suit : Si vous avez été victime, avez-vous ou quelqu'un d'autre a-t-il rapporté l'incident aux forces de l'ordre, ou à une autre institution ?

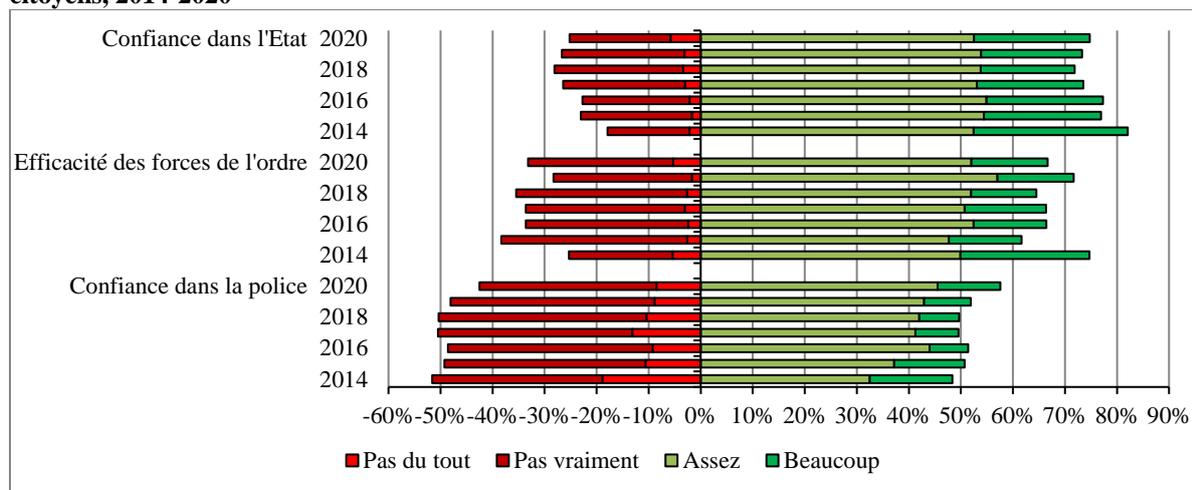
Confiance à l'égard de l'État concernant la protection des citoyens

La dynamique de la confiance dans l'État reste relativement négative entre 2014 et 2020 (graphique 7) bien que l'on observe une relative amélioration après 2018. Si les niveaux de méfiance sont restés relativement stables depuis 2018, la méfiance de la

population adulte dans l'État malien pour assurer leur sécurité s'est intensifiée au fil des années, la proportion des adultes pas du tout confiants ayant doublé entre 2018 et 2020 (de 3 % à 6 %). Un quart de la population se montre peu voire pas du tout confiant en l'État. Malgré la situation sécuritaire, trois adultes sur quatre restent confiants dans l'État.

Graphique 7

Niveau de confiance et efficacité des forces de l'ordre, et confiance dans l'État pour assurer la sécurité des citoyens, 2014-2020



Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : La question est formulée comme suit : A quel point, faites-vous confiance à l'État pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence ? Dans l'ensemble, les forces de l'ordre sont-elles efficaces dans leur gestion des problèmes de sécurité ? Faites-vous confiance aux institutions suivantes ?

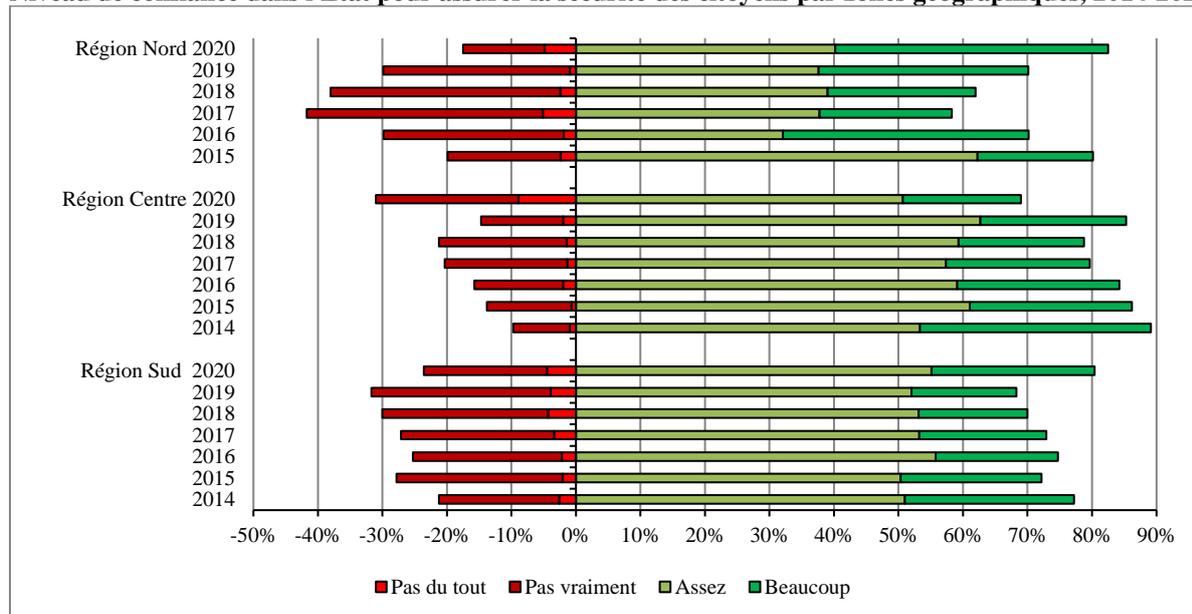
Suivant les régions, le Centre du pays (régions de Mopti et Ségou) bénéficie d'un capital confiance plus élevé qu'ailleurs, entre huit et neuf personnes sur dix affichent leur confiance (totale ou partielle) à l'égard de l'État entre 2014 et 2019 (graphique 8). Néanmoins cette confiance s'érode au fil des années, atteignant 69 % en 2020. Cela fait désormais du Centre la zone la moins confiante en l'État pour assurer la sécurité de ses citoyens. Près d'un tiers des adultes des régions de Mopti et Ségou se montrent méfiants à l'égard de l'État. Ce niveau de méfiance atteint ainsi les niveaux observés dans le Nord du Mali durant la période.

Effectivement, si les adultes habitant au Nord étaient de 20 % à se montrer méfiants vis-à-vis du rôle protecteur de l'État en 2015, ils sont deux fois plus nombreux en proportion en 2017 et 2018, deux adultes sur cinq dans le Nord du Mali se montrant ainsi méfiants. En 2020, les niveaux de méfiance retrouvent ceux observés en début de période.

Le sentiment de défiance se développe également de façon significative dans les régions du Sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako), passant de 22 % en 2014 à 32 % en 2019.

Graphique 8

Niveau de confiance dans l'État pour assurer la sécurité des citoyens par zones géographiques, 2014-2020



Source : Enquête EMOP, GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : Pour la formulation de la question, voir graphique 7.

Le bilan est plus contrasté en ce qui concerne la police. Sur la période sous revue, environ la moitié de la population s'en méfie : par exemple, en 2018, 40 % ne lui font « pas vraiment confiance » et 10 % « pas du tout confiance » (graphique 7). Ce jugement s'explique en partie par le diagnostic sévère de la population à l'égard de l'efficacité des forces de sécurité dans leur fonction de maintien de l'ordre. Ainsi, environ un tiers des adultes les juge négativement, le maximum étant atteint en 2015 (38 %). Il convient néanmoins de ne pas noircir le tableau, dans la mesure où une large majorité continue à les considérer comme efficaces (72 % en 2019), alors qu'un adulte sur vingt seulement les considère totalement inefficaces depuis 2018.

Jugement critique dans le domaine des discriminations et de la corruption

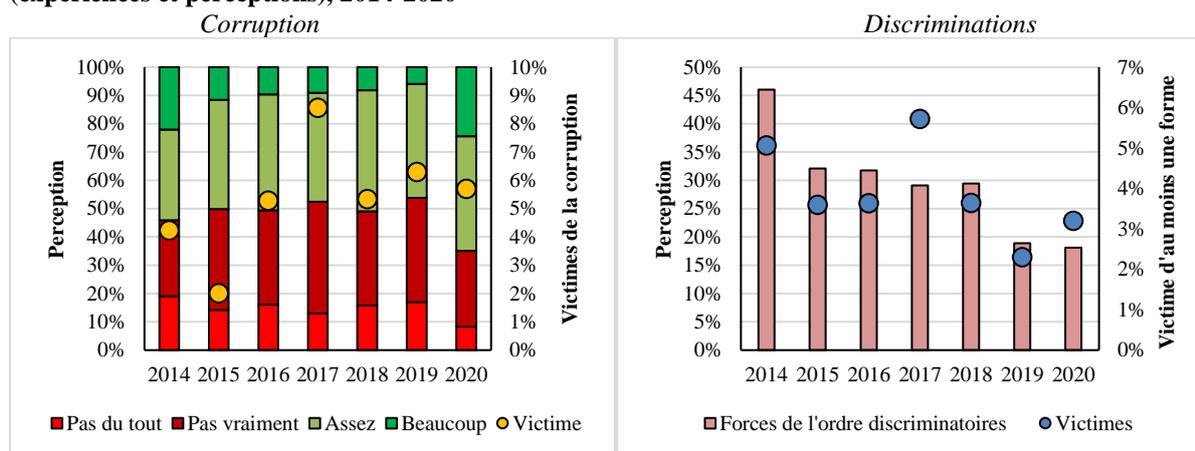
Parmi les griefs adressés aux forces de sécurité, l'enquête permet de se pencher sur deux questions centrales : les discriminations qu'elles infligent à la population d'une part et la corruption de l'autre (graphique 9). Sur le premier front, entre 2015 et 2018,

environ un adulte sur trois considère qu'elles ont des pratiques discriminatoires, d'une forme ou d'une autre. De plus, chaque année près de 4% en ont fait personnellement l'objet (6% en 2017). On observe une dérive du phénomène discriminatoire à la fois perçu et vécu à partir de 2019 (18 % et 3 % respectivement en 2020) qu'il conviendrait d'approfondir.

Sur le second front, si on se réfère aux expériences vécues par la population au cours des douze derniers mois, la corruption est limitée : entre 5 % et 6 % des adultes déclaraient avoir été victimes de la corruption des forces de l'ordre de 2018 à 2020, soit une sensible amélioration par rapport à la hausse observée entre 2015 (2 %) et 2017 (9 %). Cependant, ces taux loin d'être négligeables, expliquent en partie pourquoi une majorité de la population (65 % en 2020) estime que les forces de l'ordre sont assez ou très impliquées dans la corruption. La perception de l'implication de la police dans la corruption s'est substantiellement diffusée au sein de la population adulte en 2020 puisqu'elle est partagée par 14 points de pourcentage de plus que les années précédentes.

Graphique 9

Implication des forces de sécurité dans la corruption et les discriminations à l'égard de la population (expériences et perceptions), 2014-2020



Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

Note : La question est formulée comme suit : Y a-t-il de la discrimination par les forces de l'ordre sur base de... ? Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre... ? Selon vous, dans quelle mesure les forces de l'ordre sont-elles impliquées dans la corruption ? Au cours des douze derniers mois, avez-vous dû payer un pot de vin ou donner un cadeau à un représentant des forces de l'ordre ?

Profil des victimes

L'estimation présentée dans la section méthodologie permet d'établir un profil général des victimes de la criminalité au Mali. Les résultats sont présentés dans le tableau 3 où les trois premières colonnes établissent un profil pour la période 2014-2019 et les trois dernières pour l'année 2020. Les estimations diffèrent par l'inclusion de *dummies*-années pour contrôler l'hétérogénéité inobservée variant dans le temps au niveau national. Les coefficients associés aux années d'enquête confirment la diminution significative des niveaux de criminalité au fil des années relativement à

2014, et ce quel que soit le type d'infractions (atteintes aux biens ou à la personne).

Les femmes sont relativement moins victimes que les hommes. En 2020, les hommes ont 1,1 fois plus de risque d'être victimes de la criminalité. Ce résultat est entièrement tiré par les atteintes aux biens. Il est davantage probable pour les hommes d'être victimes d'une forme de vols ou de vandalisme que les femmes. D'un autre côté, les femmes ne sont pas significativement moins exposées au risque d'agressions que les hommes. Ce résultat est robuste quelle que soit la période d'intérêt.

De façon générale, l'âge ne semble pas être un critère de victimation au Mali. Cependant, cela cache des différences selon le type d'infraction observée. Durant la période 2014-2019, les personnes âgées de 35 à 54 ans ont 1,15 fois plus de risques d'être victimes d'atteintes aux biens que celles âgées de 18 à 24 ans. Au contraire, s'agissant des agressions physiques, la probabilité d'être victime est plus faible pour les individus de plus de 35 ans. Ce résultat est relativement peu surprenant dans la mesure où les individus au-delà de 35 ans ont probablement plus accumulé du capital ou des actifs pouvant être dérobés que les jeunes qui sont entrés plus récemment sur le marché du travail. Ces derniers pourraient aussi avoir des activités de routine les exposant davantage aux agressions physiques, comme les sorties nocturnes ou dans des zones relativement plus exposées aux violences. Ces résultats ne se maintiennent pas en 2020.

Concernant le lieu de résidence, les ménages des zones rurales sont significativement moins exposés à la criminalité que ceux résidant dans les zones urbaines entre 2014 et 2019. Si ce résultat peut paraître contradictoire avec certains résultats de la littérature, les inégalités de revenus plus fortes en zones urbaines rendent la décision de commettre une infraction davantage profitable qu'en milieu rural. Les gains potentiels de la criminalité sont plus élevés en zone urbaine qu'en zone rurale.

Par ailleurs, malgré le maillage institutionnel plus fort et donc la meilleure couverture policière en milieu urbain, la densité rend les arrestations probablement plus difficiles. Cependant, la criminalité était moins forte à Bamako sur la période 2014-2019 que dans la région de Kayes. Ce constat se renverse en 2020, où la criminalité dans la capitale est dorénavant plus forte que dans cette dernière région. Elle est aussi plus élevée dans la région de Koulikoro qu'à Kayes. De façon remarquable aussi, alors que les infractions étaient plus faibles dans deux des régions les plus exposées aux violences dues aux conflits armés durant la période 2014-2019, à savoir Mopti et Tombouctou, les populations de ces régions (ainsi que la région de Gao) sont davantage exposées à la criminalité en 2020. Dans la région de Mopti, cela vaut aussi bien pour les atteintes aux biens que les agressions physiques bien que la taille de l'effet soit largement plus grande pour ces dernières infractions. Dans la région de Gao (dès la période 2014-2019) et la région de Tombouctou, la plus grande probabilité d'être victime de criminalité, tout type confondu, est uniquement tirée par la probabilité significativement supérieure d'être victime d'agression physique dans ces deux régions par rapport à la région de Kayes. En revanche, les résidents de ces deux dernières régions ont une probabilité moindre d'être victimes d'atteintes aux biens. Dans les autres régions, la probabilité d'être victime d'agressions matérielles ou physiques est plus faible que pour les résidents de la région de Kayes. Cela pourrait s'expliquer par l'augmentation perçue de la criminalité dans les zones

d'exploitation artisanale et incontrôlée de l'or, plus répandue dans la région de Kayes et qui alimente les trafics et les conflits locaux. Effectivement, selon une étude menée récemment par l'Institut d'études de sécurité (Koné et Adam, 2021) un certain nombre de vulnérabilités associées à l'économie aurifère pourraient favoriser l'implantation des groupes extrémistes violents.

Le niveau d'instruction des individus est un facteur non négligeable de l'exposition à la criminalité. Les individus ayant suivi un enseignement supérieur ou égal au Fondamental I sont plus exposés à la criminalité que ceux n'ayant suivi aucun enseignement. Cela est relativement robuste quel que soit le type d'infraction déclarée ou la période d'intérêt. La probabilité d'être victime de criminalité ne semble pour autant pas augmenter avec le niveau d'étude atteint. Effectivement, relativement aux individus non instruits, ceux ayant atteint un niveau Fondamental I, Fondamental II ou au-delà risquent dans des proportions très proches d'être victimes de la criminalité. Ce résultat peut s'expliquer par les activités de routine différentes des individus éduqués de ceux sans éducation mais il devrait surtout s'expliquer par le fait qu'ils sont probablement perçus comme disposant de ressources de valeur supérieure que ceux n'étant pas allés à l'école et donc que les gains tirés par les auteurs d'infractions en seraient plus rentables. Cette interprétation est confirmée par le fait que les individus de ménages pauvres sont moins exposés à la criminalité que ceux faisant partie de ménages non-pauvres, sur la période 2014-2019. En 2020, les résultats sont relativement moins univoques mais les ménages pauvres restent tout de même significativement moins exposés aux atteintes aux biens. Ils sont exposés de façon similaire aux agressions physiques. Cela renforce toutefois l'idée que les atteintes à la propriété touchent davantage les individus dotés d'actifs financiers plus importants.

Ce résultat se confirme dans la mesure où les inactifs sont moins exposés aux violences que ceux qui travaillent dans le secteur public sur la période 2014-2019. Ce résultat est significatif seulement à 10 %. Toutefois, il n'existe pas de différence significative et robuste du risque d'être victime d'au moins une forme de criminalité selon le secteur institutionnel d'activité. Effectivement, les actifs occupés ne sont pas significativement plus victimes de la criminalité selon qu'ils travaillent dans le secteur public, le privé formel ou l'informel. Cela ne vaut pas pour les actifs occupés des organisations non gouvernementales. Ce dernier constat doit être cependant interprété avec précaution du fait des faibles effectifs des travailleurs dans ce secteur institutionnel.

Une autre série d'estimations limitée au sous-échantillon des adultes actifs occupés uniquement permet d'approfondir les résultats observés pour l'ensemble de la population malienne. Ces résultats sont présentés dans le tableau A.1 en annexe.

Tableau 3

Profil des victimes adultes des infractions (atteintes aux biens et à la personne) (odd ratios)

	2014-2019			2020		
	L'ensemble des infractions	Atteintes aux biens	Atteintes à la personne	L'ensemble des infractions	Atteintes aux biens	Atteintes à la personne
Genre (référence : homme)						
Femme	0.787*** (0.0284)	0.755*** (0.0290)	0.901 (0.0718)	0.903* (0.0520)	0.737*** (0.0526)	1.059 (0.0849)
Groupe d'âge (référence : 15-24 ans)						
25-34 ans	1.039 (0.0535)	1.063 (0.0599)	0.962 (0.0964)	0.910 (0.0766)	0.997 (0.103)	0.847 (0.101)
35-54 ans	1.053 (0.0524)	1.156*** (0.0625)	0.646*** (0.0669)	0.953 (0.0768)	0.897 (0.0901)	1.043 (0.117)
55 ans ou plus	0.933 (0.0563)	1.056 (0.0681)	0.510*** (0.0693)	0.904 (0.0844)	0.777** (0.0914)	1.050 (0.134)
Niveau d'instruction (référence : aucun niveau)						
Fondamental 1	1.192*** (0.0566)	1.191*** (0.0600)	1.083 (0.115)	1.381*** (0.108)	1.230** (0.116)	1.545*** (0.167)
Fondamental 2	1.150** (0.0692)	1.085 (0.0713)	1.266** (0.151)	1.312*** (0.115)	1.127 (0.122)	1.492*** (0.177)
Secondaire et supérieur	0.972 (0.0731)	0.981 (0.0779)	0.822 (0.142)	1.394*** (0.155)	1.416** (0.192)	1.298* (0.199)
Statut dans l'emploi (référence : Occupé dans le secteur public)						
Occupé (privé formel)	0.799 (0.109)	0.751** (0.109)	1.087 (0.308)	2.427** (0.996)	2.450* (1.143)	1.476 (0.978)
Occupé (privé informel)	1.036 (0.106)	1.017 (0.109)	0.877 (0.199)	1.374* (0.242)	1.152 (0.247)	1.882** (0.478)
Occupé (ONG)	1.585*** (0.271)	1.394* (0.260)	1.706 (0.595)	1.968** (0.617)	0.828 (0.363)	4.366*** (1.749)
Occupé, employé de maison	0.823* (0.0924)	0.812* (0.0960)	1.035 (0.258)	1.018 (0.201)	1.601** (0.373)	0.378*** (0.125)
Au chômage	1.103 (0.131)	1.132 (0.141)	0.990 (0.258)	1.452* (0.311)	1.479 (0.376)	1.586 (0.506)
Inactif	0.838* (0.0891)	0.838 (0.0936)	0.748 (0.176)	1.088 (0.197)	1.147 (0.253)	1.173 (0.310)
Incidence de pauvreté (référence : non pauvre)						
Pauvre	0.881*** (0.0310)	0.918** (0.0343)	0.723*** (0.0565)	0.967 (0.0673)	0.805*** (0.0662)	1.159 (0.117)
Milieu de résidence (référence : urbain)						
Rural	0.875*** (0.0344)	0.856*** (0.0358)	0.831** (0.0700)	1.204*** (0.0860)	1.274*** (0.117)	1.171 (0.115)
Région (référence : Kayes)						
Koulikoro	0.587*** (0.0343)	0.537*** (0.0335)	1.304** (0.156)	2.829*** (0.317)	3.366*** (0.431)	1.077 (0.195)
Sikasso	0.865*** (0.0430)	0.844*** (0.0438)	0.876 (0.108)	1.080 (0.133)	1.467*** (0.202)	0.306*** (0.0732)
Ségou	0.382*** (0.0244)	0.339*** (0.0235)	0.717** (0.0996)	0.207*** (0.0444)	0.258*** (0.0607)	0.0630*** (0.0327)
Mopti	0.445*** (0.0279)	0.393*** (0.0267)	0.862 (0.113)	4.746*** (0.511)	2.556*** (0.340)	6.192*** (0.909)
Tombouctou	0.582*** (0.0470)	0.545*** (0.0469)	0.824 (0.148)	2.844*** (0.334)	0.209*** (0.0620)	6.539*** (0.985)
Gao	1.016 (0.0823)	0.882 (0.0778)	2.511*** (0.377)	1.195 (0.197)	0.659* (0.152)	1.764*** (0.380)
Kidal				0.164*** (0.0843)	0.229*** (0.118)	
Bamako	0.443*** (0.0289)	0.448*** (0.0304)	0.343*** (0.0597)	2.761*** (0.327)	2.182*** (0.327)	3.035*** (0.484)
Années	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
Observations	83,283	83,283	83,283	9,512	9,512	9,512

Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

L'ensemble des résultats sont très robustes à cette spécification alternative. Ces nouvelles estimations diffèrent essentiellement par l'inclusion du type de local où les actifs occupés exercent leur profession. Sur

la période 2014-2019, les travailleurs sans poste de travail fixe, ambulants, ont une probabilité plus forte d'être victimes d'agressions physiques que les autres travailleurs. Cela se confirme partiellement en 2020 où

les travailleurs ambulants sont significativement plus exposés aux violences que ceux ayant un poste fixe dans la rue, les différences étant non significatives pour les autres types de local. La routine des travailleurs ambulants semble ainsi les confronter davantage aux violences physiques que ceux travaillant sur un poste fixe. Les adultes travaillant à domicile ont, eux, une probabilité plus forte d'être victimes de vols notamment au domicile ou de vandalisme. Dans la mesure où leur capital se trouve principalement à leur domicile, les gains potentiels résultant d'atteintes à la propriété les rendent ainsi particulièrement vulnérables. Au contraire, les individus travaillant dans un local professionnel semblent moins exposés à la délinquance dans son ensemble.

Conclusion

Les résultats des estimations de la probabilité d'être victime de la criminalité sont sujets à certains biais qui ne permettent pas une interprétation causale des résultats. Les biais d'estimation usuels de causalité inverse et de variables omises en font partie. C'est notamment le cas pour les questions relatives à la situation dans l'emploi : certains travailleurs pourraient être devenus ambulants après avoir été victimes de la criminalité. De façon similaire, des caractéristiques inobservées pourraient affecter à la fois la probabilité d'être victime de la criminalité et des caractéristiques individuelles observées, sous-estimant ou surestimant l'effet calculé. Les estimations ne prennent pas en compte non plus les potentiels biais de sélection comme la sélection dans la migration. Certains adultes afin de ne pas être victimes de la criminalité pourraient avoir migré dans une autre région voire à l'étranger. Selon les caractéristiques de ces émigrés, les résultats pourraient encore une fois être sous- ou surestimés. Des examens plus approfondis permettraient de prendre en compte ces biais dans des travaux futurs.

Si les résultats des estimations doivent être interprétés avec précaution, les données collectées au Mali par le biais des modules d'enquête Gouvernance, Paix et Sécurité au Mali permettent de proposer un diagnostic très précis du niveau et de la dynamique de la criminalité au Mali et d'expliquer leur faible report aux autorités publiques entre 2014 et 2020. Après une baisse continue des taux de victimation jusqu'en 2019, un rebond significatif des vols à l'extérieur et à l'intérieur du ménage est observable en 2020. Parallèlement, malgré une possession d'armes relativement stable au fil des années, la perception de leur détention au niveau local a doublé entre 2018 et 2020. Cela reflète un niveau de confiance partagé de la population dans l'État pour assurer la sécurité des citoyens.

Les données permettent de dessiner aussi certaines lignes du profil des victimes d'atteintes aux biens et à la personne sur cette même période. Les femmes, les individus n'ayant suivi aucun enseignement scolaire et les membres de ménages pauvres notamment ont ainsi une probabilité moindre d'être victimes de ces infractions en général. Les résidents des régions de Mopti, Tombouctou et Gao sont, eux, plus exposés aux violences analysées dans cet article.

La dynamique observée jusqu'en 2018 se rompt par certains aspects en 2020, activant des potentiels signaux d'alarmes concernant la criminalité. Il est donc essentiel de maintenir un haut niveau de vigilance des résultats issus des vagues d'enquête à venir pour cibler et protéger le plus efficacement les citoyens au Mali. La criminalité constitue un frein au développement économique des ménages et des localités. Il est ainsi nécessaire de prolonger l'étude de la criminalité à la fois perçue et vécue et du profil des victimes au-delà de 2020 dans le but de confirmer ou non l'ensemble des résultats présentés dans cet article.

Références bibliographiques

- Barslund M., Rand J., Tarp F. and Chiconela J. (2007)**, Understanding Victimization: The Case of Mozambique. *World Development*, 35(7), pp. 1237-1258.
- Becker G. S. (1968)**, Crime and Punishment: An Economic Approach. *Journal of Political Economy*, 76(2), pp. 169-217.
- Benjaminsen T. A. and Ba B. (2021)**, Fulani-Dogon Killings in Mali: Farmer-Herder Conflicts as Insurgency and Counterinsurgency. *African Security*, 14(1), pp. 4-26.
- Bourguignon F., Nuñez J. and Sanchez F. (2003)**, A Structural Model of Crime and Inequality in Colombia. *Journal of the European Economic Association*, 1(2-3), pp. 440-449.
- Calvo T., Lavallée E., Razafindrakoto M. and Roubaud F. (2020)**, Fear Not For Man? Armed conflict and social capital in Mali. *Journal of Comparative Economics*, 48(2), pp. 251-276.
- Calvo T., Razafindrakoto M. and Roubaud F. (2019)**, Fear of the State in governance surveys? Empirical evidence from African countries. *World Development*, 123, 104609.
- Cissé S., Coulibaly A., Diabaté I., Ag Hamahady E., Koné A., Haïdara S. et Roubaud F. (2019)**, *Dynamiques des Violences, de la Paix et de la Sécurité au Mali entre 2014 et 2018*. Bamako: Institut national de la statistique (INSTAT).

- Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2016)**, L'ODD16 sur la gouvernance et sa mesure. *Afrique contemporaine*, 2(258), pp. 73-93.
- Cohen L. E. (1981)**, Modeling Crime Trends: a Criminal Opportunity Perspective. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 18(1), pp. 138-164.
- CUA, CEA et BAD (2010)**, Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba.
- Delbecq B., Guillain R. et Legros D. (2015)**, L'analyse de la criminalité à Chicago : de nouvelles perspectives offertes par l'économétrie spatiale à une question ancienne. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, mai(1-2), pp. 251-272.
- Deming D. (2011)**, Better Schools, Less Crime? *The Quarterly Journal of Economics*, 126(4), pp. 2063-2115.
- Demombynes G. and Özler B. (2005)**, Crime and local inequality in South Africa. *Journal of Development Economics*, 76(2), pp. 265-292.
- Durkheim É. (1893)**, *De la division du travail social*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Fafchamps M. and Moser C. (2003)**, Crime, Isolation and Law Enforcement. *Journal of African Economies*, 12(4), pp. 625-671.
- Fajnzylber P., Lederman D., Loayza N., Reuter P., Roman J. and Gaviria A. (2000)**, Crime and victimization: An economic perspective. *Economía*, 1(1), pp. 219-302.
- Guedj H., Razafindranovona T. et Zilloniz S. (2022)**, Une enquête multimode annuelle pour mesurer la victimation en France à compter de 2022 : chronique d'une refonte en 4 actes, (dans ce même numéro *Statéco*).
- INSTAT (2018)**, *Institution et sécurité au Mali : Cas des forces de sécurité (police et gendarmerie)*. Bamako: Institut national de la statistique.
- Koné F. R. et Adam N. (2021)**, L'or de l'ouest Malien : une aubaine pour des groupes terroristes ? (I. d. sécurité, Ed.) Bamako.
- Meier R. F. and Miethe T. D. (1993)**, Understanding theories of criminal victimization. 17, pp. 459-499.
- ONUDC (2005)**, *Criminalité et développement en Afrique*. Vienne: Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime.
- Pérouse de Montclos M.-A. (2022)**, De la mesure de la violence dans les pays en crise : un enjeu politique pour le développement, la paix et la sécurité, (dans ce même numéro *Statéco*).
- Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2015)**, Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans le cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante. *Statéco*, 109, pp. 130-133.
- Razafindrakoto M. and Roubaud F. (2018)**, Responding to the SDG16 Measurement Challenge: The Governance, Peace and Security Survey Modules in Africa. *Global Policy*, 9(3), pp. 336-351.
- Rockmore M. (2017)**, The Cost of Fear: The Welfare Effect of the Risk of Violence in Northern Uganda. *The World Bank Economic Review*, 31(3), pp. 650-669.
- Sharkey P., Besbris M. and Friedson M. (2015)**, Poverty and Crime. In L. Burton, et D. Brady, *Oxford Handbook of Poverty and Society* (Chapitre 27). New York: Oxford University Press.
- Soares R. R. (2004)**, Development, crime and punishment: Accounting for the international differences in crime rates. *Journal of Development Economics*, 73(1), pp. 155-184.
- Tapsoba A. (2020)**, The Cost of Fear: Impact of Violence Risk on Child Health During Conflict. *TSE Working Paper n. 20-1127*.

ANNEXES

Tableau A.1

Influence des caractéristiques individuelles des adultes actifs occupés sur le fait d'être victime de criminalité

	2014-2019			2020		
	Ensemble des infractions	Atteintes aux biens	Atteintes à la personne	Ensemble des infractions	Atteintes aux biens	Atteintes à la personne
Genre						
Femme	0.746*** (0.0315)	0.696*** (0.0315)	0.911 (0.0852)	0.828** (0.0620)	0.657*** (0.0628)	1.095 (0.111)
Groupe d'âge (référence : 18-24 ans)						
25-34 ans	1.092 (0.0721)	1.118 (0.0806)	0.923 (0.118)	0.912 (0.113)	1.032 (0.158)	0.826 (0.142)
35-54 ans	1.103 (0.0691)	1.201*** (0.0816)	0.664*** (0.0841)	1.016 (0.119)	0.968 (0.141)	1.077 (0.174)
55 ans et plus	0.987 (0.0762)	1.104 (0.0909)	0.463*** (0.0839)	0.993 (0.136)	0.889 (0.153)	1.057 (0.200)
Niveau d'instruction (référence : aucune éducation)						
Fondamental 1	1.229*** (0.0663)	1.207*** (0.0693)	1.223* (0.146)	1.309*** (0.123)	1.158 (0.132)	1.411*** (0.185)
Fondamental 2	1.153* (0.0885)	1.135 (0.0930)	1.036 (0.178)	1.228* (0.143)	1.202 (0.169)	1.119 (0.184)
Secondaire et Supérieur	0.896 (0.101)	0.946 (0.111)	0.752 (0.196)	1.197 (0.193)	1.345 (0.265)	0.888 (0.199)
Secteur institutionnel (référence : secteur public)						
Entreprise privée formelle	0.854 (0.189)	0.814 (0.187)	0.653 (0.287)			
Entreprises privée informelle	1.087 (0.221)	1.089 (0.229)	0.534 (0.216)	0.495* (0.191)	0.442* (0.190)	1.060 (0.657)
ONG, OI, Associations	1.730** (0.428)	1.528 (0.403)	1.104 (0.543)	0.657 (0.307)	0.310* (0.187)	2.348 (1.616)
Employés de maison	0.902 (0.188)	0.908 (0.196)	0.676 (0.279)	0.328*** (0.131)	0.518 (0.231)	0.204** (0.134)
Local de l'exercice de la profession (référence : Ambulant)						
Poste improvisé sur la voie publique	0.909 (0.0917)	1.006 (0.110)	0.443*** (0.0902)	0.948 (0.157)	1.037 (0.221)	0.600** (0.132)
Poste fixe sur la voie publique/Marché public	0.972 (0.0896)	1.055 (0.106)	0.550*** (0.0954)	0.695** (0.112)	0.934 (0.191)	0.421*** (0.0906)
A domicile	1.006 (0.105)	1.155 (0.129)	0.399*** (0.0910)	2.044*** (0.310)	1.845*** (0.366)	1.131 (0.229)
Local professionnel	0.746*** (0.0612)	0.809** (0.0726)	0.403*** (0.0592)	1.097 (0.157)	0.859 (0.157)	0.961 (0.180)
Statut de pauvreté						
Pauvres	0.867*** (0.0362)	0.904** (0.0402)	0.711*** (0.0675)	0.906 (0.0774)	0.806** (0.0857)	0.983 (0.116)
Milieu de résidence						
Rural	0.964 (0.0484)	0.943 (0.0502)	0.903 (0.0996)	1.081 (0.104)	1.184 (0.150)	1.075 (0.138)
Région (référence : Kayes)						
Koulikoro	0.521*** (0.0391)	0.481*** (0.0386)	0.956 (0.152)	2.597*** (0.350)	2.709*** (0.416)	1.269 (0.272)
Sikasso	0.876** (0.0500)	0.876** (0.0522)	0.760* (0.111)	1.085 (0.148)	1.583*** (0.240)	0.224*** (0.0631)
Ségou	0.441*** (0.0317)	0.397*** (0.0307)	0.827 (0.129)	0.194*** (0.0503)	0.237*** (0.0676)	0.0651*** (0.0388)
Mopti	0.445*** (0.0320)	0.388*** (0.0303)	0.888 (0.134)	4.425*** (0.551)	2.081*** (0.326)	6.115*** (1.016)
Tombouctou	0.559*** (0.0551)	0.520*** (0.0547)	0.756 (0.166)	2.497*** (0.356)	0.183*** (0.0623)	6.280*** (1.152)
Gao	1.072 (0.124)	0.925 (0.117)	2.437*** (0.519)	1.086 (0.277)	0.351** (0.153)	2.025** (0.611)
Kidal				-	-	-
Bamako	0.424*** (0.0351)	0.416*** (0.0362)	0.410*** (0.0841)	2.457*** (0.356)	1.804*** (0.319)	2.978*** (0.589)
Années	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
Observations	55,714	55,714	55,714	9,017	9,017	9,017

Source : Enquête EMOP, Module GPS-SHaSA 2014-2020, INSTAT, Mali ; calculs des auteurs.

À PROPOS DE STATECO

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs d'articles publiés dans Statéco n'engagent qu'eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni, *a fortiori*, l'Insee, l'IRD ou Afristat.

Les propositions d'articles sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : stateco@dial.prd.fr.

Les manuscrits ne doivent pas excéder 60 000 signes (caractères et espaces compris). Ils doivent inclure un résumé (1 000 signes maximum) et une bibliographie. Les propositions sont soumises à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par les rédacteurs en chef de la revue.

Statéco est diffusé gratuitement sur demande auprès du secrétariat de la revue.